GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
MAY 28 1901

8e Année. N° 10. 15 Mai 1901

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
François Ponsard	*Lettres à la Duchesse Decazes. — I*	225
Paul Adam	*L'Enfant d'Austerlitz* (3e partie)	257
W. T. Stead	*Comment gouvernera le Roi Édouard VII ?*	308
Émile Molinier	*Le Musée du Mobilier français au Louvre.*	326
Une Circassienne	*Islam* (2e partie)	355
X. Torau-Bayle	*L'Enseignement commercial en Allemagne*	383
Maurice Dumoulin	*Les Livres de Raisons*	404
Romain Rolland	*Les Fêtes de Beethoven à Mayence*	431

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11, Paternoster Buildings. E. C.

LIVRES NOUVEAUX

PREMIÈRES ANNÉES, par **Jules Simon.**

MM. Gustave Simon et Charles Simon publient ces souvenirs de leur père, tels qu'il les a écrits, en les complétant seulement, çà et là, par des lettres intimes et quelques pièces intéressantes qui éclairent sa vie. Tous ceux qui l'ont connu se rappellent encore la bonne grâce familière de Jules Simon et le charme de ses causeries : c'était un conteur délicieux; il nous conte en ce premier volume ses années d'enfance et de jeunesse, et aucun roman ne saurait nous captiver mieux. « Nous voyons dans ces pages la maturité hâtive d'une nature qui s'est familiarisée avec les redoutables amertumes de l'existence, à l'heure où la jeunesse les ignore. » Cet enfant était déjà viril; il s'efforçait de connaître les autres, il se connaissait déjà lui-même, et toute son âme a passé dans ce livre exquis, un des plus sincères, un des plus émouvants, et un des plus beaux, qu'un homme ait donnés aux autres hommes en leur contant l'histoire de sa vie et de sa pensée.

LA GALERIE D'UN SOUS-PRÉFET, par **Paul Mimande.**

Alphonse Daudet nous a montré le sous-préfet aux champs; M. Paul Mimande nous le présente dans sa petite ville, et dans l'exercice de ses fonctions. L'auteur nous raconte des souvenirs : car ce Parisien et ce voyageur eut, quelque temps, « ses chers administrés ». Mais l'affection qu'il leur portait n'obscurcissait point sa clairvoyance : il savait bien voir et beaucoup retenir. Son livre est un recueil d'anecdotes charmantes; l'auteur n'est jamais à court de bonne humeur familière et de verve narquoise. Il excelle à peindre d'un trait vif, à conter gaîment et sans effort. Et c'est grand plaisir de flâner avec lui dans cette amusante galerie, où abondent les croquis alertes et spirituels.

L'HOMME INVISIBLE, par **H. Wells.**
traduit de l'anglais par **Achille Laurent.**

Nos lecteur connaissent le roman de Wells et la belle traduction de M. Achille Laurent. Ils se sont intéressés naguère à toutes les aventures extraordinaires de ce personnage redoutable, qui passe à côté des autres hommes, sans qu'on sache rien de sa présence, sitôt qu'il dépouille ses vêtements. L'idée était ingénieuse; l'écrivain anglais en a su tirer une œuvre puissante. Il aurait pu n'être qu'un conteur; il est avant tout un psychologue subtil et fort : il s'est installé dans l'âme de son héros, et il se demande ce qu'un homme ferait d'un pouvoir aussi mystérieux. Tôt ou tard, il en abuserait; la tentation serait trop forte, non seulement de voler, mais de tuer même, pour l'orgueil de se faire craindre. Nous avons signalé plusieurs romans de Wells : *l'Homme Invisible* est, sinon le meilleur, du moins le plus aisément accessible aux lecteurs français.

LE CŒUR INNOMBRABLE,
par la **comtesse M. de Noailles.**

Par une communion sincère, — et qui parfois est une béatitude et parfois une souffrance, — cette jeune femme sent palpiter en sa frêle poitrine « le cœur innombrable » de la nature et de l'humanité; pour exprimer cette sympathie universelle, une double hérédité orientale lui vaut une admirable abondance d'images simples et neuves, et l'influx nerveux d'une fée, la plus proche de toutes, lui transmet le sens musical, ou plutôt un merveilleux caprice de l'instinct, chez elle, transpose en poésie le don de la mélodie et du rythme : ainsi s'explique le gentil miracle de l'œuvre éclose aujourd'hui pour l'honneur des lettres françaises. Les lecteurs de la *Revue* l'accueilleront avec une joie particulière : ils ont goûté les prémices de cette âme originale et savoureuse; la comtesse Mathieu de Noailles est pour eux l'enfant de la maison. Pour tous, elle chante comme un petit oiseau qui serait un grand poète; et telle, sans doute, elle apparaîtra, même aux critiques les plus sévères, lorsqu'elle voudra joindre aux bonheurs du génie un peu de scrupuleuse patience et d'habileté.

LES CONGRÈS OUVRIERS ET SOCIALISTES FRANÇAIS, par **Léon Blum.**

En ces deux courts volumes, très simples, très précis, M. Léon Blum nous raconte, année par année, de 1874 jusqu'à nos jours, l'histoire des congrès ouvriers et socialistes français. L'auteur n'apprécie pas, ne conclut pas. Il nous livre des faits, un répertoire de faits, des noms, des dates. Il résume tout, fortement, clairement, sans jamais s'étendre, économisant des pages, mot par mot. Jamais une phrase, jamais une épithète. Pour écrire ce livre, ce lettré délicat s'est effacé modestement : il a dépouillé sa personnalité d'écrivain, comme ces sculpteurs de nos vieilles cathédrales, apportant leur pierre ou leur marbre, sans autre désir que de contribuer pour leur part à la beauté de l'œuvre commune.

JEAN DES BANDES NOIRES (1498-1526),
par **Pierre Gauthiez.**

Certes, M. Pierre Gauthiez n'a point l'admiration de la force brutale; mais il est impossible de ne pas reconnaître avec lui que, par son mépris de la mort, par son énergie, par son âpre amour de la guerre, Jean des Bandes Noires fut un être extraordinaire. A Florence, il a ses statues; mais nul encore n'avait écrit son histoire; cet ami de Pierre l'Arétin restait un personnage mystérieux, à peu près inconnu. Et il a fallu que M. Pierre Gauthiez secouât les poussières du passé, interrogeât les liasses de Florence, de Rome, de Milan, de Mantoue, pour tirer de l'oubli ce « général errant », ni duc, ni roi, ni prince, mort à vingt-huit ans dans son armure.

parfois
nce, —
êle poi-
ture et
mpathie
ale lui
simples
la plus
nusical,
nstinct,
mélodie
miracle
nonneur
a *Revue*
ils ont
e et sa-
illes est
ous, elle
n grand
, même
voudra
scrupu-

STES

les, très
née par
oire des
L'auteur
ivre des
s dates,
ans ja-
mot par
pithète,
st effacé
onnalité
s vieilles
ur mar-
er pour
ne.

26),

'admira-
ble de ne
ris de la
our de la
un être
es; mais
t ami de
stérieux,
. Pierre
ssé, in-
ome, de
oubli ce
prince,

LETTRES

A LA

DUCHESSE DECAZES

Soucieux de maintenir la renommée paternelle, M. François Ponsard a cité naguère, dans cette *Revue*, différentes lettres de la duchesse Decazes, née Sainte-Aulaire, à l'auteur de *Lucrèce*[1]. Nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver, dans les abondantes archives de la famille Decazes, au château de La Grave, les lettres mêmes du poète à la duchesse. Avec l'agrément de M. le duc Decazes et de M. François Ponsard, nous offrons aux lecteurs de la *Revue* un choix des plus intéressantes.

Dans la maison de son père, remarié à mademoiselle du Roure, la duchesse Decazes avait appris l'art de l'hospitalité la plus intelligente et la plus délicate. N'est-ce pas madame de Sainte-Aulaire, avec la duchesse de Broglie, qui avait deviné le génie naissant de Lamartine? Lui-même en a témoigné : « Madame la comtesse de Sainte-Aulaire et son amie, madame la duchesse de Broglie, étaient à cette époque le centre du monde élégant, politique et littéraire de Paris. Deux ou trois fois on me fit réciter des vers, on les applaudit, on les encouragea. Mon nom commença sa publicité sur les lèvres de ces deux charmantes femmes. Elles me produisaient avec indulgence et bonté à leurs amis, mais je m'effaçais toujours. Je rentrais dans l'ombre aussitôt qu'elles retiraient ce flambeau. »

De même, la duchesse Decazes avait accueilli Ponsard, jeune,

1. Voir la *Revue* du 1er septembre 1899 : *Avant « Charlotte Corday »*.

arrivant de sa province, encore inconnu, l'avait amicalement fêté après le soudain éclat de *Lucrèce*, et le consolait, le conseillait, après le succès plus froid de sa seconde pièce, *Agnès de Méranie*. Aussi bien, soit au palais du Luxembourg, durant le règne de Louis-Philippe, soit en son logis de la rue Jacob, après la révolution de 1848, la duchesse Decazes savait réunir toutes les opinions, toutes les écoles, tous les genres de mérite. Plus de cinquante années durant, elle a tenu dans la société parisienne la place que lui donnaient sa naissance, ses parentés, les hautes fonctions remplies par son père et par son mari, mais qu'auraient suffi à justifier son caractère, son esprit et sa bonne grâce. Elle a conservé toutes les lettres des hommes illustres ou célèbres à divers titres, en leur temps, qu'elle honorait de son amitié : on y devine les siennes, et l'on est assuré qu'elle savait parler politique ou diplomatie avec les politiques ou les diplomates, histoire ou philosophie avec les historiens ou les philosophes, poésie avec les poètes.

Quant aux lettres de Ponsard, les unes, écrites pendant la dernière année de la royauté parlementaire, montrent surtout sa probité littéraire et sa modestie ; les autres, en ces années plus troublées de la deuxième République, montrent par surcroît sa probité civique et sa droiture ; toutes lui vaudront, ou je me trompe fort, le nom de sincère et charmant, mélancolique et spirituel épistolier.

BARON DE LARTIGUE

I

[Vienne (Isère), 1847.]

Madame la duchesse,

Je ne puis vous dire combien votre excellente lettre m'a rendu heureux ; je suis tout à fait touché de ce charmant souvenir. Il faut que vous soyez la bonté même pour vous rappeler au milieu du bruit de Paris les restes d'un malheureux poète dévoré par les vautours de la critique [1], si bien dévoré qu'il n'y a plus de poète, il n'y a plus qu'un campagnard. Mais ces vilains vautours ne m'ont pas encore mangé le cœur et je suis toujours capable de reconnaissance, sinon d'imagination.

1. On sait qu'*Agnès de Méranie*, représentée pour la première fois, le 22 décembre 1846, à l'Odéon, n'avait pas renouvelé le triomphe de *Lucrèce*, représentée pour la première fois, sur le même théâtre, le 22 avril 1843.

Ma mère est bien triste[1], mais un peu ranimée par mon retour. Elle a été très émue de vos paroles obligeantes et me prie de vous en remercier vivement.

Nous sommes sur notre montagne, où nous recevons plusieurs visites. J'aimerais autant la complète solitude, car j'avais besoin d'un repos absolu, au moins pendant quelques jours. Mais, en vérité, je ne puis sentir ni montrer de la contrariété, car notre petite ville a été toute bonne à notre égard. On a été si empressé et si délicat pour ma mère, pour moi et pour la mémoire de mon père que j'aime ces excellentes gens de tout mon cœur. Au milieu de cette affection, en pleine campagne, à l'abri des journaux, je sens la paix qui rentre en moi et je pourrais penser même à Janin sans aigreur[2]. Il est vrai que j'ai trouvé un moyen plus simple, c'est de ne pas y penser du tout.

La pluie me contrarie bien plus que lui ; voilà mon véritable ennemi! J'ai un désir furieux de me promener à travers champs, de voir pousser les feuilles et les fleurs et de m'épanouir avec elles au soleil. Chaque matin, j'espère un beau temps qui ne vient jamais. Je ne sais pas si le soleil regarde quelquefois votre Luxembourg [3], mais il a disparu complètement de notre ciel viennois: c'est un ciel toujours grognon, barbouillé et ennuyeux comme un feuilleton.

Ce sont là toutes les nouveautés que je puis vous donner en retour des vôtres. Je sais que le soleil est mort, que le Rhône va nous inonder, que les pêchers n'ont pas de fleurs et que je mets en réquisition tous les petits pâtres des environs pour me ramasser des bouquets de violettes. Sauf cela, je ne sais rien.

J'ai reçu deux lettres assez intéressantes, l'une de M. Materne, directeur des Affaires politiques en Belgique, laquelle contient deux grands articles sur *Agnès*, très bien écrits, très élogieux, et dont j'ai été très content; puis une lettre de M. Vizentini [4] qui me demande la permission de donner quel-

1. Le père de Ponsard était mort depuis peu.

2. Par la suite, le critique et le poète se rapprochèrent, se lièrent d'amitié.

3. M. le duc Decazes, grand référendaire de la Chambre des pairs, habitait alors le palais du Luxembourg.

4. Directeur de l'Odéon.

ques représentations d'*Agnès* avec mademoiselle Araldi. Il croit que cela serait piquant.

C'est possible; mais j'ai dû répondre que mes pièces ne m'appartenaient plus; qu'elles étaient entre les mains de M. Buloz [1] qui pouvait seul en disposer. J'ai ajouté que si le Théâtre-Français ne voyait pas d'inconvénient à ces représentations, je ne m'y opposerais pas; mais qu'il fallait que M. Vizentini demandât l'autorisation à Buloz.

Si mademoiselle Rachel s'en va, si le Théâtre-Français se jette entre les bras de M. Hugo, je reprendrai mes deux pièces et j'irai ailleurs; mais il faut attendre et laisser les choses se dessiner.

Buloz m'avait prédit qu'on ne jouerait pas *Cléopâtre* [2]. Les derniers actes surtout paraissent injouables. Il y faudrait, me disait Buloz, un collaborateur exercé et six mois de travail.

Je ne suis pas encore décidé sur le choix d'un sujet. Je n'ai pas encore eu le loisir d'y penser bien sérieusement, car mes premiers jours ont été pris par de tristes soins. Je flotte entre *Charlotte* [3] et une histoire très dramatique puisée dans les premiers temps de la monarchie française. Cette époque demi-barbare offre des mœurs singulières et des passions vives qui n'ont pas encore été suffisamment retracées sur la scène; mais *Charlotte* m'attire un peu plus. Pourtant, je n'en voudrais pas faire un drame pour l'Ambigu. J'entreprendrais de traiter ce sujet en tragédie, c'est-à-dire par le développement des caractères. Il y aurait même un danger, c'est que la pièce ainsi faite ne parût encore trop simple, trop peu mouvementée, trop raisonnable et ne m'attirât les mêmes reproches qu'*Agnès*. Le mieux serait peut-être de ne rien faire du tout...

Je n'ai pas encore le troisième volume des *Girondins* [4]; mais je pense que Furne me l'enverra.

Je serais bien curieux de lire le deuxième de Louis Blanc [5].

Voulez-vous ma *Revue de Belgique*? On dirait que j'en ai

1. Alors commissaire royal près le Théâtre-Français.

2. Tragédie en cinq actes et en vers, par madame Émile de Girardin. — Elle fut pourtant représentée, pour la première fois, le 13 novembre 1847, au Théâtre-Français.

3. *Charlotte Corday*.

4. *Histoire des Girondins*, par Lamartine.

5. *Histoire de la Révolution française*, par Louis Blanc.

écrit le commencement, vous y trouverez les mêmes doléances que vous aviez la patience d'écouter.

Veuillez agréer, madame, et faire agréer à M. le duc l'hommage de mon profond respect.

II

[Vienne, 1847.]

Madame la duchesse,

J'ai été obligé de faire une excursion hors de nos montagnes et j'y suis revenu le plus tôt possible. J'y ai trouvé les plus charmantes choses du monde, du soleil, des rossignols et une lettre de vous.

J'ai associé ces trois plaisirs et je viens de causer avec vous sous un beau ciel bleu, à côté d'une foule de petits musiciens ailés. Les rossignols sont bien heureux! Ils chantent tout naturellement et comme cela leur vient; ils n'ont pas besoin de s'enfermer dans un cabinet et de faire violence à l'inspiration. Leur cabinet est dans un arbrisseau et les cadences leur arrivent abondamment au bout du bec. Ajoutez qu'il n'y a pas chez eux de feuilletonistes et qu'on ne voit pas de rossignol occupé à en critiquer un autre. Ils ne critiquent leurs rivaux qu'en tâchant de chanter mieux.

Quant à moi, madame la duchesse, puisque vous voulez bien vous intéresser à ces détails, je suis entré dans toutes les douleurs du travail. J'ai passé quelques jours à rouler dans ma tête les avantages ou les inconvénients de telle ou telle détermination et il m'est arrivé ce qui arrive souvent à ceux qui réfléchissent trop longtemps, c'est que j'ai été plus indécis après qu'auparavant.

Je crois vous avoir parlé dans ma première lettre d'une fantaisie qui me poussait vers les premiers temps de la monarchie française. Cette fantaisie est devenue une idée sérieuse et je me suis épris de Frédégonde. Ce n'est pas la Frédégonde de Lemercier. La mienne est jeune et n'en est encore qu'à son début; elle n'a encore fait tuer personne et elle ne s'y met qu'au cinquième acte.

Si vous avez les ouvrages de M. Augustin Thierry, vous pourrez voir dans ses *Récits des Temps mérovingiens*, tome Ier, premier récit, comment le bon roi Chilpéric a renvoyé la belle Frédégonde, pour épouser la douce Galesinde (Galswinthe), fille du roi d'Espagne ; comment Frédégonde, qui avait été servante avant d'être reine, redevint servante ; comment elle s'insinua de nouveau dans les bonnes grâces de Chilpéric et redevint reine après avoir méchamment fait mettre à mort la pauvre Galesinde.

Il y a dans ce sujet des détails pittoresques de mœurs primitives, une douce figure, qui est Galesinde, un personnage dramatique, qui est Frédégonde reprenant ses habits de servante, et la dernière lueur de la civilisation romaine, représentée par Galesinde, s'éteignant dans la barbarie franque.

J'ai déjà commencé et je suis dans le premier acte.

J'ai donc abandonné Charlotte ? Mon Dieu, non ! J'en suis au contraire plus épris que jamais. Je fais comme je ne sais plus quel chevalier qui servait deux dames à la fois et les aimait toutes les deux de toute son âme. Mes amours vont de Frédégonde à Charlotte et de Charlotte à Frédégonde, et, voilà qui vous paraîtra bien ridicule. J'ai aussi commencé *Charlotte*. Que va-t-il sortir de cette bigamie ? Peut-être deux sœurs, peut-être un avorton. Cependant je suppose que dans un ou deux mois une de mes deux maîtresses tuera l'autre. Ce ne sont pas des innocentes : elles savent comment on tue et elles peuvent lutter l'un contre l'autre, l'une avec son couteau, l'autre avec son skramasax. Skramasax ! quel joli mot ! Comme il figurera harmonieusement au bout d'un vers ! Ce sera comme si l'acteur éternuait.

On m'écrit de Paris que le Gymnase prépare une *Charlotte Corday* pour Rose Chéri[1]. D'autres scènes secondaires préparent aussi leur *Charlotte*. Elles poussent comme des champignons. La faute en est aux *Girondins* de M. de Lamartine, et c'est fort désagréable pour moi. Je ne crois pas que ces *Charlottes* ressemblent à la mienne ; mais enfin cela use les situations. On voudrait que je fisse dire que je travaille à *Charlotte*, afin de garder mon initiative ; mais cela me répugne. Il est inutile

1. *Charlotte Corday*, pièce en trois actes, mêlée de couplets, par Dumanoir et Clairville, fut jouée, en effet, sur la scène du Gymnase, en juillet 1847.

d'entretenir le public d'une chose qui n'est pas faite, et puis j'aurais l'air de prendre un brevet d'invention.

Buloz m'a écrit qu'il ne pouvait pas donner à l'Odéon l'autorisation de jouer *Agnès*; d'ailleurs, mademoiselle Araldi vient de quitter l'Odéon. Il n'y a donc plus à s'en occuper. Buloz me recommande de travailler de toutes mes forces, pour être prêt l'hiver prochain; il ajoute que mademoiselle Rachel est plus magnifique que jamais; qu'elle a un succès colossal; qu'elle fait des recettes de six mille francs avec *Athalie*.

Je ne lis pas les journaux, et je m'en applaudis, puisque je n'y ai pas vu les choses qui ont pu vous être désagréables à vous et à M. le duc de Glücksberg [1]. Mais tout ce qui domine attire les insultes. C'est une considération qui doit consoler les hommes d'État; quant aux poètes, c'est bien différent; ils n'ont pas cette consolation. On ne nie pas à un homme d'État sa qualité d'homme d'État, tandis qu'on commence précisément par nier au poète sa qualité vraie ou fausse de poète. Or, on n'est jamais sûr soi-même d'être vraiment poète; que sera-ce donc si tout le monde vous crie que vous ne l'êtes pas?

Quoique je repousse les journaux de ma cabane, on vient me dire ce qu'on croit devoir m'intéresser. Ainsi j'apprends que M. Ampère a été nommé. Émile Deschamps n'a eu que deux voix.

Et la protection d'Hugo? S'il n'a pas abandonné son client, voilà un beau protecteur.

Je suppose que Deschamps doit désespérer de sa candidature:

Belle Académie, on désespère
Alors qu'on espère toujours!

J'ai été bien surpris et bien affligé de la mort de madame de Castellane. Je l'avais toujours trouvée si excellente que je lui étais sincèrement attaché. Sa mort me fait vraiment beaucoup de peine. C'est une singulière chose que la vie, et

1. En 1818, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Sainte-Aulaire, — petite-fille par sa mère du dernier prince régnant de Nassau-Sarrebrück, — le duc Decazes avait reçu du roi de Danemark, Frédéric VI, le titre de duc de Glücksberg.

on est bien bon de se donner tant de soucis. Un beau jour on se réveille, ayant déjà vécu la moitié de sa vie sans savoir comment ; on passe l'autre moitié à voir sa propre décadence, et puis tout est fini. Heureusement, il y a quelques bonnes choses par-ci par-là et, par exemple, j'oublie ces vilaines idées en vous écrivant.

Veuillez agréer, madame la duchesse, et faire agréer à M. le duc l'hommage de mon profond respect.

III

[Vienne, 1847.]

Madame la duchesse,

J'ai un peu tardé et, pourtant, ce n'est pas de ma faute, car ma plume court d'elle-même en vous écrivant ; mais je voulais vous annoncer une bonne résolution et la bonne résolution ne venait pas. Je commençais toujours la journée avec la ferme intention de prendre un parti définitif et de m'attacher uniquement au sort de la monarchie naissante et de la douce Galesinde. Oui, certainement, il y a dans ce sujet reculé l'éloignement qui convient au théâtre et le calme et l'impartialité qui conviennent à l'Art. Oui, je devrais concentrer là mes soins et mes amours tragiques. Oui, mais la sagesse, le désintéressement, la bienveillance sont de bonnes choses ; pourquoi donc y a-t-il si peu de gens qui les pratiquent ? C'est que la passion parle plus haut et que la passion est bien plus entraînante que la sagesse. Alors, on ne peut pas m'en vouloir à moi qui ne suis pas un philosophe, mais un songe-creux ou un aligneur de vers, de ne pas aller vers le côté raisonnable que j'aperçois et de me lancer au contraire dans les mauvais chemins, où sont les ronces et les précipices que j'aperçois aussi et que je n'ai pas la prudence d'éviter. Entre une sottise et une action sensée, il y a mille à parier que le gros du troupeau fera la sottise, et je me trouve dans cette portion-là. En un mot, j'ai essayé de lutter contre ma première idée ; mais malheureusement je l'ai eue et il m'en reste, malgré moi, un retentissement que je ne

peux pas éviter et qui m'enlève toute application et toute ardeur vers une autre idée. C'est comme un parfum trop vif, grossier même, dont on s'est imprégné et qui domine d'autres parfums plus délicats. Comme je pensais à cette malheureuse *Charlotte* en écrivant *Frédégonde*, je ne faisais rien de bon et j'ai cru qu'il valait mieux me débarrasser d'abord de l'une, pour appartenir ensuite à l'autre. Je sais bien que c'est trop voisin, trop irritant, trop connu; je sais qu'il va y avoir des *Charlottes* à l'infini; cela pousse comme des champignons. Un monsieur, m'a-t-on dit, revendique la priorité, outre le Berryer que nous connaissons et que j'estime autant que vous le faites. Je sais que le public sera blasé; je sais tout cela.

Si d'un coup de baguette, l'une ou l'autre pouvait être faite subitement, j'opterais immédiatement pour *Frédégonde;* mais il s'agit de travailler assidument et lentement pendant neuf mois; et si on ne se laisse pas aller à la fantaisie qui paraît la plus attrayante, le moyen de supporter cette longue et fastidieuse conception? D'ailleurs, il n'y aura pas grand mal! Vous m'avez promis de vous intéresser même à cette infortunée Judith moderne; je vous montrerai ce qui aura été fait avant de livrer sa proie au Théâtre-Français et, si vous avez un peu de temps et de patience à perdre, vous me direz votre avis. Tout ce que je risque, c'est de perdre un travail de neuf mois; mais cela même ne sera pas un temps tout à fait perdu, car je pourrai faire imprimer la chose comme n'ayant pas été destinée au théâtre.

D'ailleurs, je ne travaille pas bien vigoureusement même à *Charlotte*. Hélas! l'ombrage est si bon, quand il fait soleil! Je sors en homme laborieux, je me promène en paresseux et je reviens les mains vides. J'avais d'abord des remords; mais j'ai de si fortes autorités en faveur de la paresse que je commence à m'absoudre. On vante beaucoup ces vers d'Horace :

> Quand donc vous reverrai-je, ô mes champs bien-aimés?
> Quand pourrai-je, oubliant mes soins accoutumés,
> Lire les vieux auteurs, *dormir* et ne rien faire?

Si on vante ces vers, on serait inconséquent de blâmer trop fort ceux qui les mettent en pratique!

Puis, il y a encore La Fontaine :

> Quant à son temps, bien sut le dépenser,
> Deux parts en fit, dont il voulait passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Et puis bien d'autres...

J'ai reçu votre aimable envoi ; je l'ai reçu avec un très grand plaisir pour lui-même et pour le souvenir, dont il témoigne. Je ne sais plus comment vous le dire, et il serait ennuyeux pour vous de me l'entendre dire aussi souvent que je le pense ; mais votre bienveillance me touche extrêmement et m'encourage plus encore que la *Revue nouvelle* et la brochure de M. Dufay[1], dont je suis d'ailleurs fort content. Il n'y va pas de main morte et ce n'est certes pas lui dont j'accuserai la mollesse. Voilà un vrai pourfendeur de géants ! Je lui ai écrit une lettre où je le remercie vivement et le complimente très sincèrement, non pas sur les douceurs qu'il m'adresse, bien entendu, mais sur la façon dont il comprend et exprime certains principes de l'art...

Tout est fini *ici-bas* ! Je compte avec vous sur une autre existence ; il serait trop triste de songer à un complet anéantissement. La religion est consolante autant que sacrée, et je me garderai bien de la nier si lestement. Il faut vous garder aussi d'être incrédule envers le bonheur que me font vos lettres et de parler de moquerie. J'aimerais autant rire de La Fontaine ou de Molière et de tout ce qu'il y a de meilleur et de plus aimable.

Veuillez agréer, madame la duchesse, l'hommage de mon profond respect.

IV

[Vienne, 1847].

Madame la duchesse,

Je suis indigne de votre intérêt et je mérite toute espèce de duretés, que j'accepterai avec résignation, excepté pourtant la

1. *Agnès de Méranie et les drames de M. Hugo, étudiés et comparés*, par A. Dufay, Paris, 1847.

privation de vos lettres. Je n'ai que des actes de contrition à vous apporter et rien de louable en fait d'ardeur et de travail. Ce n'est pas ma faute, après tout, si tous les démons de la paresse se sont logés dans les feuilles et dans les herbes de nos campagnes ; ils épient mes promenades et, dès que je me repose à l'ombre, ils se jettent sur moi, pour m'empêcher de travailler. Il n'est sorte de mauvais propos qu'ils ne soufflent alors dans mes oreilles. Les uns me disent qu'il est fort agréable de regarder devant soi, sans songer à rien, qu'il faut se promener, parce qu'il fait frais, ou se reposer, parce qu'il fait chaud; les autres allèguent que le travail est une chose pénible et pleine d'amertumes, et qu'on est bien bon de se donner de la peine pour que les gens se moquent de vous. Je ne me laisse pas persuader par leurs raisons et j'ai de quoi leur répondre victorieusement. Je n'ai qu'à invoquer, par exemple, les nobles et glorieuses sympathies que j'ai conquises. Voilà une récompense suffisante et qui dédommage des railleries ou de l'indifférence du public. Mais encore faut-il garder ces sympathies et je risque de les perdre, ou du moins de les affaiblir, par une mauvaise conception ou par une exécution trop rapide. Je ne sais si c'est encore là une insinuation de ces démons dont je viens de parler, mais voici le parti auquel je me suis arrêté.

Les jours s'en vont vite, et j'ai déjà dépensé près de trois mois. Si je m'étais fixé exclusivement sur Frédégonde, j'aurais pu être prêt pour l'hiver prochain ; mais Charlotte s'est jetée à la traverse, si bien que je trouvais l'une charmante, quand j'étais avec l'autre, et l'autre ravissante, quand je m'occupais de l'une.

J'en reviens à ma première idée, c'est-à-dire qu'il faut que je les fasse toutes les deux; c'est le seul moyen de me débarrasser de leurs taquineries. Mais il faut pour cela que je puisse avoir du temps et de l'espace ; j'en aurai plus qu'il ne me sera nécessaire en ajournant d'une année, et j'arriverai au mois de novembre 1848 avec deux pièces achevées. De cette façon, *Charlotte* n'est plus dangereuse : si c'est décidément un sujet mal choisi ou mal traité, nous la mettrons de côté, et *Frédégonde* paraîtra seule.

Vous devinez fort bien, madame la duchesse, que je ne suis

pas entraîné par une passion pour Charlotte. Je trouve que le sujet est beau, mais il y a d'affreux écueils. Je sens un grand désir d'aborder cette chaude époque de la Révolution; mais j'ai peur de m'y brûler les doigts. Il y a mille dangers : la proximité, les survivants, les enfants de ceux que l'on veut mettre en scène, la difficulté de faire parler des gens qui ont la réputation d'avoir très bien parlé, et dont tout le monde connaît les discours, les opinions contraires et passionnées que nous avons sur cette époque. Puis, enfin, ma conviction est qu'on ne peut traiter ce drame qu'à la façon allemande, c'est-à-dire avec des changements de lieux dans le même acte et des personnages épisodiques, quelque chose dans le genre de *Guillaume Tell*, de Schiller. Nous voilà bien loin de l'unité et de la régularité classiques.

Peut-être me pardonnerez-vous ces étrangetés en faveur de votre Allemagne. Quant à moi, je ne répudie pas pour cela mes doctrines littéraires. Je n'ai jamais attaché beaucoup d'importance à la forme du drame. Les drames de Shakespeare n'ont pas la même charpente que les tragédies de Racine, et celles-ci ne sont pas conçues dans le système grec, et pourtant Shakespeare, Racine et Sophocle ont également fait des chefs-d'œuvre. On peut faire comme on veut, pourvu que le langage soit simple et naturel, que les événements soient vraisemblables, que les sentiments soient nobles et que les caractères et les passions soient développés avec vérité. En un mot, ce que je reprocherais à M. Hugo et à son école, ce n'est pas de violer les unités ou de faire mouvoir beaucoup de personnages, c'est de tomber dans l'absurde ou l'affecté, de faire parler les gens comme on ne parle pas, tantôt d'une manière emphatique et boursouflée, tantôt d'une manière triviale, enfin de rechercher le faux et le laid. Voilà ce qui, à mon sens, est ennemi de l'art. Mais le cadre lui-même est insignifiant, pourvu qu'il encadre la nature et la vérité.

Déjà *Lucrèce* et *Agnès* prouvent que je suis peu partisan des unités. Pourtant *Charlotte* serait encore moins respectueuse à cet égard.

On ne manquera pas de dire que je fais amende honorable aux romantiques, que je me soumets, qu'instruit par un échec, je cherche le succès dans les nouvelles traditions. Ce

sera faux, mais c'est encore un inconvénient. Mais *Charlotte* me lutine et me préoccupe obstinémennt. Que faire donc? En finir avec elle et préparer une autre pièce, qui sera *Frédégonde*. Probablement, je ne ferai jouer que *Frédégonde*; mais j'aurai le cœur net de ce maudit entraînement qui me pousse vers la Révolution.

Je vais écrire à Buloz; je lui demanderai de ne pas compter sur moi ; que je ne serai prêt qu'en novembre 1848. Comme il devait reprendre *Lucrèce* ou *Agnès* en septembre prochain, à condition que je lui donnerais une pièce pour cet hiver, je dois l'avertir à l'avance, pour qu'il n'effectue pas cette reprise dans cette fausse espérance.

En lisant, ces jours derniers, *la Vie de Schiller* par M. de Barante, j'ai trouvé une citation qui m'a beaucoup frappé, parce que je me la suis appliquée, sans comparaison, bien entendu.

Il s'agit de *Wallenstein*. Schiller y travailla avec conscience, dit M. de Barante, méditant beaucoup, selon sa coutume, et roulant son sujet dans sa tête pendant longtemps avant de mettre la main à la plume.

« J'éprouve, écrivait-il à un ami, une véritable angoisse quand je pense à ma tragédie de *Wallenstein*. Si je veux continuer mon travail, il me faudra y consacrer au moins sept à huit mois de ma vie, et le résultat ne sera peut-être qu'une pièce manquée. Mes premières compositions dramatiques ne sont pas faites pour m'inspirer du courage. J'entre dans une carrière qui m'est inconnue ou, du moins, que je n'ai pas encore essayée. »

Voilà mon histoire, avec *Charlotte !*

Veuillez agréer, madame la duchesse, mes excuses et l'hommage de mon profond respect.

V

Mâcon, 20 juillet [1847].

Madame la duchesse,

Je n'ose pas vous dire que je voyage au lieu de travailler. Pourtant, voilà à peu près un mois que j'ai quitté la plume

pour le bâton et, ce qui est pire, c'est que je n'en suis pas au repentir. J'ai vu des plaines, des montagnes, des glaciers, des lacs, des eaux thermales; j'arrive au sommet des Hautes-Alpes et me voici à Mâcon. J'y suis venu pour le banquet qu'on a offert avant-hier à M. de Lamartine [1] et ce n'est certes pas l'épisode le moins intéressant de mes pèlerinages. Sans doute, vous en verrez les détails dans les journaux, mais ma lettre arrivera peut-être avant leur relation et je ne puis pas ne pas vous en dire un mot.

C'était magnifique! Il y avait quatre mille convives dans un vaste espace couvert de tentes. Autour du banquet, on voyait de triples lignes de dames et de Bressanes endimanchées avec de belles robes de satin vert galonné d'or, des jupes blanches, des dentelles noires et de grands bonnets à plusieurs étages, bâtis en rubans, en perles, en dentelles, en broderies de toute sorte. C'est le luxe du pays. Il y a des bonnets qui coûtent cinq cents francs. Une paysanne de Bresse apporte son bonnet en dot.

Les fenêtres et les toits environnants étaient peuplés de spectateurs. Les tuiles étaient devenues des balcons. Enfin, partout où on regardait, on ne voyait que des têtes.

M. de Lamartine a pris place au banquet, et alors un orage furieux a éclaté. Les tonnerres ont grondé; les toiles ont été secouées, déchirées, emportées par la tempête et, comme par un coup de théâtre, le ciel est apparu tout noir de nuages. Figurez-vous les tables renversées, les femmes en fuite et nous autres très bien mouillés. Nous n'en avons pas moins fait bravement tête à l'orage, ce qui nous a valu ce compliment de M. de Lamartine qui nous a dit au commencement de son discours que nous étions les fils de ces Gaulois qui s'écriaient que, si le ciel tombait, ils le supporteraient sur le fer de leurs lances.

Il y a donc eu un discours? Oui vraiment! Et un grand discours. La pluie ayant cessé, on a arrangé à M. de Lamartine une espèce de tribune et, de là, parlant en plein air à quatre mille hommes, il a improvisé de toute son âme, en se dressant de toute sa hauteur, en accompagnant sa parole

1. Lamartine, depuis 1839, était député de Mâcon.

de gestes superbes, il a improvisé une harangue qui a duré deux heures.

Les tables croulaient sous les pieds des spectateurs, les assiettes se brisaient avec un bruit d'artillerie, mais le silence se rétablissait aussitôt et on emmenait les contusionnés. Pendant la première moitié de son discours, les interruptions et les acclamations étaient si fréquentes qu'on eût dit un dialogue entre l'orateur et la foule :

— Oui! oui!

— Si! si!

— Non! non!

— C'est vrai!

— Vous l'avez mérité! etc., etc.

C'était fort dramatique! Le Forum romain ne devait pas être autre chose. Nous assistions à une scène de Shakespeare. Mais ces scènes sont ridicules sur le théâtre, entre quatre cartons, exécutées par quinze figurants très drôles à voir; sous le ciel, devant des milliers de personnes émues, c'est fort beau.

Enfin, M. de Lamartine a été l'orateur qu'on connaît. Je crois que personne ne peut comme lui passionner les masses, parce que personne n'a comme lui l'éloquence du moment, l'inspiration qui s'enflamme par la foule et qui enflamme la foule, comme par un échange d'électricité. A mesure qu'il parlait, il s'animait davantage et les expressions lui arrivaient plus colorées et plus pittoresques.

Quant aux idées du discours, vous trouverez que cela a été un peu vif. Le *Journal des Débats* aura de quoi gronder. Les accusations sont on ne peut plus nettes, et s'il y avait eu là quelques fonctionnaires, j'imagine que leur contenance aurait été assez embarrassée; mais ils étaient tous absents. Pour nous autres poètes ou apprentis poètes, comme on nous regarde comme des enfants et qu'on se moque de nous quand nous voulons avoir un avis sur les choses sérieuses, nous avons en revanche les avantages de cette impuberté politique. Étant sans conséquence, nous pouvons tout entendre et j'ai, ma foi, tout entendu.

Aujourd'hui, je suis à Saint-Point, chez M. de Lamartine. Je crois que je lui ai fait un grand plaisir en venant à son

banquet. Véritablement, je ne pouvais pas m'en dispenser. Il a été pour moi d'une extrême bienveillance et je ne suis pas habitué à trouver la bienveillance et la sympathie chez nos gloires littéraires. Vous savez, madame, où je les trouve et je puis me consoler de ne pas les rencontrer ailleurs. Mais l'exception mérite bien ma reconnaissance à M. de Lamartine. Puis, c'est un magnifique talent; puis, j'ai un petit coin Girondin dans l'âme! Il est vrai que, pour m'entendre tout à fait avec M. de Lamartine, il faudrait que ce coin fût Montagnard.

A propos de montagnard, je voulais vous parler de mes courses dans les montagnes : comment j'ai été merveilleusement reçu, traité et banqueté à Grenoble, comment je me suis brûlé au soleil par des marches de quatorze heures, comment j'ai mangé de la marmotte sur les neiges; mais M. de Lamartine m'a pris tout mon papier, et cependant j'ai bien des choses à dire. Représentez-vous des montagnes toutes couvertes de rhododendrons en fleurs.

On dit que l'Abbaye-aux-Bois a quelque velléité de me pousser à l'Académie. On dit qu'Alfred de Musset a fait une *Frédégonde*[1]. Diable!

Veuillez agréer, madame la duchesse, l'hommage de mon respect.

VI

Vienne, 18 août [1847].

Madame la duchesse,

Un proverbe dit qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, et c'est bien vrai. Peu s'en faut qu'une fois en chemin, je ne sois allé au bout du monde. J'ai failli, la semaine passée, accompagner M. de Lamartine à Marseille, où il est à présent, et, de là, à Naples.

Après le banquet, j'ai passé plusieurs jours à Saint-Point. Nous avons eu des aventures. Un jour que nous cheminions du côté de l'abbaye de Cluny, nous avons demandé un abri

1. Elle est restée inachevée, comme celle de Ponsard.

contre la pluie et un déjeuner à une maison hospitalière, où nous avons trouvé de jeunes voyageuses fort enthousiastes de M. Lamartine. Elles ont témoigné tant de bonheur que le grand poète et galant chevalier, pour les rendre tout à fait heureuses, les a emmenées à Saint-Point, avec les père et mère, bien entendu. Là, elles ont été comblées de fleurs, d'autographes, de présents de toute espèce, et sont parties le lendemain dans l'enchantement. Je n'ai jamais vu de figures plus radieuses. Notez que ces figures étaient fort jolies, ce qui faisait que leur admiration n'était pas du tout désagréable à M. de Lamartine. Aussi la politique, l'éloquence, l'histoire, toutes ces graves et majestueuses douairières, ont disparu et la jeune Muse est revenue à Saint-Point. L'illustre orateur a écrit pour une de ses visiteuses des vers charmants et nullement politiques, que je vous envoie en vous priant de ne pas les laisser copier, car M. de Lamartine ne veut pas qu'on les publie. Je crois que vous trouverez comme moi que ce sont les plus jolis vers du monde.

Le sujet est assez singulier et la naïveté vous semblera un peu forte. La mère d'une jeune fille a trahi un rêve de celle-ci. Mademoiselle Louise, car c'est mademoiselle Louise, avait déposé en rêve un baiser sur le front de M. Lamartine. Ce baiser a réveillé la lyre, et voici comment la lyre a chanté :

A UNE JEUNE FILLE, A PROPOS D'UN RÊVE

Un baiser sur mon front? Un baiser, même en rêve?
Mais de mon front pensif le frais baiser s'enfuit ;
Mais de mes jours taris l'été n'a plus de sève ;
Mais l'Aurore jamais n'embrassera la Nuit.

Elle rêvait sans doute aussi que son haleine
Me rendait les climats de mes jeunes saisons ;
Que la neige fondait sur une tête humaine
Et que la fleur de l'âme avait deux floraisons.

Elle rêvait sans doute aussi que, sur ma joue,
Mes cheveux par le vent écartés de mes yeux,
Pareils aux jais flottants que sa tête secoue,
Noyaient ses doigts distraits dans leurs flocons soyeux.

Elle rêvait sans doute aussi que l'innocence
Gardait contre un désir ses roses et ses lys,
Que j'étais Jocelyn et qu'elle était Laurence,
Que la vallée en fleurs nous gardait dans ses plis.

Elle rêvait sans doute aussi que mon délire
En vers mélodieux pleurait comme autrefois,
Que mon cœur sous sa main devenait une lyre,
Qui dans un seul soupir accentuait deux voix.

Fatale vision ! Tout mon être en frissonne !
On dirait que mon sang veut remonter son cours.
Enfant ! Ne dites plus vos rêves à personne !
Et ne rêvez jamais, ou bien rêvez toujours.

ALPHONSE DE LAMARTINE.

Notre hôte était un peu confus, je crois, de s'être ainsi déridé, et il y a mis quelque hésitation. Il m'a fait d'abord faire à moi-même quatre ou cinq vers fort insignifiants pour le même album, afin d'avoir un précédent et un prétexte pour les siens. Puis, le moment venu, il n'a plus osé les lire, ayant peur que ce ne fussent pas précisément des vers de jeune fille, si bien que mademoiselle Louise est partie sans son bouquet.

Elle partie, il me les a lus en me disant :

— Comment les trouvez-vous ?

— Je les trouve ravissants !

— Vraiment ? Alors j'ai eu tort de ne pas les donner ?

— Pourquoi ne les avez-vous pas donnés ?

— Parce que je craignais qu'ils ne fussent un peu légers.

— Bah ! puisque c'est elle qui a eu le rêve !...

— C'est vrai ! Tenez, arrangeons la chose. Envoyez-les vous-même à mademoiselle Louise, comme si vous me les aviez volés à mon insu, et dites que vous prenez la responsabilité du vol.

Ce qui fut fait.

Quant au dîner qu'on m'a offert à Grenoble, c'est chose fort peu intéressante à raconter après la narration du fameux banquet de Mâcon. J'ai été accueilli d'une façon surprenante à Grenoble. C'est une ville très élégante, très portée aux

choses littéraires. Comme elle est perdue dans les montagnes et loin des grandes routes, elle est fort peu visitée et, faute de pouvoir connaître les grands seigneurs de la littérature, elle est obligée de se contenter du menu peuple qui passe par là. La magistrature et le barreau m'y ont fort fêté et mes hôtes les plus empressés ont été le procureur général et l'avocat général, le président du tribunal civil et le bâtonnier des avocats. Celui-ci m'a amené avec tout son jeune barreau à un château qui est en face de la ville. Là, nous avons dîné dans une vieille salle gothique tendue en brocart d'or. Il y avait quarante convives et j'ai essuyé et rendu le feu d'un toast. Ce château est très vaste; il est haut placé et domine toute la vallée du Grésivaudan et la ville de Grenoble. L'horizon est fermé de tous côtés par des montagnes magnifiques, les unes couvertes de villages et de forêts, les autres taillées à pic et couronnées de glaciers. C'est splendide à voir!

Devant le château, il y a une terrasse; sous la terrasse, un jardin; derrière le château, de grandes avenues de marronniers centenaires, et tout cela est à vendre pour quarante mille francs. En vérité, j'avais envie de faire comme le lieutenant dans la *Dame Blanche* :

Et l'on ne dira pas que je fais des folies,
Car j'achète un château sur mes économies!...

De Grenoble, je me suis enfoncé dans les montagnes, du côté des Hautes-Alpes et de la Savoie. L'une des plus hautes montagnes est celle des Sept-Lacs, ainsi nommée parce qu'il y a sept lacs sur son sommet. On avait mis à ma disposition des douaniers qui me servaient de guides. Nous nous sommes mis en route à quatre heures du matin et nous sommes arrivés sur les Sept-Lacs à deux heures de l'après-midi, après avoir gravi des pieds et des mains par un ravin si rapide qu'on l'appelle la Cheminée du Diable. Le soleil était brûlant et les gouttes de sueur tombaient de notre front sur la neige. Enfin, nous voilà sur le plateau! Les sept lacs sont remplis de truites qui sont les meilleures truites des Alpes. Je les voyais courir dans l'eau et les aurais volontiers regardées de plus près, car j'avais très faim et je ne m'étais chargé d'aucune provision. Le brigadier a tiré de son carnier une gourde,

puis un quartier de pain, puis quelque chose qui était noir. Ce quelque chose était un morceau de marmotte, que le brigadier a posé devant moi en me disant :

— Goûtez-moi ça! C'est comme du lièvre!

Il avait tué cette marmotte la veille, d'un coup de carabine. Il paraît que les montagnards en sont très friands. Du reste, ce n'était réellement pas mauvais, et ma marmotte valait bien le beafsteak de Dumas.

J'ai donné à ce brave douanier un beau couteau; il m'a donné un beau bâton garni d'une pointe de fer, et nous nous sommes quittés bons amis.

Enfin, je suis rentré dans ma chaumière et dans ma coquille de limaçon; mais il est bien plus amusant de voyager, de voir de belles choses, de ne dépendre que du hasard et de sa fantaisie, d'avoir son imagination toujours occupée sans fatigue, que de passer sa vie dans un fauteuil, en face d'une écritoire, la tête entre les mains.

Je n'avais pas encore écrit à Buloz; je viens de lui écrire et je ne sais ce qu'il me répondra. Il est probable qu'il ne fera jouer ni *Lucrèce*, ni *Agnès*, car il n'était obligé de les faire jouer par mademoiselle Rachel que dans le cas où j'aurais apporté une troisième pièce au mois de février. Mais ne vaut-il pas mieux qu'on les laisse dormir que de les ressusciter à un autre théâtre que le Théâtre-Français et par une autre artiste que mademoiselle Rachel?

Le Théâtre-Français va jouer prochainement, en septembre, je crois, une comédie d'un de mes amis, M. Augier, l'auteur de *la Ciguë*.

Agréez, madame la duchesse, l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance.

VII

[Vienne, 1847.]

Madame la duchesse,

A quoi donc est-ce que je passe mon temps? A rien! Absolument à rien! Quelquefois, je fais des courses désespérées, de façon à bien me fatiguer et à gagner un gros sommeil; mais, le plus souvent, je passe indolemment ma journée

devant un livre ouvert que je ne lis pas. Voilà ce que c'est que de vendre son âme au démon de la poésie ! Les succès sont enivrants ; les mauvaises passions se développent, comme la vanité, l'ambition, etc... On y prend la fièvre, comme les joueurs au jeu ; et puis, quand des mésaventures inévitables vous ont rendu un peu de raison ; quand les premières ardeurs se sont éteintes ; quand les enchantements dissipés laissent voir les choses comme elles sont, la fièvre fait place au dégoût et on n'a plus d'ardeur à rien. On est comme le joueur qui ne joue plus. Une passion qui s'en va laisse une grande stérilité après elle. Il faudrait alors se retourner du côté des choses intimes. Un ménage, à condition qu'on ait une femme aimable, une vie d'intérieur, à condition qu'on ait une certaine aisance, voilà de quoi se consoler ; mais tout cela me manque ! J'ai tout sacrifié à cette malheureuse littérature qui a fini par ne plus me donner que des chagrins.

Rien n'est perdu, pensez-vous, et je puis essayer de ce remède. Hélas ! non. C'est fini ! J'ai rencontré une fois ce qu'il me fallait ; je l'ai manqué par ma faute ; on ne retrouve pas deux fois la bonne chance. D'ailleurs, les conditions ne sont plus les mêmes. Depuis *Lucrèce*, les années se sont écoulées. C'est une triste chose que de vieillir [1] : voilà encore un de mes chagrins. Les cheveux blancs arrivent ; je ne me suis pas enrichi, au contraire. Ma valeur littéraire ne s'est pas accrue, au contraire ! Je ne me fais pas illusion ! Et si M. Villemain et un ou deux autres m'ont gardé une illustre sympathie, il n'en est pas moins incontestable qu'aux yeux de tout le monde, je suis singulièrement déchu. On me cite généralement comme un exemple de ces fausses réputations créées par un engouement et passagères comme un caprice, parce qu'au fond, il n'y avait rien ou pas grand'chose. Enfin, je suis vieilli, pauvre et amoindri, et ce serait folie d'espérer, d'autant plus que j'ai conservé des idées naïves à cet endroit et que j'en suis resté au mariage d'inclination et non au mariage de convenances. Non, non ! c'est fini ! Je n'ai plus qu'à répéter le proverbe :

« Si jeunesse savait ! Et si vieillesse pouvait ! »

1. Ponsard avait alors trente-trois ans.

Le mieux serait de continuer à écrire quand même. Mais quoi! je n'y ai plus aucun goût! Et puis, je n'ai plus confiance en moi. Je suis souvent de l'avis de mes ennemis.

En cette disposition d'esprit, la campagne me plaît peu et je voudrais être à Paris. J'y serais déjà, si ce n'était ma mère; mais son bonheur et son malheur à elle, c'est ma présence ou mon absence, et je ne peux pas lui faire cette peine. J'irai à Paris vers le milieu du mois de novembre.

Adieu, madame la duchesse. Veuillez agréer l'hommage de mon respect et de mes sentiments affectueux.

VIII

Vienne, 20 octobre [1847].

Madame la duchesse,

Voilà un mois que j'ai bien mal employé; c'est le mois des vacances et je l'ai dépensé à toutes sortes de distractions, champêtres à la vérité. Mes amis de Paris sont venus me voir, entre autres M. Augier, l'auteur de *la Ciguë*, dont on répète à l'heure qu'il est une nouvelle comédie au Théâtre-Français. Puis je me suis laissé aller à de nouvelles excursions et, pendant ce temps-là, j'ai manqué la visite de M. de Lamartine, qui a passé par Vienne et qui s'est acheminé à pied jusqu'au haut de ma montagne. N'est-ce pas bien gracieux et ne dois-je pas lui être bien dévoué?

Cependant, madame la duchesse, ne croyez pas qu'au milieu de toute cette fainéantise occupée j'aie perdu un moment le sentiment de votre bienveillance. C'est le sentiment le plus agréable que j'ai recueilli de mon séjour à Paris, et assurément ma reconnaissance n'a fait que s'accroître par vos bonnes et affables lettres. Je suis si bien rentré dans la vie et les habitudes d'un paysan et je perds si bien de vue mon titre, fort contesté, de poète, que votre condescendance venue de si haut et s'abaissant jusqu'à un pauvre campagnard me paraît un rêve. Je vous en fais mille remerciements au fond du cœur, et je serais inexcusable d'avoir laissé passer un mois sans vous en avoir rien témoigné, si ce n'était pour avoir voulu faire mieux

qu'une simple lettre. Je me suis imaginé, et votre bonté est cause de cette orgueilleuse imagination, je me suis donc imaginé que vous seriez encore assez bienveillante pour vous intéresser à une ébauche, et j'ai voulu vous envoyer, en matière d'échantillon, une scène d'une de mes jumelles.

Je n'ai donc pas abandonné cette triste Charlotte? Hélas! non. Je comprends et j'admets tout ce qu'on peut dire contre elle. Je sais même que vous ne la voyez pas bien favorablement. Dernièrement, elle a été présentée au public par la main d'un joyeux vaudevilliste, et son entrée dans le monde n'a point eu de succès. Tous les journaux vous ont donné raison; ils ont déclaré Charlotte antidramatique, et c'est mon avis. Pourquoi donc me fais-je le Don Quichotte de cette Dulcinée tragique? C'est peut-être chevaleresque; mais c'est aussi absurde que la chevalerie des plus sensibles paladins. Eh bien, je ne peux plus m'ôter cette absurdité de la tête, et ce qu'il y a de plus fou, c'est que je vous envoie précisément une scène de *Charlotte*. Ajoutez à ces folies que c'est la faute de *Charlotte*, si ma lettre est tardive. Quand j'ai pris la plume pour copier cette malheureuse scène, elle s'était refroidie dans le portefeuille et les longueurs, les tournures louches, les inutilités, les mots impropres, qui échappent pendant l'ardeur de la composition, m'apparaissaient dans toute leur pauvreté. Alors, j'ai voulu rayer ceci, changer cela, abréger une chose, fortifier une autre, et les distractions m'enlevaient à ma lime et à mon rabot, et les jours s'écoulaient, et voilà pourquoi, attendant tous les jours que la scène fut présentable, j'en suis arrivé à ne vous la présenter qu'aujourd'hui, et encore dans quel état! Vous savez, madame, que votre qualité de protectrice de l'Odéon vous vaut d'entendre dans vos salons les pièces de notre cher Latour de Saint-Ybars. Voici qui est bien pis, vous n'êtes pas sauvée par la distance!

Une chose a failli retenir l'envoi dans ma main. J'ai songé trop tard qu'un pareil envoi semblait demander en retour le récit des impressions éprouvées, chose délicate et ennuyeuse à dire. Il est bien sûr, madame la duchesse, qu'il m'importerait beaucoup de connaître le premier effet produit sur votre bon goût; mais un oui ou un non me suffirait, et je n'entends pas du tout vous soumettre à l'ennui d'un feuilleton critique.

D'ailleurs, si vous vous mettiez aux feuilletons, que deviendrait l'industrie de ceux qui en font et qui passent pour des gens spirituels?

Après cela, j'ai bien des choses à dire pour mon héroïne. D'abord, je doute que l'essai fait par le Vaudeville soit un argument pour ou contre. Je suppose que, il y a quatre ans, MM. Clairville et Dumanois eussent arrangé *Lucrèce* pour le Gymnase, croyez-vous que la Romaine y eût mieux réussi que la Française?

J'entends bien que les hommes de la Révolution sont peu maniables, et que les noms de Danton, de Robespierre et de Marat ont un son inaccoutumé et qui paraît étrange sur la scène, mais ils sont surtout fort déplacés dans un vaudeville et doivent être bien surpris de se trouver dans des bouches habituées aux flonflons et aux madrigaux.

Vous verrez qu'il s'agit plus de la Révolution que de Charlotte, et ce sera toujours ainsi dans tout le cours de la pièce. Sera-ce intéressant? Je ne sais trop. Enfin, ce sera une pièce historique, une espèce de *Guillaume Tell*, où il y aura même (ô horreur!) des changements de décor dans le même acte. Prépare tes foudres, ô Jupiter classique! Et pourtant, je ne trahis en rien mes idées littéraires. Il m'a toujours paru que la vérité de l'art ne consistait pas dans le nombre d'actes, dans les vingt-quatre heures, dans l'unité ou la variété des décors, choses que je regarde comme accessoires et de convention; mais dans la justesse des sentiments, dans le naturel du langage et dans la vraisemblance des événements, qui devraient être amenés par la conséquence logique des idées ou des passions des personnages et non par des coups de théâtre impossibles et des hasards comme on n'en a jamais vu.

M. de Barante, dans sa préface de sa traduction de Schiller, remarque très bien que, si les pièces qui ne roulent que sur le développement d'une passion individuelle peuvent être concentrées entre peu de personnages, celles qui embrassent une époque historique ne peuvent, sans amoindrir l'histoire, se renfermer dans ce cadre étroit, Je ne manque pas d'autorités imposantes parmi les hommes les plus sérieux et les plus raisonnables. Mais on n'en criera pas moins au transfuge.

Bah! les gens qui crieront m'ont si bien défendu lorsque

je m'en suis tenu à la stricte unité! Cela leur a paru trop simple, à eux-mêmes qui ne demandaient que la simplicité. Parlez-moi des romantiques! Voilà des gens qui savent se soutenir et se faire valoir! Vous savez ce que c'était que Frédéric Soulié? Ils en ont fait un dieu, après sa mort, il est vrai. Vive Sue! Vive Dumas! Vive Gautier! Vive madame de Girardin! Vive tout le monde!

Sérieusement, on aurait grand tort de modifier ses propres opinions, en littérature comme ailleurs, par un mouvement de dépit; mais on aurait tort aussi de regarder autour de soi et de sacrifier quoi que ce soit de son individualité, pour se conquérir des appuis. Les appuis ne manquent pas quand on a la vogue; mais point de vogue, point d'auxiliaires!

Point d'argent, point de Suisse!

Je suis honteux de vous parler si longtemps de la même chose. Tant de choses bien autrement importantes doivent vous occuper à Paris! Mais nous, nous ne savons rien. Il y a un mois que je n'ai pas lu un journal; je ne sais que ce que l'on me raconte et, depuis quelque temps, je ne vois que des vignerons qui me racontent leurs vendanges.

Par exemple, je me suis fait donner tous les détails de l'assassinat de madame de Praslin. J'ai lu ses lettres et j'en ai été bien frappé. Elles sont pleines de cœur et de naturel. Il n'y a pas la moindre affectation, c'est le sentiment tout pur qui se laisse aller. J'ai remarqué des choses très fines et très profondes exprimées de la façon la plus nette et la plus heureuse. Enfin, elles sont très touchantes et font un singulier contraste avec le ton dramatique de mademoiselle de Luzy. On entend dans la voix de celle-ci l'écho des feuilletons et des mélodrames romantiques.

Nos montagnes sont magnifiques; toutes les plus riches nuances s'y étalent, depuis le jaune jusqu'au pourpre. L'automne s'achève et il me semble que je viens seulement de quitter Paris, que j'ai quitté au commencement du printemps. Comme les jours coulent, surtout dans une vie uniforme! Comme on fait peu de chose et comme on vieillit vite!

Veuillez agréer, madame la duchesse, et faire agréer à M. le duc l'hommage de mon profond respect.

IX

[Vienne, 1847].

Madame la duchesse,

Votre excellente lettre m'a fait sûrement plus de plaisir que les vers n'ont pu vous en faire. Je crois que, comme critique, elle pèche au rebours des feuilletons, c'est-à-dire par trop de bienveillance. Quoi qu'il en soit, elle m'a redonné quelque courage et ce sera un peu votre faute si je m'obstine malgré moi à ce malheureux sujet.

Toutefois, madame, ne vous reprochez pas cet encouragement. Je ne pourrais dans aucun cas vous accuser de complicité ; et si je suis puni, je ne devrai m'en prendre qu'à moi seul. Vous m'avez bien suffisamment fait entrevoir les écueils où j'échouerai, et j'ai bien compris que votre gracieux oui ne s'est échappé qu'à travers le désir de dire non.

Sans doute, l'époque est terrible et les personnages n'ont pas une très bonne réputation ; mais Catilina, Sylla, Néron n'étaient pas non plus des anges, ce qui n'a pas empêché que la poésie, même celle du doux Racine, ne s'en soit emparée. D'ailleurs, je demande un peu grâce pour les Girondins. Songez qu'ils sont morts pour avoir seuls reconnu les idées de clémence et de justice. Dans l'éloquence, Vergniaud ne le cédait à personne, pas même aux anciens. Si les Girondins n'avaient pas voté lâchement la mort du Roi, qu'ils espéraient sauver par l'appel au peuple, ils seraient intéressants, au lieu d'être odieux.

Danton avait fait bien pis, et cependant, M. Thiers a pu faire son éloge et lui accorder du génie et de la générosité.

Je sais bien que l'on peut répondre beaucoup de choses, et avec raison. Il y a longtemps que Catilina est mort, son nom ne soulève pas les ressentiments qui poursuivent encore des personnages presque contemporains. Je déplairai à toutes les opinions; le mauvais renom de mes personnages rejaillira sur mes vers. Aussi je ne suis point éloigné de l'idée de ne pas faire représenter cette pièce, qui serait alors un poème dramatique.

Le traité convenu entre Buloz et moi porte que je m'engage à donner au Théâtre-Français ma première pièce, qu'il y aura un rôle pour mademoiselle Rachel et que, si elle accepte ce rôle, elle devra reprendre auparavant *Lucrèce* ou *Agnès*, à son choix. Je ne puis donc rien exiger d'elle pour le moment, et il me répugne de la tourmenter pour qu'elle reprenne *Agnès* sur mes sollicitations et par faveur. J'aime mieux la laisser entièrement libre.

Quant à changer le dernier acte d'*Agnès*, c'est bien difficile. Il faudrait y changer aussi le quatrième. Il faudrait entrer dans un ordre d'idées que j'ai tout à fait chassé de mon esprit; il faudrait épuiser sur un ouvrage fait et jugé un temps et un travail que je puis employer à faire autre chose. Je n'exprime là qu'un sentiment instinctif, qui me frappe au premier aspect et que je ne prétends pas poser comme immuable. Au contraire, je désire à cet égard les avis et je vous remercie de ceux que vous avez bien voulu me transmettre. Je pense qu'ils viennent de M. Cousin, qui m'avait déjà fait entendre quelque chose de pareil. Si j'ai l'honneur de le voir à Paris, je serai heureux d'un entretien qui me persuaderait probablement. En attendant, il me semble que je suis dans la position des peintres qui ont exposé leurs tableaux : les bras sont trop courts ou trop longs; la tête manque d'expression; le corps est mal posé! Le peintre écoute les critiques et reconnaît les défauts; mais il en profite pour d'autres œuvres et ne retouche pas, en vue d'une seconde exposition, le tableau déjà exposé.

Puis, dégoûté d'*Agnès* comme je le suis et de ses infortunes, je suis sûr que les corrections seraient pires que les choses corrigées. Je n'ai déjà donné que trop de temps à cette misérable princesse, et, s'il lui plaît de se suicider au cinquième acte, je ne vois pas pourquoi je l'en empêcherais! Qu'elle se suicide à son aise, et qu'elle nous débarrasse d'elle!

Enfin, il faut considérer qu'une pièce déflorée ne peut plus avoir la vogue. La reprise n'aura jamais qu'un succès d'estime, si même elle a ce succès. Est-ce la peine de travailler?

Il y a des moments où je trouve puéril d'aligner des hémistiches et de chercher des rimes. Cela me paraît une vie assez pauvrement employée. Je n'ai aucun talent pour la parole,

ni aucun moyen pour arriver à la vie publique, de sorte que je ne suis ni ambitieux ni envieux de ceux qui parlent et agissent ; mais je les admire sincèrement ! Voilà des hommes qui existent ! Ils sont mêlés à tous les événements qui intéressent l'humanité ! Ils servent une cause ! Ils aident le mouvement des idées ! Enfin, ils ont la conscience de leur utilité et de leur activité !

N'est-il pas bien mesquin de tourner plus ou moins bien un vers, lorsque de grandes questions s'agitent partout autour de nous ? Et ne suis-je pas bien osé de vous parler longuement de bagatelles, lorsque votre attention doit se tourner vers les hautes et importantes conversations auxquelles vos salons sont habitués.

Je comprends deux sortes d'existence, l'une publique et orageuse, l'autre calme et paisible ; l'une donnée aux affaires d'État, l'autre aux joies tangibles de la famille ; mais, en faisant des vers, cela a tous les inconvénients et aucun avantage. Cela n'est ni utile, ni paisible, ni actif, ni haut, ni humble. Je crois que ce n'est bon qu'à exercer l'esprit malicieux des feuilletonistes, lesquels en sont réduits à faire des pièces dont on se moque, quand ils ne peuvent pas se moquer de celles que font les autres.

J'irai à Paris à la fin de décembre. Je n'ai rien à y faire et le seul plaisir qui m'y ramène est le désir de revoir ce que j'aimais à y voir,

Peut-être devrais-je rester ici pour travailler ; mais il m'est impossible de me faire cette violence.

Nos montagnes sont encore belles et notre ciel est encore pur ; mais, malgré les charmants adieux de l'automne, je regrette Paris et, dans Paris, le Luxembourg. Il me tarde de vous dire de vive voix combien je vous suis profondément reconnaissant de votre bienveillance. Je n'ose pas vous le dire aussi souvent que je le pense, de peur de redire toujours la même chose.

Veuillez agréer, madame la duchesse, et faire agréer à M. le duc l'hommage de mon profond respect.

X

Vienne, 4 décembre [1847].

Madame la duchesse,

Vous me faites trop d'honneur en me disant que ce que je veux, je le veux bien. Ce n'est pas de la fermeté, ou de l'entêtement, c'est tout bonnement de l'indolence. Une fois installé, logé, arrangé dans certaines idées, j'y reste par peur du déménagement. Mon lit est fait dans un projet de comédie ou de drame, je m'y couche et je m'y endors. Qui sait si je serais mieux dans un autre? Et puis, il faudrait faire ce nouveau lit et m'y habituer. C'est un travail qui m'effraie; je continue l'ancien travail par paresse.

Les premiers jours de décembre sont froids et pluvieux; les arbres n'ont plus de feuilles. J'entends le vent qui ébranle notre chaumière, et je passe mes journées seul au coin du feu. En un mot, nous sommes en plein hiver et il est bien temps de quitter la campagne! Mais, lors même que les jardins seraient encore pleins de roses et les arbres pleins de feuilles et d'oiseaux, malgré le ciel bleu et le beau soleil, je retournerais encore à Paris. La solitude est bonne pendant quelque temps; ensuite elle engourdit et fait venir des idées tristes. Je serais abattu sous le poids de l'isolement et des découragements qui viennent à la suite, si je n'avais pas été ranimé par des entretiens bienveillants. Vos lettres, madame, ont été pour moi un vrai cordial; mais il ne me suffit plus de lire des mots amis, j'ai besoin de les entendre, et ma pensée, qui devance souvent mon départ, me transporte avec bonheur dans le Luxembourg.

Je voulais partir vers le 15 décembre; mais il ne s'en fallait plus que de quinze jours pour le jour de l'an. C'est un jour solennel dans nos provinces. Les parents et les amis se visitent mutuellement et se donnent des étrennes. Enfin, j'ai promis à ma mère de rester ici jusqu'au jour de l'an; mais je serai sûrement à Paris, vers le 10 ou le 15 janvier.

En attendant, je tâcherai de travailler, d'une plume languissante.

Ce que vous dites des vrais poètes est juste. Mais je crois que je ne suis pas un vrai poète. Il me semble souvent que les journaux ont eu raison et, plus ceux qui sont bienveillants semblent compter sur moi, plus je me décourage en songeant à leur attente trompée.

Les poètes, les vrais, ne doivent pas avoir de ces découragements-là : ils ont la conscience de leur force et travaillent de verve et d'inspiration ; tandis que j'efface, je corrige, je me dégoûte et, en somme, je ne fais rien qui vaille. J'ai peut-être assez de goût pour discerner ce qui est bon ou mauvais ; mais je n'ai pas la puissance d'arriver au bien. Ah ! quand je ne pensais pas au public ; que je ne travaillais que pour moi, sans imaginer les honneurs de la représentation, regardant le Théâtre-Français ou l'Odéon comme des êtres fabuleux, et ne rêvant jamais que cet Olympe pût m'être ouvert ! C'était le bon temps. J'écrivais sans crainte et sans défiance, puisque cela devait rester caché dans mes tiroirs ; mais à présent sont arrivés les incertitudes, les dégoûts, les hésitations...

Bah ! ce sera bien toujours aussi bon que *Cléopâtre !*

Agréez, madame la duchesse, et veuillez faire agréer à M. le duc l'hommage de mon profond respect.

XI

Vienne, le 10 janvier [1848].

Madame la duchesse,

Je vais partir le 15 janvier. Je voulais partir plus tôt, mais j'ai été retenu par la grippe. C'est une contagion chez nous ; nous y avons tous passé. Depuis plusieurs jours, on me condamne à de mauvais sirops, presque aussi fades que *Cléopâtre*. Heureusement, j'avais reçu votre lettre que j'ai relue pour me ranimer un peu, et, pendant que j'abandonnais mon gosier aux médecins, j'envoyais mon imagination à Paris. J'y trouvais, en rêve, la santé, la conversation, un gracieux accueil et le plaisir de remercier. Notre docteur viennois a la vanité de croire qu'il me guérit, mais je sais bien que ma guérison est

dans l'air qu'on respire au jardin du Luxembourg, et dans l'espoir que j'ai de le respirer bientôt. Au demeurant, il est assez commode d'être malade. On a là une magnifique excuse pour ne rien faire; on a la douceur de s'apitoyer sur soi-même, au lieu de s'accuser de fainéantise. Cela veut dire que je n'ai pas travaillé depuis ma dernière lettre. La faute, hélas! en est à la grippe. Une plume fiévreuse écrit encore moins vite qu'une plume languissante. On a le cerveau traversé de mille rêves; on bâtit mille châteaux en Espagne, mais on n'exécute rien. Le moyen d'écrire avec une plume trempée dans de la limonade! Et, à propos de châteaux en Espagne, j'aurai quelques joujoux de cette façon à vous montrer confidentiellement, si vous ne vous en moquez pas trop. Il y a des choses dont on peut parler assez gaiement et qui deviennent maussades dans une lettre.

Devinez seulement ce que des Viennois peuvent vouloir faire d'un poète qui ne fait pas des vers. Ils prétendent qu'il faut le condamner à parler en prose. Je vous dirai le mot de l'énigme dans une huitaine de jours. Si j'étais éligible, je suis sûr que vous penseriez à la députation; mais je ne suis ni éligible, ni même électeur... Et cependant... vous avez grandement raison de vous moquer de moi... et cependant... il faut être brave et dire résolument les choses les plus moquables... et cependant, voilà la fantaisie qui paraît venir en tête de mes chers compatriotes.

Après tout, cela serait assez drôle et même assez logique. Puisque les pairs de France, comme M. de Saint-Priest, et les députés, comme M. Vatout, veulent être et deviennent en effet académiciens, pourquoi les littérateurs qui ne peuvent pas être de l'Académie ne deviendraient-ils pas députés?

Il y a deux manières d'être dans le monde : l'ordre ou le chaos; chacun à sa place, ou chacun hors de sa place. Les bons députés faisant de mauvais académiciens, peut-être ceux qu'on juge mauvais comme académiciens feraient-ils de bons députés. Si ce raisonnement ne vous paraît pas satisfaisant, s'il vous semble qu'il est ridicule à un auteur dramatique de prétendre à la politique, comme à un homme purement politique de prétendre aux lauriers ou aux sifflets dramatiques, si vous trouvez qu'un boulanger doit faire du pain et non pas

des vers, un poète des vers et non pas des discours, un orateur des discours et non pas des Dictionnaires de l'Académie, je suis de votre avis. Mais il ne faut pas me tancer avec trop de rigueur.

D'abord, je ne suis pas sûr d'être un poète, et les feuilletonistes en sont encore bien moins sûrs que moi; ensuite cette folie appartient à l'imagination des Viennois et non pas à la mienne; enfin il m'est permis de déraisonner, puisque j'ai la fièvre. La faute, hélas! en est à la grippe.

Vous dites bien vrai, quand vous parlez des dangers des corrections. Oui, l'idée y perd sa fraîcheur, et l'expression sa verve et l'ensemble son harmonie. Mais pour ne pas trop corriger, il faudrait être trop confiant en soi-même. Songez qu'on est toujours en doute, toujours inquiet, toujours mécontent de ce qu'on a fait, et qu'on n'ose pas lire, même à un ami, ce qu'on n'ose pas se lire à soi-même. Je ne suis pas ingrat envers votre instinct du beau, suivant votre charmante et délicate expression; mais si vous veniez à reconnaître que je ne mérite pas vos encouragements, vous dont la bienveillance me console de tant d'épigrammes, que me resterait-il!

Veuillez agréer, madame la duchesse, l'hommage de mon profond respect.

FRANÇOIS PONSARD

(A suivre.)

L'ENFANT D'AUSTERLITZ[1]

VII

En août 1820, comme aux étés précédents, deux lettres éplorées avertirent Omer, huit jours avant les vacances, que ni son bisaïeul ni maman Virginie ne pouvaient offrir à leur cher enfant le voyage de Lorraine. Les réparations extrêmement coûteuses et nécessaires au château des ducs, endommagé par l'incendie en 1815, absorbaient encore le principal des revenus. On en était réduit aux économies les plus sévères. Affaibli depuis son typhus de Leipzig, le général Lyrisse ne pouvait même songer à prendre sa retraite : il dirigeait les opérations de la remonte pour la cavalerie royale dans les villes de la Loire, afin de toucher la solde entière, dont il envoyait une partie aux entrepreneurs. Les cinq cents francs qu'aurait coûtés le déplacement du collégien, on les avait dû verser inopinément avec d'autres sommes en réserve pour satisfaire aux réclamations brutales d'un architecte créancier.

C'était le domaine patrimonial d'Omer qu'on garantissait ainsi de la ruine. Il le comprit, ne se désola pas trop de passer les vacances aux Moulins Héricourt, bien qu'Émile de Praxi-Blassans, admis enfin à Saint-Cyr après deux échecs subis les années précédentes, pût rester seulement quelques jours

1. Voir la *Revue* du 15 avril.

chez madame Cavrois; il emmènerait bientôt au faubourg Saint-Honoré son frère Édouard : ils attendaient le retour à Paris du comte et de la comtesse, qui faisaient à Carlsbad une saison d'eaux avec tous les diplomates de la Sainte-Alliance. Pendant la semaine que les cousins passèrent ensemble avant cette séparation, ils coururent à l'aise dans les prairies que la Scarpe sinueuse arrose, au bruit des blutoirs secoués, des meules écrasant le grain, des cascades sautant les vannes et ruisselant sur les grandes roues à godets. L'odeur des tanneries pénétrait le salon grisâtre où ils conversaient entre les lambris fendus. Une salle basse luisait par ses lourds bahuts de chêne sculptés, ses vingt chandeliers de cuivre fourbi, les vieux fusils de chasse étincelant aux rateliers des murailles entre les poires à poudre, les sacs à plomb brodés, les filets des carnassières. Caroline était tout le jour en courses dans son cabriolet boueux.

Au cours de cette semaine d'adieux, Omer laissa grandir encore son admiration pour l'aîné des Praxi-Blassans. Depuis longtemps déjà, Émile assumait les devoirs de l'abnégation militaire. Il était le plus exact et le plus discipliné. Ponctuellement, son père lui écrivait deux fois la semaine certains avis secs qu'il observait sans négligence. Il se tenait droit, ramenait ses cheveux en coup de vent comme l'enseignaient les gravures représentant les généraux de l'Empire. Il étudiait avec scrupule les mathématiques, bien qu'il ressentît de la difficulté pour apprendre; au collège, durant les récréations, il avait dû souvent recourir à Dieudonné Cavrois, ferré sur la matière : le gros garçon traçait à l'aide d'une baguette les figures, les nombres dans la poussière.

« Archimède conseille Marius ! » disaient les Pères, ravis que l'exemple du travail fût donné à la plèbe du collège par son aristocratie.

Émile choyait en Omer le fils de ce Bernard Héricourt, type de l'honneur. Il le respectait par dévotion à ce même idéal, et le défendait contre la jalousie d'Édouard qui répétait, au bout de toutes les discussions :

— Ce sera toi l'évêque; toi, le pape !... alors ?... Et moi ? Moi, je ferai le ventru, dans un consulat de Syrie..., puisque mon père ne veut plus deux officiers dans la famille...

puisqu'il entend que nous soyons ses délégués dans les différents corps de l'État... Je ne connaîtrai donc ni la gloire des armes, ni le pouvoir sacré du prêtre... C'est injuste. Es-tu plus digne que moi de coiffer la tiare?... Tu n'en es pas digne. Le Père Anselme l'a dit... Tous les évêques doivent être dignes de coiffer la tiare, d'abord!

A mesure que leurs âges approchaient de l'époque virile, les ambitions travaillaient chacun et devenaient les motifs des propos. Seul Dieudonné Cavrois ne formait pas de projets magnifiques. Il étudiait souvent la marche des pucerons sur les feuilles, mais parlait davantage de ripailles et vins. Un gros menton lui poussait, allongeant sa large figure. Dès que l'on se moquait de sa graisse ou de sa gourmandise, il avait la riposte blessante. Rien ne l'empêchait alors de se souvenir à haute voix que, sans la fortune de sa tante Aurélie, le comte de Praxi-Blassans ferait encore le mouchard, sous prétexte de diplomatie, en parcourant les maisons de poste.

Cependant les fils du comte blâmaient la manie qu'avait le géomètre de puiser à la cuiller, dans l'assiette des voisins, la soupe ou le jus abondants, de mettre la main au compotier du dessert ornemental, avant le dernier service, ou de choisir, sans vergogne, le meilleur morceau en repoussant au fond du plat les parts moins belles, celles des autres. Aucune critique ne décourageait d'ailleurs ces entreprises. Il écrasait des fruits divers dans le vin ou le laitage de sa timbale : cela devenait alors semblable à un « vomissement d'ivrogne », disait Édouard. Avalant la mixture dont beaucoup coulait sur son vaste menton et tachait de violâtre la serviette, Dieudonné Cavrois insultait paisiblement les censeurs, les invitait, pendant les vacances, à sortir des Moulins Héricourt, puisqu'il était chez lui, et au collège, du réfectoire, puisque sa mère payait aussi bien que les Lyrisse ou les Praxi-Blassans les quartiers de la pension. Puis il entonnait une des mille chansons à boire dont il possédait plusieurs recueils.

Caroline, d'ailleurs, se livrait elle-même, impudemment, aux plaisirs des gastronomes. Chaque fois qu'on servait une volaille, elle accaparait la carcasse. Après quelques essais d'en avoir la chair au moyen de la fourchette et du couteau, elle

y renonçait pour saisir de ses doigts le brechet encore juteux, le ronger. Ensuite elle fourrait son nez au centre du débris, arrachant avec le pouce et l'index les bribes qu'elle mâchait, insoucieuse de la sauce qui coulait au long de ses doigts et barbouillait son large visage de chatte. Elle s'acharnait à rompre les os entre ses mâchoires. Son ongle grattait la surface; ses dents tiraient les bouts de chair.

Les cousins Praxi-Blassans souriaient de cette goinfrerie flamande qui absorbait l'attention de la mère et du fils, qui paraissait l'essentiel de leur vie. A deux, ils composaient un menu, des heures. Ils étudiaient les recettes des livres culinaires. Ils demeuraient à la cuisine goûtant les coulis dans la cuiller à pot. Ils s'embrassaient à pleine bouche, si la servante n'avait rien gâté, pour se remercier affectueusement d'un tel bonheur. C'était la raison la plus claire de leur bonne entente, de leurs sympathies réciproques. Telle crème exquise savourée de compagnie les raccommodait aussitôt, après les brouilles.

Dieudonné Cavrois, à mesure qu'il atteignait l'adolescence, raffinait seulement ses appétits. En somme, garçon jovial, épais, rieur, il entrait presque toujours dans la salle basse, une bouteille poudreuse aux mains, et criait qu'on apportât des verres; puis à tue-tête, il chantait :

Aux buveurs à trogne rouge
Il dit : « Trinquons à grands coups.
Vous n'aimez pas le bourgogne?
De champagne enivrez-vous ! »
Tant que l'on pourra, larirette,
On se damnera, larira !
Tant qu'on le pourra,
L'on trinquera !

Quand les Praxi-Blassans furent à Paris, Omer demeura seul avec le bon vivant. Il apprit de lui plusieurs couplets, et s'enivra trois ou quatre fois, pour la gaieté de la tante Caroline, qui riait fort, qui répétait :

— Je crois que ce jeune homme se promène dans les vignes du Seigneur !...

Mais il fut si malade, les lendemains, que la douleur des indigestions et des migraines l'assagit.

Ne pouvant suffire aux innombrables obligations de sa richesse agricole et industrielle, madame Cavrois écrivit à l'oncle Edme, alors à Paris, de venir lui donner un coup de main vers le temps de la moisson. Elle avait toute confiance dans la probité du capitaine. Habitué au commandement, il savait établir la discipline parmi les contremaîtres et leurs ouvriers, contraindre les fermiers au paiement, hâter le travail. Il arriva. Tout aussitôt il décida d'enseigner l'équitation à ses neveux, qui l'accompagneraient dans ses promenades de surveillance. La paresse de Dieudonné refusa ces fatigues; mais, en quinze jours, Omer devint un cavalier médiocre. Trottant par les routes, il s'imagina souvent pareil à un Templier : car la science du bisaïeul continuait de lui parvenir en messages volumineux, commentés par le demi-solde.

Le jardin de délices des Haschischins, il alla le chercher en cette compagnie dans un village écarté de la grand'route. Là se dressait une petite maison blanche. Ses contrevents verts eussent séduit Jean-Jacques, assurait le capitaine. Des tilleuls pâles ombrageaient les murs et les fenêtres, voilées à l'intérieur par des stores de nansouk à ganse rouge. Deux femmes, Corinne et Herminie, les reçurent dans la salle meublée d'une commode roide en acajou, d'un canapé et de chaises de paille, d'un sofa bleu, d'une gravure très large où, conduit par Antigone, Œdipe allait vers un paysage lugubre. Devant la porte ouverte, les jacinthes et les géraniums du jardin paradaient en tons éclatants. Corinne et Herminie étaient la veuve et la fille d'un lieutenant de la garde impériale tué à Waterloo. Pieuses envers ce souvenir, elles ne refusaient pas un bon accueil aux braves de la Grande Armée ni à leurs amis. La fille de seize ans se plut aux galanteries de l'oncle; Omer préférait les charmes de la veuve qui chantait, s'accompagnant avec grâce sur la guitare, les rimes de Béranger :

Cent jours passés, un Anglais sous sa voile
Voit, tout sanglant, tomber l'aigle abattu.
Le doigt de Dieu vient d'éteindre une étoile;
N'espère enfin, peuple, qu'en ta vertu.
L'étoile meurt, l'aigle tombe abattu.

Oh! la douleur qu'elle exprima tragiquement! Elle prolongeait le son des *u*, les yeux au ciel. L'intelligence d'Omer comprit alors toute la magnificence du rêve impérialiste. Les colères héroïques du dragon vibraient en lui avec le son des cordes mélodieuses. Ensuite on causait. La jeune fille demanda ce qu'enseignaient les Pères au collège et si le jeune homme se confessait fréquemment. Le capitaine se moqua des rites. Exclu du sacerdoce par le Père Anselme, Omer Héricourt inclina tout de suite vers les objections que l'oncle Edme éleva contre les dogmes. Oui, selon les principes de Jean-Jacques, il fallait vivre naïfs, s'en remettre à la nature, devenir des bêtes de force et de joie, danser avec les glaneuses et les moissonneurs au son des pipeaux, embrasser vigoureusement les beautés naturelles, ne pas craindre la mort qui est une loi nécessaire, vanter le goût du vin et des fruits, lever son verre, baiser le sein de Lisette, et chanter la gloire, sous la tonnelle.

Herminie et Corinne louèrent l'usage de cette philosophie. Vite, elles se révélèrent. Demoiselle friponne et mère passionnée, nommant Anacréon, Horace, Théocrite, elles n'épargnaient pas les citations de ces « grands hommes ». Elles en lurent aux pages d'un almanach. Dans le potager, au fond de la gloriette, Herminie s'assit sur les genoux du capitaine. Bergère émoustillée, montrant une jambe bien faite, et un petit sein maigre hors de sa robe d'organdi qui glissait de l'épaule, elle remontait d'une menotte brunie par les travaux du jardin, gracieusement, les falbalas obstinés à choir. Les brides défaites de son bonnet blanc battaient autour des frisures. Elle roucoulait des romances polissonnes, en débouchant la bouteille. Omer désira qu'elle lui fût caressante. Le sang fou bondit aux oreilles du collégien. Ses yeux se troublèrent. Il rit de la rougeur qu'on lui vit au visage.

Corinne savait par cœur les monologues de Racine. Deux ou trois fois, pendant de courts voyages à Paris, elle avait vu, dit-elle, jouer la tragédie au théâtre sis dans le Palais du Tribunat. Enveloppée de son écharpe et coiffée de son turban rose, elle imita les postures de l'actrice, mademoiselle Duchesnois. Pour un garçon de quatorze ans, elle ressuscita bien la passion littéraire d'une reine antique.

Elle récita, modulant les alexandrins à la mesure de son organe grave :

C'est moi qui sur ce fils chaste et respectueux
Osai jeter un œil profane, incestueux.
Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste.

Et, vraiment, elle contempla son admirateur comme s'il eût été Hippolyte lui-même. Omer sentit chanceler ses jambes.

Debout ainsi, belle, sa gorge épaisse et haletante soulevée dans ses mains, tout son visage accusait les destins logés sans doute au fronton de la pendule, petit temple grec que soutenaient quatre frêles colonnes d'albâtre, sous un globe, au loin, dans la chambre ouverte. Elle déclama :

Les Dieux mêmes, les Dieux, de l'Olympe habitants,
Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes,
Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes !

De pareilles émotions poétiques justifiaient, aux yeux d'Omer, son désir de cette grande brune dont les regards ne se refusèrent pas d'ailleurs à le deviner. Mais il n'osa les croire. Ses joues brûlaient. Il raisonna : puisque Racine avait, par des accents illustres, excusé les fautes voluptueuses, l'oncle Edme ne se trompait point. C'était une grandeur que d'aimer les joies naturelles.

Or, à l'invite du capitaine qui lui baisait les épaules, Herminie, tout en allongeant des tapes, n'hésita plus à glapir la romance de *la Cantharide*. Avec des œillades vicieuses, elle plaignit le trépas de l'insecte pharmaceutique :

Meurs, il le faut, meurs, ô toi qui recèles
Des dons puissants à la volupté chers;
Rends à l'amour tous les feux que tes ailes
Ont à ce Dieu dérobés dans les airs...

Omer se jugea bête devant l'oncle qui caressait la poitrine de la jeune fille. Par chance, la dame l'embrassa tout à coup.

— Ce petit est à ravir ! dit-elle.

Un parfum de chair musquée, un roulis du corsage très plein contre son torse le grisèrent. Il ne voyait plus qu'une femme trouble et vacillante ; elle disait :

— Il faut que je vous montre mes images.

Elle tenait sa main tremblante et qu'il fut honteux de sentir moite. Elle l'entraîna dans le salon. Quand ils y furent, la porte se referma bruyamment : farce du capitaine et d'Herminie qui riaient; leurs pas s'éloignèrent, en craquant sur le gravier.

Omer resta stupide et souriant près de la femme qui jetait son écharpe :

— Hippolyte, je gage, n'était pas plus joli que vous ; et Phèdre eut bien raison de l'aimer... Venez voir ma chambre... Par ici... J'ai le tableau pendu là... Tenez...

Hippolyte renversé, le pied retenu dans un char antique, allait mourir joliment, tandis que deux chevaux impétueux se cabraient au milieu de vagues rejaillies en gerbes. Le héros avait une chevelure noire et bouclée, des jambes où se marquaient tous les muscles. L'hôtesse avertit :

— Il y a un reflet, à cause de la fenêtre... Asseyons-nous.

Omer appréhenda qu'elle ne voulût en venir aux actes de luxure : le sang fut plus sonore dans ses oreilles ; puis il s'estima fou de songer à de pareilles choses. Il eût voulu cependant saisir la poitrine olivâtre : la chair émergeait du décolletage avec la respiration, puis sombrait à nouveau dans l'étoffe...

— Avez-vous déjà sacrifié sur l'autel de l'amour, ô mon bel enfant ?... Laissez-moi vous embrasser; vous voulez ?...

Il tendit la joue, mais elle lui saisit les lèvres dans les siennes... Comme elle ne bougeait plus, frissonnante et parfumée, il redouta l'enfer, et que toute sa vie ne fût déterminée de façon vile par le péché. « Je suis l'apostat, si je ne me recule, se prêcha-t-il ; je souille dans l'ordure, à jamais, ma mitre et ma tiare ! » De la main qui n'entourait pas le cou de l'enfant, Corinne repoussa des morceaux de musique ; ils tombèrent du sofa en se froissant. D'immenses rideaux de lampas jaune flétri descendaient d'une flèche à pomme de pin blanche ; ils formaient une tente presque close autour d'un lit invisible. Corinne relâcha doucement son étreinte, et regarda longtemps Omer.

— Comme vous avez chaud ! murmura-t-elle. Ne serait-ce pas... fièvre d'amour ?

Il nia, par crainte qu'elle ne le punît d'une prétention insolente.

— Mon petit doigt me dit que si ! reprit-elle.

Elle appliqua doucement ses lèvres contre la bouche d'Omer. Il tressaillit, osa effleurer, simulant l'inadvertance, l'enflure vivante de la gorge.

— Je veux couronner ta flamme, bel enfant ! — cria-t-elle aussitôt.

Et elle l'ensevelit dans les tentures abondantes de lampas jaune.

Au retour, le capitaine expliquait à Caroline qu'il menait leur neveu chez une veuve éprise d'art et de philosophie. Un collégien n'apprendrait-il pas à mieux chérir les lettres, s'il constatait que les dames s'en servent pour le commerce de la plus charmante amitié ? Au nom de la veuve, Caroline parut avoir ouï dire que cette réputation de belles-lettres était acquise à la maison des contrevents verts. Et le capitaine compara Corinne à madame du Deffand, à madame Geoffrin, à madame Récamier, ensuite la fille à mademoiselle de Lespinasse. Il ne tarissait pas en propos élogieux sur le bon genre de leur salon et l'élégance de leurs manières. Ce qui rendit Omer fort malheureux à table. Pour donner le change sur la cause de son rire, il lui fallut tout à coup montrer l'un des chats griffant les tapisseries du coffre à bois, l'autre menaçant, sur le vaisselier, l'équilibre des porcelaines peintes.

Ces jeux d'esprit le débarrassèrent de tout scrupule. Rien ne lui sembla désormais pire que la moquerie du capitaine. Mieux valait la perte de tous les espoirs ambitieux. A cet homme de volonté ferme, jamais hésitante, Omer remit, vers cette heure-là, le sort entier de son être. Et l'oncle Edme ne dédaigna rien. Il mêla leurs deux vies.

Dès l'aube, il enfonçait la porte et claironnait le bouteselle dans la figure du dormeur ; il tirait les couvertures, ouvrait la fenêtre à deux battants, versait l'eau du broc dans la cuvette, calmait, en sifflant à la croisée, les deux chevaux qu'on sellait en bas pour eux. Si le collégien retombait au sommeil, il le prenait à bras le corps, le mettait debout au milieu du carreau, en jurant contre le « satané conscrit » !

— Ah ! ton père, quel luron, lui !... quel cavalier !... Tu vas tâcher de ne plus sauter en selle comme une grenouille

sur un rat d'eau. Terre de pipe!... Quand on a du compas, sapristi! on serre les genoux sur la sangle... Au galop, graine de jésuite!... Enfile-moi ta culotte... Tu cherches ta cravate, aveugle?... Tiens, voilà ton fourniment... Tu me rappelles Onésime Loublard, adjudant-major aux chevau-légers polonais... Un endormi, comme toi... A Ligny..., quand nous avons rencontré les housards de la Sainte-Alliance... Le diable t'emporte, tu ne sais pas encore entrer dans une paire de bottes! Attrape les tirants... Mais non, apprenti! Ah!... Ne fais pas ta moue de femme enceinte... Je te conduis chez des créatures charmantes. En deux petites lieues au trot des poulets, on arrive. Maison blanche. Volets verts. Allée de tilleuls. Et deux paires d'œillades! Je te connais, mon gaillard..., tu en oublies de dire ton bénédicité!... Ah! voilà le cognac!... Avale-moi ça bien chaud!...

Avant la sortie, souvent, il se plut à prendre dans le placard du vestibule un casque d'ordonnance qu'il plantait sur la tête d'Omer.

— Voilà!... Tourne à la lumière que je te contemple. De profil, c'est bien ton père... Ton nez coupe le vent comme le sien. De face, tu me rappelles le vieil Héricourt, le peseur d'or. Tu ne l'as pas connu. Ah! quel ours! Mais, mon garçon, c'est lui qui, du temps de la Révolution, a mis debout toute la boutique des Moulins... Ah! lui et Caroline! Les bonnes têtes de Flamands!... Remets le casque dans le placard!... Il y avait au 23e, pendant la campagne d'Austerlitz, un certain capitaine Corbehem..., autre tête de Flamand, qui étudiait la fabrication de la bière, durant les haltes dans les villes bavaroises; et il écrivait là-dessus de longues lettres à son cousin, qui niche dans une tour en ruine du côté de Montchipreux. Le cousin a fondé des brasseries à la mode allemande par toute la province, depuis quinze ans. Et il empile les sacs d'écus!... As-tu fermé la porte? Ce gros Corbehem... Ne prends pas la crinière si haut, imbécile!... Aïe donc, lourdaud!... Et ta rêne gauche? Ne tire pas sur le filet... Eh bien! tu les arranges en compote les bouches de tes palefrois!... Veux-tu rendre la main?... Tu scies du filet, je te dis! L'éperon en dehors!...

La parole du demi-solde était ainsi, confuse, véhémente et

perpétuelle. Sans doute elle abasourdissait les deux lévriers à poil ras et jaunâtre, de race polonaise, qu'il avait ramenés depuis Grodno. Mélancoliques et fins, ils trottinaient derrière les chevaux de chasse. Car le capitaine courait à tout propos le lièvre, dès que les moissons abattues livrèrent aux veneurs les éteules blondes.

Un soir, comme ils pénétraient, au retour, dans un village voisin de Sainte-Catherine, ils avisèrent deux souliers d'ecclésiastique abandonnés au seuil d'une petite maison. Les boucles d'argent luisaient.

En groupe de malveillance, pâles, indignées, l'écume sur les lèvres, des femmes aux bonnets de toile serrant leurs faces terreuses et joufflues, des hommes narquois en blouses courtes, gesticulaient et vociféraient contre un roulier qui frappait de son fouet à la porte, et qui menaça :

— Si tu n'ouvres pas, maman, j'enfonce la baraque et j'assomme le curé... As-tu compris?...

On ne répondit pas. Le roulier revint vers ses chevaux, attacha les guides au siège de l'énorme véhicule tout bossu sous la bâche. Mais les paysannes répétèrent :

— Tu ne vas pas troubler le sacrement, peut-être? — Nenni, que tu ne rentreras pas! — Hé! sot! tu peux pas laisser t' mère à la pénitence sans braire, toudis comme baudet? — C'est-y pas un malheur d'insulter le prêtre de Celui qu'est mort sur la croix! — Quand l' curé y met ses souliers à t' porte, tu n'dois pas rentrer chez ti! Voilà! — Voilà! — Tu n' rentreras pas, que j'te dis!

— Demi-tour! — hurla l'autre, faisant tête à la meute.

Sa voix fut celle d'un sergent qui commande à la troupe. Son geste fit claquer le fouet par-dessus les têtes; et les femmes geignirent.

Curieux, Omer et l'oncle Edme arrêtèrent leurs chevaux; ils interrogeaient du regard.

— C'est un sauvage! — répondit une vieille qui fourra ses mains dans les manches du caraco. — Il veut se mêler de la confession de s' mère; et y dit des menteries de païen à faire pleurer la sainte Vierge, quoi!... Y dit que l'on veut tirer sin argent à la maman... Si on peut prétendre!... Un prêtre de Jésus!

— Allez, monsieur, ayez pas peur, on fera respecter le sacrement. On n'est pas des Hurons, par ici !

— Eh bien, mes cocos, si ça vous amuse de laisser vos écus filer dans la sacristie... Quant à moi !...

Et le roulier, le fouet en l'air, regagna sa porte.

— D'abord, glapit la vieille, un prêtre n'est pas un larron, c'est l'image de not' Seigneur ! — Et faites un mollet attention de ne pas y dire des blasphèmes, brigand de Napoléon, hein ? — Brigand de Napoléon ! — Va-t'en retrouver le mangeur d'hommes, pillard d'églises ! — Régicide ! — Aide-moi, Jean, on va le mener chez monsieur le maire.

— Viens-y donc ! arrive me toucher, si tu peux, cagot !

Le roulier se planta devant sa maison, la menace au bout du poing tendu. Les deux cavaliers virent mieux sa figure et ses favoris gris en forme de crosses de pistolets, sa moustache rasée autour de la lèvre sèche. Il gesticulait avec deux mains striées de cicatrices. Un vieux manteau de cavalerie, rapiécé, augmenté d'une fourrure rousse, enveloppait sa haute stature, jusqu'aux oreilles couvertes d'un bonnet de renard et ornées d'anneaux.

Dans la porte soudain ouverte, se montra le confesseur averti par le tumulte :

— Donne mes souliers, Grégoire ! — ordonna-t-il au roulier, qui le toisa.

A genoux déjà, une dévote chaussait le prêtre, fébrilement. Il la bénissait.

— Mes amis, — ajouta-t-il, — allons prier pour les malheureux dont Jésus a dit : « Ils ne savent pas ce qu'ils font !...

L'approbation d'un murmure unanime salua cette parole évangélique. On hua le soupçonneux aux bras croisés.

— T'as de la chance que l'abbé ne veuille pas : on t'enverrait à la justice pour tes méchantes paroles, brigand de la Loire ! — cria la rage d'un garçon qui s'éloignait avec les rustres confondus autour du vicaire ; le vent gonflait leurs blouses grises et pareilles.

Le roulier grommela contre les paysans serviles qui marchaient derrière le confesseur. Toutes les têtes en bonnets blancs des femmes se penchaient vers la parole sainte ; leurs jambes en bas noirs trottaient vite sous leurs cotillons som-

bres. Mais le bougon avisa les deux promeneurs. Avant de remettre leurs chevaux en marche, ils sifflaient les chiens musardant.

— Sales kaiserlicks! Esclaves des tyrans! — grogna-t-il pour être entendu.

L'oncle Edme l'encouragea du sourire.

— Dire qu'on s'est battu quinze ans dans toute l'Europe, pour subir que ça vienne dans vos maisons soutirer l'argent des vieilles femmes en leur faisant peur avec le diable... Peuh!

— Une prise, camarade? — offrit le capitaine, qui tira de sa poche une tabatière ronde.

Quelques reliefs, peu visibles entre les veines du bois, dessinaient pourtant la silhouette légèrement renflée de la Redingote Grise, du Petit Chapeau, du Grenadier croisant la baïonnette ; seule manquait la légende : « *Quand bien même que vous seriez le Petit Caporal en personne, que vous ne passeriez pas!* »

Le voiturier examina l'image et cligna d'un œil.

— Grenadier à cheval? demanda le capitaine.

Le vieux soldat fit le salut militaire à l'image impériale de la boîte.

— Moi, j'étais capitaine au 23e dragons, — dit M. Lyrisse; — en demi-solde, à présent, pour n'avoir pas voulu saluer le drapeau blanc devant les escadrons d'Eckmühl. Et toi?

— La garde, mon capitaine : 3e du III. Brigadier Grégoire.

— Je t'ai reconnu à tes boucles d'oreilles. Parions que tu les portais à Waterloo.

— Vilaine date! Ah! les habits rouges nous ont décousus, une fois pour toutes... Couic!...

— Patience! on prendra sa revanche... Attends ça.

— V'là cinq ans que tous attendent. Les Bourbons font dire par les curés qu'Il est sur une île... Et son petit jeune, quoi qu'il arrange donc en Autriche?

— Compte sur lui, tout se prépare... Es-tu à l'ordre?...

— Suffit!

Ayant examiné si personne ne les pouvait apercevoir, le grenadier posa le pied gauche en avant, replia le bras gauche

en l'air, et plaça la main droite dans le coude. Immobile, il demeura dans l'attitude symbolique révélant son affiliation.

— Quel âge?

— Trois ans à l'orient de Douai : la loge des *Amis-Réunis*.

— Et tu ne demandes pas une augmentation de salaire? Il faut la demander. Viens demain en visiteur à l'orient d'Arras. Tu connais l'adresse?

— Oui.

— Tu viendras, frère. Les enfants de la Veuve s'appellent dans toutes les vallées.

— Je viendrai, sûrement. J'ai des frères clients par ici.

— Et le commerce?

— Ça va. Je mène du savon, de la chandelle, des épices, des pièces de tulle, de la chaudronnerie, depuis Lille jusqu'à Arras. Je rapporte de la farine et des cuirs... Bah! on marche comme au bon temps. J'ai toujours huit chevaux, comme dans mon peloton (il montrait l'attelage). Sur la route, je connais des frères, des anciens, ceux de la loge *Gloire Militaire* et ceux de la loge *Saint-Napoléon*. On boit ensemble à la santé de l'Autre! On se rappelle les coups de chien... A Rœux, ma femme tient une bonne petite épicerie.

— Des enfants?

— Parbleu! je les avais confiés à la vieille : celle qui se frotte aux curés!... Je venais les voir en passant... Mais elle remettait au frocard tout l'argent que je lui donnais pour les petits: j'ai dû reprendre les deux garçons... Hé! les voilà sur onze et douze ans..., C'est déjà des ratapoils qui vous crient: « Vive l'Empereur! » au dos du sacristain.

— Bravo, mon vieux!... Alors, tu te rappelleras : le capitaine Lyrisse...

— Sûr!... A l'orient d'Arras, demain... mon capitaine!

Par jeu, il prolongea le signe maçonnique de la batterie d'allégresse, vraiment heureux de la rencontre. L'oncle Edme répéta le signe; et ils prirent congé du vétéran, qui s'en fut dételer ses bêtes. Les cavaliers sortirent du bourg.

Omer admira le major enchanté de son apostolat sur la route, et très droit dans l'habit feuille morte à boutons d'acier : les muscles de ses cuisses bosselaient la culotte de daim gris jusqu'aux bottes à l'écuyère.

— Qu'en penses-tu, mon petit?... On les rencontre sur tous les chemins. Ils n'oublient pas... Et au nez de la Congrégation, parbleu!... C'est admirable, hein?

Malin, il releva sa forte tête vivante à l'ombre du haut chapeau de castor ébouriffé. Ses yeux escrimeurs fouillaient tout. Ses cheveux gris en coup de vent ondulaient contre les tempes. Son poing serré tapa l'air.

— Hein? ce curé qui place ses souliers en planton à la porte du prochain, pour qu'on lui f.... la paix, pendant qu'il soutire l'argent des vieilles bêtes!... Et tous ces bigots qui supportent ça! Hein?... Qu'est-ce que tu en penses, toi, graine de jésuite?

Omer Héricourt n'avait pas le loisir d'une réflexion. L'ardent esprit de l'oncle racontait, à la fois, une algarade des guerres, critiquait méticuleusement les fautes d'équitation, louait ce martyr de Louvel qui avait, l'hiver précédent, « exécuté » sur les marches de l'Opéra le duc de Berry, pour venger enfin les assassinats royalistes du maréchal Brune, de Labédoyère, « ce jeune et vaillant héros », du maréchal Ney, « la gloire de la France », des jumeaux Faucher, guillotinés à La Réole après que les brigands de la Terreur blanche eurent épouvanté la région : aucun avocat n'avait osé les défendre devant le conseil de guerre. Le capitaine Lyrisse criait ses indignations aux moineaux des peupliers, aux coucous des bocages, à l'étendue de la campagne où peinaient, pacifiques et bestiales, de lourdes paysannes en jupes d'indienne courtes et en bavolets.

Car il revenait de loin, après de longs voyages aventureux. D'abord accouru de Paris, il avait franchi la frontière des Pyrénées à l'annonce de la marche du général Riego conduisant, depuis Cadix jusqu'à Malaga et vers les Castilles, la révolte de ses soldats : ils ne voulaient point aller, sur les vaisseaux de l'Inquisition, disputer aux Mexicains une indépendance toute neuve. En mars, dès l'heure où l'Aragon, la Navarre et la Catalogne répondaient aux proclamations républicaines des libéraux espagnols et des philadelphes français, le capitaine, entré dans Madrid avec les proscrits du général Mina, avait contraint Ferdinand VII à jurer la constitution de la *Jeune Europe*.

— Tu comprends, petit, c'était moi qui avais appris les idées de la Révolution à Riego y Nunez lorsqu'il était, vers 1810, prisonnier dans ma garnison. Les dragons l'avaient capturé au temps où il se battait contre nous, pendant la première guerre d'Espagne, et mon colonel m'avait recommandé l'hidalgo. Je ne pouvais pas marchander mon aide à un pareil élève, qui soulevait l'Espagne à lui tout seul, à peine réinstallé dans le pays des castagnettes... Toi aussi, tu agirais comme ça, je suppose ?... Hein ? les jésuites ne t'ont pas encore enlevé le sens de l'honneur, sacrebleu !

Le dragon étonnait son neveu de cette vigueur toujours prête que n'avaient point lassée le séjour dans les casemates de Grodno, ni cinq ans de vie civile, d'ailleurs animée par de pareils voyages. En juillet, avec les carbonari du général Pepe, il avait encore forcé le Bourbon de Naples à reconnaître la même constitution libérale.

Sans fin, il racontait ses exploits, avec les accents d'une verve enthousiaste. Surpris de retrouver un Omer presque jeune homme, aux joues déjà duveteuses, aux grandes jambes cavalières, il ne le quittait plus. Ces récits véhéments de l'oncle formaient un poème épique plein d'actions géantes et de héros farceurs. A leur exemple, déjà, se tenir sur un cheval enorgueillissait infiniment le collégien. Il dominait la plaine. Il sautait audacieusement l'obstacle. Il recevait le salut respectueux du piéton courbé sous la besace, celui du charretier écartant l'attelage à colliers sonores et monumentaux. Dès le seuil des fermes, les filles le désiraient parfois, lui souriaient avant que de s'enfuir, confuses de leur instinct. Encore qu'il refusât de l'avouer à sa conscience même, les paillardises formaient la meilleure part du plaisir goûté en compagnie de l'oncle. Il écoutait ses diatribes contre les Bourbons, et il feignait d'y souscrire parce que le capitaine récompensait les approbations en l'emmenant partout, du matin au soir.

Au reste, le Père Anselme et son mépris fantasque avaient profondément ulcéré l'amour-propre du jeune garçon. L'avoir élevé si proche de ce qu'il croyait un but sublime, pour le chasser ensuite comme un faquin de l'intimité offerte, c'était un outrage gratuit et qu'il attribuait moins à la vertu ombra-

geuse du confesseur qu'à ses désirs de domination liturgique, à sa morgue insolente. Sans doute, le Père Anselme avait imaginé tout le drame de la cellule et du confessionnal afin d'humilier le disciple dans ses jeunes ambitions. Ces mœurs étaient habituelles aux disciples de saint Ignace. Édouard de Praxi-Blassans avait interprété de la sorte, après réflexion, la conduite extravagante du Père. Aussi le neveu du capitaine Lyrisse ne réfuta guère les raisonnements qui démontraient les crimes de la Congrégation, maîtresse aux Tuileries depuis l'attentat de Louvel et depuis la retraite, exigée par elle, du ministère Decazes. Jésuites et ultras travaillaient efficacement à détruire l'esprit de la charte, à falsifier la Loi.

Omer gardait à ce grand mot une dévotion parfaite. Les leçons du bisaïeul et les propos du général l'avaient instruit à ne rien mettre au-dessus du contrat social. Il en avait toujours su la lettre, s'il en approfondissait peu l'esprit. L'évidence des intentions criminelles attribuées aux jésuites par la grandiloquence du capitaine le confirma dans les mauvaises opinions que ses cousins et lui, naguère, échangeaient. Il lui plut d'avoir été en butte au mépris de gens qui méconnaissaient cyniquement leurs devoirs envers l'homme libre.

Un matin, avec complaisance, il écoutait son oncle commenter de la pire façon l'incident qui avait mis aux prises le curé de village et le vieux soldat découvrant au seuil de sa mère les souliers ecclésiastiques. Certes l'arrogance des prêtres devenait insoutenable. Le neveu rapporta les discours du Père Anselme. Quelque peu déformés, ils déclaraient le roi soumis définitivement à la Compagnie de Jésus. Cette révélation fit arrêter net, par un coup de bride, le cheval du capitaine; Omer, excité par un tel succès, dénonça le dessein du général de l'Ordre : on invitait les Pères à recruter, parmi leurs disciples, des fils de famille capables de lutter pour le pouvoir absolu de l'Église.

Le demi-solde poussa vingt exclamations de rage. Alors, ses craintes se vérifiaient! En imputant la mort du duc de Berry aux suggestions des gazettes libérales, la malice des ultras avait obtenu de la Chambre le vote des lois qui suspendaient la liberté individuelle et la liberté de la presse; d'autres réservaient la faculté électorale à douze ou treize mille

gros propriétaires, facilement maniables sous la menace de dispositions gouvernementales qui léseraient les innombrables intérêts de telles fortunes... Et c'était pour en venir là !... Le dragon s'exaltait. Pêle-mêle, il apprit au jeune homme les charges de cavalerie qui avaient au mois de juin ensanglanté Paris, le meurtre de l'étudiant tué par un garde du corps pour avoir crié : « Vive la Charte ! » devant la Chambre, au moment où des officiers royalistes en civil assaillaient de leurs gourdins les députés de la gauche, et, jusque dans sa chaise à porteurs, le pauvre marquis de Chauvelin, défenseur impotent des droits nationaux... Eh bien ! les officiers de Napoléon ressusciteraient la foi révolutionnaire des troupes ! Secondées à Paris par le peuple des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, en province par les jacobins des villes et les vétérans des campagnes, elles abaisseraient les suppôts de l'Inquisition, comme ils venaient d'être abaissés, en Espagne, par Quiroga et Riego, à Naples par les carbonari du général Pepe. On forcerait Louis XVIII à jurer clairement le maintien de la Constitution, comme on y avait forcé Ferdinand VII et Ferdinand Ier. Les bonapartistes montreraient aux ultras que la nation ne tolérait pas l'hypocrisie des émigrés déclarant : « La Charte a consacré la Contre-Révolution ! »

— Sais-tu, mon petit, qu'à la veille de l'entrée du roi par la porte Saint-Denis, le tsar lui fit tenir ce billet à Saint-Ouen : « Si la constitution qu'a rédigée le Sénat n'est pas reconnue, ON n'entrera pas demain à Paris... » Hein ?... Quand on est revenu honteusement au milieu de la patrie en deuil, dans les fourgons de l'étranger, on respecte du moins les pactes signés avec l'ennemi !... Qu'en penses-tu ?... Hein ? On respecte la Loi qu'il vous a donnée, d'accord avec les vaincus !

Omer se flattait d'être en paroles, au moins, traité comme un égal. Il essaya de tout comprendre. Bien différentes paraissaient à son égard la confiance loyale du capitaine et les allures despotiques des jésuites. L'oncle lui parlait comme il l'eût fait au colonel Héricourt. Il ne distinguait pas le père du fils, sinon pour enseigner à celui-ci les principes de l'équitation. Dans les auberges, il présentait l'adolescent avec des louanges adressés aux exploits du mort. Maintenant

grossis du ventre et le visage mou, les yeux trop petits dans des faces trop larges, et des favoris gris cachant l'ampleur mûre des joues, les demi-solde n'en étaient pas moins les héros extraordinaires de la victoire. Ils recevaient l'enfant comme un vieux compagnon de leur grandeur, capable d'entendre les redites glorieuses avec une attention neuve.

De son importance imprévue Omer remerciait, au fond du cœur, cet oncle admirable. Celui-là certes avait accompli tout ce que narraient les autres. Ulm, Austerlitz, Iéna, Wagram, Borodino ; ce n'étaient pas seulement des noms pour Edme Lyrisse, c'étaient les heures pathétiques de sa vie. Et il ne s'en montrait pas moins charmant camarade. Il ignorait la morgue du comte de Praxi-Blassans, la sévérité bienveillante de son père, le général Lyrisse, les dédains du colonel Augustin Héricourt envers les petits, et même les impatiences séniles du bisaïeul. Bourru, mais rieur, il admettait entière la joie de vivre. Or, la carnassière au dos, le fusil en sautoir, et inébranlable sur l'alezan délicat, il chevauchait là, satisfait du neveu devenu, en quelques jours, tel que son âme. Omer Héricourt ne désirait rien de plus que ce beau suffrage.

L'adolescent ne rechercha point d'autres compagnons. Peu de sympathie l'attachait à Dieudonné Cavrois, inerte liseur de Plutarque et de la biographie Michaud. Certains jours, le gros garçon s'amusait, trop patient, à construire de petits mécanismes de bois, qui marchaient au moyen de l'eau. Il jouait à l'inventeur. Souvent il chevauchait, observateur réfléchi, les deux roues unies de sa draisienne et mesurait, des heures, l'effort moteur de ses pieds repoussant le sol, aux deux côtés de la machine. Ou bien il redisait sans fatigue ce qu'il avait appris des premiers bateaux à vapeur en usage sur la Seine. Il souhaitait un voyage à Paris pour voir, au passage des Panoramas, luire l'étonnant miracle du gaz d'éclairage. Omer s'intéressait mal à ces choses. Il tombait de la draisienne. La roue antérieure tournait d'elle-même sans qu'il la pût guider ; et cette monture pour pékins, comme disait l'oncle, lui semblait ridicule, digne du goinfre. Sur le cheval, par contre, le fils du colonel se tenait presque solidement.

A parcourir avec le capitaine les champs et les routes de

l'Artois, Omer Héricourt découvrait le génie de la tante Caroline. Quelle sagesse habitait donc la tête calculatrice de la quadragénaire, encadrée maintenant par des bonnets de soie noire à ruches? Elle présidait aux travaux de huit forges, de quatorze moulins. Tout ruisseau était devenu lac, grâce à la résistance d'ingénieux barrages. La chute de l'eau mettait en mouvement les godets des hautes roues en bois qui donnent la force aux machines ronflant dans l'intérieur des bâtisses, aux meules de grès bleuâtre, dressées par couples, depuis le plafond jusqu'à l'aire pleine de froment ou d'œillettes. Le capitaine instruisait son disciple. Autour des moulins, les tâcherons avaient construit leurs petites demeures blanches, et semé de laitues l'arpent enclos de perches à houblon; le cabaretier avait établi son comptoir, l'épicier garni son étalage, le charron allumé sa forge, le maréchal cloué un fer à sa devanture et rédigé l'enseigne : *Nicolas, ex-maréchal ferrant du 23e dragons*; puis le garde champêtre avait planté le drapeau du roi sur la maison du maire. A cause d'une grosse roue tournant sous la cascade du barrage, toute la rue s'était formée. Des vagabonds avaient reçu un salaire, s'étaient alanguis à la chaleur du foyer. Des chenapans s'étaient amendés au giron d'une épouse qu'il fallait fournir du nécessaire ainsi que l'essaim de mioches partis à l'école, déjà, la main dans la main, une friandise à la bouche. La richesse de la tante Caroline attirait les familles et multipliait les mariages féconds. Manœuvres, ouvriers, il en était venu de Flandre et de Picardie, ceux-ci malins et adroits, ceux-là flegmatiques, minutieux et farauds.

Omer Héricourt connut ainsi le moulin de Saint-Nicolas. Au milieu des prairies, il mire dans la surface de l'étang les croisillons enfarinés de ses fenêtres et les giroflées du jardin. Derrière, une pompe grince en crachant vers la cuvelle. Contre le mur de plâtre, les enfants jouent à cloche-pied. Non loin de là, dans une chambre saupoudrée de sable fin, on allait voir M. Lepault. Assis devant un pupitre et des registres, il gérait l'exploitation d'une tourbière. Sec et fier, la moustache strictement rasée au delà des narines, il semblait un échalas humain sous une vieille polonaise à brandebourgs. Ancien adjudant d'artilllerie, il rappelait à l'oncle leurs cam-

pagnes, et montrait au jeune homme un sansonnet en cage, son ami. Chez lui, cela sentait le beurre et la chapelure trop roussis dans la poêle. Il détestait les Bourbons comme tous les monarques qui, l'an 1818, avaient signé les nouveaux traités d'Aix-la-Chapelle pour combattre les idées de la Révolution.

Le moulin de Blangy encastrait une belle porte verte, une sainte vierge en sa niche bleue. Dans l'échoppe voisine, le savetier chanta :

Te souviens-tu, disait un capitaine
Au vétéran qui mendiait son pain,
Te souviens-tu qu'autrefois dans la plaine
Tu détournas un sabre de mon sein ?
Sous les drapeaux d'une mère chérie,
Tous deux jadis nous avons combattu ;
Je m'en souviens, car je te dois la vie ;
Mais toi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?

— Bonjour, Jérôme, vieux voltigeur ! — salua l'oncle.

Une trogne bleuie se releva de dessus le cuir, le fil cessa de se nouer au bord de la semelle. Timide et trapu, l'artisan répondit joyeusement aux paroles du cavalier. Et l'oncle aussi fredonna :

Te souviens-tu que les preux d'Italie
Ont vainement combattu contre nous ?
Te souviens-tu que les preux d'Ibérie
Devant nos chefs ont plié les genoux ?
Te souviens-tu qu'aux champs de l'Allemagne,
Nos bataillons, arrivant impromptu,
En quatre jours ont fait une campagne ?
Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Ils rirent ensemble. On fut boire au cabaret quelques grandes chopes de bière mousseuse. Une pie familière sautillait sous les tables, secouait des lambeaux d'ailes... Les bras du savetier sentaient le cuir et la poix, quand il serra fortement les mains du « fils Héricourt » !

A Boiry, le pigeonnier du moulin pointe plus haut que le coq de l'église. Les essors des colombes bruissaient autour. On alla présenter des hommages à M. Publius-Scipion Deconinck. Le vieillard ferma le tome de Voltaire qu'il lisait derrière les capucines de sa fenêtre. Par manière de protes-

tation jacobine, il portait encore les cheveux coupés en oreilles de chien, à la mode de l'an II, des bottes à revers jusqu'aux genoux étroitement culottés, une cravate prenant le menton, un habit de couleur « eau-du-Nil » à longues basques. Pour accompagner au dehors ses visiteurs, il mit un chapeau de forme conique, à la Robinson. Contre son grand nez flaireur, les joues s'étaient, pour ainsi dire, collées et rétractées. Il avertit Omer qu'il avait eu l'honneur d'être poursuivi à Saint-Cloud par les grenadiers de Bonaparte, le 18 Brumaire, parla d'un ami du colonel Héricourt, le général Pithouët, de ses discours à la Chambre, aussi beaux que ceux du général Foy, se souvint de Robespierre, qu'il avait connu avant la Révolution, alors qu'ils s'enrôlèrent ensemble dans les Rosati, société littéraire célèbre. La maison était spacieuse, meublée, en rococo, de chaises à dossiers ovales, de tables contournées et fraîchement repeintes. Une soubrette y riait, les cotterons troussés par-dessus les chevilles en sabots coquets.

Des faisans au plumage d'or picoraient dans la basse-cour du moulin, à Marœuil. Les meuniers, selon la vieille coutume flamande, formaient une compagnie de tir à l'arc. C'étaient des hommes vigoureux et moqueurs ; leur adresse étonna le collégien, certain dimanche. Un président leur distribua des prix : une boîte à musique, six livres de chandelles, une caisse de massepains. Le singulier gentilhomme au teint de coupe-rose, aux cheveux roulés et poudrés ! Sa courte redingote, couleur de crottin, fermée d'un bouton à la taille, s'évasait, par en haut, sur le linon touffu de la cravate et du jabot, par en bas, sur deux jambes de danseur, guêtrées de toile bise. A l'aide d'un chapeau plat, mais ample des bords, en honneur parmi les cavaliers de 1810, il s'éventait les yeux quand il n'usait pas d'un lorgnon monocle cerclé et emmanché d'or, pendu à une moire. Ce chevalier de Vimy, sur l'insistance respectueuse du capitaine Lyrisse, décrivait son ami Mirabeau. Député de la noblesse, il avait juré lui-même, au Jeu de Paume.

Le moulin de Neuville termine une longue rue droite. Avant sa porte, en plein air, les planches retentissent sous les coups des charrons et des tonneliers qui, les manches retroussées, travaillent et n'effraient guère la curiosité des poules. Là, une

après-midi, l'oncle et le neveu rejoignirent la caisse jaune, les roues noires, le bidet blanc d'un tapecu conduit par un svelte monsieur à face menue sous des cheveux légers, très élégant avec son habit à revers et son pantalon de nankin serré dans des bottes à cœur. M. Boredain, autrefois sergent aux vélites de la garde, avait marché en Russie et, à l'ambulance de Borodino, pansé une écorchure de l'oncle Edme. Plus tard, lieutenant, il avait défendu le pont de Leipzig. Aussi ne manqua-t-il pas, en saluant le capitaine, de fredonner la chanson qui servait au ralliement des impérialistes :

Te souviens-tu de ces plaines glacées
Où le Français, abordant en vainqueur,
Vit sur son front les neiges amassées
Glacer son corps sans refroidir son cœur ?
Souvent alors, au milieu des alarmes,
Nos pleurs coulaient, mais notre œil abattu
Brillait encore quand on volait aux armes :
Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Derrière l'auvent de sa boutique, l'emballeur répondit :

Te souviens-tu qu'un jour notre patrie,
Vivante encor, descendit au cercueil...

Et, d'une fenêtre, la jalousie ayant grincé, des voix gamines continuèrent :

Et que l'on vit dans Lutèce flétrie
Des étrangers marcher avec orgueil ?...

Plus loin, une fille cessa de tordre le linge sur la cuvelle et jeta clairement ces notes :

Grave en ton cœur ce jour pour le maudire...
Et quand Bellone enfin aura paru
Qu'un chef jamais n'ait besoin de te dire :
« Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ? »

L'écho du son s'en alla dans les bruits de la rue, s'enfuit par les venelles. Le battoir des laveuses répéta les derniers rythmes sur le linge qu'il frappait au fond d'une cour. Alors, un pas étranger ayant annoncé son approche, tous les tumultes du travail renaquirent. La chanson expirait.

— Oh ! c'est bon, de ce côté ! — fit M. Boredain, en arrêtant tout à fait son cheval blanc.

Il vendait aux marchands tailleurs des campagnes, et même à ceux d'Amiens, de Cambrai, de Valenciennes, le drap qu'il colportait dans le coffre de sa voiture. Hors du village, il les accompagna longtemps, le bidet trottant dur, aussi vite que les deux cavaliers. Soudain les sabots des bêtes écrasèrent les escarbilles et le mâchefer d'un chemin. Bâtisses de briques noirâtres, montagnes de charbons, potences à grosses lanternes, grouillement de travailleurs autour du puits, cortège de chariots traînés sur des rails par le pas des attelages boulonnais, — telle apparut la Fosse Cavrois, entre deux replis de la plaine. C'était le trésor de sombres richesses que signalaient jusqu'au loin les mâts des chalands, leurs flammes bleues. Au fil de la Scarpe, ils emportaient le combustible des familles pauvres que l'hiver accroupit auprès du poêle, celui des manufactures où, sans fin, la matière bout dans les monstrueux creusets de fonte, celui des forges où le minerai de feu coule et se fige avant d'être battu par cent marteaux sur les enclumes. Ainsi les méandres de la rivière chariaient la fortune de la tante Caroline, par toute la région, entre la double haie des saules, ombre des rives. Cela s'en allait dans l'horizon même des Hollandes.

Edme Lyrisse supputa la richesse de Caroline pour son ami, dont les lèvres pincées souriaient toujours. Celui-ci répondait, approuvait, niait, interrogeait, blâmait, sans paroles, par les mines expressives de sa figure maigre et glabre. Le capitaine savait toutes les phases de cette conquête pacifique, et comment la jeune épouse de feu Cavrois avait, au début du siècle, soumissionné les fournitures de farines pour l'armée du Rhin, en acceptant à titre provisoire les traites douteuses des banquiers de l'État et celles des *Négociants réunis*. Après Marengo et Hohenlinden, le Trésor l'avait payée avec l'argent de l'Autriche. Après Austerlitz, l'or du même État vint rémunérer la confiance de Caroline. Cette confiance diminua lors des événements d'Espagne, disparut au moment du mariage avec Marie-Louise, feu Cavrois ayant prédit l'hostilité du monde jacobin contre Napoléon, et le profit qu'en tireraient les royalistes avec leurs amis d'Angleterre. Alors les

charbonnages attirèrent l'attention de la prudente personne : le blocus continental finissait par contraindre les gens de France à produire ce que l'industrie britannique leur envoyait auparavant. Fabriques, hauts fourneaux, forges, brasseries, raffineries de mélasses s'étaient élevés en tous lieux et absorbaient du combustible. Plus tard, avant Leipzig, Caroline acheta partout, en Artois et en Lorraine, du blé à huit francs, et attendit, ses greniers pleins, de septembre 1813 à mai 1814, l'invasion qu'il faudrait nourrir. Elle vendit le blé seize francs dès le mois de juin aux intendants de la Sainte-Alliance. Ç'avait été son grand coup, l'apogée de son génie. La Compagnie Héricourt put achever d'établir sa banque, et prêta par son intermédiaire un million en écus aux majordomes du comte d'Artois, pendant les Cent Jours. Waterloo passé, le roi rendit la somme avec les épingles, onze cent mille francs, qu'il emprunta, redoutant l'influence d'une famille bonapartiste, alliée au colonel Augustin Héricourt : confident du duc de Raguse, protégé du maréchal Soult, duc de Dalmatie, du maréchal prince de la Moskowa et du prince d'Eckmühl, le colonel oscillait entre la dévotion à l'Empereur et le respect du trône. En fin de compte, il accepta de présenter le drapeau blanc à la Légion départementale.

— Pour cent mille francs ! Hein? c'est admirable ! — cria le major, s'adressant à l'horizon. — Et il fallait voir ce jean-foutre ! Les grenadiers de l'Autre ne voulaient plus saluer leur colonel, qui venait de vendre son honneur militaire. Tu crois peut-être que ça le gênait? Ah bien, oui !

Le lieutenant de Leipzig les quitta seulement près du moulin d'Avrincourt, qui s'adosse à la fabrique de chandelles. Au seuil des très petites maisons voisines, les femmes cousent les sacs à farine, en donnant le sein à des enfants joufflus. Elles sont habituées. Partout les chats ronronnent sur l'appui des fenêtres. A Vimy, quand on revient sur Arras, on voit aussi des commères assises en rond près de la fontaine jaillie d'un masque de pierre. Les eaux battent furieusement la roue qui mugit sous le toit de planches et, verte de mousse, ruisselle. Les femmes bavardent tout de même. Elles s'entendent et manient les vingt bobines de leurs carreaux à dentelles. L'aubergiste Caldeneuf est un ancien carabinier du

général Lyrisse. Son cheval de trompette, blanc, est peint sur l'enseigne. Là, dans la salle ombreuse, sur les bancs de bois, les coudes à table, conversent toujours, pendant les midis torrides de la canicule, des militaires en habit civil, des paysans qui ont servi les aigles impériales, quelques vieux jacobins encore culottés à l'ancienne mode. A cette heure, les gendarmes boivent dans la fraîcheur des fermes ; les mouchards sommeillent dans les salles des mairies. Il suffit que le vétéran de Napoléon, tenancier du tourne-bride, aille fumer sa pipe sur le banc extérieur, surveille la trace éblouissante du chemin et les feuillages poussiéreux des haies... Car il faut toujours se méfier du rustre qui entre pesamment, retire son bonnet de coton roux, secoue les miettes prises dans les petits boutons de porcelaine historiant les coutures de sa blouse, et demande, d'un ton bourru, le « vin à quatre sous ». Muet, indolent, il écoute : le curé apprendra sous quelle enseigne les brigands de la Loire se réunissent pour méfaire contre le gouvernement de la sainte Congrégation.

Aux ruses des conspirateurs le jeune homme se complaisait, comme à des scènes de théâtre, sans penser que les rôles pussent devenir un jour plus actifs. La tante Caroline haussait les épaules au récit de toutes ces manigances, et n'y croyait point, encore qu'il ne lui eût pas déplu de voir les Bourbons en un mauvais cas. Elle se plaignit de l'arrogance des fonctionnaires royalistes qui la faisaient attendre dans les antichambres de la trésorerie, la toisaient, feignaient de ne point la reconnaître. Les intendants de l'Empire la tenaient en meilleure estime. Elle se lamentait d'être remise en l'état de roture par tous ces fils d'émigrés qui, d'ailleurs, « ne comprenaient rien à rien ». Elle frottait ses grasses mains blanches, avec son geste de les savonner indéfiniment ; et, ainsi, concluait ses plaintes. Rassuré par cette indifférence, son neveu ne se lassait pas de suivre le demi-solde qui, pour le garantir contre les sentiments de Corinne, lui dévoilait les mille et une frasques de la dame, de sa fille, puis le conduisait à d'autres amours.

Avocat de l'adolescent timide, le capitaine poursuivait les jupons des fraîches filles surprises aux champs ou dans

les villages déserts à l'époque de la moisson. Il vantait son neveu aux rires naïfs des Manons, des Adélaïdes et des Zélies. Omer n'avait plus qu'à glisser de cheval, attacher la bride, saisir la grosse taille souple, écraser de ses lèvres le cri nerveux, flairer l'odeur de farine parmi la chevelure, avant d'éprouver, à l'ombre de la meule, la complaisance d'une nymphe rustique que l'air chaud enivre.

— L'amour, disait le soldat, ne vaut que pris au hasard. Autrement, il rend les hommes ridicules et faibles. Crois-moi, petit.

Afin de lui obéir là-dessus, Omer perdit le goût de chérir Corinne autrement qu'avec les sens. L'oncle et le neveu continuèrent de fréquenter chez elle. Ils y retrouvaient, au reste, les amis de leurs promenades.

Dans la maison aux contrevents verts se rassemblaient, le lundi, quelques amateurs de chansons, de poésies et de bons vins, qui, tour à tour, selon la mode d'alors, entonnaient l'hymne à Bacchus, le couplet politique et l'ode grivoise. Ensuite ils devisaient à l'aise devant les bouteilles de l'excellente cave, héritage libéralement entretenu par les louis, les napoléons, voire même les écus des visiteurs, membres de « la Goguette », l'adjudant Lepault, M. Boredain, Publius-Scipion Deconinck. Brasseur de son état nouveau, M. Saturnin, avait eu le sourcil coupé par le sabre d'un kaiserlick chargeant sa compagnie de grenadiers en reconnaissance, quelques jours après Friedland ; il était grand, gros, avec un visage rubicond et camard qui dominait, sous les cheveux en queue, les autres têtes et son propre corps, vêtu d'une redingote marron, d'un ample pantalon court en calicot.

Ces personnages usaient de déférence à l'égard du chevalier de Vimy, de ses cheveux roulés et poudrés. Ils témoignaient de la meilleure condescendance à l'égard du voltigeur-savetier Jérôme, à trogne bleuie, du cuirassier-charretier Théodore, géant gouailleur à tête de bouc, du canonnier-serrurier Delorme, boiteux depuis Ligny, du sapeur-épicier Bodinot, qui avait perdu deux doigts sous Dantzig, du carabinier-aubergiste Caldeneuf, obèse et poussif.

Ces mêmes personnages marquaient une affectueuse reconnaissance envers M. Corbehem, dont l'estomac semblait plein

de toute la bière que fabriquaient ses cinq brasseries, et envers M. Mercœur, ancien capitaine de dragons qui, par des butins habilement choisis et de nombreuses parts de prise, avait obtenu quelque richesse maintenant visible dans le lustre de ses bottes à glands, de son habit de cheval à boutonnières nombreuses, de son col en satin, et de ses moustaches lissées à la pommade hongroise.

Donc ces messieurs fréquentaient, tous les lundis, le long mais étroit jardin de Corinne. Ils s'installaient sous les tonnelles, par groupes de sympathies. La jeune Herminie préparait et versait les breuvages.

Le major Saturnin, l'adjudant Lepault et le carabinier Caldeneuf excellaient à dire les chansons. Puis le capitaine Lyrisse assemblait devers lui les buveurs et lisait tout haut les messages écrits de la main du bisaïeul, au château de Lorraine. Le lieutenant Boredain parlait ensuite. Clignant de l'œil, il commençait d'habitude son rapport par ces mots : « Je voyage depuis cinq jours, messieurs, pour le compte du Bazar Français. Il y a du bon. *(Fredonnant.)* La pratique mord... au drapeau tricolore. »

Relégué avec Corinne dans une chambre basse, Omer entendait mal. L'amie occupait trop copieusement les jeunes démences de ses instincts qui se faisaient, à ces heures-là, plus raffinées par l'obligation du silence, sous le mystère des stores et des jalousies closes. Aux haltes de l'amour, le bruit des voix, cependant assourdies à dessein, arrivait par bribes entre les bourdonnements des mouches et des guêpes agacées de ne pas découvrir les issues de la pièce.

Confusément, le collégien soupçonnait l'existence réelle à Paris d'un bazar qu'administraient deux colonels en demi-solde, employant pour commis d'anciens soldats bonapartistes ou jacobins. De plus, il reconnut le nom d'un vieux sous-officier de son père, Pied-de-Jacinthe. Possédant, rue Cadet, une boutique d'imprimeur, celui-ci fabriquait les prospectus, les affiches du bazar, et des brochures. Elles étaient colportées en Picardie et en Flandre par le lieutenant Boredain ; il les plaçait entre les pièces de drap, dans le tapecu à bidet blanc, les distribuait secrètement aux chasseurs à cheval d'Amiens, aux fantassins de Cambrai, prêts à

soutenir une insurrection, en faveur du drapeau tricolore, comme étaient prêts les vétérans de Vitry, les troupes de Belfort, Grenoble, Lyon, Nantes, l'artillerie de Rennes, trois légions de Paris, des étudiants armés, les gardes nationaux et le bataillon de la garde royale caserné au fort de Vincennes, où s'installerait le gouvernement de M. de Lafayette.

D'abord ces espoirs semblèrent chimériques au collégien. On les développait avec chaleur devant les verres remplis et les bouteilles vides. Puis les contradictions se croisaient ; les voix luttaient pour vaincre le brouhaha, les questions n'attendaient pas les réponses. M. Publius-Scipion Deconinck déclamait entre ses oreilles de chien envolées par-dessus le haut collet de son habit, et il brandissait son chapeau à la Robinson ; l'adjudant Lepault crachait sous sa moustache en brosse, en démenant ses os dans la polonaise à brandebourgs ; il exigeait : « Des états de situation ! Des chiffres !... Un peu d'ordre, s'il vous plaît ! » Tandis que, sans lâcher son verre de rogomme, le grenadier-brasseur Saturnin souhaitait : « Des hommes ? Avez-vous des hommes ? Trouvez-moi des hommes ! » et marchait à grands pas dans les plis de l'immense pantalon claquant autour de ses mollets colossaux.

Derrière les lames des jalousies, Corinne excitait Omer aux moqueries. Rien n'eût paru plus drôle que ces messieurs grisonnants, étiques ou ventrus, qui parlaient à la fois, assiégeaient un orateur dans sa tonnelle, mêlaient les fureurs de leurs gestes près du cadran solaire, horizontal sur son poteau qui servait de centre aux évolutions. Cependant le voltigeur-savetier ramonait sa trogne d'un index actif, le carabinier-charretier tiraillait sa barbiche, le canonnier-serrurier abritait sa claudication derrière un arbuste très fourni de groseilles blanches ; dont il égrenait sournoisement les grappes.

— Mais le lendemain, messieurs, le lendemain ? Il y a toujours la question du lendemain ! — sifflait la voix aigrelette du chevalier de Vimy.

Elle imposait silence aux plus turbulents, qui se rapprochaient, les yeux ronds et le souffle court.

— Nous proclamerons le roi de Rome, Napoléon II... Ce nom ralliera tout le monde ! — déclarait M. Mercœur avec autorité.

— Sauf M. de Lafayette et moi! ripostait vite M. Publius Deconinck, en posant la main contre son cœur et en s'inclinant.

— Et M. de Lafayette n'est pas de ceux qu'on néglige, que je sache! — appuyait le chevalier de Vimy, en portant à l'un, puis à l'autre œil, son monocle.

Après quoi, il glissait un pas de contredanse, la pointe en dehors, et dévisageait impertinemment chacun.

— Puisque vous demandez une aide à l'armée, n'est-il pas nécessaire d'adopter tout d'abord le nom qu'elle aime et qui lui rappelle sa gloire? — interrogeait gracieusement M. Boredain, comme s'il eût vanté devant une jolie marchande la souplesse d'une étoffe à deux fins.

— Ça!... — grommelait le gros Corbehem du fond de la tonnelle où il demeurait échoué, — je ne puis, comme président des Amis de la Presse, accepter, au nom des libéraux, le projet d'une tyrannie pareille à l'autre, ou bien à celle d'à présent... Ça, je le déclare...

Et ses lourdes mains gélatineuses tremblaient sur le guéridon de bois rustique.

— Ah! — soulignait narquoisement de la voix et du geste le chevalier de Vimy.

Il enfonçait d'une tape cavalière son chapeau plat à bords amples sur les rouleaux poudrés de sa noble chevelure.

— Autrement dit, — concluait le grand Saturnin, — pas d'argent pour le roi de Rome!

— Le mien, toutefois! — offrait M. Mercœur, en faisant sauter une bourse de soie rouge dans son gant de daim.

— Messieurs, — déclarait le capitaine Lyrisse, — le lendemain, nous réglerons cela. Pour l'instant, il n'est question que du drapeau tricolore..., et il n'est pas ici d'opposant au drapeau de la République?

— Il n'en est pas, monsieur! — accordait poliment le chevalier de Vimy, en une preste courbette.

Mais la discussion recommençait bientôt, sur d'autres points, bruyante, fertile en postures grotesques, pour la joie d'Omer et de sa compagne, heureux d'être, à l'insu d'une telle compagnie, des spectateurs et des moqueurs.

Debout, sur les pointes, M. de Vimy élevait la cou-

perose de sa figure radieuse, illuminée par les feux de ses regards. Il saluait le ciel avec son chapeau plat, en parlant de la Révolution, et ses jambes de danseur piétinaient le sol par mille petits bonds énergiques. Autour de lui, les anciens soldats écoutaient sa parole quand elle évoquait les travaux des Encyclopédistes et des Illuminés, des Jacobins et des Conventionnels. Les yeux béants, silencieux, ils demeuraient ahuris d'avoir été les bras qui avaient servi la grandeur d'une si puissante et séculaire idée.

Pendant qu'il le contemplait, Omer écoutait sa mémoire rapide lui redire la fraternité de Babel, la loi d'Égypte, les initiations de Moïse, la légende d'Hiram, la mission d'Israël, de la Grèce et de Rome, les croyances romaines des légionnaires maçons, des druides écossais, les prédications esséniennes de saint Jean-Baptiste et de Jésus, le rôle universel de l'Église, l'union de l'Orient et de l'Occident consommée par la chevalerie du Temple, dont les disciples, revenus d'Écosse avec Jacques Stuart, avaient enseigné ces Jacobins, son bisaïeul le Grand Inquisiteur du château de Lorraine, ce Publius-Scipion Deconinck, frémissant, les poings serrés, au souvenir de ses forces, ce chevalier de Vimy qui cessait de paraître humain pour se transfigurer dans la soudaine magnificence de sa voix prophétique, comme si les siècles parlaient avec lui quand il révélait à ces vétérans de quels antiques rêves ils avaient été les hérauts victorieux.

Oh! tout un monde éblouissant jaillissait devant l'esprit d'Omer. Mille vies obscures, semées jadis et mal germées dans les profondeurs du cerveau, s'épanouissaient en une seule gerbe à la lumière d'un brusque été fécondateur.

Dans le jardin long, tout étroit, garni de groseilliers poudreux, et de tonnelles en treillis vert mal dissimulées par le feuilles de la vigne vierge et du lierre, ce n'étaient plus de ridicules ganaches qui péroraient autour du cadran solaire et de son poteau, mais, sans doute, les vigueurs entières des races, telles qu'elles peinaient depuis l'Éden.

Qu'importaient les allures de leurs enthousiasmes, et que l'adjudant fût un échalas ébranlé dans une polonaise flétrie, que le visage rubicond, camard, du grenadier Saturnin enflât démesurément pour crier sa foi par-dessus les têtes en bon-

nets de coton, les têtes obéissantes du court savetier Jérôme, du serrurier boiteux Delorme, de l'épicier Bodinot, gesticulant avec sa main couturée, calleuse, avec les moignons des deux doigts emportés par la bombe sous Dantzig ! Qu'importait le silence grave du lourd Corbehem, étayant sa masse par deux jambes écartées, en guêtres bleues ? Qu'importait la casquette ridicule du carabinier Caldeneuf, et son sarrau de toile grise, à rangées de boutons blancs, puisqu'il entonnait, malgré son organe poussif, la chanson inédite des soldats impérialistes, maintenant que le chevalier de Vimy se taisait, et s'éventait les yeux à l'aide du chapeau plat, ample des ailes ?...

— Bel Hippolyte !

Corinne, réveillée au bruit du chant, appelait de l'alcôve. Omer se retourna vers les délices de ses fougues amoureuses ; mais il ne vit plus qu'un corps mou, une face bestiale et blême, la filasse de la chevelure collée par la sueur, une croupe animale dans l'organdi froissé de la robe, un genou râpeux par-dessus le bas rabattu sur la jarretière, une main poisseuse et pendante, la gorge trop mûre... Quelle magie avait tout à coup changé la reine de tragédie en cette maritorne pesante ?

Il lui jeta les mots d'une excuse, ouvrit la porte, s'enfuit jusqu'à la route, par l'allée de tilleuls. Au bord d'un champ d'avoine, il se laissa tomber, s'étendit, les regards au ciel, solitaire. Assiégé de souvenirs et d'espoirs. Omer Héricourt admira l'homme qui s'accroissait en lui, l'homme qui joindrait son effort à ceux que son enfance avait appris. Il sentit avoir vécu, en ces quatorze années, toute l'histoire des nations acharnées à conquérir l'ère de bonheur. Allait-il, de lui-même et pour lui-même, se mettre à l'œuvre de l'avenir, reprendre la tâche de son père mort à la peine ?

Il le pensa : une ivresse religieuse emplit son cœur palpitant. Le ciel pur lui semblait frère.

Une brise lente balançait les grains oblongs pendus en haut des tiges. De leurs vols brisés les hirondelles rayèrent l'azur en tous sens. Aux branches d'un arbre, deux oiseaux essayaient des trilles ; et, de tous les sillons, dans la plaine, les cigales invisibles, aussi nombreuses que les peuples successifs des histoires, acclamaient l'heure éclatante.

Alors une voix de la Goguette lui parvint qui chantait :

Te souviens-tu de ces jours trop rapides,
Où le Français acquit tant de renom ?
Te souviens-tu que sur les Pyramides
Chacun de nous osa graver son nom ?
Malgré les vents, malgré la terre et l'onde,
On vit flotter, après l'avoir vaincu,
Notre étendard sur le berceau du monde ;
Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Et la mâle sincérité de l'hymne monta, dans l'air, comme la gloire d'une aube.

Ainsi toute la terre continua de chanter pour Omer. Chaque jour des couplets nouveaux sortaient du buisson, s'évadaient par les fenêtres des chaumières, signalaient de loin les lignes des moissonneurs. Dans les cœurs des vétérans, la patrie républicaine se réveillait à la splendeur du soleil estival. Partout l'appelait l'âme du père tué par la foudre des tyrans.

Au nom de ce souvenir, un matin, dans le salon des Moulins Héricourt, Omer fut complimenté par un monsieur large d'épaules, en habit brun que gonflait la courbe de l'estomac. Sa figure rasée, blême, entourée de mèches folles et rares sous le chapeau de castor gris, se crispait sévèrement vers les sourcils. L'oncle Edme présenta :

— Tu ne reconnais pas le major Gresloup, conscrit ! Tu ne te rappelles pas qu'il est venu te faire visite dans ta jésuitière, aux Cent Jours, avec moi, quand nous marchions sur Ligny ?... Ils l'ont aussi, pour la peine, mis à la demi-solde. Mais on va leur tailler des croupières !

La bouche très charnue du voyageur promit pour le surlendemain, à la même heure qu'indiquait présentement sa lourde montre, le triomphe des braves. Il arrivait de Paris « au grand trot ». Tout y était prêt.

— Le capitaine Nantil s'introduira dans le fort de Vincennes et soulèvera la garnison. Le commandant Berard occupera la place de la Bastille et, avec les étudiants, il remuera la terre des jardins Beaumarchais pour y dresser vivement une redoute ; il commandera de son feu la ligne des boulevards ; il interdira aux troupes royales l'accès des

faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau pendant que le peuple s'y armera.

Il voulut qu'on se mît en selle de bonne heure, que l'on courût à la Goguette hâter les préparatifs : les émeutes de la province devaient coïncider avec l'insurrection de la capitale.

Edme Lyrisse assura que les vétérans de la campagne se rassembleraient, iraient à la rencontre des régiments d'Amiens et de Cambrai, en plantant le drapeau tricolore sur les mairies. Le chevalier de Vimy s'installerait à la préfecture d'Arras, conduit par une chevauchée de quatre-vingts officiers à demi-solde. Le capitaine indiqua par quels chemins et par quelles rues passerait la cohorte.

— Ce sera toujours moins difficile que d'entrer à Lübeck ! Tu te souviens !... Quelle fumée ! Et ce mort qui nous tomba sur le casque, du toit d'une maison ! Quel bœuf suédois ! Il pèse encore sur mes épaules... Ai-je saigné du nez ensuite ! Ah ! la la !... Et on n'y voyait goutte. Ce n'était pas faute de tisons. Il pleuvait des poutres en feu... Et les balles qui crevaient les chevaux !...

Devisant avec animation, ils pressaient la vitesse de leurs montures. Omer Héricourt tremblait tour à tour d'orgueil et de peur.

« Demain, demain, pensait-il, je serai parmi ceux qui sauveront la France, la Fraternité, l'Empereur ! Mais peut-être aussi les gendarmes me tueront-ils ?.,. Non. Personne ne résistera. Qui résisterait à de tels héros ?... Si le bisaïeul me savait avec eux, comme il me féliciterait ! Je saurai lui écrire tout... Mon père serait content... Sans doute me regarde-t-il du fond du tombeau... et son caractère revit en moi. Oh ! je promulguerai la Loi, plus tard, à tout un peuple avide de justice ! Quand j'entrerai dans Arras, demain, je crierai : « Vive la Charte !... Vive la Loi !... Vive l'Égalité !... » Les censitaires me nommeront député. Je ferai la Révolution, comme Mirabeau. Ensuite on m'offrira peut-être l'empire, si je restitue aux hommes la fraternité de Babel... Cela vaudra bien la mitre et la tiare ! »

Et il transposa dans la politique ses rêves de papauté, non moins ivre de triomphes futurs et d'acclamations prévues.

Pesant sur les étriers, il sautait en cadence avec le trot de

sa bête dont le poil exhala une odeur plus forte, car un orage allait poindre. Le ciel fut envahi de nuages violâtres, ourlés de soufre et d'or. Des ombres s'abaissèrent. Le pays devint brusquement pareil à ces gravures où l'on voit un pauvre moissonneur que ruinera la grêle destructrice des récoltes. Il met la main à ses yeux pour apercevoir jusqu'à l'horizon l'envergure du fléau; il ne se peut soutenir; ses genoux fléchissent; sa main oublie la faucille qui tout à l'heure coupait l'or du froment, au son d'un couplet joyeux; ses nobles traits s'altèrent; il s'est déjà laissé choir à demi contre la gerbe coupée, et le plus atroce désespoir se peint sur toute sa personne. Au fond du tableau, on reconnaît la chaumière qui va paraître blafarde comme un fantôme. Un pommier, à droite, est courbé par les autans furieux. Quelques épis éloignés brillent encore là-bas. Déjà la nuit funèbre a tout enveloppé de ses voiles. Le moissonneur s'essouffle; il élargit l'ouverture de sa large chemise fendue au col, relevée sur les bras musculeux comme ceux de l'athlète antique. Son visage, qu'abrite un vaste chapeau de paille, respire à la fois l'énergie et la douleur la plus vive. Toute l'image est noire et grise, sauf à la chemise blanche de l'homme, aux pupilles de ses yeux et à la façade de la chaumière. Au-dessous, ce titre, l'*Orage*, apparaît en beaux caractères pleins que de frêles hachures teintent obliquement.

Combien de fois Omer, ému par le chagrin de ce pauvre homme, s'était arrêté devant la boutique du libraire, sous les arcades de la Petite Place, aux piliers trapus! Et voilà que l'image se faisait réelle. Cela le surprit. Un décor digne d'être gravé pour l'admiration de l'avenir se formait à propos quand il embrassait de si grands desseins. Le paysage s'accordait avec les tempêtes de son âme, qu'il prévit forte en dépit des appréhensions.

La nature épousait, semblait-il, son courage. De ce hasard, naquit une belle idée de lui-même et de ses destins. Il s'exalta pendant une demi-lieue. Après que les premières gouttes se furent figées dans la poussière, on s'arrêta pour déplier les pèlerines, au pied d'un calvaire. L'écume bordait les rênes des chevaux, et la mousse filait des mors. Ils piétinaient, impatients. Les mouches s'acharnèrent à leurs croupes.

Le major Gresloup arracha une poignée d'herbes et bouchonna son rouan, qui prêta les flancs à l'opération, satisfait. Omer imita le vaillant officier. Comme il se relevait en claquant l'encolure de sa jument, le tapecu jaune du lieutenant-drapier parut sur la route royale qu'ils venaient de laisser pour le chemin creux. Il le dit, notant que M. Boredain ne dirigeait pas lui-même le bidet blanc : c'était un inconnu en redingote brune, assis à droite. Un autre, en redingote olive, était assis à gauche. Aussitôt le collégien aperçut les bonnets à poil et les buffleteries jaunes des gendarmes, et leurs montures au pas. Ils étaient cinq derrière la voiture. La pluie s'épancha soudain en averse, écrasant le sable.

Deux jurons roulèrent dans les mâchoires du capitaine et du major : évidemment, les gendarmes et les mouchards sortaient de chez Corinne. La Goguette presque entière devait être arrêtée, le complot du Bazar découvert.

Et ils regardaient, furieux, le cortège pitoyable autour du tapecu cahotant sur les ornières, parmi les jets métalliques de l'averse ; les cinq silhouettes identiques des gendarmes inclinaient la tête sous les taloches de l'eau bruyante.

— Il ne s'agit pas de donner dans la souricière ! — conseilla le major. — J'ai des paperasses trop précieuses pour les offrir au procureur... Apparemment, tout est fichu. Les gendarmes iront aux moulins de Sainte-Catherine.

— Il n'y faut pas rentrer ! commanda l'oncle Edme. — Il faut même déguerpir ; et au galop... Petit, retourne à la maison ; dis à la tante pourquoi nous partons en voyage... Au revoir !... Embrasse-moi, mon garçon... N'oublie pas ce que tu dois à la mémoire de ton père, hein ?... Entendu ?...

Tous deux enfourchèrent leurs selles comme si le malheur n'étonnait pas surabondamment leurs vies accoutumées aux hasards de la guerre. Ils se murmuraient des choses brèves en rassemblant les rênes. Les deux chevaux dansaient, faisaient rejaillir la poussière et la boue. Entre les pèlerines ruisselantes et les chapeaux noircis, la face aquiline de l'oncle Edme se durcissait, serrait les dents ; celle du major, plus blême un peu, plus flasque, tombait autour de la grosse bouche pâlie, et ses yeux furibonds roulaient au fond de plis sévères.

— En route !... Au revoir !...

Ils piquèrent des deux. L'essor des bêtes les emporta par les éteules. Vite ils diminuèrent, s'éloignèrent, ombres impersonnelles dans le tissu tumultueux de l'averse, ombres qui s'effacèrent...

Seul, l'enfant eut peur. Que dirait-il aux gendarmes, s'il les rencontrait? L'échine svelte du lieutenant Boredain, l'échine menue, toute étroite dans la redingote à collet gris, sous la nuque aux cheveux légers, il l'imagina, très loin, flanquée des deux dos en redingotes olive et brune, deux dos robustes sous des chapeaux Morillo à bords courbes; et le tapecu cahotant, derrière le bidet las ; et les cinq silhouettes identiques des gendarmes... Cette escorte emportait captif tout le destin apparu dans son rêve ; tout son destin chétif comme la svelte échine du lieutenant... Il se contempla en prison, sur la paille, à côté de Boredain, du chevalier de Vimy et de Publius-Scipion Deconinck. Il se contempla loyal et stoïque devant le juge : il ne dénoncerait rien, il attesterait la mémoire de son père mort pour la patrie et la Révolution.

Remonté à cheval, il dut insinuer les deux doigts de la main gauche entre l'arçon et le garrot pour s'affermir : prudemment il voulait, par le sentier détourné qui allonge le trajet, rentrer cependant de bonne heure aux Moulins Héricourt. Ce subterfuge ordinaire de piteux cavaliers lui était obligatoire, s'il prétendait à une vive allure. Cela le fit réfléchir, tandis qu'il filait entre les buissons vernis par l'eau du ciel. Donc, il n'était pas une force. Ses jambes ignoraient la puissance de l'étreinte qui vous maintient en selle. Il était un faible, un faible garçon, bousculé par sa jument, fustigé par l'orage, ébloui par les éclairs griffant la pluie, étourdi par le retentissement du tonnerre. Que pourrait-il contre l'omnipotence du tyran qui venait d'abolir tout un espoir magnifique au moyen de mouchards et de gendarmes?

« Mais je suis un roseau pensant! » se cria-t-il, au souvenir de Pascal. Et il se redressa, tout orgueilleux de lui.

« Un roseau pensant... Un roseau pensant! » La métaphore classique lui révélait sa grandeur. Il pensait la liberté, l'affranchissement de l'esprit républicain, la tâche du bisaïeul et du père. Et c'était sa magnificence inaccessible à la brutalité du Roi, de cet épais vieillard joufflu entre deux épaulettes

d'or, qu'il avait vu passer sous la porte Saint-Denis, aux acclamations du peuple saluant la garde impériale.

Aux Moulins Héricourt, quand Omer eut laissé le domestique prendre la bride et eut mis pied à terre, il se précipita dans le bureau de sa tante. Assise en une bergère de tapisserie à fleurs rapiécées, elle se frotta lentement les mains, flatta ses bagues d'or nu pendant qu'il avouait tout. Ses gros yeux ronds s'attristaient.

— Ils me feront mourir, tes conspirateurs !... Autrefois, c'était ton père qui conspirait avec Moreau contre Napoléon ; aujourd'hui, c'est ton oncle Edme... et son ami Gresloup... Ah bien !... ah bien !... Sais-tu s'ils ont laissé des papiers ici ?

— Non, les choses importantes sont là-bas en Lorraine ; et mon oncle porte toujours sur lui les lettres qu'il reçoit...

— Il va falloir que je me débrouille avec le préfet, maintenant... Dieu me garde !... Ça va me coûter gros.

En effet, un personnage ne tarda point à descendre d'une berline parvenue jusqu'au perron. Il avait une mince épée à la hanche de son frac, un bicorne à cocarde blanche, et une vieille figure édentée à menton fort. La tante le reçut dans le salon. D'abord, il s'excusa beaucoup de sa visite inattendue, s'informa des santés, plus soucieux, semblait-il, de celles-ci que de sa mission. Omer, sur l'ordre de Caroline, ne la quittait pas. Elle disait que ses hôtes ne tarderaient plus, sans doute, que l'orage avait dû les retenir dans une auberge, qu'ils avaient renvoyé son neveu à mi-route, et qu'il arrivait à l'instant, tout trempé.

Le visiteur regarda le jeune garçon, malicieusement.

— A cet âge-là, — dit-il, — les enfants ne sont heureux qu'en pension. Ça ne vaut rien pour eux, les vacances. Ils se créent de mauvaises relations. Ah ! les petites maisons à volets verts !... Allons, allons, ne rougissez pas, jeune homme... Je vous veux du bien... Là !.... Je n'entends mécontenter personne, ici.

Il s'assit dans un fauteuil, et croisa ses jambes maigres en bas de soie tendus.

— Eh bien, tu peux aller lire dans la salle basse, Omer ! dit la tante.

Quand le collégien eut refermé la porte, il s'éloigna quelque peu, mais revint en étouffant son pas, et les écouta causer vivement.

— C'est cinquante électeurs que vous enlèveriez au parti du roi! — glapit soudain Caroline. — Tenez, voilà leurs traites, en liasses, avec les exploits des huissiers... Dépendent-ils assez de moi?... Et Sa Majesté n'aimera guère qu'un scandale éclate chez la belle-sœur d'un pair de France, la veuve d'un chef de division aux Relations extérieures, la sœur d'un colonel attaché au duc de Raguse... D'ailleurs, nous sommes les prêteurs de S. A. le comte d'Artois... Et puis, personne n'est responsable des complots organisés par les agents provocateurs de M. le chancelier Pasquier... Cinquante électeurs que vous perdriez, c'est-à-dire la majorité départementale passant aux libéraux, le chevalier de Vimy élu député, et votre destitution à la suite d'un pareil échec..., monsieur de Thauley!...

— A Dieu ne plaise, madame, que je veuille ennuyer les vôtres!... Je devais faire une perquisition; elle est faite... Je sais qu'un cheval à demi fourbu vient de rentrer à l'écurie, et que votre neveu suivait ces messieurs à la maison de la Goguette... Je coucherai cela sur mon rapport. Que le ministre du Roi y pêche ce qu'il veut! Je m'en lave les mains, et vous donne le bonsoir.

Omer s'esquiva dans le corridor, pour n'être pas vu du visiteur qui sortait en ébauchant un dernier salut quelque peu sec. Au contraire, la tante Caroline fit une belle révérence à la française.

— Mon Dieu! faut-il que je répare jusqu'à ma mort les bévues des autres?... Et toi, mauvais gredin, que je t'y reprenne à courir les routes en faisant le conspirateur!... Ça t'étonne que je t'aie tiré de là, hein?... Si on n'avait pas ses ruses... *Miserere mei, Domine*!

Elle avait donc vaincu l'autorité du tyran, la grosse tante qui fleurait le poivre, le pain d'épice et le tabac à priser répandu entre les plis du spencer, qui traînait des savates en drap mou, qui répétait des ordres grognons aux dix servantes, vieilles et jeunes, les unes fourbissant à genoux, les autres juchées aux échelles pour brosser les murs de la grande

maison toujours sale. Elle pouvait interdire son domicile au préfet du Roi!... Omer l'admira, mystérieuse et lourde, escortée de ses chiens nombreux, roquets, loulous, caniches, pour qui elle partageait du sucre préalablement rompu avec ses dents.

Elle détenait plus de puissance que les héros. Une aigre menace proférée par elle dans le salon plein de housses à fleurs mauves avait suffi pour que le fonctionnaire royal battît en retraite, hargneux et amer, docile néanmoins.

— Tu iras samedi matin à Saint-Vaast te confesser, gobe-mouches! Tu te feras donner l'absolution. Il est inutile que les Pères de Saint-Acheul apprennent tout cela. Tu comprends? Tu demanderas au bedeau l'abbé Simon. Je suis sûre de lui, car il aimait l'Empereur, et il ne bavardera point. Et toi, frise-poulet, tâche de tenir ta langue... Mauvaise graine, va!

Elle devinait tout. Elle pensait à tout. Quels ennuis il attendait du récit à faire au jésuite, fût-ce à l'imbécile Père Vadenat lui-même! Elle trouvait le moyen d'écarter le péril.

VIII

De retour au collège, Omer réfléchit durant le silence des études. Trop faible, il renonçait aux aventures glorieuses. Alors que préparer pour l'avenir? Il admit qu'il plaisait surtout aux femmes. Corinne, Herminie, les nymphes rustiques l'appréciaient. De l'amour, il espéra les plus véritables satisfactions, et résolut de s'appliquer à les conquérir.

Certains poèmes de Lamartine, copiés par Édouard de Praxi-Blassans dans le livre des *Méditations*, sur lequel pleurait sa mère, dit-il, avivèrent singulièrement la sensibilité des deux garçons. Omer lut en ce quatrain toute son âme:

D'ici je vois la vie, à travers un nuage,
S'épanouir pour moi dans l'ombre du passé;
L'amour seul est resté, comme une grande image
Survit seule au réveil dans un songe effacé.

Naguère officier aux gardes, maintenant diplomate âgé de trente ans, à qui le roi venait de faire envoyer, comme présent d'honneur, les classiques de l'édition Didot, le poète était pour les collégiens l'homme ayant expérimenté l'existence totale, et dans les plus belles conditions d'âme, de talent, d'aventures mondaines ou militaires. Qu'il pensât la même chose qu'Omer, et qu'il estimât cette pensée digne d'être traduite en style divin, cela rendit l'adolescent fier de soi. Dès quatorze ans, il possédait la conception véritable du monde! L'amour seul console de tous les déboires mérités par les vaines ambitions, ecclésiastiques ou politiques.

Méditant au cours de longues heures, en étude, et en classe, il se voulut philosophe et poète. Le rêve latin de la médiocrité dorée lui parut facile à réaliser dans le château de Lorraine, même si la fortune des Moulins et de la Banque périclitait: c'était la crainte du général Lyrisse, qu'avaient aigri d'ailleurs maints déplacements coûteux de garnison en garnison; les bureaux tracassaient de cette manière les officiers bonapartistes.

Sous l'autorité royale, la faiblesse du petit-fils, comme celle du bisaïeul, du grand-père et de l'oncle Edme semblait certaine à jamais. Il restait à Omer de jouir en épicurien et de triompher en amant.

L'attitude affectée par le Père Anselme le confirma dans la sagesse de cette abdication. Le jésuite lui parlait le moins possible, ainsi qu'aux élèves indifférents. Quand il développait ses vastes hypothèses touchant le rôle de la Providence dans l'histoire, il s'adressait à la fenêtre et non plus au premier de la classe, Omer ayant tout de suite repris cette place. Pendant les récréations, le Père Anselme participait aux jeux des élèves : la fierté d'Omer se détourna poliment dès que le hasard les rapprochait. Or, comme on devait autant que possible parler latin, dans les classes d'humanités, entre disciples et maîtres, il arrivait rarement que l'on échangeât des propos inutiles au jeu. Afin de garder une courtoisie respectueuse mais froide, dans ces rapports neutres, le jeune garçon s'observa méticuleusement.

Il choisit pour confesseur le Père Corbinon, et s'étonna de le découvrir amical, railleur, voire plaisant au tribunal de la

pénitence. Le Père traitait en peccadilles les fautes de luxure, ne montrait de fureur qu'aux minutes où l'on avouait soit un mensonge, soit de la paresse. Il donnait des conseils de soldat et de logicien. « Je ne me charge pas de vous fabriquer une âme d'ange, répétait-il, mais un cœur d'homme loyal, ferme et chrétien par la charité. Je ne vous impose pas de pénitence, mais des aumônes. Nous irons ensemble dimanche, après la messe, visiter les pauvres, et vous leur remettrez le quart de la somme qui vous reste aujourd'hui. Réservez ce quart, n'est-ce pas? J'y compte... »

Omer apprit de la sorte la misère des campagnes. Entre toutes, une chaumière renfermait plus de détresse, celle d'une famille ignoble. Le toit fendu abritait aussi quatre poules étiques et un âne boiteux, présent de l'équarrisseur. Amputé des deux jambes, le père se traînait à la manière des crapauds, sautelait de place en place. Il se nommait Périn. Dans une vieille barque pourrie, tirée là, remplie de foin, de loques et de puanteurs, cinq enfants grouillaient. Nus ou presque, coiffés de dartres, ils jouaient avec des os de mouton. La mère était assise sur une hotte, pour coudre de la toile : ce travail lui valait douze sous par jour, à condition qu'elle ne le quittât point de l'aube au crépuscule d'été. L'hiver, faute de chandelle, cela ne rapportait que de cinq à sept sous. La pauvresse ressemblait exactement à un squelette fourré dans une gaine de cire verdâtre. Sa bouche livide saignait, ses paupières suppuraient. Quelques cheveux bruns dépassaient encore le lambeau entortillant sa tête ; son jupon était fait d'un sac, et son caraco de cent morceaux disparates, soie, laine, drap, percale, assemblés. Dès le matin l'homme se hissait sur l'échine de l'âne boiteux et s'en allait tendre la main devant la porte des fermes. Le soir, il distribuait aux siens quelques croûtes. Le salaire de la malheureuse payait la location du taudis. Les aînés, deux garçons de huit et neuf ans, ramassaient le bois mort pour l'âtre et les chiffons du ruisseau pour les habits. Quant au père, l'épouvante de la bataille où il avait perdu ses jambes l'avait rendu presque idiot. Il répétait : « Voilà ce qu'a fait de moi vot'Napoléon !... » et puis il ricanait en laissant filer la salive le long de sa blouse. Ces gens inspirèrent au jeune homme plus de dégoût que de pitié. Le Père

Corbinon se retroussait la soutane et balayait la bauge. Omer, la première fois, dut sortir pour obéir à ses nausées. Il pensa changer de confesseur, mais n'osa, et devint, malgré lui, le protecteur de la famille Périn.

Il voulut surtout éviter que le collège adressât à maman Virginie de mauvaises notes qui l'eussent fait souffrir. Elle lui expédiait des lettres désolantes :

« Je ne sais trop quand je te reverrai, mon fils ; les médecins me défendent toujours de me risquer en diligence ou même en poste. Les cahots et les secousses, à ce qu'ils assurent, pourraient mettre à mal mes organes ; la saignée m'affaiblit beaucoup, ainsi que toutes leurs purges qui m'ôtent l'appétit. Heureusement je puis me promener au bras de notre bonne Céline qui t'envoie ses gros baisers. Je visite nos champs, dès qu'il fait soleil, et je vais régulièrement à l'église pour les offices. Mais si tu savais comme je suis fatiguée ensuite ! J'ai des jambes de plomb et quasi des boulets dans le ventre. J'emploie deux ou trois mouchoirs pour éponger ma transpiration. Tout cela ne présage point la possibilité d'un long voyage. Il faut donc absolument que tu viennes me faire visite aux prochaines vacances, si je suis encore de ce monde. Hélas ! les dissipations où t'entraîne mon frère te retiendront loin de moi puisqu'il a juré de te perdre, et puisque tu l'écoutes... Pourvu qu'il ne revienne pas de si tôt, pourvu qu'il reste à Londres ! Tu échapperais à la corruption. Autrement que dirai-je à Dieu, s'il m'appelle bientôt devant lui, et s'il me demande quel chrétien j'ai fait du fils qu'il m'a donné ? Comment répondre que tu n'es pas un impie qui se damne ? Je t'en supplie, Omer, songe à moi. Je suis très malade, je peux d'un jour à l'autre avoir à rendre compte de ton âme au Créateur qui nous juge tous. Quelle responsabilité écrasante tu me laisses ! Voudras-tu livrer ta mère aux flammes éternelles, ou du moins prolonger les angoisses du Purgatoire qui m'attendent ?... Je t'en supplie à genoux, pense à ton salut et au mien ! Si tu savais lire dans mon cœur, si tu pouvais connaître mes tortures, certainement, tu m'écouterais, tu t'attendrirais. Caroline me mande que tu renonceras, peut-être, à la prêtrise. Pourquoi ?... Pourquoi ?... Te

sens-tu déjà corrompu à ce point, que tu n'espéres plus vaincre les passions qui t'éloignent du saint ministère? Réponds-moi longuement là-dessus. Tous les samedis, quand je prépare mon examen de conscience, mon plus gros péché, Omer, c'est toi, c'est le doute satanique que je sens dans ta pauvre petite âme chrétienne. Rassure-moi! Rassure-moi!

» Mon père est ici, en semestre ; il s'occupe beaucoup des fermiers et de la culture. Il me supplée presque partout, malgré son âge. A cheval, il court les routes. Lui aussi endoctrine les électeurs du cens et les entraîne dans les mauvais chemins. Dieu me pardonnera-t-il de ne rien pouvoir contre tout, et contre tous? Ton parrain continue de recevoir des voyageurs étrangers, et d'écrire des lettres, du matin au soir. Je me demande comment il résiste à un pareil travail. Il ne vieillit plus. Il sera centenaire. J'ai de bonnes nouvelles de Denise et de Delphine.

» Porte-toi bien, mon cher fils. La santé physique donne parfois la santé morale. Tu recevras un paquet par la malle-poste. C'est une écharpe cache-nez, et des chaussons. Promets-moi de ne pas les quitter de l'hiver. Place dans ton paroissien cette image de saint Louis de Gonzague. En récitant chaque matin et chaque soir la courte prière imprimée au dos, tu seras peut-être sauvé par son intercession. C'est la grâce que je te souhaite, en t'embrassant de tout mon cœur.

» VIRGINIE HÉRICOURT.

» Médor, couché à mes pieds, remue la queue : j'ai prononcé ton nom. »

Navré d'inquiétude, Omer communiqua cette lettre à ses cousins. Dieudonné Cavrois épilogua sur la nature de la maladie : elle affectait le foie, selon ce qu'il retenait de ses lectures assidues dans les ouvrages de médecine que renfermait une armoire des Moulins. Madame Héricourt était hypocondriaque. Cela se traitait communément. Elle aurait dû se rendre à Paris, consulter des docteurs notables, tels que Broussais, suivre une médication antiphlogistique. Et il expliqua sans fin.

Edouard présenta d'autres conseils.

— Maman me le dit sans cesse : ni elle ni ma tante Virginie ne se sont consolées de la mort de mon oncle Bernard, et leur douleur n'a trouvé de recours que dans la dévotion ; ta mère aime le mort en croyant aimer Dieu. Cela ne saurait surprendre. Combien de fois ai-je vu ma mère elle-même demeurer triste toute une journée en regardant la miniature qu'elle a du colonel ! C'eût été un grand homme s'il eût vécu ; il a laissé des souvenirs inoubliables dans le cœur des femmes. Sa sœur le chérissait, et son épouse l'adora. Il faut leur donner l'affection qu'elles attendaient de lui. Si tu veux, je t'aiderai à composer des lettres très affectueuses. Je vais apprendre à maman que ma tante souffre davantage : elle la réconfortera de son côté. Nous sommes assez intelligents aujourd'hui pour remplir nos devoirs. Il faut, comme l'ordonne mon père, nous habituer à vivre noblement. Ta mère souffre par l'amour, et il n'y a pas de beauté plus haute que celle d'aimer. Nous la consolerons, va... Ne deviendrai-je pas son fils, comme ton père le désira, si Denise y consent ?

C'était un Édouard tout autre que celui de l'année précédente : des mèches plates et noires encadraient son front pâle, sous lequel s'agitaient les saines lumières de regards presque virils. Il parla de sa petite fiancée chaleureusement.

Omer nota que Denise avait plu durant un bref séjour à Paris : la tante Aurélie, vers la fin des vacances, l'y avait appelée avec Delphine. Lui ne savait rien des heureuses transformations que son cousin décrivait. Une fois l'an, pour les étrennes, sa sœur passait quarante-huit heures aux Moulins Héricourt et s'y montrait peu charmante. Il ne l'aimait pas. Au reste, dédaigneuse pour Omer, elle vantait sans mesure le luxe des Praxi-Blassans. Elle se moquait trop des meubles usés, de la vaisselle ébréchée, des tapis souillés par l'incontinence des roquets. Aux Moulins, ses conversations rapportaient le plus souvent celles de la duchesse de Maufrigneuse, de la marquise d'Espard ou de la duchesse de Grandlieu. Elle gardait une affreuse petite bague de cornaline parce que la marquise de Listomère la lui avait offerte, dans un bal d'enfants. Sa religion semblait de même une affectation d'aristocratie, qui l'égalerait à Delphine de Praxi-Blassans-Neuvaines, missions, sacrements étaient les motifs de magni-

ficences et de vanités. Quant à son frère, elle l'écartait sous prétexte que les garçons ne devaient pas fréquenter les jeunes filles, et qu'elle détestait les garnements dépourvus de piété. Elle et Delphine lui faisaient honte de ses pantalons boueux, de ses vestes décousues, de son visage en sueur. Il leur tirait les boucles. Et leurs visages alors se convulsaient, ruisselants de pleurs. Elles allaient se plaindre à la tante Caroline, exagéraient les torts, sournoises et calomniatrices.

Aussi la louange nouvelle que décernait son cousin étonna beaucoup Omer.

— Elle danse comme une reine... Elle dit à chacun son fait en deux mots piquants... Le plus bel esprit du monde! Elle a de la religion... Oh ! tu la vois toujours mangeant sa panade, toi ! Sais-tu que nous allons avoir seize ans, elle et moi, l'automne prochain ?... Une voix d'ange ! Les dominicaines la font chanter au chœur. Et l'archevêque de Cambrai l'a fait venir pour un solo, à sa cathédrale, pendant le mois de Marie. Faubourg Saint-Honoré, et puis dans notre maison d'été à Romainville, elle tournait la tête à tous les vieux chevaliers de Saint-Louis. Le jour qu'elle assistait à la séance de la Chambre des pairs, avec maman, dans la tribune, elle donna des distractions au bureau...

— Allons, je vois que tu commences à moins envier ma tiare ! dit Omer.

Le cousin protesta confusément. Il était amoureux de Denise, bien qu'il récitât, pour commentaire de sa passion :

> Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile,
> Ainsi qu'un voyageur qui, le cœur plein d'espoir,
> S'assied avant d'entrer, aux portes de la ville,
> Et respire un moment l'air embaumé du soir.

Pour lui, d'ailleurs, le véritable avenir, c'était le service de l'Église. Son mariage ne l'en détournerait pas. A voix basse, il révéla que le comte de Praxi-Blassans l'avait fait admettre, par faveur spéciale, à titre de probationnaire, dans la Congrégation. Il montra les dix grains enflant le cercle extérieur de sa petite bague d'argent, qui formait ainsi chapelet. Le Père Ronsin lui-même l'avait reçu dans la chapelle des Missions Étrangères, rue du Bac. On pouvait ainsi devenir « jésuite de robe courte » et participer à l'œuvre immense de saint Ignace, pour le relè-

vement de la catholicité qui devait confondre en un seul tous les peuples chrétiens. Un seul cœur, une seule âme. *Cor unus, anima una.*

C'était le rêve même qu'ils avaient ensemble vénéré aux leçons du Père Anselme, et qu'ils n'abandonnaient point. Édouard ne croyait pas l'amour des créatures contradictoire avec l'amour du Créateur. Tenté par une grisette parisienne, aux Galeries de bois, il avait connu le plaisir. Un confesseur jésuite l'avait absous, ensuite, comme d'une faute vénielle.

Là-dessus, les confidences des jeunes gens ne tarirent guère. Harcelant Dieudonné, puisque la règle les obligeait à se réunir trois pour causer dans les cours du collège, ils parlèrent de l'amour sans trêve. Le gros Cavrois plaisantait salement, encore qu'il demeurât vierge, car il savait les phases des maladies honteuses, les saletés de l'obstétrique, et le mécanisme de la génération. Quand Édouard discourait sur la passion, Omer sur le sentiment, Dieudonné déclarait que c'étaient là des sauces qui cachaient le poisson, et un vilain poisson !

Auprès du poêle, l'hiver, et même en s'exerçant à patiner sur la mare de la prairie, ils continuèrent cette dissertation. A peine se détournaient-ils pour voir le Père Vadenat tomber, à la joie générale, ou les superbes exercices du Père Corbinon, qui réussissait presque à tracer, avec la pointe du patin, des noms sur la glace. Les trois cousins se firent plus amis, à répéter ces propos. Dans leur conception de l'amour, ils s'apprécièrent, différents. Édouard souhaitait de saisir une belle jeune fille spirituelle, malicieuse, fière, et de lui saccager l'âme et les atours afin de s'en rendre le maître incontesté par la force irrésistible de son ardeur. Dieudonné convoita des courtisanes expertes et saines, capables de multiplier les sensations voluptueuses, d'émouvoir les épidermes. Omer eût voulu, pour lui, une sorte de sœur admirante qui l'eût caressé comme à leur insu. L'emphase de Corinne, la passivité des nymphes rustiques, il ne les regrettait pas. Incertain devant l'avenir, il cherchait l'appui d'une amitié constante qui répondît à ses objections et réconfortât ses espoirs débiles, en y ajoutant cette douceur de frémir à l'unisson.

Lorsque le printemps chargea de blancheurs légères les ra-

meaux des pommiers, lorsque les lilas débordèrent le mur du jardin réservé au recteur, Omer Héricourt sentit, avec plus de chagrin, le manque d'une telle affection. La nature se renouvelait, jeune et pimpante. Les gazouillis des oiseaux enguirlandaient toutes les branches. Puis les fleurs des marronniers neigèrent dans les quinconces. Les boutons d'or éclatèrent sur les pelouses neuves. L'éternité du monde se rajeunit tout entière.

Lui se voyait dans un sépulcre blanchi de chaux à toutes les murailles. La vierge du corridor n'avait plus l'attrait du mystère. Briser la vitre, secouer les feuilles d'or, toucher la statue pour découvrir ce que célait la face de Marie, il ne le désirait plus. L'effigie renouvelait seulement une peine, celle de se rappeler sa mère malade et douloureuse en Lorraine, avec la peur de l'enfer toujours plus obsédante de lettre en lettre. La mort et les sanctions religieuses épouvantaient la veuve, sans répit.

La Fin le hanta lui-même. Il imagina son père sanglant au milieu d'une plaine barbouillée par les fumées des canons et des fusils ; peut-être le colonel avait-il alors songé à son fils : faudrait-il mourir sans avoir rien accompli ?

Il ne savait pas, comme son cousin Édouard, désirer âprement la domination, ni, comme Dieudonné, assouvir, par de l'assiduité aux sciences, sa curiosité de la nature. La certitude de sa faiblesse l'accablait. Il désespéra d'être jamais mieux qu'un enfant plaintif et méconnu, un enfant pareil d'âme à quelque fillette rougissante, écervelée, espiègle et jalouse.

La maternelle camaraderie de la tante Caroline lui plut alors mieux que tout. Vingt napoléons successivement envoyés, avec des messages affectueux et brefs, n'étaient pas sans témoigner la sincérité de cette affection. Étonner la naïve admiration d'une fille amoureuse, écouter les avis de la sage Caroline, n'était-ce point la meilleure règle de vie pour son caractère de vaincu ?

Car il ne doutait pas de porter en soi tout le deuil de la défaite commencée, pour sa famille, aux champs de Presbourg, récemment confirmée par l'arrestation du lieutenant Boredain, l'exil de l'oncle Edme et les pieuses angoisses de sa mère.

La crasse du collège parut, en outre, plus épaisse au soleil

printanier, sur les manches des vestes et les encolures des soutanes. Les butors de la campagne empuantirent les classes, de leur linge peu renouvelé. Des pustules et des rougeurs ponctuèrent le coin des lèvres, le front et les joues adolescentes. Le graillon des cuisines fumait à travers les soupiraux. Entre le triomphe de la nature et la hideur des humains, le contraste aviva. Ceux-ci étaient malingres et passagers, celle-là sublime de splendeur et d'immortalité. Ce que l'oncle Edme avait enseigné de Jean-Jacques, ce qu'avait chanté Herminie et déclamé Corinne obséda quotidiennement la mémoire d'Omer. On ne vivait libre qu'au milieu de la nature épanouie. C'est le désir de perpétuité, que signifie le goût réciproque des sexes. Ainsi, propageant l'existence des races, l'homme restreint les vigueurs fatales de la destruction. Et voilà les raisons divines des joies que procure la volupté.

La résistance à la mort fut le vœu des philosophies échangées entre les cousins. Édouard en appelait à ses souvenirs de Lamartine :

La terre ne sait pas la loi qui la féconde;
L'océan refoulé sous mon bras tout-puissant
Sait-il comment au gré du nocturne croissant,
De sa prison profonde
La mer vomit son onde
Et des bords qu'elle inonde
Recule en mugissant?

Et ils confièrent à l'amour le soin de leur faire vaguement comprendre la beauté des harmonies naturelles. Écoutant Édouard louer poétiquement Denise, Omer espéra qu'un jour il serait aimé d'une jeune fille désirable. A deux ils créeraient la chair d'une humanité qui éterniserait sa vie.

Édouard récitait encore :

Tandis que la terre sommeille,
Si j'entends le vent soupirer,
Je crois t'entendre murmurer
Des mots sacrés à mon oreille.

Si j'admire ces feux épars
Qui des nuits parsèment le voile,
Je crois te voir dans chaque étoile
Qui plaît le plus à mes regards.

Il souriait au ciel et scandait les hémistiches en faisant tinter sa voix comme tinte une corde pincée sur la harpe. Il était agréable de savourer l'émotion que provoquait son éloquence.

Au commencement de l'été, on annonça la mort de Buonaparte. Omer jugea que toute une époque généreuse s'abîmait avec l'homme. Il plaignit son oncle Edme. Pour mourir isolé dans une petite île des océans africains, était-il nécessaire de tant avoir remué le monde? Au collège, on abattait l'idole. Le Père Anselme l'assurait en classe : Buonaparte et son frère Lucien n'avaient pu réussir au 18 Brumaire qu'en vertu d'un pacte secret conclu avec les thermidoriens et les royalistes. Ceux-ci, après l'insurrection de vendémiaire, s'étaient relevés plus forts; ils avaient agi dans la société de Joséphine, pendant l'expédition d'Égypte, et fait au loin convaincre le vaincu de Saint-Jean-d'Acre par les messages de l'amiral anglais Sidney Smith; l'amiral, une fois l'affaire conclue, laissa forcer par le navire qui ramenait Buonaparte un blocus étroit, dont aucun bâtiment depuis quinze jours n'avait pu tromper la vigilance. Le pacte étant approuvé par les principaux des Anciens, cette assemblée ratifia l'événement de Saint-Cloud. Elle prétendait que le vainqueur des Pyramides, après un intérim nécessaire pour l'apaisement des sectes, remît, selon ses promesses, le pouvoir au Roi; Sa Majesté le nommerait lieutenant général des armées françaises et, rétablissant la monarchie, gouvernerait avec une Assemblée nationale. Mais le condottiere refusa de tenir sa parole. Le duc d'Enghien, puis Cadoudal et Pichegru la lui rappelèrent en vain. Alors ils dénoncèrent à l'état-major jacobin du général Moreau la convention secrète, et l'engagèrent à déchaîner contre les parjures toute l'armée républicaine de Hohenlinden. Mais le duc d'Enghien, qui conservait le texte du pacte pour le publier à l'heure voulue, fut enlevé sur le territoire de Bade, dépouillé de son portefeuille, conduit à Vincennes et fusillé. Pichegru fut étranglé par les mameluks dans sa prison. Des juges que terrorisaient, au tribunal même, les gendarmes de Savary, condamnèrent à mort Cadoudal, et à la réclusion le général Moreau. L'armée du Rhin fut aus-

sitôt déportée dans les Antilles, où l'anéantirent les fièvres tropicales, et une guerre soigneusement ignorée par une presse esclave. En droit, Buonaparte n'était donc qu'un lieutenant déloyal et rebelle, un usurpateur qui avait trahi les Jacobins en acceptant l'aide des Bourbons, puis les Bourbons en gardant le pouvoir indu au moyen d'assassinats. Telle apparaissait la valeur morale de Napoléon, de qui tant de rhéteurs exaltaient la grandeur d'âme.

Écarlate entre ses boucles blondes, le Père Anselme tapait du poing la tablette de sa chaire poudreuse: et il dévisagea sévèrement Omer, comme si le discours véhément s'adressait au neveu du capitaine Lyrisse. L'enfant détourna les yeux, tandis que la bande obséquieuse des petits rustres ricanait, approuvait au long des pupitres, trépignait sous les bancs de bois cru, et regardait sournoisement le fils du colonel Héricourt. Il se souvenait. Maintes fois on avait, devant lui, cité l'admiration qui liait son père à Moreau. Le chef des philadelphes avait marié son ami à mademoiselle Virginie Lyrisse, puis l'avait entraîné dans sa chute. Rayé des cadres, l'officier avait seulement été réinscrit au camp de Boulogne, parmi ceux rappelés en foule avant la campagne d'Austerlitz. La vie du héros prouvait donc l'assertion du jésuite : Napoléon n'était rien qu'un aventurier de génie, un coquin miraculeux. En celui-ci l'imagination publique incarnait à tort la gloire du peuple jacobin qui vainquit les monarques au nom de la Liberté. Les enseignements du bisaïeul s'accordaient avec ceux du prêtre. Et tout le rêve de l'oncle Edme, du major Gresloup, et de la Goguette bonapartiste était une erreur. La légende impériale s'écroulait avec son colosse à la tête d'or, aux pieds d'argile.

PAUL ADAM

(A suivre.)

COMMENT GOUVERNERA LE ROI ÉDOUARD VII?

Les institutions dépendent des hommes qui les font jouer. Cela est vrai, même quand elles reposent sur une charte; à plus forte raison, quand il n'y a pas de constitution écrite. En Angleterre, le caractère de la monarchie dépend beaucoup plus du caractère du monarque qu'on ne le suppose généralement. La théorie est une chose, et la pratique en est une autre : rien ne le montre mieux que la mesure dans laquelle la reine Victoria a modifié et développé la monarchie en Grande-Bretagne. Ce n'est pas exagérer que de dire que la défunte Reine a produit dans la conception de la monarchie une révolution radicale, qui, pour avoir été silencieuse et pour n'avoir pas éveillé l'attention durant la plus grande partie de son règne, n'en a pas été moins sérieuse. Nous n'avons qu'à comparer ce qu'était la monarchie anglaise, lorsqu'elle monta sur le trône, et ce qu'elle est aujourd'hui, à l'avènement d'Édouard VII, pour saisir la grandeur du changement.

La question du jour en Angleterre est de savoir jusqu'à quel point le nouveau monarque maintiendra la tradition victoriane. Le pouvoir de la couronne y est, nominalement, aussi grand que dans les pays où la prérogative royale domine tout : en pratique, il est regardé comme purement nominal.

Nulle loi, eût-elle été votée à l'unanimité par les deux Chambres du Parlement, ne peut devenir exécutive jusqu'à ce que le souverain l'ait approuvée; mais, depuis des générations, cette approbation n'a jamais été refusée. Le droit de la refuser, néanmoins, est incontesté. Le Roi est le chef incontesté de l'Armée; il est aussi le chef de la Marine et de toutes les branches du service public. Comme tel, il ne peut commettre de fautes; mais c'est pour l'excellente raison que tous ses actes sont les actes de ses ministres responsables. On prend pour accordé, on considère comme allant de soi — et on y est autorisé par une tradition ininterrompue et séculaire — que le roi ne fera jamais rien que sur l'avis de ses ministres. Mais tout se fait en son nom : l'Armée est l'Armée du Roi, la Marine est la Marine du Roi, toute décision légale est prise en son nom.

Dans un régime où le souverain exerce nominalement tous les pouvoirs et, en fait, est jalousement tenu dans un rôle absolument subordonné et ne peut exercer aucune prérogative personnelle excepté sur l'avis de ministres, dont le maintien au pouvoir dépend de la majorité de la Chambre des communes, — dans un tel régime, il saute aux yeux qu'un large domaine s'ouvre à l'influence personnelle du monarque. S'il est diligent et ambitieux, s'il est homme de volonté forte et d'idées claires, il peut, sous une pareille constitution, se conférer virtuellement le pouvoir suprême dans l'État. Si au contraire il est irrésolu, ami des plaisirs et indifférent au pouvoir, il peut faire du rôle du monarque une quantité négligeable. Et c'est pourquoi le caractère de la monarchie constitutionnelle en Angleterre dépend moins de la constitution que de la personne même du monarque.

La défunte Reine, qu'on loue unanimement et à juste titre d'avoir été une souveraine strictement constitutionnelle, a su trouver le moyen d'exercer sur ses Conseils de ministres, dans les limites fixées à son initiative par la tradition, une influence constante et croissante, et ni l'étendue de cette influence, ni la minutie des détails sur lesquels elle s'est exercée n'ont été jusqu'ici appréciées à leur juste valeur, pas plus en Angleterre qu'à l'étranger. Ceux qui la servaient en ministres voyaient bien dans quelle mesure elle avait réussi à

donner à la monarchie une vie nouvelle ; mais les personnes placées en dehors du cercle enchanté sont restées jusqu'ici dans une grande ignorance du degré auquel la Reine a non seulement régné, mais gouverné. La formule de la monarchie constitutionnelle : « Le souverain règne, mais ne gouverne pas » ne doit donc être appliquée à l'Angleterre qu'avec de considérables réserves. Tout en ne transgressant ni en parole ni en acte la théorie constitutionnelle, la Reine a tout ensemble régné et gouverné. M. Chamberlain, dans un récent discours en faveur du *Mémorial* qu'on proposait d'élever à la Reine, a déclaré que, « tout en se renfermant toujours dans les plus strictes limites de la constitution, elle avait néanmoins atteint un degré de pouvoir et d'autorité personnelle que le monarque le plus despotique aurait pu lui envier ». Des orateurs, plus réservés dans leur langage, ont témoigné en termes semblables du changement que son règne a produit dans la situation du monarque en Angleterre. M. Balfour a déclaré à la Chambre des communes qu'à son avis, l'importance de la couronne dans la constitution anglaise, loin de diminuer, était certainement un facteur grandissant, et lord Roseberry a dit que, si le rôle de monarque en Grande-Bretagne est entouré de toute sorte de limitations, ce serait une grave erreur de croire qu'il tient pour cela une place mesquine, décorative et sans importance. Il suffisait de considérer le règne de la défunte souveraine, pour voir quel énorme pouvoir personnel peut être exercé par le monarque.

*
* *

Nous avons ainsi établi que, sans transgresser les limites constitutionnelles, il y a eu au moins un monarque anglais qui a exercé un énorme pouvoir personnel, digne, suivant l'expression d'un de ses ministres, d'être envié par le monarque le plus despotique.

Que cette autorité personnelle, que ce pouvoir royal se soit établi au XIXe siècle, dans un pays qui a coupé la tête d'un de ses souverains coupable d'avoir tenté d'étendre ses prérogatives et en a exilé un autre pour des torts du même genre, c'est là un fait significatif, et qui mérite l'attention de l'histo-

rien politique aussi bien que de l'homme d'État. Comment cela a-t-il été possible? Voilà la première question. Voici la seconde : comment une nation si jalouse de ses libertés et si hostile aux principes du pouvoir monarchique a-t-elle pu tolérer cette transformation de la monarchie constitutionnelle?

La réponse à ces deux questions n'est pas difficile, car on peut la trouver dans l' « équation personnelle » de la reine Victoria. La révolution a été accomplie parce que la Reine l'a voulu, et elle s'est faite sans soulever de protestations, parce que pour la plus grande partie elle s'est effectuée en secret et toujours dans les limites de la constitution. Le changement produit a eu le caractère d'une évolution plutôt que d'une révolution. Il eut pour cause la substitution de l'influence à l'autorité. Jamais la Reine ne passa outre aux décisions de ses ministres une fois prises, mais elle contribuait à leur préparation même, et y fournissait un élément constant qui était souvent plus efficace que la volonté des ministres eux-mêmes. Elle représentait la continuité, l'expérience et la tradition. Elle n'avait rien ni d'un démagogue ni d'un despote. Elle ne tenta jamais et elle désavoua systématiquement toute tentative pour saisir le sceptre du pouvoir démocratique. Mais elle eut la pleine notion de l'immense pouvoir attaché à sa position de *chef* en titre de l'État, sans le consentement de qui rien ne peut se faire, et, autant en faisant sans cesse usage qu'en évitant avec soin de ne jamais abuser des occasions que lui offrait sa position au centre même de la constitution, elle fut à même d'arriver au résultat constaté par le témoignage de tous ses ministres. Le duc de Devonshire a récemment déclaré que la Reine avait exercé sur la direction des affaires politiques une influence plus grande qu'on ne l'a dit et su, mais que cette influence n'avait jamais eu pour cause un acte inconstitutionnel de sa part, et avait toujours été due à sa vaste expérience jointe à la solidité de son jugement. C'était une femme, dit-il, douée d'une force de caractère remarquable, et profondément pénétrée de sa responsabilité vis-à-vis de la nation. Elle avait des opinions arrêtées sur les questions du jour, d'ordre intérieur ou d'ordre extérieur.

Dans ces conditions, il était impossible qu'elle n'employât

pas de son mieux les avantages de sa position à plier les ministres à sa volonté. On peut le dire sans exagération, si dans les grandes questions politiques on pouvait toujours passer outre à l'avis de la Reine, quand elle était en présence d'un ministère unanime soutenu par une forte majorité à la Chambre des communes, en revanche elle pouvait toujours faire triompher ses vues, quand le cabinet n'était pas unanime ou n'avait aux Communes qu'une faible majorité. Mais, des dissentiments de la Reine et de ses ministres, aucun bruit ne parvenait jamais aux oreilles de ses sujets. Aussi pouvait-elle céder sans perdre de son prestige, et ne montrait-elle jamais mieux son tact qu'en pareilles circonstances : car elle cédait toujours avec tant de bonne grâce que les ministres qui lui imposaient une politique qu'elle détestait étaient les premiers à reconnaître la loyauté avec laquelle elle se faisait ensuite l'instrument de cette politique. L'archevêque de Cantorbéry, dans un discours prononcé peu de temps après sa mort, a mis en lumière, en termes très simples, mais très clairs, les raisons pour lesquelles elle prenait son parti d'une conduite qui eût révolté la plupart des têtes couronnées : elle sentait, a-t-il dit, que, même si elle avait raison et ses ministres tort, il était plus conforme à l'intérêt du peuple de maintenir la liberté que d'éviter une faute. La liberté vaut mieux que la contrainte, et, quelles que fussent ses préférences, la liberté de son peuple passait avant. Ainsi, elle consolidait son pouvoir aussi bien en cédant avec bonne grâce, qu'en affirmant son autorité toutes les fois qu'il lui était possible d'insister pour l'adoption de son avis.

Sur ce point nul témoin ne peut avoir plus d'autorité que M. Gladstone. Durant les dernières années de sa vie, il se trouva à maintes reprises en antagonisme direct avec les désirs de la Reine. Sa politique irlandaise et sa politique extérieure allaient également à l'encontre de ses préjugés et de ses principes les plus chers. Combien ces conflits furent fréquents, le public l'apprendra sans doute pour la première fois quand M. Morley aura publié la biographie de son ancien chef, à laquelle il travaille depuis deux ans. Mais ce n'est un secret pour personne que la Reine n'a jamais aimé M. Gladstone et s'est trouvée souvent en opposition complète avec la politique

qu'il a tenté de faire triompher. Cependant M. Gladstone est resté jusqu'au bout un sujet dévoué et loyal, et, dans la masse de ses discours et de ses écrits, on ne peut relever une ligne où il se plaigne que la Reine ait jamais transgressé sur un seul point les limites tracées à ses pouvoirs par la constitution. Bien plus, il nous a laissé de sa propre plume un exposé des cas où la constitution permet au souverain d'exercer son influence, exposé dont la valeur est inappréciable, en ce qu'il exprime les vues du chef des libéraux sur ce qu'il considère comme la place du souverain dans la constitution britannique :

« Le souverain a un droit de connaître et de discuter tous les sujets venant devant le Conseil, qui n'est limité que par les nécessités de fer de l'action. Bien que les décisions doivent en fin de compte être prises conformément au sentiment de ceux qui en ont la responsabilité, leur tâche est d'informer et de persuader le souverain, non de lui imposer leur volonté. S'il lui était possible, dans les limites de temps et de force dont l'homme dispose, de prendre une part active à toutes les transactions publiques, il aurait le plein droit de le faire. Ce qu'on lui soumet effectivement, c'est ce qu'on suppose être la partie la plus féconde et la plus importante, la « crème » des affaires. En les discutant, le monarque a plus d'un avantage sur ses conseillers. Il est permanent : ils sont temporaires. Il parle d'un terrain supérieur, d'une place incomparablement plus haute. Il examine avec calme et l'esprit libre, tandis qu'ils sont accablés déjà par la besogne de préparation, et que leur force est souvent affaiblie par la multitude infinie des détails. Il peut être, par conséquent, un facteur puissant dans les délibérations de l'État. Toutes les fautes qu'il découvre, grâce à ses études dans le domaine des affaires, fortifient son pouvoir et grandissent son autorité. »

Ceci, peut-on dire, est la théorie. L'histoire du règne de la reine Victoria montre comment cette théorie a été appliquée.

*
* *

Il ne m'appartient pas d'essayer de décrire, même en traits rapides, comment la Reine s'est servie des facilités dont elle

disposait, pour modifier toujours, quelquefois même pour contrecarrer la politique de ses ministres : ce serait écrire l'histoire de l'Angleterre durant les soixante dernières années. Mais on peut citer quelques cas typiques, qui montrent bien dans quelle direction l'influence de la Reine a été plus efficace que l'autorité même de ses plus puissants conseillers. A nul égard, elle ne l'a été plus que dans le développement de l'Empire. Il est de mode de parler de tel ou tel homme, comme d'un constructeur d'empire, d'un « empire-builder ». Mais on oublie trop souvent que, si des hommes d'État ou des administrateurs, dans la métropole et aux colonies, ont conduit des guerres ou annexé des pays, nul n'a tant fait pour étendre les frontières de l'Empire et pour unir ses parties séparées par l'Océan que la femme qui était placée sur le trône. Durant le cours de son long règne, elle a vu se succéder plus de trente secrétaires des colonies. Beaucoup d'entre eux regardaient l'empire colonial comme un embarras et une calamité; d'autres, plus dangereux encore, étaient possédés de la manie d'en étendre les frontières; mais bien peu avaient le désir réel et sincère d'étendre, de fédérer ou de développer le grand dépôt qu'ils avaient la charge d'administrer. Mais, pendant que secrétaires des colonies apparaissaient et disparaissaient, derrière, au dessus et au delà de chacun d'eux, il y avait toujours la reine Victoria, avec une politique continue à elle, obstinément maintenue parmi toutes les difficultés, habilement imposée sous les ministères qui se succédaient. Pendant près de la moitié de son règne, la reine Victoria a été presque la seule personne dans l'Empire qui semble s'être réellement souciée d'en maintenir la cohésion.

L'impérialisme robuste, continu et résolu de la Reine eut ses défauts. Il l'amena plusieurs fois, par exemple, à des conflits plus ou moins dangereux avec la Russie. Personne ne mit plus d'enthousiasme que la Reine à défendre la guerre de Crimée : elle refusa avec colère de sanctionner l'institution d'un jour d'Humiliation nationale qu'on proposa au moment où la nation était sous la pénible et profonde impression des désastres qui marquèrent l'expédition. Cet impérialisme l'amena à faire parade de ses sympathies pour lord Beaconsfield quand il s'employait à contrecarrer la politique de la Russie au mo-

ment de la libération de la Bulgarie ; et plus tard, il se manifesta dans l'opposition déterminée qu'elle fit à l'évacuation de Kandahar, quand M. Gladstone arriva au pouvoir en 1880. Rien n'en transpira à l'époque, mais on sait maintenant que, sur nulle autre question où elle eut à tenir tête à un ministère uni, la Reine ne fit une opposition aussi résolue et aussi intraitable.

L'occupation de Kandahar avait été décidée par l'administration de lord Beaconsfield, comme un résultat de l'invasion de l'Afghanistan. Quand lord Beaconsfield fut renversé du pouvoir par les élections générales de 1880, M. Gladstone, fort du mandat qu'il avait reçu des collèges électoraux, proposa aussitôt de retirer les troupes britanniques de l'Afghanistan. Il était soutenu par l'unanimité du cabinet; mais, malgré son immense majorité et le parfait accord de ses collègues, ce fut avec la plus grande difficulté qu'il put amener la Reine à consentir à annoncer la décision d'évacuer Kandahar. Conformément à la règle habituelle, une déclaration avait été insérée dans le Discours du Trône, à l'effet que Kandahar serait évacué à la première occasion. La Reine refusa nettement d'autoriser la publication du Discours, jusqu'à ce qu'on eût supprimé ce passage. Les remontrances de M. Gladstone restèrent sans effet, et ce fut seulement quand une députation des membres *whig* du cabinet, conduite par le présent duc de Devonshire, se rendit à Osborne et représenta à la Reine que M. Gladstone avait sur ce point l'appui de tous les autres ministres et une écrasante majorité à la Chambre des communes, qu'elle consentit enfin à céder. Néanmoins elle resta si longtemps récalcitrante que ce fut seulement le matin même de l'ouverture du Parlement que son consentement fut télégraphié d'Osborne. Battue provisoirement, elle renouvela son opposition à tous les moments successifs de l'évacuation. A la veille d'un débat provoqué au Parlement pour obliger les ministres à faire sur le sujet des déclarations plus précises, elle écrivit de sa propre main au duc de Devonshire (alors lord Hartington) une longue lettre où elle produisait l'une après l'autre toutes les raisons pour lesquelles, à son avis, il aurait été justifié en refusant de se prononcer de nouveau en faveur de l'évacuation. Néanmoins le cabinet resta uni sur

cette question, et Kandahar fut évacuée; mais, s'il y avait eu la moindre divergence d'opinion dans le cabinet, la Reine aurait mis M. Gladstone dans la nécessité de résigner son poste ou de modifier sa politique.

Et ici, on peut noter que la guerre actuelle dans l'Afrique du Sud est un des résultats indirects de la lutte acharnée de la Reine avec son premier ministre au sujet de l'évacuation de Kandahar. Si elle n'avait pas élevé d'objections contre le rappel des troupes britanniques, il est probable que la rétrocession du Transvaal se serait accomplie sans que le prestige impérial eût à en souffrir. M. Chamberlain était à ce moment le défenseur le plus convaincu et le plus actif de la politique d'abandon du Transvaal, mais le cabinet n'était pas unanime, et la résistance tenace que la Reine avait faite à l'évacuation de Kandahar convainquit M. Gladstone et M. Chamberlain qu'il n'y avait aucun espoir d'obtenir cette fois son consentement. Ils décidèrent, en conséquence, d'ajourner la question. Le résultat fut que les troupes britanniques subirent une série de revers, qui atteignirent leur comble avec la défaite de Majuba : alors la perspective d'un soulèvement général des Hollandais dans l'Afrique du Sud permit à M. Gladstone de triompher des objections de ses collègues *whig* et de l'antagonisme de la Reine, et de revenir sur l'annexion du Transvaal. La Reine n'a jamais caché sa répugnance à l'arrangement de Majuba. Lord Kimberley, qui était alors ministre des Colonies, eut les plus grandes peines à obtenir son adhésion à une politique qui, dans l'opinion du cabinet, était devenue une nécessité. Après la mort de la Reine, il a avoué publiquement qu'il en était venu à croire que sur ce point elle avait vu plus loin et mieux jugé que lui.

***

En politique étrangère la Reine exerça presque toujours son influence en faveur de la paix. Elle s'opposa toujours à toutes les démarches de la politique anglaise qui pouvaient impliquer une guerre avec les États-Unis; et s'il y eut une circonstance où elle alla jusqu'aux extrêmes limites qu'impose la Constitution non écrite à l'action du souverain, ce fut

quand elle tint tête à lord Palmerston et à lord Russell, et mit en échec leur politique dans l'affaire du Danemark. En 1864, le Premier Ministre, soutenu par la majorité de ses collègues dans le cabinet et par l'opinion publique dans le pays, croyait nécessaire que l'Angleterre prît la défense du Danemark contre les États germaniques. La Reine, qui connaissait et appréciait, si elle ne l'admirait point, le prince de Bismarck, vit clairement que l'Angleterre se serait précipitée ainsi dans une guerre gigantesque, à laquelle elle n'était nullement préparée, contre le peuple allemand, alors dans la première ardeur de son enthousiasme. Heureusement pour sa politique, le cabinet était divisé. Elle s'allia sans hésiter à la minorité du Cabinet, et alla même jusqu'à faire des représentations confidentielles au chef de l'opposition, pour détourner le danger qu'elle voyait venir. Durant six mois, il y eut une lutte plus ou moins violente entre la Reine et son Premier Ministre, mais finalement la Reine triompha sur toute la ligne. Le Danemark fut abandonné à sa destinée, et la guerre générale qui se serait infailliblement déchaînée, si la politique de lord Palmerston l'avait emporté, fut épargnée à l'Europe.

La Reine intervint encore pour réprimer les velléités qu'avait lord Russell d'intervenir en faveur de la Pologne. Elle fit tout son possible pour amener le prince de Bismarck à empêcher la guerre turco-russe de 1877, mais sans succès. Bismarck la regardait avec une aversion qu'il ne dissimulait guère. De son côté, elle lui attribuait, non peut-être sans quelque raison, la répudiation par la Russie des clauses du traité de Paris concernant la mer Noire. Pendant que les armées allemandes bloquaient Paris, elle était très hostile à l'annexion de l'Alsace-Lorraine et croyait que les cruelles mutilations territoriales imposées par le vainqueur seraient fatales au maintien de la paix européenne. Elle prit part aussi à l'heureuse intervention de 1875, qui amena l'Allemagne à renoncer à une nouvelle agression contre la France.

Dans tous ces cas, et dans d'autres du même genre, la Reine se montra mieux informée que son propre ministre des Affaires étrangères, et fut souvent le membre le plus influent de son propre Cabinet.

Un livre publié le mois dernier, *la Vie et la Correspondance* de M. Childers qui, durant plusieurs années, eut des charges lui donnant rang de ministre dans les cabinets de M. Gladstone, a jeté une grande lumière sur l'activité extraordinaire et l'intérêt minutieux que la Reine apportait à toutes les affaires d'État. M. Childers était secrétaire d'État à la Guerre au moment de l'expédition d'Égypte de 1882; il avait été auparavant Premier Lord de l'Amirauté. Mais, qu'il fût ministre responsable de la Marine de la Reine ou de l'Armée de la Reine, il ne trouva jamais chez aucun de ses collègues ou de ses commettants autant d'exigence que chez sa royale Maîtresse. Elle faisait sentir son influence dans les petites choses comme dans les grandes. Rien n'était assez menu pour échapper à sa vigilance constante. Un jour elle apprend que les troupes sont à court de tabac. Elle harcèle ses ministres jusqu'à ce qu'ils aient fait dûment fournir aux troupes ce « quasi-nécessaire de vie » *(almost necessary of life)*. Une autre fois, elle prend en main la question du port de la barbe dans la marine. A une époque il était de rigueur pour les marins de se raser, ce qui avait pour résultat, comme on le disait plaisamment, que l'on jurait plus durant le quart d'heure qu'il faut pour se raser que durant tout le reste du jour. Grâce à son intervention, les marins purent garder leur barbe.

Un simple fait donnera quelque idée de la mesure dans laquelle elle intervenait dans des points d'ordre technique : en un seul jour, son ministre de la Guerre reçut d'elle pas moins de dix-sept lettres, soit écrites de sa propre main, soit dictées à son secrétaire personnel, se rapportant toutes aux dispositions à prendre pour le bien-être des soldats. A toutes ces lettres, l'étiquette obligeait l'infortuné ministre à faire une réponse immédiate et respectueuse. Mais la Reine ne se confinait nullement à des détails d'ordre administratif. En 1880, quand l'armée anglaise traversait une de ses phases périodiques de réorganisation, M. Childers eut à justifier et à défendre tous les changements qu'il voulait faire contre les critiques jalouses et hostiles de la souveraine. Par exemple, en novembre 1880, elle lui envoya une note sur son exposé des modifications qu'il proposait d'introduire dans l'armée.

Une à une, elle prend chacune de ses suggestions, et expose les raisons de ses scrupules. Elle dit, par exemple : « C'est un gain que de prolonger d'un an le service actif de l'infanterie, mais est-il nécessaire de réduire la durée du service dans la cavalerie, sans d'autre but que de l'assimiler à celui de l'infanterie ? La Reine ne peut nier qu'elle regrette beaucoup qu'on n'ait pas cru devoir plier les bataillons au système régimentaire, qui a toujours affirmé sa supériorité dans les épreuves les plus difficiles ; et elle hésite à adopter une organisation nouvelle qui ne peut manquer d'affaiblir l'esprit de corps dans la plupart des régiments existants. La Reine craint que l'avancement au choix ne soit bien difficile. » Elle conclut en ces termes : « La Reine a une grande confiance dans le jugement de M. Childers en ces matières, et serait heureuse d'être tenue occasionnellement au courant par lui de la marche de la question. Il va de soi qu'il ne prendra pas de décision définitive sans avoir soumis à la Reine son projet une fois achevé. » Réponse : « M. Childers, en présentant ses humbles devoirs à Votre Majesté, remercie Votre Majesté d'avoir répondu gracieusement et si complètement à la lettre où il exposait les grandes lignes des questions concernant l'armée en discussion. » Et, là-dessus, il répond en détail à ses critiques, et promet de rester en communication avec elle, suivant son désir.

Cela se passait en temps de paix. En temps de guerre, elle se montrait plus exigeante encore. Voici une lettre qu'elle écrivit elle-même du château de Windsor, le 19 juillet 1882, à la veille de l'expédition d'Égypte :

Château de Windsor, 10 juillet 1882.

La Reine, étant portée à croire, d'après les derniers télégrammes reçus d'Égypte, que les hostilités peuvent éclater à tout instant, désire savoir de M. Childers quelles forces il a l'intention d'expédier, en ce cas, en Orient, et qui il compte proposer pour le commandement en chef. La Reine sait, par les explications antérieures de M. Childers, que deux bataillons sont en route, et elle connaît la mission de sir A. Alison. Mais il peut être nécessaire que d'autres troupes soient tenues prêtes à partir au premier signal, et la Reine serait heureuse d'apprendre quels régiments sont choisis pour cette tâche.

Le commandement en chef devra être confié à un officier de

choix, assisté d'autres officiers ayant été récemment en service actif, La Reine désire savoir à qui M. Childers a songé, en sorte qu'elle ait quelque temps pour réfléchir avant qu'on lui demande sa décision finale.

Les transports sont-ils en état de partir, et avons-nous un nombre suffisant de chevaux pour faire face aux nécessités, si l'expédition avait lieu?

La Reine désire être tenue exactement au courant des moindres progrès de cette affaire, et être instruite confidentiellement de l'objet et du caractère de nos démarches, quelles qu'elles soient, vers l'Orient.

L'intervention de la Reine dans les affaires d'Égypte ne se borna pas au choix des généraux et à la surveillance des transports. Après la bataille de Tel-el-Kebir, M. Gladstone était très désireux de tenir sa promesse et d'évacuer l'Égypte le plus tôt possible. J'ai vu une lettre qu'il écrivit à madame Novikoff vers cette époque et où, après l'avoir remerciée de ses félicitations au sujet de la victoire anglaise, il remarquait que cette bataille avait montré que les troupes britanniques étaient capables d'autant de bravoure que les Russes en avaient montré en Bulgarie, et il formulait l'espoir que, dans un proche avenir, une prompte évacuation de l'Égypte montrerait que l'Angleterre était aussi fidèle à ses promesses que l'avait été la Russie en évacuant la Bulgarie. Dix-huit ans se sont écoulés depuis qu'il exprimait cette touchante confiance dans la droiture des intentions de ses compatriotes, et les troupes anglaises sont installées plus solidement que jamais dans la vallée du Nil. Ce résultat, que M. Gladstone envisageait avec une horreur sincère, apparaissait à la Reine sous un jour fort différent. M. Childers écrivait à M. Gladstone, le 19 septembre : « La Reine, comme vous le savez, supporte difficilement l'idée que des troupes quittent l'Égypte, et je lui ai dit que Wolseley n'a aucun pouvoir pour en renvoyer sans ordres spéciaux de nous. » Néanmoins, nous n'avons là sur les vues de la Reine en cette matière qu'un renseignement de seconde main ; mais en fait elle bombarda M. Childers de télégrammes, puis, craignant que ses représentations n'eussent pas encore assez de poids, elle lui écrivit de Balmoral, le 21 septembre 1882, en ces termes :

Château de Balmoral, 21 septembre 1882.

La Reine désire ajouter quelques mots à ses télégrammes.

Elle redoute extrêmement que les troupes ne soient retirées trop vite, car elle est convaincue qu'on ne peut à l'heure qu'il est faire aucun fond sur les Égyptiens, c'est-à-dire sur l'armée égyptienne, qui, si elle voyait une chance de succès, ne manquerait pas de se soulever à nouveau.

Si Arabi et les autres chefs rebelles, qui ont été cause de la mort de milliers d'hommes, ne sont pas sévèrement châtiés, la révolution et la rébellion s'en trouveront puissamment encouragées. Il nous faudra tout recommencer. Le présent et l'avenir de l'Égypte présentent les plus graves difficultés; nous devons veiller, si nous n'annexons pas, à y établir du moins fortement notre position, et à ne pas courir le risque d'avoir pour rien versé un sang précieux et dépensé beaucoup d'argent.

Voilà un cas où la Reine et son Premier Ministre représentaient deux tendances diamétralement opposées. Personne ne pouvait regarder l'expédition d'Égypte avec plus de défaveur que M. Gladstone; personne ne chercha jamais plus sincèrement à obtenir l'évacuation à la première occasion possible. Je ne veux pas dire que l'opposition de la Reine à cette politique ait été la seule raison qui l'ait empêché de l'appliquer; mais, incontestablement, la pression constante de la Reine en faveur du maintien de nos troupes en Égypte est un des facteurs que l'on doit faire entrer en ligne de compte parmi les forces qui ont fait pratiquement de la vallée du Nil une dépendance britannique.

*
* *

Quand elle mourut, la reine Victoria avait transformé le caractère du monarque constitutionnel en Grande-Bretagne. Tout en observant scrupuleusement les règles non écrites qui gouvernent la conduite d'un souverain constitutionnel, elle en avait changé la position du tout au tout. Quand elle monta sur le trône, le monarque n'était guère plus qu'un mannequin; quand elle descendit au tombeau, le trône était devenu le centre même de tout le système politique. Nous pourrons comprendre la situation de la monarchie nouvelle si nous la comparons au rédacteur en chef permanent d'un

grand quotidien, qui fait son journal jour par jour avec l'aide d'une série d'états-majors *(staffs)* temporaires, qui restent en place en moyenne de trois à cinq ans et sont nommés à l'élection par l'assemblée générale des actionnaires, sous la condition que tout se fera au nom du rédacteur en chef. Donnez à ce rédacteur en chef le droit d'être consulté sur la nomination de tous les membres de son état-major depuis le plus humble jusqu'au plus élevé, le droit de réclamer des explications sur tous les détails de la ligne de conduite du journal, le droit de retourner indéfiniment à son auteur un article qu'il désapprouve pour le faire revoir, le droit de servir d'arbitre entre deux sections de son état-major quand l'accord ne s'y peut établir, donnez-lui enfin le pouvoir incontesté de renvoyer son état-major et de faire appel au corps des actionnaires chaque fois qu'une divergence aiguë d'opinion se produira entre lui et ses assistants, — et vous pourrez vous former une idée de ce qu'on peut appeler la monarchie victoriane. C'est le dernier produit de l'évolution de ces deux forces agissant et réagissant l'une sur l'autre : démocratie et monarchie ; il n'a pas attiré jusqu'ici l'attention qu'il mérite.

La question la plus intéressante qui se pose aujourd'hui en Angleterre est de savoir si Édouard VII sera capable de persévérer dans la tradition victoriane, ou si, par incapacité, par indolence ou par manque d'ambition, il laissera la monarchie retomber au rang qu'elle occupait au temps de Georges IV et de son successeur. Sans doute, tout semble indiquer pour le moment que le nouveau Roi essaiera de se maintenir au niveau des traditions du règne de sa mère. Le roi Édouard se prend au sérieux, très au sérieux, et donne en conséquence à ses ministres des tracas infinis. Quand il était héritier présomptif, il ne cachait pas son mécontentement de la position subordonnée où le reléguait la reine Victoria. La Reine ne souffrait pas de rival auprès du trône, et, si elle était heureuse d'abandonner au prince de Galles tous les devoirs de cérémonie de la monarchie, elle le rabrouait impitoyablement si jamais il montrait la moindre velléité d'exprimer une opinion sur les affaires de l'État. C'était une profonde amertume pour Albert-Edouard de voir le kaiser allemand, auquel il pensait comme à son petit-neveu, à la cime de l'État et ma-

niant le sceptre du quasi absolutisme. Le kaiser avait tous les pouvoirs, et lui, l'oncle, n'en avait aucun. Réflexions amères, qui probablement imprimèrent au plus profond de l'âme du Prince la résolution de réparer le temps perdu, quand il serait roi. Il accepterait entièrement et approuverait chaudement l'analogie que j'ai établie entre la position de monarque et celle de rédacteur en chef permanent du royaume; et il ne peut guère douter qu'il ne tiendra pas à lui de ne pas se montrer égal à cette conception des devoirs du souverain. Et c'est cela qui cause quelque malaise en Angleterre en ce moment.

La Reine tirait son pouvoir de son influence plutôt que de son autorité, et cette influence était, dans une large mesure, personnelle. Elle ne pouvait la léguer, avec sa couronne, à son successeur. Elle la devait à sa vaste expérience, à sa merveilleuse mémoire, à sa perspicacité native, et, autant qu'à tout le reste, à sa ténacité et à sa résolution. Elle avait été sur le trône depuis ses années de jeune fille. Elle avait survécu à tous ses contemporains; elle était le Nestor des Souverains d'Europe. Elle était par-dessus tout une femme, et jouissait de tous les avantages que cette qualité lui donnait dans ses rapports avec ses ministres et avec son peuple. Elle avait entièrement gagné leur confiance; ses vertus personnelles et son cœur de mère l'avaient rendue si chère à ses sujets que la formule : « la Reine ne peut rien faire de mal », de simple fiction constitutionnelle qu'elle était, avait pris à leurs yeux la valeur d'un fait réel. Mais il en serait tout autrement si le Roi voulait tenter d'exercer la même autorité, alors qu'il n'a ni la même expérience ni la même influence. Il ne pourrait plus compter que sur l'autorité, et aux yeux de la démocratie anglaise l'autorité réside non dans la personne du souverain, mais dans les représentants du peuple.

Le bruit a couru que, durant la quinzaine qu'il a passée au sein de la famille royale d'Angleterre, à la mort de la Reine, le kaiser a réussi à fortifier chez Édouard VII la résolution de mettre sa conduite au niveau de l'idéal victorian. Jusqu'ici, peu d'occasions lui ont été données d'affirmer sa personnalité dans les affaires de l'État. Il a repoussé un nouveau mode de coiffure qu'on proposait pour l'armée; il a reçu une foule

d'adresses de loyalisme de ses sujets, et ses réponses n'ont pas eu le caractère parfaitement incolore que présentent d'ordinaire celles des souverains constitutionnels aux compliments de forme qu'ils reçoivent à leur avènement. A la veille des élections au County Council de Londres, il a exprimé sans ambiguïté son admiration pour la politique suivie par la majorité de cette assemblée qui, à ce moment même, était en butte aux attaques furieuses de la minorité conservatrice. Dans sa réponse à l'adresse de la Société des Amis, il surprit tout le monde en déclarant qu'il formait l'espoir sincère que leurs principes de paix pussent se propager largement parmi ses sujets. Qu'un roi d'Angleterre, justement en train de livrer une guerre, formulât le désir de voir les principes de passivité des Quakers gagner du terrain parmi ses sujets, le fait était assez paradoxal, mais ne parut point choquer le *sense of humour* de Sa Majesté. La nomination des évêques est une prérogative royale dont on ne s'attendait certes pas à voir le nouveau Roi se soucier; mais, contrairement à l'attente générale, il y a pris un intérêt extrême. L'évêque de Londres, le Dr Creighton, était mort juste un peu avant la Reine, et la désignation de son successeur fut une des premières occasions qui se présentèrent au Roi de nommer à un poste. Si le Roi nomme les évêques, la personne qu'il doit nommer est choisie pour lui par le Premier ministre. Or, quand lord Salisbury lui soumit le nom de l'évêque de Newcastle pour le siège vacant, il refusa de l'agréer et mit en avant un candidat de son cru dans la personne de l'évêque de Rochester. Lord Salisbury ne put l'amener à accepter sa proposition, mais il semble que son opposition au candidat du Roi ait eu plus de succès : finalement on s'est arrêté à un compromis, et on a choisi l'évêque de Stesney. — Ces faits, et quelques autres où se marque la détermination du Roi à être consulté, à donner son avis, à avoir voix au chapitre, et, peut-être même, à décider sur toute question qui lui tient à cœur, provoquent chez certaines personnes des inquiétudes que deux choses seulement viennent affaiblir : la première, c'est le grand tact et la perspicacité native du Roi; la seconde, c'est son manque de ces qualités de ténacité et de résolution qui ont permis à sa mère d'influencer ses cabinets.

Dans la *Positivist Review*, le professeur Beesley a poussé un cri d'alarme, exprimant la crainte que le Roi ne fût tenté de se servir de ses énormes prérogatives, comme si elles l'investissaient de l'autorité suprême. Il soutient que, contre une ambition aussi déplorable, la sauvegarde de la Constitution serait sans valeur. Mais c'est là la forme extrême d'une théorie à laquelle les hommes politiques pratiques prêtent peu d'attention. Le roi Édouard n'a pas l'étoffe d'un empereur Guillaume : nous voulons dire qu'il est un *country gentleman* anglais aimant ses aises, déjà d'un certain âge, frisant en fait la soixantaine, et qui ne peut espérer, suivant les calculs des compagnies d'assurances sur la vie, dépasser l'âge de sa mère. Il subit facilement l'influence de ses amis et de ses conseillers, et il a moins de continuité que personne dans ses convictions politiques. L'avènement au trône ne peut guère déterminer une révolution dans un caractère qui s'est formé durant de si longues années, et par suite on ne peut guère s'attendre à ce qu'il tente sérieusement de maintenir la tradition victoriane à la hauteur où la Reine l'avait laissée. D'autre part, si grande est l'incapacité des conseillers actuels de la couronne, et si stupéfiantes les fautes qu'ils ont entassées dans la conduite de la guerre sud-africaine, que ses sujets seraient peu disposés à lui chercher chicane s'il voulait faire un effort sérieux pour dépêtrer l'empire britannique du bourbier où l'a enfoncé la politique de M. Chamberlain. Mais il ne faut guère compter sur une pareille aubaine. Le Roi est le descendant de George III, et, bien qu'il ne soit à aucun degré responsable de la politique qui a plongé toute l'Afrique du Sud dans la guerre, on ne peut guère espérer qu'il ait le désir ni le courage de renverser la politique fatale qui menace de ne laisser à l'empire britannique en Afrique d'autre point d'appui que Capetown et Simon's Bay.

W. T. STEAD

LE MUSÉE
DU
MOBILIER FRANÇAIS
AU LOUVRE[1]

Un décret du 24 janvier 1882 avait créé un musée au garde-meuble national. Tout le monde a connu le hangar qui, pendant vingt ans, abrita, au quai d'Orsay, quelques-unes des plus belles pièces du mobilier français, qui n'avaient pas pris place à Compiègne, à Pau ou Fontainebleau, ou n'avaient pas été employées pour meubler l'Élysée. Un décret du 24 janvier 1901 vient de rapporter cette mesure, et tous les meubles et les objets d'art contenus dans le ci-devant musée du garde-meuble national, ont été attribués aux musées nationaux.

C'était là une mesure attendue depuis longtemps. Assurément, les œuvres placées en 1882 au quai d'Orsay y ont été fidèlement conservées et soignées, et, au moment où elle prit naissance, cette institution d'un musée du garde-meuble était un réel progrès. En formant une collection, restreinte, il est vrai, mais tout à fait remarquable de spécimens de l'art de l'ameublement français depuis Louis XIV, en la mettant à la disposition du public, des artistes ou des artisans, des amateurs ou des historiens, on soustrayait aux mutations sans nombre, aux mutilations et aux restaurations qui en sont presque toujours le complément, une part notable de notre

1. L'inauguration officielle aura lieu le 20 mai.

patrimoine artistique. Il devenait à peu près impossible que, sur quelque désir exprimé en haut lieu ou sur un ordre quelconque, on fît servir à un usage courant et personnel des œuvres d'art, que le public, instruit par un catalogue, pouvait réclamer à tout instant. Mais le progrès n'était pas suffisant. Le quai d'Orsay n'est pas, il s'en faut, situé au centre de Paris, et la construction qui abritait les collections était tout à fait provisoire. Tous ceux qui ont contribué à reconstituer l'histoire de notre mobilier aux deux derniers siècles, et tenté de lui rendre la place importante qu'il occupe dans le développement de l'art français, s'étonnaient que ce musée fût isolé et lointain et qu'on ne lui ouvrît pas toutes grandes les portes du Louvre.

Il est vrai qu'il n'y a pas bien longtemps — je m'en souviens fort bien pour ma part — quel que fût le prix, la valeur intrinsèque même que l'on attachait à certaines pièces du mobilier de l'ancienne France, on était loin de considérer ces monuments comme des œuvres d'art donnant l'expression artistique d'une époque au même titre que les peintures ou les sculptures. Cependant, depuis la fin de l'année 1870, le Louvre avait reçu un certain nombre d'admirables meubles du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ce fut le hasard des tristes circonstances qui les amena au milieu du sanctuaire du grand art. Ils faillirent n'y pas rester. Peu s'en fallut qu'on ne les enlevât de la galerie d'Apollon, le cadre le plus beau et le plus riche qu'on puisse rêver pour mettre en valeur les exemplaires les plus heureux du luxe de Louis XIV. On avait tellement le sentiment que ce dépôt n'était que provisoire, que jamais la direction des musées nationaux ne se fit attribuer d'une façon définitive ces pièces du mobilier qu'elle avait largement contribué à sauver. C'est la force des choses qui a fait que ces œuvres sont demeurées au Louvre.

Depuis quelques années, d'ailleurs, s'est fort heureusement établie chez nous l'opinion que l'art est un dans toutes ses manifestations. Aussi a-t-on vu entrer dans les salons annuels l'art que l'on appelait si dédaigneusement industriel. Pas un artiste ne conteste aujourd'hui que la céramique et l'orfèvrerie, l'art du mobilier et des tissus peuvent donner naissance à des manifestations d'un ordre supérieur.

Cette vérité, en peu de temps, s'est tellement répandue que l'on s'est accordé à considérer comme l'une des erreurs les plus manifestes du classement, si contestable, de l'Exposition universelle de 1900, la décision prise, au nom de principes surannés, de ne recevoir au grand palais des Champs-Élysées que les spécimens de ce que l'on considérait, il y a quelque vingt ans, comme le seul grand art. Non seulement les artistes ont trouvé cette mesure vexatoire; mais le public, déjà habitué à rencontrer des bibelots à côté des œuvres des peintres, s'est cru revenu à nombre d'années en arrière.

Dans l'état présent de l'opinion, l'entrée des plus belles pièces du mobilier français au musée du Louvre s'imposait comme une sorte de réparation. Et ce n'est pas seulement en France qu'elle était attendue. Combien de fois des étrangers ne se sont-ils pas indignés devant nous du peu de cas que nous paraissions faire de nos chefs-d'œuvre?

Enfin, c'est le déplacement si désirable du garde-meuble qui a amené le résultat tant attendu. La solution, comme il arrive souvent, a donc été procurée, ici encore, par le hasard des circonstances. Il serait injuste, d'ailleurs, d'oublier que cette réforme a été demandée avec instances, depuis plusieurs années, par le rapporteur du budget des Beaux-Arts. Comme la commission du budget se trouvait avoir affaire à un directeur des Beaux-Arts et à un ministre qui partageaient absolument son sentiment, l'affaire a été conclue. Il ne faut pas marchander les compliments à ceux qui les méritent.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste rien à faire. Après les meubles, il faudra sauvegarder les tapisseries. Malgré toutes les réclamations, on se sert encore aujourd'hui du vieux fonds de tentures, acquis à grands frais par les rois, comme d'ornements pour les fêtes officielles. Ou bien on les disperse dans les ambassades et les légations sous le prétexte fallacieux de témoigner notre respect, en les faisant mieux connaître de l'étranger, pour les spécimens d'un art qui attend encore chez nous un musée où nous puissions les admirer nous-mêmes. Un très grand nombre de pièces, qu'un long usage a mises en mauvais état, devraient être renvoyées aux Gobelins, où on les réparerait petit à petit à l'aide d'un crédit spécial. Il faut aussi sauvegarder les pièces de mobilier — quelques-unes

sont admirables — qui, déposées dans les ministères et les autres administrations publiques, sont trop souvent exposées aux fantaisies et aux réparations décrétées par un simple commis d'ordre.

Il y a donc encore beaucoup à faire, et des résistances sont à prévoir. Pour les vaincre, l'administration est — si elle le veut, mais il faut qu'elle le veuille, — suffisamment armée. La loi de 1887 sur le classement des objets d'art considérés comme monuments historiques, si imparfaite qu'elle soit au point de vue juridique, suffit pour permettre de dresser un catalogue définitif de toutes les richesses de nos ministères et de nos résidences. De ce catalogue, la loi même fait une obligation à l'administration. Ce serait déjà, s'il était fait et imprimé, une sauvegarde efficace, en attendant le jour où tous les spécimens d'art ancien, ayant quelque importance historique ou artistique, prendront le chemin des musées publics, et laisseront la place à des œuvres modernes que rien n'empêche de faire aussi somptueuses et aussi belles que possible.

Puisque l'État s'intitule et qu'il est effectivement le protecteur des arts, pourquoi ne reprendrait-il pas les anciennes traditions françaises, et ne ferait-il pas créer des ensembles de décoration mobilière, comme il commande des tableaux ou des statues? Peut-être un pareil stimulant aurait-il une certaine action sur le développement de nos arts mineurs. En tout cas la chose vaudrait la peine d'être tentée. Peut-être, de la sorte, pourrions-nous léguer à nos arrière-neveux autre chose que des fauteuils de l'époque de Louis XV ou de Louis XVI, veufs de leurs tapisseries, usées par une longue série de réceptions officielles. Heureusement qu'autrefois on a pris soin de nous préparer une bonne provision de mobilier, autrement je ne sais vraiment pas sur quoi s'assoiraient les invités de l'Élysée ou des bals des ministères. Il y a là un ridicule sur lequel il est inutile d'insister; car il est trop fâcheux pour notre amour-propre.

*
* *

Le garde-meuble, tel qu'il existe aujourd'hui, comprend à la fois une collection d'objets anciens et un magasin d'objets

modernes, sans valeur artistique. L'ancien garde-meuble de la couronne, tel que nous le font connaître les inventaires de Louis XIV ou de Louis XV, se composait, au contraire, en très grande partie d'objets meublants et contemporains, — d'objets modernes, par conséquent, à l'époque où étaient rédigés les inventaires, — et de quelques objets anciens rares ou curieux, tels que des bronzes ou des marbres, et enfin de pierreries. C'était donc un magasin homogène dans lequel on pouvait puiser, sans crainte pour les intérêts artistiques, de quoi meubler les palais ou orner même la personne royale.

Au XIXe siècle, le garde-meuble ayant ce double caractère de collection historique et artistique, et de magasin destiné à fournir aux besoins journaliers du mobilier, il est arrivé que l'on a pris sans distinction dans l'une et l'autre série toutes les pièces qui étaient nécessaires à un moment donné pour meubler tel ou tel logement. C'est de cette confusion regrettable que vient tout le mal dont nous nous plaignons.

Les hommes de la Révolution, que l'on accuse trop souvent d'avoir beaucoup détruit au point de vue artistique, ont cependant songé à la création d'institutions dont les unes n'existent pas encore aujourd'hui, dont les autres poursuivent plus ou moins péniblement leur développement.

Le mérite de l'organisation d'une collection d'art national revient à l'Assemblée constituante et surtout à la Convention. Un décret du 20 juillet 1791 prescrivait de grouper au Louvre et aux Tuileries les monuments des sciences et des arts, et la Convention, le 27 septembre 1792 et le 27 juillet 1793, décidait la création d'un « muséum aux galeries du Louvre ». Parmi les collections qui garnirent ce muséum, ouvert au public le 28 novembre 1793, prirent place un certain nombre d'objets appartenant aux arts mineurs : bronzes de l'ancien garde-meuble, bijoux, pièces d'orfèvrerie, meubles aussi. Les uns venaient du Trésor de la couronne, de l'ancien garde-meuble, d'autres provenaient de saisies révolutionnaires.

On a raillé — la chose était facile — les commissaires de la Convention et les organisateurs du muséum, d'avoir fait entrer au Louvre un certain nombre d'objets qui aujourd'hui ne nous paraissent pas dignes d'un tel honneur. Sans doute, une collection de pipes indiennes, ou des meubles d'un carac-

tère très intime en laque de Chine, n'étaient pas à leur place dans la galerie d'Apollon, mais il ne faut pas oublier que les commissaires essayaient, en même temps qu'ils ramassaient ces babioles, de sauvegarder la fameuse commode en porcelaine de Sèvres offerte par Louis XV à madame Du Barry, et qu'ils songeaient à faire entrer au Louvre les chenets de Gouthière faits pour le château de Louveciennes, ou les vases en biscuit montés en bronze par Thomire, exécutés pour la reine Marie-Antoinette.

Nous aurions mauvaise grâce à plaisanter ces hommes de la fin du XVIIIe siècle, qui ont été les premiers à décréter des mesures que nous sommes en train d'exécuter tant bien que mal, un siècle après. Les fameux chenets de Louveciennes, que l'on considérait comme l'une des plus belles pièces de bronze ciselé et doré exécutées au XVIIIe siècle, et dont la Convention souhaitait l'entrée au Louvre, ont traîné jusqu'à 1870 de résidence en résidence. Entre temps, ils ont été brûlés; le Louvre n'en peut recevoir aujourd'hui que des pièces incomplètes. Les vases de Thomire ont eu un meilleur sort, puisque nous les avons conservés intacts; mais jusqu'à l'an de grâce 1895, ils ont orné la cheminée d'un des salons du ministère de l'Intérieur.

A quoi faut-il attribuer ces détournements? Car en somme ce sont de purs détournements faits au détriment du public, que cette confiscation, pour le plaisir de quelques-uns, d'objets qui avaient été chèrement acquis par les rois, et dont la nation, qui les avait payés, était l'héritière.

C'est au Consulat que remontent ces premières dilapidations. Nous employons un mot sur lequel, en lui donnant son sens exact, on pourrait assurément chicaner, mais nous ne savons trop comment qualifier l'opération qui a consisté à retirer de collections déjà formées, sinon entièrement exposées, des œuvres d'art de premier ordre; à meubler des appartements où ne pénétraient qu'un très petit nombre de personnes, et surtout fort peu d'artistes, à l'aide de chefs-d'œuvre que la Convention avait destinés à une œuvre d'enseignement.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler ailleurs quelques-unes des façons de procéder du Premier Consul. Dès l'an VIII, Bonaparte demandait des meubles et des tableaux pour meu-

bler les Tuileries, devenues le Palais des Consuls, et Joséphine, qui avait pour les œuvres d'art un certain goût — les collections de Modène en surent quelque chose — mécontente des tableaux qu'on lui offrait pour son salon, alla elle-même au muséum prendre deux Corrège. En l'an IX et en l'an X, ce mouvement, qui avait été d'abord timidement esquissé, s'accentua ; on organisa un véritable déménagement pour les Tuileries, Saint-Cloud et les hôtels des ministères.

Les archives du Louvre contiennent à cet égard un certain nombre de documents des plus curieux, qui montrent amplement combien, à ce point de vue, la Révolution avait été inutile ; quelques-uns des objets d'art par trop somptueux, qui avaient attiré à l'ancienne monarchie tant de rancunes et de jalousies, devinrent des meubles à l'usage du Premier Consul ou de l'Empereur.

Dans la chambre du Premier Consul fut portée la *Joconde* de Léonard de Vinci, et il fallut octroyer à Bonaparte, pour son usage personnel, le nécessaire en laque à garniture d'or possédé autrefois par Louis XV.

En 1848, Jeanron, un directeur des musées, dont on a beaucoup médit, écrivait dans un rapport adressé au ministère de l'Intérieur l'histoire des détournements successifs de nos œuvres d'art.

Bientôt s'établissait l'abus funeste de meubler les appartements occupés par les différents pouvoirs qui se succédèrent, et même les hôtels des ministères, au moyen d'œuvres enlevées aux collections nouvellement formées. L'Empire commença ces spoliations ; la Restauration les consacra. Dès lors toute surveillance sérieuse, toute responsabilité réelle de la part des administrateurs des musées devint impossible.

Les peintures admirables et qui n'avaient point été destinées à un pareil usage, furent appliquées aux plafonds, encastrées dans les murailles, exposées aux flammes des bougies, au tumulte des fêtes ou des invasions populaires. Des camées d'une valeur incontestable furent placés sur des consoles, dans les appartements, au milieu des foules qui se renouvellent sans cesse.

Les statues antiques quittèrent les jardins des palais et furent dispersées dans les jardins où le public n'était pas admis. Tous ces objets, considérés plutôt comme de simples décorations, étaient rayés dans ce but des inventaires où ils figuraient. Ceux qui en

droit appartenaient à tous devinrent la propriété particulière de quelques individus qui furent libres d'en disposer selon leur bon plaisir, de les envoyer dans les endroits les plus obscurs s'ils contrariaient certaines dispositions intérieures, de les mutiler s'ils ne s'adaptaient pas à la place où il fallait, et même de s'en débarrasser en les plaçant dans les greniers sans en tenir aucun compte quand on renonçait à s'en servir. C'est ainsi que l'on ne craint pas trop de prendre sur soi-même en assurant que beaucoup de découvertes restent encore à faire dans l'administration des musées nationaux et de la fortune publique.

La situation dépeinte par Jeanron en 1848 a duré jusqu'en 1870, et même s'est prolongée beaucoup plus. Néanmoins, petit à petit, le public finira par rentrer en possession de tout ce qui lui appartient, ou tout au moins de tout ce que les événements auront épargné. Mais on ne saurait trop insister sur ce point, car ce n'est qu'en répétant mille fois la protestation que l'on arrivera enfin à faire triompher la cause de l'art.

Non seulement il s'agit de conserver les œuvres d'art du passé; mais il faut considérer l'intérêt artistique du présent, comme nous le disions tout à l'heure. Il est vraiment absurde qu'à notre époque, où l'on veut encore, on ne sait pourquoi, conserver certaines des apparences extérieures des pompes de l'ancienne monarchie, on en soit réduit à se servir de ces restes de la monarchie pour rehausser l'éclat d'une république.

Il y a quelques années, la décoration intérieure du ministère des Affaires étrangères fut complèment transformée dans de grandes proportions au détriment des collections du garde-meuble. Certains objets ou tableaux du Louvre ont failli alors aller orner ce ministère, où un certain luxe est nécessaire, sans qu'il faille pourtant y faire revivre les somptuosités d'un Richelieu ou d'un Mazarin. Quelquefois, par suite de classements faits d'une façon incohérente, on obtient, dans les maisons officielles, des mélanges assez drôles. Dans certains salons ministériels, on peut voir en raccourci une histoire du mobilier français depuis Louis XV jusqu'aux manifestations innombrables du style de Louis XVIII, jusqu'au néo-grec, au néo-Pompadour ou à la néo-Renaissance du second Empire. Ce n'est vraiment pas donner une preuve de notre goût que d'afficher cette absence complète de personnalité. Nous mon-

trons à la fois notre richesse dans le passé, notre inintelligence et notre pénurie dans le présent. Par là s'explique en partie notre apathie dans la création artistique appliquée au mobilier. Nous mangeons notre capital, au lieu de le faire fructifier.

*
* *

Mais que ferez-vous, me dira-t-on, de ce mobilier, le jour où les ministères, où le palais de l'Élysée seront meublés en style moderne? L'ensemble en est trop considérable et beaucoup de pièces ne méritent point d'entrer dans une collection publique. — Assurément, et il ne faudrait retenir de cet ensemble que ce qui est vraiment artistique; mais quand on aura fait un classement général de toutes nos richesses, on s'apercevra bientôt que, si l'on remettait chaque chose en place, si l'on réunissait les différentes pièces d'un même mobilier épars dans les différentes résidences, si l'on complétait les mobiliers de Fontainebleau ou de Compiègne, de Versailles ou de Trianon, au lieu de meubler des ambassades ou d'envoyer la *tapisserie des ambassadeurs turcs*, qui figurait au musée des Gobelins, à Constantinople, ou d'autres moins importantes à Madagascar, — on aurait juste assez pour refaire des décorations intérieures comprenant des séries complètes, créées à la même époque, pour une même destination.

Il faudrait aussi songer, dans ce remaniement, que l'on ne pourra faire qu'après un premier classement, et qui est l'œuvre d'un conservateur de musée et non d'un conservateur de garde-meuble, à mettre les mobiliers des différentes époques dans des ensembles d'architecture leur convenant, et à les faire cadrer avec la décoration intérieure.

Je me demande encore pourquoi le Grand Trianon, par exemple, brille surtout par son mobilier du premier Empire, alors qu'on aurait pu y mettre, sinon un mobilier Louis XIV, au moins des œuvres du XVIIIe siècle. Et ce que nous disons de Trianon est vrai de maintes parties de Fontainebleau et de Compiègne, où l'on relève presque partout un peu agréable mélange d'œuvres du XVIIIe siècle et du premier ou du second Empire, ce qui donne à ces résidences l'aspect d'un

grand hôtel de province que l'on aurait dû meubler à la hâte avec les pièces de mobilier rencontrées chez des bric-à-brac.

Il est aussi à remarquer que ce sont surtout des pièces de mobilier anciennes — naturellement celles-là sont le plus souvent détériorées — qui jusque dans ces dernières années ont eu le plus à souffrir des fameuses ventes faites par le Domaine, cette étonnante administration dont l'une des plus fructueuses opérations a été, en plein XIXe siècle, d'enrichir, pour quelques louis, la collection Wallace de la magnifique rampe en fer forgé de la Bibliothèque nationale. On n'a pas songé à aliéner les fauteuils horribles créés en 1855 ou 1860; mais certaines pièces délicatement sculptées ou ciselées de l'époque de Louis XV ou Louis XVI, plus ou moins estropiées par un long usage, ont été soigneusement recueillies par la bande noire, et ornent aujourd'hui quelques-uns des salons des amateurs parisiens qui se piquent de goût pour les œuvres du XVIIIe siècle. Nous pourrions citer tel mobilier rarissime en acajou sculpté qui fit jadis l'ornement de Trianon et que le Domaine a aliéné avec l'à-propos qui caractérise les opérations auxquelles se livre cette administration. — De ce que nous avons dit, il résulte, je crois, qu'il est grand temps que l'on prenne des mesures énergiques de sauvegarde, et que les appels répétés du rapporteur du budget des Beaux-Arts, qui viennent de recevoir une première satisfaction, soient enfin entendus et écoutés.

*
* *

Je sais bien qu'il y aura de divers côtés beaucoup de résistances à vaincre et surtout l'esprit de routine et d'ignorance à dompter, mais les premiers résultats obtenus nous mettent en goût.

Parmi ces résistances, il faut prévoir celles de certaines municipalités, que des considérations politiques trop souvent prises au sérieux, comme si elles étaient fondées, rendent redoutables aux yeux des ministres. N'a-t-on pas vu les municipalités de Compiègne et de Fontainebleau réclamer à tort et à travers contre les mutations faites dans ces deux palais, venir même importuner un directeur des Beaux-Arts ou un

ministre pour demander justice contre l'exercice d'un droit imprescriptible? On dirait vraiment que l'État, qui a la charge d'entretenir nos collections nationales, n'a pas le pouvoir d'en disposer au mieux des intérêts du public.

N'a-t-on pas entendu une sorte de sommation d'avoir à restituer au musée de Versailles, simple dépendance du Louvre, et au palais de Trianon, les objets qui en avaient été retirés pour figurer à l'Exposition universelle? Le droit strict de l'Administration était de les garder à Paris, si elle jugeait que leur présence fût plus utile au Louvre qu'à Versailles. Ces réclamations ont, du reste, en partie été accueillies, et celui qui les avait formulées a dû être bien content de voir retourner à Versailles un tableau qu'il qualifiait, en oubliant peut-être un peu son histoire contemporaine, du *Sacre de Louis-Philippe*. Il s'agissait d'une esquisse de Déveria représentant la *Prestation de serment du roi*.

Si l'on admet toutes ces réclamations, si l'on n'ose déplacer les objets qui, en certaines résidences, sont voués à une destruction certaine, si on laisse transformer des meubles du Premier Empire, comme cela s'est vu, pour loger les chemises et les pantalons des fonctionnaires de l'État résidant momentanément dans les palais, on en arrivera à des résultats tels que celui qui est atteint au château de Pau, où ont été détruites un très grand nombre de tapisseries précieuses. D'autre part, d'ici vingt ans, peut-être avant même, les municipalités des villes où sont installées les anciennes résidences considéreront les œuvres d'art comme leur propriété. On en arrivera là fatalement en subordonnant les intérêts de l'art à de mesquines combinaisons politiques. Dans un récent article sur les Musées de province, plein de judicieuses observations, M. Fernand Engerand signalait le péril d'une prétendue décentralisation mise au service des intérêts électoraux. Le cas des résidences est le même. Ici cependant, plus que partout ailleurs, l'État est certainement le maître.

*
* *

Sans doute, sous l'ancienne monarchie, le mobilier royal voyageait beaucoup, et on ne songeait guère, sauf de très rares

exceptions, à en faire profiter le public; mais encore prenait-on à son endroit certaines précautions que depuis longtemps a oubliées l'Administration du garde-meuble, laquelle, dans ces cinquante dernières années, a vraiment donné des exemples inouïs de son peu de souci de l'art.

On trouvera peut-être trop fortes l'expression que j'emploie ici; mais, si nous voulions citer des faits précis, un numéro de la *Revue* n'y suffirait pas. C'est surtout dans les restaurations qu'il s'est passé des choses fort extraordinaires. L'exemple le plus récent et le plus mémorable est celui du fameux bureau que l'on considérait autrefois à tort comme ayant appartenu à Colbert. Ce bureau, qui se trouvait dans le cabinet du ministre de la Marine, fut, il y a quelques années, transporté à l'Élysée. Mais, entre temps, cette œuvre admirable fut soigneusement, par les soins du garde-meuble, restaurée, redorée, remise à neuf et à jamais déshonorée. Que dire des meubles de Trianon qui, du fait d'un des derniers régisseurs de cette résidence, ont eux aussi fait connaissance avec la dorure moderne?

Il y a quelque vingt ans, une Commission fut nommée, à la suite de nombreuses et trop justifiées réclamations, pour faire dans la collection des tapisseries du garde-meuble une sélection entre les œuvres artistiques qu'il est important de conserver et de soustraire à toutes mutilations, et les tentures que l'on pourrait affecter sans grand inconvénient à la décoration des fêtes publiques. Cette Commission procéda soigneusement et longuement, pièce à pièce; elle a laissé un long rapport rédigé par M. Guiffrey, et accompagné d'un catalogue. Le partage entre les deux lots a été soigneusement fait; mais ces indications ainsi données par des hommes éclairés à ceux qui sont chargés de la garde matérielle des tapisseries, n'allez pas croire qu'elles aient été suivies. On a continué à prendre dans les deux séries, suivant les besoins et les circonstances, les pièces que leur dimension ou leur coloration permettaient d'utiliser commodément pour les bals de l'Élysée, les fêtes des ministères ou les concours agricoles.

*
* *

On s'est plaint souvent qu'on n'ait conservé en France, au moins dans les collections nationales, presque aucun échantillon des produits de la Manufacture de Sèvres exécutés au XVIIIe siècle. Cette pénurie provient de l'habitude fâcheuse qu'ont eue Louis XV et Louis XVI de distribuer en cadeau, soit autour d'eux, soit surtout à des souverains ou à des princes étrangers, les plus belles œuvres de la Manufacture. Il en était de même pour les tapisseries des Gobelins. Dans notre siècle, les cadeaux ont continué. Du moins, à la Manufacture de Sèvres, où la production est très active, on a paré aux inconvénients ; les pièces les plus curieuses, au point de vue de l'histoire de l'art et de l'histoire de la technique, ont été soigneusement réservées pour le musée de la Manufacture nationale. Il serait souhaitable qu'il en fût de même à la Manufacture des Gobelins où l'on ne produit plus chaque année qu'un nombre assez restreint de mètres carrés de tapisserie. Il serait ensuite nécessaire d'abandonner les errements de l'ancienne monarchie et de conserver pour nos collections futures les principales pièces sorties de nos métiers. On n'y paraît pas disposé. Une grande tenture qui figura à l'Exposition de 1889 : *la Filleule des Fées*, d'après Mazerolle, dont on peut discuter le mérite artistique, mais qui est, au point de vue du tissage, un monument important dans l'histoire moderne de la Manufacture, a pris le chemin de Saint-Pétersbourg. Lors de la visite d'un personnage chinois, dont la politique française n'a pas précisément eu à se louer en Extrême-Orient, il fallut que l'administrateur de la Manufacture se fâchât pour qu'on n'offrît pas à ce mandarin les pièces les plus récemment tissées aux Gobelins.

Ce sont des habitudes d'autant plus fâcheuses, que la plupart des souverains, auxquels on s'imagine faire un très grand plaisir par ces cadeaux, ne sont qu'à demi contents de recevoir des œuvres modernes inférieures, par leurs qualités d'exécution, aux échantillons anciens de l'art français qu'ils possèdent déjà en abondance.

On me pardonnera ces longues considérations ; elles étaient nécessaires comme préface de ce qui vient d'être fait au

Louvre; elles justifient une nouvelle organisation qui, à coup sûr, n'est pas parfaite, mais peut être considérée cependant comme une innovation très importante.

***

Dans ce bâtiment où nos collections nationales sont si visiblement à l'étroit, on a pu, en se serrant, en se faisant des sacrifices réciproques, céder au département des objets d'art cinq grandes salles occupées depuis longtemps par l'exposition des dessins anciens. — Il va sans dire qu'il faut au plus tôt retrouver les emplacements nécessaires pour remettre sous les yeux du public restreint, mais choisi, qui admire les dessins du Louvre, une collection admirable dont malheureusement on ne peut montrer qu'une très petite partie.

L'ordre chronologique apparaissait le plus simple, le plus facile à comprendre, le plus instructif pour montrer les spécimens du mobilier français, provenant soit de l'ancien musée du garde-meuble, soit du mobilier des Tuileries et de Saint-Cloud, placés au Louvre depuis 1870.

Il est fâcheux que les collections du Louvre soient encore aujourd'hui trop pauvres en mobilier de la Renaissance pour qu'il soit possible de représenter, à l'aide des monuments, l'histoire du mobilier français depuis le commencement du XVIe siècle. Il aurait fallu pouvoir mettre sous les yeux du public un certain nombre d'échantillons de meubles décorés à l'italienne, et cependant de construction française, puis des meubles de la seconde moitié du XVIe siècle, de style entièrement français. Très probablement, cette lacune sera comblée plus tard dans nos collections. A l'heure qu'il est, trois ou quatre spécimens seulement auraient pu servir d'indication pour l'histoire du mobilier du XVIe siècle. C'était insuffisant pour créer une salle; on a dû y renoncer et débuter avec le XVIIe siècle, par une salle Louis XIV.

Aussi bien cette date peut se défendre, car c'est bien à l'époque de Mazarin et de Richelieu que le meuble français se transforme, après la disparition, au moins dans les manifestations les plus soignées, du meuble créé par les menuisiers ou les huchiers, remplacé par le meuble d'ébénisterie.

Les plus beaux meubles de Louis XIV, les créations de André-Charles Boulle, ont à tout jamais disparu dès le commencement du XVIIIe siècle; nous ne possédons plus que des fragments relativement peu importants du mobilier de Versailles et du Louvre. Néanmoins, ces échantillons suffisent à nous donner une idée du système décoratif adopté à l'époque de Le Brun, car on ne saurait, dans une histoire du mobilier français, passer sous silence le nom du directeur de la manufacture royale des meubles de la couronne, installée aux Gobelins.

Dans la salle Louis XIV a été placée une tapisserie, qui fait partie de la série de l'*Histoire du roi*, et nous montre la visite de Louis XIV à la manufacture en 1664. Très belle de dessin et de composition, elle a un très grand intérêt historique, car nous y voyons représentée une multitude d'objets de nature très diverse qui étaient créés à la manufacture. Sans doute, les Gobelins ont exécuté surtout des tapisseries et même encore aujourd'hui le nom de *Gobelins* sert à désigner toutes sortes de tapisseries, de quelque provenance qu'elles soient, mais il ne faut pas oublier que, sous Louis XIV surtout, c'est des ateliers de la manufacture, sorte d'école d'art décoratif, que sont sortis, avec les tapisseries et les tapis, des meubles, des mosaïques, des pièces d'orfèvrerie, tout ce qui composait le mobilier des résidences royales. Les noms de ceux qui furent les collaborateurs de Le Brun, les Berain et les Lepautre suffisent à rappeler la multiplicité des productions artistiques qui furent créées dans la manufacture. A la tapisserie de la visite du Roi, on a donné comme pendant un des plus beaux spécimens de la même fabrication, *Le Parnasse*, d'après Raphaël, qui n'est point, comme on la ferait aujourd'hui une copie pure et simple de la fresque du Vatican, mais un arrangement prodigieusement enrichi au point de vue des accessoires par l'art du tapissier.

Devait-on se borner à montrer dans cette salle, de dimensions assez exiguës, seulement quelques-uns des meubles fabriqués par Boulle dans les ateliers du Louvre? On a pensé qu'à côté de ces marqueteries d'un style si particulier, où les bois de couleur, l'écaille, le cuivre et l'étain rivalisent pour produire des œuvres d'une somptuosité extrême, il fallait

montrer ce qui fut comme le point de départ de ce luxe voyant de l'époque de Louis XIV. Dans cette intention on y a placé un de ces cabinets en ébène, dont l'intérieur nous montre des peintures et des mosaïques, cabinets exécutés à l'italienne ou à la flamande — les deux origines sont possibles. — Ces œuvres qui, au premier abord, semblent faire partie d'un mobilier de deuil, révèlent, quand elles sont ouvertes, le goût pour la polychromie, qu'on employait en Italie et en Flandre dès la fin du XVIe siècle, et qu'affectionnaient Richelieu et Mazarin.

A ces pièces on a joint encore un grand guéridon en bois sculpté doré, d'un style un peu lourd, épave probable du mobilier créé pour le surintendant Fouquet et destiné au château de Vaux. Cette œuvre, depuis longtemps au Louvre, est tout à fait à sa place dans une salle où domine l'art créé sous la direction de Le Brun, car, avant d'être le collaborateur de Colbert et l'organisateur des arts pour le grand roi, Le Brun avait été quelque chose comme le surintendant des beaux-arts de Fouquet. C'est très probablement en organisant une manufacture de tapisserie pour Fouquet que Le Brun a pris ces habitudes d'ordre et de domination, qui firent de lui un directeur des Gobelins inimitable.

Il aurait fallu pouvoir montrer des spécimens du style Louis XIV épuré et affiné, de ce style définitivement dépouillé de ses éléments par trop italiens, et tel qu'il fleurissait chez nous à la fin du règne ou à l'époque de la Régence, sous la direction d'un architecte tel que Robert de Cotte ou sous la main d'un ébéniste tel que Cressent. Malheureusement, dans les collections nationales, ces spécimens sont rares. Il est donc assez difficile de faire comprendre la transition entre le style Louis XIV proprement dit et le style de la première partie du règne de Louis XV, de montrer l'influence qu'ont pu avoir sur l'allègement des formes, sur l'élégance de la décoration appliquée aux meubles, des artistes tels que Claude Gillot ou Watteau.

Néanmoins dans la seconde salle, quelques bureaux, notamment un bureau mis à la disposition des musées nationaux par le ministère de la Guerre, orné à ses angles de figures casquées en bronze doré, un autre provenant du garde-meuble

orné de gracieuses figures de femmes, empruntées, semble-t-il, à quelque composition de Watteau, peuvent jusqu'à un certain point combler cette lacune. Mais la salle Louis XV est riche surtout en spécimens du style rocaille et du style néo-antique où triomphent, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Gabriel en architecture et Delafosse dans le mobilier. Sur les murs de cette salle s'étalent des tapisseries des Gobelins d'après Coypel, empruntées à l'histoire de Psyché ou à l'histoire de Renaud et d'Armide, et les merveilles exécutées par Neilson, d'après les cartons de Boucher et de Tessier : *Psyché et l'Amour, Vertumne et Pomone, Amphitrite et Céphale* tissées en 1757 pour la décoration de la salle du Conseil au château de Compiègne.

Sous peine de ressembler à un magasin de meubles, ces salles ne devaient pas renfermer uniquement des pièces de mobilier. Il fallait y mettre, autant qu'on pouvait le faire dans un musée où les espaces sont restreints, un certain nombre de tableaux et de pastels. Aussi, bien que l'architecture de la salle ne concorde pas malheureusement avec le mobilier qu'elle a reçu, on y a placé des dessins de portes exécutés par Boucher ou Vallayer-Coster, on a mis aux murs, à côté des tapisseries, un chef-d'œuvre, le portrait de madame de Pompadour par Latour, et un autre chef-d'œuvre, le portrait de Marie Leczinska par Van Loo ; on y a mis aussi des sculptures telles que le buste de madame Du Barry, de Pajon, ou a charmante figure de l'Amour de Gillet.

On a jugé aussi qu'il serait bon de réunir en ce même lieu une série de bronzes, de porcelaines montées en bronze, d'objets de bijouterie ou de joaillerie qui pussent contribuer à donner une idée d'ensemble du luxe et des colorations préférées à l'époque de Louis XV. On a donc transporté dans cette salle beaucoup de boîtes et de tabatières, de menus objets du XVIIIe siècle, de miniatures qui acquièrent une plus grande valeur artistique de leur rapprochement avec le mobilier de la même époque.

Parmi les œuvres qui ont été conservées au garde-meuble ou égarées dans les résidences, il s'en trouve qui, originairement, ont été créées pour la décoration de la galerie d'Apollon, qui coûta si cher sous Louis XIV, et ne fut d'ail-

leurs jamais terminée ni mise en place. Dans cette décoration, figurait une série d'admirables tapis de la Savonnerie, dessinés par Le Brun. On a pensé qu'on pouvait donner une entorse à la chronologie et placer une de ces admirables peintures textiles dans la salle Louis XV, une autre dans une des trois salles consacrées au mobilier du règne de Louis XVI. C'est sur un de ces tapis qu'a définitivement pris place le plus beau spécimen connu de l'ébénisterie de style rocaille à son déclin : le bureau du roi par Oeben, Riesener et Duplessis est placé en face du portrait de madame de Pompadour ; et, le long des murs, s'échelonnent des commodes ventrues, ornées de bronzes ou fleuries de choux frisés, de style rocaille, sorties peut-être de la boutique des Caffieri, et enfin des meubles plus sévères, aux lignes rappelant l'architecture antique, lignes inspirées à Oeben par le style que mirent à la mode Gabriel et les archéologues du XVIIIe siècle.

Cette ornementation si riche des bronzes de Duplessis, qui décorent le bureau de Louis XV, nous la retrouvons aux murs de la même salle, sous forme d'appliques et de bras de lumière de style rocaille ou de bronzes d'une facture plus fine encore, soignés comme de l'orfèvrerie, créés à la fin du règne par Gouthière. Ce même style de Gouthière, qui insensiblement arrive à celui que l'on a qualifié de style Louis XVI, reparaît dans des montures de vases de Chine depuis longtemps connues, épaves du garde-meuble royal, placées au Louvre depuis quelques années.

Des groupes en bronze, enfin, quelques-uns provenant de l'ancien garde-meuble, datant de Louis XIV ou de Louis XV, — l'un d'entre eux a même fait partie du mobilier de Louveciennes, — sont disposés sur des commodes et des consoles où apparaît l'expression des deux styles du siècle de Louis XV, dont on ne considère généralement qu'un seul, celui qui a été mis à la mode par Meissonier.

C'est dans les trois salles consacrées au mobilier de Louis XVI et du Directoire qu'ont pris place les spécimens les plus encombrants provenant des anciennes résidences. Le garde-meuble national était beaucoup plus riche en œuvres de cette époque qu'en monuments plus anciens. Pour ce qui est des tentures, on n'avait guère que l'embarras du choix ; là aussi

nous possédons des séries extrêmement riches, et, d'ailleurs, comme nous venons de le dire, on peut, en ce qui concerne la tapisserie, se permettre certaines licences et commettre certains solécismes. C'est surtout de la coloration et de la lumière qu'il faut tenir compte, et il n'y a vraiment aucun inconvénient à placer dans des salles de style Louis XVI certaines tapisseries dont les cartons ont pu voir le jour à une époque plus ancienne.

Les principaux ébénistes du règne de Louis XVI peuvent se diviser en deux catégories qui répondent à deux modes.

Par un singulier retour de la mode, les meubles de style Louis XIV en marqueterie — le style créé par André-Charles Boulle — étaient dans la deuxième moitié du règne de Louis XV assez discrédités. Sous Louis XVI, au contraire, on s'est plu à créer à nouveau, ou à recréer plutôt, quelquefois par simples surmoulages, des meubles dont les originaux avaient été exécutés sous le grand roi pour la décoration de Versailles. Levasseur, en particulier, bien que ses meubles soient en bois satiné ou en bois d'amarante, a fait pour le roi un grand nombre de cabinets ou d'armoires à hauteur d'appui, ou des gaines, qui sont la reproduction, avec quelques modifications dans les ornements, des pièces de l'époque de Louis XIV dont on peut voir des spécimens dans la galerie d'Apollon.

C'est un aspect de l'art Louis XVI qu'il importait de montrer dans ces salles, pour faire voir combien, au point de vue du mobilier, la décoration intérieure n'est bien souvent qu'un recommencement.

Mais il fallait faire voir aussi les manifestations artistiques les plus intéressantes de l'époque de Louis XVI, surtout les meubles créés par Riesener, Carlin et Bennemann. Dans les meubles de Riesener, un artiste qui avait commencé par pratiquer le style rocaille, on suit les transformations de la mode, son affinement, le dessèchement des formes ; on saisit l'origine de ce que l'on a appelé, d'un terme probablement impropre, « style du premier Empire ». La démonstration peut se faire clairement par une série de meubles. Et il arrivera certainement que quelques personnes attribueront au XIXe siècle des spécimens créés à la fin du règne de Louis XVI ou sous le Directoire.

Un bureau à cylindre, œuvre de petite dimension, exécuté au garde-meuble en 1777, présente l'alliance d'une marqueterie à la technique absolument impeccable, avec des guirlandes de roses, des feuillages en bronze d'un faire un peu sec, qu'on rencontre déjà dans les productions du règne de Louis XV, et que l'on attribue d'ordinaire à Gouthière, sans songer que maint autre ciseleur de la même époque a pu produire des œuvres dans le même style et aussi soignées. Ce même Gouthière se retrouve peut-être, d'ailleurs, dans la décoration d'un autre meuble de Riesener, une commode en marqueterie provenant du mobilier du ministère de la Guerre, et encore dans une série de bras de lumière où nous voyons des bustes d'enfants soutenir les bobèches d'où retombent des colliers de perles de bronze.

*
* *

Il est toujours fort difficile, quand on expose des meubles dans un musée, d'éviter que les salles présentent l'aspect de magasins. Une collection publique ne peut, comme une collection d'amateur, donner l'illusion d'un intérieur, où chaque chose est à la place à laquelle elle est destinée.

On peut cependant atténuer cette impression désagréable en mélangeant des objets de différente nature : tapisseries, tableaux, dessins, pastels, bronzes, porcelaines; même quelques marbres ou des terres cuites. C'est ce que l'on a tenté de faire au Louvre sans se flatter d'y avoir complètement réussi. Aussi bien le local, si l'architecture extérieure en est belle, ne se prête-t-il pas à l'organisation d'un musée. Il faut soutenir, contre le mauvais éclairage et la forme défectueuse des salles, une lutte dont il est bien difficile de sortir constamment vainqueur.

Telles qu'elles se présentent, cependant, ces nouvelles salles de mobilier peuvent être considérées comme une tentative intéressante de reconstitution. Quelque chose d'analogue a été tenté, il y a quelques années déjà, pour les œuvres d'art de la Renaissance italienne, par les organisateurs du musée royal de Berlin, qui ont voulu faire ainsi voir au public l'effet que l'on peut tirer des œuvres d'art anciennes pour la décora-

tion d'un hôtel particulier. Chez nous, une telle tentative est peut-être moins nécessaire ; il ne manque point à Paris d'intérieurs luxueux où les reconstitutions du passé se sont faites pour ainsi dire par la force des choses, les meubles anciens, tableaux ou autres spécimens de l'art français du XVIIe et du XVIIIe siècle ayant expulsé et remplacé l'ameublement moderne. En Allemagne, il y avait utilité à montrer des œuvres d'art, à faire comprendre le parti qu'on peut en tirer, et en même temps à initier le public à une certaine esthétique qui n'y est peut-être pas suffisamment répandue.

Cependant, il a paru bon d'essayer au Louvre une reconstitution dans la mesure où elle était possible. L'imperfection de cet essai provoquera certainement des critiques. Et certes, ce n'est pas de cette façon que l'on aurait rêvé de présenter une histoire du mobilier français. C'est dans des appartements avec des boiseries des mêmes époques que les meubles, avec des plafonds sculptés ou peints qu'il faudrait montrer ces œuvres d'art délicates créées presque toutes pour les petits appartements de Versailles, de Trianon, de Choisy, de Bellevue ou de Saint-Cloud. Peut-être plus tard, quand les musées nationaux seront en possession de ce fameux pavillon de Flore qu'une loi leur a attribué depuis longtemps, mais où se succèdent des locataires tenaces, sans aucun droit à l'occuper, peut-être pourra-t-on penser à des reconstitutions presque complètes. Dans les magasins du palais du Louvre se sont déjà, depuis quelques années, accumulés les éléments de cette transformation. Il y a trois ans, on a recueilli soigneusement les boiseries, les peintures et les cheminées provenant de deux des hôtels de la place Vendôme où précisément l'on aurait pu si facilement, et à si bon compte, installer le Ministère des Colonies. Et peut-être d'ici à quelques années le musée pourra-t-il recevoir la fameuse pièce, connue sous le nom de *Salon des Singes*, qui se trouve dans l'ancien hôtel de Rohan, occupé par l'Imprimerie nationale et destiné à une prochaine démolition.

Le jour où l'on aura rassemblé un nombre suffisant de ces décorations intérieures, ou complètes ou par fragments, on pourra donner au public l'illusion absolue du passé. Jusque-là, il faut bien s'en tenir à des à peu près, à une organisation

provisoire, et le provisoire est un peu le fait de tout musée qui vit et se développe.

D'ailleurs, eût-on songé à installer une collection de ce genre dans un des palais nationaux, à Versailles, par exemple, on se serait heurté aux mêmes difficultés. Aujourd'hui on tente de rendre à ce palais une partie de son aspect primitif, mais le zélé conservateur du musée, M. de Nolhac, dans bien des cas, est obligé de remplacer par de l'étoffe de teinte blanche les boiseries qui ont été si malheureusement détruites sous le règne de Louis-Philippe pour faire place à des peintures que l'on est obligé de mettre au grenier. Quant aux petits appartements de Versailles, ils seraient tout à fait insuffisants pour recevoir une suite aussi considérable.

Telle qu'elle est présentée, la collection du Louvre rendra, croyons-nous, plus de services que le musée du quai d'Orsay aux artistes, qui prendront plus facilement le chemin du Louvre, et aux historiens de l'art.

*
* *

Le nouveau Musée du Mobilier français contribuera probablement à donner une idée plus juste de ce que fut le style français au XVIIe et au XVIIIe siècle, à faire mieux comprendre l'enchaînement des formes, leur origine et leur développement logique. Il faut bien le dire, si nous admirons beaucoup l'art de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, très rares sont ceux qui, à un premier examen, sont capables d'en dater d'une façon exacte les spécimens. Une bonne partie de l'art de Louis XIV est confondue souvent avec l'art de l'époque précédente. L'art de Louis XV est identifié presque toujours en bloc avec une espèce de style irraisonné que l'on a voulu faire refleurir au XIXe siècle; les créations du second Empire donnent une idée assez juste de ce que le grand public en général s'est figuré être l'art du temps où régnait madame de Pompadour.

En réalité, cet art, que l'on peut qualifier de style rocaille, n'est point dépourvu de règles. Il ne faut pas le juger sur des spécimens de style échevelé, tels que ceux que l'on a fabriqués d'après des modèles français à l'étranger, surtout

en Allemagne. Même dans ses productions les plus hardies, il conserve un certain respect pour la bonne ordonnance, pour la clarté, comme elles apparaissent sous le règne de Louis XIV et surtout à l'époque de la Régence. Un artiste tel que Meissonier, qui pourtant n'était pas d'origine française, a été vite discipliné au contact des artistes de notre pays. Ses modèles dessinés ou gravés, passant entre les mains de nos orfèvres, de nos peintres et de nos ébénistes, ont été pliés tout de suite à une discipline sévère qui les a rendus plus calmes, plus raisonnables, plus français.

Ce qui distingue surtout les compositions décoratives françaises du XVIIIe siècle, c'est la clarté, que nos artistes ont poussée jusqu'à la dernière limite, jusqu'au point où elle devient un défaut. C'est ce besoin de clarté qui les a ramenés, vers 1750, au style classique à la Louis XIV ; mais ce style, par réaction contre les quelques dérèglements qu'avait montrés le style purement rocaille, est devenu beaucoup plus froid qu'il n'était au temps du grand roi. Les compositions architecturales du siècle de Louis XIV sont des œuvres animées et vives, en comparaison de celles qui apparaissent vers la fin du règne de Louis XV ou dans les premières années de Louis XVI. C'est l'horreur pour la ligne courbe qui amènera les architectes à ne plus vouloir, comme support du mobilier, que des profils rectilignes aussi maigres, aussi pauvres d'aspect qu'on peut les imaginer.

Ce n'est donc point aux architectes du règne de Louis XVI que revient l'idée du style si sec, que l'on a considéré comme caractéristique de l'époque de Marie-Antoinette. Si l'on examine les constructions élevées à la fin du règne de Louis XV, et la plus somptueuse entre toutes, le pavillon de Louveciennes, on voit, non pas en germe, mais complètement développé, un art qui, par ses lignes, par son genre de décoration, est très voisin de ce que l'on verra chez nous à l'époque du Directoire. Les merveilleux et les merveilleuses, les meubles de Jacob, ne seraient pas déplacés dans la grande salle de Louveciennes, au milieu des bronzes de Gouthière mariés à l'architecture de Ledoux. Si l'on examine les détails, les boiseries, les sujets représentés, on trouve dans cet ensemble, si sec et si soigné à la fois, plus de grâce et plus de

génie sans doute que dans les productions d'un Jacob ou d'un Thomire, mais la transformation est déjà complètement opérée.

Le temps est passé où Duplessis modelait les torchères du bureau Louis XV et certaines de ses appliques en bronze doré, aux tiges composées de céleri ou de chicorée, si grasses d'aspect. On substitue à ces motifs des feuillages, des végétaux très maigres; la rose, notamment, revient constamment sous l'ébauchoir de Gouthière. Il y trouve des motifs charmants s'ils étaient destinés à décorer une pièce d'orfèvrerie, mais trop pauvres pour la décoration d'un mobilier. Les fils de perles, les guirlandes, les feuillages et les tiges amaigries, comme on les trouve dans les peintures décoratives de l'antiquité et en particulier à Pompeï, les arabesques du XVIe siècle, transformées et encore anémiées, serviront de modèles à Gouthière et au peintre Rousseau. Les panneaux qui garnissent la salle de bain de Fontainebleau annoncent l'approche des décorations que dessineront Percier et Fontaine pour le mobilier de Napoléon Ier.

L'armoire à bijoux de Marie-Antoinette, retournée au lieu auquel elle avait été destinée — une des salles du château de Versailles, — est certainement un des objets les plus intéressants à ce point de vue. Ce n'est pas un beau meuble; c'est une œuvre plutôt lourde, mal construite et mal dessinées, mais qui montre clairement la dernière transformation du goût français au XVIIIe siècle.

On se rappelle qu'elle est due à la collaboration de trois artistes : Schwerdfeger, Thomire et Degaux. Il est évident que c'est à Schwerdfeger, ébéniste de son état, que revient l'architecture du meuble. C'est lui qui a imaginé ce coffre dont la façade est divisée en trois parties, reposant sur une sorte de console dont les pieds sont formés par des séries de carquois que réunissent des entrejambes profilés suivant des quarts de cercle. C'est lui aussi sans doute qui a eu l'idée assez malheureuse de couronner ce meuble de forme rectangulaire par un énorme groupe de bronze, dont la masse ne suffit pas à rompre la ligne droite disgracieuse du haut, car ce groupe a trop l'air d'une chose posée sur un meuble avec lequel elle ne fait pas corps.

Les cariatides de Thomire, le grand médaillon en bronze ciselé et doré dont il a décoré le panneau central, pour beaux qu'ils soient, pris en eux-mêmes, ont le tort grave d'accentuer encore les mauvaises lignes architecturales. Enfin, c'est à un artiste de très grand talent, Degaux, mais qui était surtout capable de décorer des boîtes et des tabatières, qu'on a demandé d'orner ce grand meuble, et cela fut une des erreurs les plus grandes qu'aient commises les fabricants de meubles au XVIIIe siècle.

Sur les côtés et sur les deux panneaux, à droite et à gauche du panneau central, s'étalent, entourés de bordures de nacre et de bronze doré, des fixés, des arabesques peintes sur fond doré et collées sous une plaque de cristal.

La forme de ces arabesques, interrompue par des médaillons en camaïeu, rappelle exactement les peintures décoratives antiques, avec peut-être un peu moins de sécheresse que n'en apporteront dans cette imitation les artistes du premier Empire; ce ne sont point, à coup sûr, des ornements qui conviennent à un meuble d'aspect aussi massif. Mais que dire des délicats médaillons peints sur ivoire, de la frise également peinte sur ivoire en camaïeu, qui contourne le meuble, œuvres du même Degaux? Ce sont, et par leur dimension restreinte et par leur finesse, des dessins de boîtes, incapables de produire un aspect vraiment décoratif sur un meuble de ces dimensions. Ici nous trouvons une manifestation de la tendance qu'eurent les ébénistes du XVIIIe siècle à introduire dans la décoration du mobilier les peintures sur porcelaine.

Je ne voudrais point dire de mal des meubles où la porcelaine de Sèvres intervient comme décoration, — je risquerais de me brouiller avec les amateurs assez heureux pour posséder des spécimens de choix de ces meubles coûteux; — et cependant, peut-être une matière telle que la porcelaine n'est-elle pas destinée par sa nature même à la décoration de grandes pièces de mobilier, non plus que le genre de décor que les artistes du XVIIIe siècle y ont appliqué.

On a pu, de la sorte, composer des ensembles voyants et somptueux, tels que la commode qui fut offerte par Louis XV à madame Du Barry, tels que des guéridons ou des coffrets; mais, malgré tous leurs efforts, les artistes du XVIIIe siècle ne

sont jamais arrivés à marier l'ébénisterie et cette gemme à laquelle des scènes ou des bouquets de fleurs délicatement exécutés donnent l'aspect d'un décor de bonbonnière, tandis qu'il faut l'impression de la solidité dans une pièce de mobilier.

A peine peut-on admettre l'introduction d'un décor aussi délicat et d'un faire aussi poussé dans ces mille riens, petites tables à ouvrage de forme ovale ou rectangulaire, petits meubles féminins, créés en si grand nombre à la fin du XVIIIe siècle.

On est allé très loin dans l'erreur commise; témoin cette petite table en racines, conservée aujourd'hui à Compiègne : le plateau enchâsse une plaque en biscuit, dont les reliefs ont contraint l'artiste à recouvrir tout son meuble d'une plaque de verre. C'est un spécimen que l'on croit généralement de l'époque de Louis XVI, mais qui date de Louis XV; on lui a fait subir une transformation sous le premier Empire, mais le plateau de la table provient de la succession du duc de Brissac, qui fut l'amant de madame Du Barry.

Tous ces défauts, et un grand nombre d'autres que l'on pourrait relever dans le mobilier de l'époque de Louis XVI, existaient donc déjà au temps de Louis XV. N'est-il pas possible de trouver les causes de cette décadence du mobilier? Je n'emploie ce terme qu'avec des réserves, car si la décadence apparaît en effet dans l'architecture des meubles, jamais, ni sous Louis XIV ni pendant la Régence, l'art de l'ébéniste et du bronzier n'a porté plus loin la délicatesse et le fini dans l'exécution. Ce sont les formes, dépouillées de ces délicats ornements de bronze ciselé, qui sont inacceptables.

Ces formes sont-elles purement françaises ? On peut se demander si la présence en France, et particulièrement dans le milieu où se fabriquait la majeure partie des meubles français dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, d'une quantité d'ouvriers étrangers et particulièrement d'Allemands, n'a pas agi sur le développement du style français. Peut-être, à cette époque, s'est-il produit une sorte de choc en retour sur notre art du mobilier. Nous avions pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle envoyé nos modèles et nos meubles surtout en Angleterre et en Allemagne. Ces meubles, les Allemands en particulier les ont souvent très mal copiés. On peut bien

supposer que les artisans venus chez nous en foule d'Allemagne, et qui peut-être, d'ailleurs, ont poussé plus loin que les Français la conscience dans l'exécution matérielle du travail, ont modifié nos formes traditionnelles.

Si l'on consulte les listes des ébénistes dans les almanachs de la corporation pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, on relève une énorme quantité d'Allemands qui, soit de Bavière, soit des provinces rhénanes, sont venus s'établir au faubourg Saint-Antoine. Or, à cette date, l'art français, après la floraison incomparable de la fin du règne de Louis XIV, de la Régence et de la première moitié du règne de Louis XV, arrivait à un moment de transformation, à un tournant. Il a pu se laisser envahir par l'influence étrangère.

En fait, que l'on prenne des meubles exécutés pour le garde-meuble à la fin du règne de Louis XV ou au commencement de celui de Louis XVI, qu'on les dépouille de leur ornementation, on s'apercevra vite que leur architecture, que leur galbe sont absolument ceux des meubles fabriqués en Allemagne. C'est encore un témoignagne à l'appui de notre opinion que le succès des œuvres de l'ébéniste de Neuwied, Roentgen. Les travaux de Roentgen, — qui n'a travaillé en France que d'une façon épisodique pour la reine Marie-Antoinette, bien qu'il ait été agrégé à la corporation des ébénistes parisiens, — ces travaux, si renommés au XVIIIe siècle, si recherchés encore de nos jours, sont remarquables par le soin apporté à l'exécution, mais sont reconnaissables aussi à la lourdeur et à la maladresse du dessin. Roentgen, en réalité, était beaucoup plus un mécanicien qu'un artiste. Les bureaux qu'il imagine — au mécanisme compliqué, dont toutes les parties se meuvent à l'aide de ressorts, — témoignent de beaucoup d'ingéniosité mécanique, mais non d'un vrai sentiment artistique.

Le garde-meuble national n'a malheureusement conservé pour ainsi dire aucune pièce fabriquée par Roentgen pour la France. On lui a attribué quelquefois le bureau offert à Louis XVI par les États de Bourgogne, mais cette attribution n'est établie sur aucun document certain. La seule raison que l'on puisse en donner, c'est qu'il est muni d'un mécanisme compliqué, mais pourtant simple et presque enfantin en com-

paraison de ceux que le même artiste a appliqués aux pièces fabriquées pour Catherine de Russie. Au reste, l'on peut affirmer que l'ébéniste auteur du bureau offert à Louis XVI s'est inspiré des formes chères aux ébénistes allemands. Si la pièce a été fabriquée à Paris, elle a dû sortir d'un des ateliers allemands du faubourg Saint-Antoine.

Ce n'est pas à dire que, même sous le règne de Louis XV, il ne se trouvait pas déjà des étrangers parmi les ébénistes parisiens, mais ils n'étaient point en si grand nombre qu'ils ne pussent être absorbés et assimilés par les Français. Sans doute aussi des hommes comme Oeben et Riesener n'étaient point d'origine française, — et Riesener épousa la veuve d'Oeben, Hollandaise de naissance. Cet atelier de l'Arsenal, où il travailla si longtemps, était donc une réunion d'artistes presque tous étrangers. Mais, à côté d'eux, leur donnant des modèles, nous trouvons, dans la première moitié du règne de Louis XV, des artistes français ou complètement francisés. Au contraire, à la fin du règne de Louis XV et surtout sous Louis XVI, la dose des artistes étrangers s'est considérablement augmentée, et il faut sans doute admettre qu'ils ont exercé sur le style de notre pays une grande influence.

Ce point de vue a été jusqu'ici négligé, parce qu'on a considéré que le mobilier à l'époque de Louis XVI, sous le Directoire ou sous le premier Empire, n'est que la résultante du style adopté par les peintres et par les sculpteurs.

On trouve volontiers, en effet, dans les meubles d'un Jacob, un reflet du style de David. L'influence de David, et, antérieurement à lui, celle de peintres comme Vien, n'est certainement pas contestable sur le développement général de l'art français, mais il faut tenir compte aussi, dans ce retour tout à fait prononcé à un style antique, décharné, desséché, d'autres éléments qu'on a négligés. Bien avant David et l'expédition d'Égypte, dont on fait généralement dater l'introduction dans la décoration de motifs d'art égyptien, des artistes français ont copié soit des bronzes, soit des pierres, traduites — mal traduites assurément — par de médiocres gravures, et reproduisant tant bien que mal des monuments d'Égypte. Les traces de ces imitations, nous les trouvons déjà dans des meubles de l'époque de Louis XV, par exemple sur les grandes

consoles soutenues par des sphinx, déposées au château de Fontainebleau, et qui datent environ de 1760.

Si le style de David, porté dans le mobilier par des artistes tels que Percier, qui fournit les dessins, tels que Jacob qui les exécuta, se manifeste clairement, le terrain était singulièrement bien préparé pour le recevoir. Or, très probablement, c'est à des artistes allemands que nous devons la première renaissance néo-grecque ou néo-antique du mobilier français.

Pour nous en convaincre, envisageons l'art d'un pays voisin de la France, mais où le développement artistique au XVIIIe siècle diffère sensiblement du nôtre, en certains points. Le mobilier anglais de la fin de Louis XV présente déjà des formes que l'on serait tenté de considérer comme créées chez nous à l'époque du premier Empire. Le style anglais, tel qu'il fleurit aujourd'hui, n'est que le développement de ce style néo-antique né en Angleterre vers 1760 environ. Il serait cependant impossible pour des raisons chronologiques de reconnaître, dans un mobilier anglais, le style antique tel que l'a conçu David. Le décor, d'ailleurs, appliqué par les artistes anglais, la porcelaine de Wedgwood, n'est-il pas le décor purement antique tel que l'adopteront plus tard Percier et Jacob?

Mais, sur un tel sujet, que de développements on pourrait écrire! On pourrait, en retraçant l'histoire complète du mobilier français, faire l'histoire de notre art et de notre mode. Il ne peut être question de se livrer ici à un tel travail. Il suffisait de signaler l'importance des nouvelles installations du Louvre, et surtout de montrer que l'entrée dans notre grand musée national de collections trop longtemps jugées indignes de figurer à côté des tableaux et des statues consacre le principe de l'unité de l'art, dont toutes les manifestations sont également respectables. A l'heure où, de l'autre côté de la Manche, à Londres, vient de s'ouvrir un musée presque uniquement consacré à l'art français du XVIIe et du XVIIIe siècle, — le musée Wallace, — il importait de prouver que notre pays n'est pas plus indifférent que l'étranger à la gloire d'un art qui tint si longtemps sous le charme toute l'Europe et dont en fils ingrats nous avons trop longtemps méconnu la valeur.

É. MOLINIER

ISLAM[1]

II

C'était une longue année après le divorce d'Éminé-hanem. Un jour de gloire au ciel et de paix profonde sur la terre illuminait le Bosphore, qui s'alanguissait dans sa course vers les Dardanelles. Les *caïqdji* remontaient le courant, chantant de longues mélopées très douces sur un ton mineur d'une mélancolie infinie.

Le printemps était revenu; les ailes de l'âme d'Éminé se déplièrent et le levain de son énergie se réveilla. Son cœur désirait vivre une vie nouvelle.

Son oncle lui conseilla d'aller s'installer avec l'intendante et quelques esclaves dans le kiosque d'été, qui se trouvait sur le haut de la colline d'Anatolou-Hissar, et de s'intéresser à la construction d'un *tekké*[2] qu'il faisait élever non loin de là. Il voulait y installer le derviche Saadetdin, qui devait diriger les études théologiques des jeunes gens pauvres qu'il prenait sous sa protection.

Cette propriété était gardée par des *kouroudji*[3] et des bergers qui faisaient paître leurs troupeaux aux alentours.

— Je vous autorise aussi, ma fille, — avait-il dit, — à étu-

1. Voir la *Revue* du 1er mai.
2. Couvent.
3. Gardes forestiers.

dier la théologie avec le derviche, si telle est votre volonté. Vous parviendriez peut-être à obtenir, comme ont fait quelques femmes, le *cheïkat*, afin de prêcher la religion musulmane : cela donnerait un intérêt à votre vie; mais je préférerais de beaucoup vous voir vous reposer, car chez vous le mal est dans l'ardeur de votre sang, que ma faiblesse à vous laisser élever par des étrangères n'a fait qu'aggraver.

*
* *

Éminé put croire pendant quelque temps que les études théologiques suffiraient à remplir sa vie; mais la sève féminine était vivace en elle et, tandis qu'elle écoutait les paroles édifiantes du derviche, ses yeux interrogeaient toujours l'horizon. Elle attendait l'homme idéal qu'elle pourrait aimer avec toute la passion qui remuait son âme d'un grand désir et faisait courir de longs frissons sur ses beaux membres souples. Son cœur était à l'image des étangs profonds où sommeillent des choses imprévues qui viennent soudain flotter à la surface.

Elle ne voulait plus se contenter des simples joies de la vie journalière et vivait dans l'attente d'événements graves et définitifs.

*
* *

Dans ses promenades solitaires, elle rencontrait les bergers et les *kouroudji*, serviteurs de son oncle, qui, à son approche, suivant l'usage, lui tournaient le dos, se tenant immobiles et la tête un peu courbée en signe de respect.

Elle les questionnait, cherchant à s'intéresser à leur pensée dominante, qui était celle de combattre les ennemis du sultan : bientôt, sans doute, ils trancheraient les têtes, en les faisant voler à la manière des graines très légères qu'un souffle éparpille dans l'espace. Elle ne pouvait voir l'expression de leur visage, mais elle devinait que l'espoir de combattre et de vaincre pour l'Islam animait leurs yeux d'une flamme qui les consumait.

Et une grande fierté lui venait d'appartenir à cette race guerrière, fidèle à sa foi et à son souverain.

Or, ce jour-là, ayant aperçu Hassan-agha, le plus vieux

de ses serviteurs, qui, assis sous un cerisier en fleurs, berçait un enfant dans un berceau turc, elle s'approcha de lui. Mais les babouches d'Éminé firent du bruit en remuant des herbes sèches ; Hassan-agha lui dit anxieusement :

— Faites taire vos pieds que je baise, Éminé-hanem : Mohammed dort.

Mohammed dormait sous le cerisier en fleurs, dans un berceau suspendu fait de lambeaux d'indienne rose, que Hassan-agha balançait du pied, en cadence, à l'aide d'une corde passée dans son orteil.

Les mains tremblantes du vieillard s'appliquaient à peindre attentivement, sur un petit bas de laine blanche, un cyprès rouge. Il peignait ainsi à cause de la certitude qu'il avait d'aller en paradis et d'y trouver toutes choses à rebours de ce qu'elles avaient été pour lui sur la terre.

Depuis longtemps, les sourires s'étaient desséchés sur ses lèvres et cela donnait à sa face un air inexprimable de douce résignation. Son grand âge et ses longs services l'autorisaient à regarder le visage de la nièce de son maître, et à lui dire les pensées très simples qui occupaient son esprit. Il souleva ses lunettes et leva les yeux sur elle.

Voyant qu'elle restait indifférente au sommeil de Mohammed et qu'elle ne paraissait point vouloir l'interroger à son sujet, il se mit à chanter d'une voix aussi tremblante que le son des clochettes qui tintent au cou des chevreaux :

— Le papillon est venu déposer le cœur des fleurs sur tes lèvres, Mohammed ! L'abeille est venue faire *vzzz* autour de ton front, Mohammed! Dors, essence de mon âme, car l'abeille fait *vzzz*... Tes yeux, quand ils s'ouvrent, illuminent la terre, Mohammed! Ta bouche est un fruit juteux, Mohammed! La lourde sueur des combats ruissellera sur ton front, Mohammed!... Dors!

A ces mots, Éminé regarda l'enfant et vit la moiteur de son front. Alors, prenant entre ses deux seins son mouchoir tiède, elle s'approcha de lui et essuya la sueur qui brillait sur ses tempes.

— Son âme repose et sa peau pleure! — fit-elle gravement, en regardant tout le visage de Mohammed qu'elle trouvait d'une grande laideur.

— Oui, — murmura Hassan-agha, — la buée de l'ardeur guerrière s'évapore de son corps: voyez l'essence de son âme qui se soulève et va mettre au ciel de légers nuages d'or et de roses effeuillées... C'est beau, n'est-ce pas?

Éminé, admirant la richesse d'âme et l'imagination de ce très pauvre, revint s'appuyer contre le cyprès et laissa dans sa rêverie couler ses yeux comme deux couleuvres silencieuses vers le lointain de la Corne d'Or. Elle resta perdue dans le souvenir du passé.

Le vieux serviteur peignait alors une tortue bleue auprès du cyprès rouge.

Dans le silence profond, ils entendaient les brebis tondre l'herbe au ras de la terre. Et deux cigognes volaient dans l'espace, jetant de petites ombres bleues qui remuaient autour d'eux sur le gazon fleuri de pervenches.

*
* *

Un souffle d'âme passa dans les fleurs du cerisier qui frémirent. Une voix s'éleva calme et pure. Elle chantait, implorante, et sa belle vibration glissa au-dessus de leurs têtes.

Éminé sentit, soudain, son cœur trembler comme les ailes d'un oiseau peureux et regarda anxieusement Hassan-agha.

— C'est la courtisane périodique et nomade qui appelle les passants, — expliqua le vieillard. — Elle est revenue et va maintenant chanter tous les soirs sur le grand mur écroulé de Vos Excellences. La mission, du reste, n'est pas méprisable, car les hommes qui vivent sur les hauteurs offenseraient le regard de Dieu si elle ne se soumettait à eux. Elle s'appelle Leïla et Mohammed est né d'elle.

Cherchant d'instinct à se garantir du contact des paroles malséantes qu'elle pressentait prochaines, Éminé s'enveloppa soigneusement de son *tcharchaf* de soie jaune qu'elle avait laissé flotter autour d'elle. Hassan se tut. Alors, tranquillisée, elle regarda au loin et dit :

— Pourquoi l'un de vous n'a-t-il pas épousé la mère de Mohammed?

Mais l'agha reprit:

— On a découvert qu'en greffant un cerisier sauvage de greffes de différentes espèces, il portait des fruits de toutes ces essences et...

— Ne me dites pas... je comprends! — murmura Éminé, en serrant son *tcharchaf* autour d'elle encore plus soigneusement.

— Voyez, je vous prie, Excellence: son petit front obstiné, est barré de la pensée fixe de combattre et d'exterminer les ennemis du sultan. En lui sont concentrées les qualités guerrières de plusieurs générations. Il a le besoin inné de souffrir et de mourir pour l'Islam. Dès sa plus tendre enfance, il faisait le geste de couper des multitudes de têtes : c'est admirable, n'est-ce pas? Son corps n'a que huit ans, mais son orgueil a des siècles.

Elle n'écoutait plus.

— Éminé-hanem! Votre âme flotte à la suite de vos yeux qui errent, pareils à des mendiants d'amour, et vous ne m'écoutez point! — dit sévèrement l'agha froissé de l'inattention de sa maîtresse.

Éminé rougit et se composa de nouveau un maintien attentif.

— Mohammed apprend aussi à réciter la beauté du visage des sultans. Il sait que leur face est resplendissante et que leurs sourcils sont des quartiers de lune; il sait que leurs yeux sont deux gouttes d'azur tombées dans un champ de lis sacrés.

— Mais, interrompit Éminé, — qui aimait l'exactitude dans les descriptions, — notre bien-aimé souverain a de grands yeux noirs!

— *Effendim!* répondit de plus en plus sévèrement l'agha, nos pères ont toujours vu le visage des sultans tel qu'ils nous ont appris à le décrire, et nos descendants le verront toujours de même.

Elle baissa la tête, comprenant qu'elle venait de manquer de prudence, car les croyances sont des oiseaux très doux qu'il ne faut jamais déloger de leur nid : sans cela, aussitôt ils se changent en oiseaux de proie.

Elle voulut s'éloigner, mais il la retint.

— J'ai oublié de vous dire, Éminé-hanem, que j'ai ren-

contré ce matin Ibrahim-bey qui vous cherchait. Il avait l'air très irrité, et son sabre faisait grand tapage sur le flanc de son cheval lancé au galop. C'est un bien beau guerrier; mais de loin mes yeux ont aperçu comme un brouillard sanglant au-dessus de son front.

Éminé se sentit troublée. Elle resta debout, prise d'une crainte mortelle qui pénétrait son cœur; mille bruits confus bourdonnaient dans ses oreilles. Surmontant son malaise inexplicable, elle marcha, se dirigeant vers le *tekké* où elle pensait apprendre pour quelle raison Ibrahim s'était mis à sa recherche.

C'est lui-même qu'elle vit : il l'attendait. Et, ne lui laissant pas le temps de le questionner, tout en lui tournant le dos, selon l'usage, il lui dit d'une voix étrangement altérée :

— Je viens d'être averti que Noureddin-pacha et sa femme, Adilé-hanem, sont arrivés de l'Yémen : ils comptent venir, dans quelques jours, s'installer chez notre bien-aimé Cheïk-ul-Islam. Il faut éviter à tout prix ce scandale, sans que votre vénéré oncle en soit averti. Noureddin-pacha est un misérable qui, depuis son séjour en Europe, a été gagné à ce qu'il appelle « des idées libérales » : un tissu de mensonges et d'infamies qu'il prêche à nos soldats depuis sa rentrée en Turquie. Il démoralise secrètement l'armée; il lui apprend à nier l'existence de Dieu; il conspire contre le sultan, et le séjour de cet athée sous le toit du chef de notre sainte religion serait un sacrilège. Je l'étranglerais de mes propres mains plutôt que de le laisser franchir le seuil de notre demeure.

Ses yeux brûlaient sous ses paupières; une fièvre ardente s'emparait de lui, et ses dents se serraient comme autant de tenailles prêtes à arracher le cœur des destructeurs de la foi et des traditions anciennes.

Éminé voulut parler, mais il l'arrêta brusquement :

— Tais-toi ! — dit-il avec dureté, la tutoyant comme aux jours de leur enfance. — Je sais que tu vas dire que je me trompe. Non, mes renseignements sont certains : je fais partie d'une confrérie secrète qui, du Maroc aux Indes, et des Balkans en Arabie, suit l'âme des peuples musulmans. Nous avons sur-

veillé celle de Noureddin et, si ce jeune général ne revient pas à son Dieu et à son souverain, je le tuerai, j'en fais le serment au pied de ce *tekké*, devant toi!

Il s'éloigna sans vouloir écouter ce qu'elle lui disait. Immobile, suivant du regard sa silhouette martiale qui disparaissait, descendant la colline, Éminé ne vit bientôt plus que son fez d'un rouge éclatant; et, machinalement, elle répéta :

— Il y avait « comme un brouillard sanglant au-dessus de son front! »

Le soleil couchant empourprait le Bosphore d'une grande splendeur et des multitudes de goélands plongeaient dans ses eaux calmes, puis s'élevaient de nouveau dans l'espace, les ailes teintées de la lueur sanglante qui embrasait l'horizon.

Leur cri perçant montait jusqu'à elle et, reprise d'une défaillance subite, elle dit tout haut :

— Allah! pourquoi, Allah! mes yeux voient-ils toujours un éclat rouge autour de moi?

*
* *

Elle s'éloigna et entra dans le jardin du *tekké* où se tenait assis, sous un arbre immense, dans une immobilité surprenante, le derviche Saadetdin.

Sur un haut bonnet de feutre gris, dressé comme une cheminée, des moineaux gonflés d'aise sautillaient légèrement, picotant de temps à autre son nez, sûrs qu'ils étaient de leur impunité. Ils se querellaient aussi sur son énorme ventre, et le malheureux derviche, pris de la crainte d'effaroucher ses petits compagnons, suait sang et eau pour maîtriser le souffle puissant de sa respiration qui soulevait son ventre comme la houle d'un vaste océan.

A l'entrée imprévue d'Éminé, ils s'envolèrent tous : le derviche lui lança un regard de reproche. Voyant qu'elle se taisait, il crut, par politesse, devoir commencer l'entretien.

— Je pense, dit-il avec dignité, que l'image des distractions célestes est reflétée par les plaisirs de la vie champêtre. Les moineaux mangent les cerises des cerisiers que je cultive avec grand soin dans des caisses afin de manger moi-même ces fruits avant le mois de mai; je sais qu'ail-

leurs on chasse ces petites bêtes, et pourtant il faut bien qu'elles vivent. D'un autre côté, je vous prie de considérer mes cerisiers qui sont sur le point de rougir comme des vierges sans voile et vous comprendrez mon ennui à les voir ainsi dévorer. Néanmoins, les choses doivent suivre leur cours naturel et j'aime mieux vivre en paix avec ces petits destructeurs que de les voir s'enfuir.

Comprenant, au silence d'Éminé, que nul sujet de conversation paisible n'était agréé par elle, il frotta doucement son pied déchaussé de la paume de sa main, car il éprouvait la crainte d'avoir à écouter des choses agitantes qu'elle se réservait de lui confier. Il songea que l'harmonie de cette belle journée allait en être gâtée; il soupira profondément.

Éminé passa ses mains sur son visage :

— Mon âme est dans le tumulte, mon père! murmura-t-elle.

— *Aman*[1] *!* — interrompit gravement le derviche, — je vous en prie, laissez pour l'instant votre âme en repos, ma fille!

— Je suis effrayée... Ibrahim menace de tuer Noureddin-pacha et je n'ose avertir mon oncle : sa santé nous inquiète depuis quelque temps. Que faut-il faire? Qu'en pensez-vous, mon père? interrogea-t-elle avec anxiété.

— Ce que vous me racontez là trouble mon repos, — répondit le derviche accablé. — Ce n'est pas possible, je n'ai jamais vu de meurtre de ma vie; ce sont des choses très affligeantes que je ne connais point. Cette menace d'Ibrahim a pour cause la combinaison du printemps hâtif et le réveil du sang fou qui circule dans les veines de tous les jeunes hommes à cette époque de l'année. Soyez sans inquiétude, ma fille : je lui parlerai... Du reste, comment voulez-vous que nous puissions prendre au sérieux sa menace? Quand je l'ai vu, l'autre jour, se désoler d'avoir tué un écureuil pour faire plaisir à Mohammed, il le tenait dans sa main et me disait : « Regardez comme il est joli avec sa queue en panache saupoudrée d'or! Comment ai-je pu le tuer? Comment ai-je commis cet acte d'inutile cruauté? *Aman!* mon père, ma journée est gâtée... » Et vous voulez qu'il tue un général de l'armée ottomane? Je ne peux pas prévoir pareille chose et, à moins d'avoir des raisons qu'il

1. « De grâce! » ou « Mon Dieu! ».

nous cache ou de supposer que Noureddin soit réellement le démoralisateur qu'il croit, nous n'avons pas une seconde pensée à donner à ces choses sans confort.

Trouvant que l'entretien avait assez duré sur un sujet qu'il considérait comme oiseux et très contradictoire aux plaisirs de la vie champêtre, il prit un maintien de grande noblesse pour regarder le Bosphore, qui miroitait au bas de la colline. Puis, apaisé par cette contemplation, il appela doucement à lui ses agneaux qui broutaient non loin de là.

Sans s'occuper autrement de ce que lui avait confié Éminé-hanem, — il soupçonnait chez elle cette absurde exagération des voyageuses européennes de passage qui venaient le voir par curiosité et s'en allaient, lui riant au nez, — le derviche resta pensif. D'habitude, ce manque d'éducation ne le touchait point, parce que ces femmes étaient d'une autre religion que la sienne.

Il tira de sa belle bourse en cuir soufre des colliers de perles bleues dont la vertu contre le mauvais œil était incontestable et, les suspendant au cou de ses agnelets, il caressa leur laine blanche et soyeuse qu'il avait teinte en divers endroits de couleurs éclatantes.

*
* *

Rassurée par les promesses du derviche, Éminé ne songea plus à quitter le kiosque avant la fin du mois, où elle devait rentrer au *yali* d'Anatolou-Hissar. Elle reprit son existence de rêveries et de longues promenades à travers l'immense domaine. Malgré elle, pourtant, ses pensées revenaient souvent à Ibrahim; elles flottaient autour de lui et cela la faisait rougir.

Ce trouble de son âme lui parut si peu convenable qu'elle prit la résolution de détourner la tête lorsqu'elle le verrait passer à cheval sur la grand'route, se rendant comme de coutume au poste militaire situé sur le haut de la colline.

Mais, en pareille matière, il est à remarquer que les femmes font souvent l'opposé de ce qu'elles ont décidé : elle le suivait longuement des yeux, admirant sa beauté virile. Elle se laissait aller à contempler son maintien, qui restait toujours d'une

parfaite simplicité ; elle découvrait que l'austérité et la passion contenue de son regard avaient une attirance mystérieuse. Il tenait la tête très droite, dégagée des épaules, comme un jeune calife qui porte haut le front devant les peuples prosternés.

Elle subissait sa force et sentait sourdement remuer dans son cœur le regret féminin de n'être plus désirée par l'homme dont elle s'était moquée. Un jour, sans se rendre compte de ce qu'elle faisait, elle avait écarté brusquement son *tcharchaf*, pour qu'il pût voir sa beauté; elle avait appelé doucement :

— Ibrahim! Ibrahim!

Il avait passé sans détourner la tête, semblant ignorer sa présence. Il ne voulait plus d'elle, parce qu'elle avait appartenu à un autre.

Elle comprit son dégoût, et une pudeur lui vint d'avoir désiré les baisers d'un homme qu'elle n'avait jamais aimé. Dans sa honte, elle couvrit ses yeux de sa main, ne voulant plus voir la grande clarté du soleil devant qui, ce jour-là, elle se tenait toute rougissante.

Après cet incident, elle rassembla son énergie et prit le parti de diriger ses promenades vers un autre point du domaine, essayant d'oublier l'instinctive et humiliante tentation où elle avait failli succomber. Quoi qu'il en fût, ils se rencontrèrent un jour, brusquement, au détour d'un chemin et se considérèrent en silence; et lentement un courant de désirs se tendit de l'un à l'autre. Il la regarda avec une fixité singulière et lui dit, d'un ton résolu et net :

— J'aimerais mieux mourir que de vous épouser.

*
* *

Éminé ayant appris que l'époque où chante la courtisane était venue, alla s'asseoir non loin du mur écroulé. Leïla apparaissait périodiquement et, debout sur les ruines du mur, elle chantait son appel aux rares passants.

Les *kouroudji*, les *bostandji*[1], les bergers et tous les hommes qui vivaient sur les montagnes environnantes accouraient

1. Gardiens de potagers.

à son appel. Mais parfois aussi ils la chassaient à coups de pierre, non pour la lapider, mais pour éloigner d'eux la tentation de la chair. Elle marchait avec une grande dignité, couverte de son *feradjé* vert qui tombait autour d'elle en beaux plis lourds et soyeux ; et lorsqu'elle se dressait au sommet des collines, il se déployait au vent comme l'étendard sacré du prophète. A cause de la grande habitude qu'elle en avait, elle faisait des signes et prenait des attitudes d'amour, même dans la solitude la plus complète ; elle passait sa main sur sa bouche, puis sur ses yeux, et cela voulait dire aux hommes : « Je baise la pupille de vos yeux. »

Or, ce jour-là, ayant aperçu Éminé, elle voulut s'enfuir ; mais, les douces paroles que la nièce du Cheïk-ul-Islam lui adressait étant parvenues jusqu'à elle, elle s'approcha et dit d'une voix tremblante :

— Autorise-moi, je t'en prie, à m'enfuir, à me retirer de ta présence ; je sais qui tu es et ma confusion est extrême. Je parle un langage que tu ne peux comprendre, parce que tu dois être ignorante de la vie selon le sens de la terre.

Éminé sourit avec une douceur infinie et l'assura de sa bienveillance.

Alors Leïla, tranquillisée, déposa d'un geste noble son paquet de vêtements qui ne la quittait jamais, en tira une paire de souliers en cuir soufre et les enfila vivement à ses pieds nus, pour prouver à la jeune femme le grand cas qu'elle faisait de l'entretien qui allait suivre. Puis, s'avançant avec l'aisance d'une reine, elle lui baisa la main.

— Peut-être ne sais-tu pas que je suis une courtisane nomade et périodique, dit-elle, et ne sais-tu pas non plus que mes flancs doivent tressaillir pour tous les hommes : ainsi le veut l'Enseignement. Ils me disent : « Viens », et je vais, car ils sont la puissance qui féconde la terre.

Voyant qu'Éminé souriait derechef, elle inclina son beau corps avec une grâce souple et se laissa doucement tomber à côté d'elle. Oubliant qu'il n'était point dans les usages de s'asseoir devant une grande dame, elle la regarda et, soudain, un sourire de confiance illumina son visage et ses yeux d'un vert glauque, pareil à celui des herbes tendres qui flottent sur les eaux dormantes.

Son corps en moiteur répandait un parfum de thym et de serpolet et ses longs membres fermes faisaient songer aux jeunes bêtes qui bondissent dans les plaines.

— Je vis toujours seule, — reprit-elle de la voix grave dont on commence un récit.

Mais elle se tut, un instant : son regard eut l'air de chercher l'explication du mystère de sa vie, au loin, vers les profondeurs de l'Asie.

— Je vais le soir chanter sur les murs en ruine ou sur les pierres qui dominent les espaces; j'appelle les hommes et, lorsque je m'étends auprès d'eux, je sais qu'ils se figurent des choses merveilleuses : de belles femmes qui se multiplieraient dans leurs bras. Quelques-uns, ensuite, sont très tristes; ils crachent sur moi et me disent : « Disparais de nos yeux, fille d'immondices!... » Je te dis cela, — expliqua-t-elle, prise de la peur de manquer aux convenances, — parce que, si tu m'as appelée, c'est que tu désires savoir ce que je fais. Je ne puis te parler que de ma vie, puisque tu es la première femme qui m'écoute depuis la mort de la vieille courtisane qui m'a enseignée. Et l'Enseignement dit qu'il faut aimer tous les hommes parce qu'ils sont puissants.

Éminé cacha sa figure dans ses mains, tout envahie de pitié et de honte.

— Vois-tu, — continua Leïla, — il n'y a qu'une chose qui me fasse mal à la place la plus tendre de mon cœur : c'est l'obligation où je suis de cacher à Mohammed qu'il est mon fils. S'il le savait, il voudrait me suivre et cela ne se doit pas, parce qu'il est destiné à marcher contre les ennemis de l'Islam, comme chef des armées de notre padischah. Il vit, en ce moment, au milieu des hommes. Mais, écoute-moi, je te prie... Regarde maintenant mes yeux : vois comme ils brillent, reflétant la clarté du ciel et les beautés de la terre! Eh bien, pour l'amour de Mohammed, j'accepterais de les crever moi-même.

Et, levant son bras au-dessus de sa tête, la paume de la main tournée vers le ciel, elle prit Dieu à témoin de son serment. Ses larges manches glissèrent jusqu'à son épaule, et son aisselle soigneusement épilée fit à Eminé l'effet d'un

doux et mystérieux vallon où la rosée du matin aurait mis une tiédeur odorante.

— Es-tu heureuse? demanda Éminé d'une voix très basse.

— Je ne sais pas, — répondit la courtisane avec un sourire qui mourait ignorant pourquoi il était né.

Tout à coup, attentive dans la nuit qui venait, elle se mit à guetter les passants.

— Éloigne-toi de moi, — dit-elle un peu durement; — voici l'instant qui approche. J'entends les pas d'un illustre passant sur la grande route qui mène au *tekké*.

A ces paroles, Éminé voulut lui révéler la honte affreuse qu'il y avait à se prostituer; mais, devant l'inconscience absolue de cette fille, un découragement profond l'arrêta. Soupirant, elle se leva et s'éloigna lentement.

Un peu plus loin, elle tourna la tête pour regarder de nouveau cette créature dont le charme captivait son âme. Elle la vit debout, immobile, sur les ruines du grand mur. Leïla psalmodait, et sa voix s'élevait calme et pure; elle disait :

— Je suis éclose comme une fleur. Oh! illustre passant (tous les passants étaient illustres pour elle), ne t'éloigne pas sans avoir reçu mes baisers; mes seins ont frissonné, m'annonçant ta venue. Tu es la force de la terre et, sans toi, je pleure. Illustre passant! viens à moi. Et je serai le grain de blé qui, fécondé saintement, sortira de la terre pour nourrir les hommes.

Puis Éminé entendit le cri de joie sauvage de l'homme qui répondait à l'appel de la femme; et, dans le silence profond, il lui sembla qu'une immense tristesse s'étendait comme un lourd voile de deuil sur le monde.

Leïla revint s'asseoir sur le mur en ajustant avec décence les plis de son *intari*.

— Éminé-hanem! — cria-t-elle, — cet illustre passant était très misérable et je n'ai pas voulu prendre le peu d'argent qu'il m'offrait, pensant que vous paieriez pour lui. Les riches ne doivent-ils pas venir en aide aux pauvres?

Un sourire lointain, pareil à ces vagues mystérieuses qui viennent des profondeurs soulever la mer en molles caresses,

ondula sur les joues et le menton d'Éminé. En cherchant sa bourse entre les plis de sa chemise, elle frôla de ses doigts le bout rose de son sein. A ce heurt, elle sentit une grande gêne envahir son âme et le sang trouble de la honte monta jusqu'à son front. Mais, voyant la tranquille inconscience de la courtisane, elle eut pitié d'elle et lui tendit une pièce d'or.

*
* *

En rentrant au *yali* de son oncle, Éminé fut surprise d'y trouver une animation inaccoutumée. On savait que Noureddin-pacha aimait l'élégance et le bien-être : aussi cherchait-on à orner et à embellir les pièces qu'il devait occuper avec sa jeune femme.

Les esclaves examinaient soigneusement les débris d'un luxe passé qui se trouvaient enfermés dans l'unique caisse du trésor, autrefois remplie d'objets précieux. Elles suspendaient une portière de mousseline d'or devant la porte de la chambre et entouraient le lit de larges rideaux en gaze mauve. Avec mille précautions, elles portaient deux immenses flambeaux d'or semblables à ceux qui éclairent la mosquée du sultan et les posaient doucement par terre, au milieu de la pièce. Puis, avec attention, elles pliaient sur la couche du jeune ménage les couvertures de soie brodées de fleurs aux nuances pâles.

Plusieurs d'entre elles rougissaient, prises d'une confusion inexplicable à la pensée de paraître sans voile devant Noureddin-pacha qu'elles savaient fort beau ; et leurs mains tremblaient en touchant à tout ce qui devait servir à son usage personnel.

*
* *

Depuis l'arrivée d'Adilé, sans être autrement fâchée avec elle, Éminé prétextait que sa santé affaiblie ne lui permettait point de veiller et se refusait obstinément à assister aux réunions de famille, le soir, dans les appartements du Cheïk-ul-Islam.

Bien que sa parenté permît des relations amicales et même à visage découvert, Éminé prenait soin de ne pas se trouver chez sa cousine quand Noureddin-pacha rentrait du ministère

de la guerre. Elle ne se hâtait nullement de profiter des circonstances pour le connaître et causer avec le plus brillant des jeunes généraux ottomans.

Par hasard, un jour, elle le rencontra dans le corridor qui menait au jardin du harem ; et tous les deux restèrent interdits. En voyant une aussi jolie femme devant lui, Noureddin porta instinctivement la main à sa moustache, tout en affectant de détourner la tête. Un sentiment de vive curiosité, plus fort que sa volonté, s'empara de tout son être et, comme deux flèches enflammées, ses yeux s'enfoncèrent dans ceux de la jeune femme.

***

Quelque temps après son arrivée, Adilé-hanem prit froid en se promenant sur le Bosphore, en caïque. Malgré les soins d'un docteur français de grande réputation, elle mourut, laissant tous les siens dans une grande affliction, car elle était devenue aussi douce et inoffensive qu'une colombe apprivoisée.

Éminé, péniblement affectée, se fit un scrupule d'éviter le pacha qui, à la prière du Cheïk-ul-Islam, n'avait pas quitté le *yali* après la mort de sa femme ; et, décidée à ne plus penser à lui, elle s'appliqua toute à lire des ouvrages théologiques très austères qui, dans les temps passés, avaient même ennuyé les saints obligés de les écrire.

La lecture de ces livres était donc une épreuve d'où, contrairement à son attente, elle devait sortir bien heureuse de ne point vivre selon le sens du ciel, mais de pouvoir se complaire encore à vivre selon le sens de la terre.

Et les sages vieillards qui écrivent ces choses mortes savent bien qu'il doit en être ainsi ; et doucement ils sourient dans la blancheur de leur barbe en songeant que, de leurs paroles édifiantes, naîtront les désirs de créer des vies nouvelles en ce monde.

Après deux longs mois passés à lire leurs exhortations au renoncement des joies humaines, Éminé se sentit inondée de la douceur des désirs naissants qui pénétraient tout son corps en s'infiltrant jusqu'à son âme. Et la beauté resplendissait sur son visage.

*
* *

Son inexplicable défaillance lui faisait horreur maintenant; elle se demandait avec angoisse comment elle avait pu désirer l'amour et les caresses d'un homme qu'elle n'aimait pas. Quelle folie l'avait donc poussée à se dévoiler devant Ibrahim, à le provoquer de la sorte? Il lui semblait que sa vie et son âme en resteraient toujours tachées.

Pourtant le souvenir des menaces qu'Ibrahim avait proférées contre Noureddin s'effaçait de sa mémoire; elle croyait l'exaltation du croyant calmée par les sages conseils du derviche. Aussi quelle ne fut pas sa frayeur quand, ayant frappé au tour afin de réclamer des étoffes qu'Ali-bey avait achetées pour elle, elle entendit la voix claire et brave d'Ibrahim :

— C'est moi! J'espérais, en rentrant de mon voyage à Smyrne, ne plus trouver Noureddin-pacha ici, sous ce toit sacré! Je ne veux pas le dénoncer au Cheïk-ul-Islam, dont la vieillesse doit rester en paix; mais sachez encore une fois qu'il est un traître et conspire contre le sultan et notre religion. S'il ne quitte pas cette maison, je le tuerai, croyez-m'en... Avertissez-le secrètement que ses menées sacrilèges sont découvertes par un officier qui, au lieu de le dénoncer à la juste colère du padischah, évitera ce nouveau scandale en l'arrêtant dans sa propagande révolutionnaire... Dites-lui que les temps sont venus, que, pour défendre notre religion, nos lois sacrées, nos traditions et notre bien-aimé souverain contre les idées qui germent dans les cerveaux des démons maudits revenus d'Europe, nous serons obligés de commettre des crimes... Il se fie à la paix qui a régné jusqu'à présent dans nos demeures familiales; il espère échapper à la juste punition de ses forfaits : dites-lui qu'il se trompe. La civilisation apportée d'Europe sème la haine et la division entre nous. Si Noureddin-pacha veut apprendre à l'armée à ne plus croire en Dieu et en son ombre sur terre qui est le sultan, moi, je veux qu'elle conserve les traditions de sa race. L'un de nous tuera l'autre.

— *Aman, effendim*, tais-toi!... Cesse de me dire ces paroles de haine, Ibrahim! Redeviens toi-même, je t'en supplie.

Et, s'approchant encore plus près du tour, Éminé cherchait d'instinct à briser la cloison qui la séparait de lui. Elle passait sa main tremblante sur les planches mal jointes, comme un aveugle cherchant à reconnaître un danger.

Sans songer à ce qu'elle faisait, elle courut ouvrir la porte qui séparait le jardin du harem de celui du *selamlec*.

Et, allant vers Ibrahim, elle l'attira jusqu'à l'ombre du laurier-cerise. Elle lui prit la main, et de ses doigts tremblants, découvrit la paume qu'elle se mit à baiser longuement, religieusement, à la même place; et la douceur de ce baiser aurait dû ramener l'âme d'Ibrahim aux sentiments de compassion que les hommes devraient avoir les uns pour les autres.

Elle le suppliait de se calmer et lui dit :

— Ibrahim, mon agneau, redeviens toi-même!

Mais lui, qui la revoyait, pour la deuxième fois de sa vie, entièrement dévoilée, la regardait.

Il croyait sa beauté assombrie par les souffles d'amour qui avaient passé sur elle. Et, gloire à Dieu! il la trouvait plus belle qu'il ne l'avait rêvée.

Mais un esprit mauvais lui fit songer subitement qu'elle avait mêlé son haleine à celle d'un autre homme que lui. Et son contact lui devint odieux. Détachant sa main des baisers d'Éminé, il la repoussa délicatement et s'éloigna, le cœur rempli d'une colère qui mettait une brûlure dans ses veines.

*
* *

Le lendemain de son entrevue avec Ibrahim, Éminé demeurait indécise, ne sachant à qui confier les nouvelles menaces qu'il avait prononcées contre Noureddin.

Depuis la mort de sa fille, le Cheïk-ul-Islam, qui vivait dans les prières et l'abstinence, allait s'affaiblissant tous les jours. Adevié-hanem était en proie aux soucis constants d'un état de maison où les charges ne faisaient qu'augmenter et les revenus diminuer. Elle prévoyait la ruine définitive de son frère, et sa vie se passait, derrière le tour, en entretiens tragi-comiques avec l'intendant du *selamlec*, qui, depuis longtemps, s'était résigné à ne plus la voler sans quelque ménagement.

Éminé résolut d'aller trouver Noureddin chez lui, très tard dans la soirée, quand le harem serait endormi. Elle entendit longtemps le pas lourd des négresses résonner dans les salles du bas où elles faisaient leur service du soir. L'une d'elles, voyant de la lumière dans sa chambre, entra doucement lui demander si elle était souffrante.

— Le pacha seul veille à cette heure! — déclara-t-elle, voulant suggérer à sa maîtresse l'idée qu'il était fort tard.

La maîtresse éteignit sa bougie et, les yeux grands ouverts, attendit que le sommeil eût gagné toutes les esclaves.

*
* *

Alors elle se dirigea vers la chambre de Noureddin, souleva la portière en mousseline d'or, qu'un souffle léger gonflait comme le sein d'une femme endormie, et entra.

Elle resta immobile, cherchant à surprendre l'être secret du pacha; mais son visage était clos par la concentration de ses pensées. Il était assis sur un sofa, une jambe repliée sous lui, un cigare aux lèvres. Il lisait un rapport volumineux, écrit d'une fine écriture allemande. Ayant levé enfin les yeux sur elle, dans son étonnement de la voir devant lui, il parut indécis, un instant; puis, d'un mouvement sec du sourcil, il laissa tomber son monocle et, lançant son cigare par la baie vitrée qui s'ouvrait sur le jardin, il s'avança vers elle avec un sourire de douce et longue caresse. Il l'attira jusqu'au sofa et la pria de s'asseoir.

Il s'inquiétait secrètement de cette démarche, qui était une grave infraction aux convenances; mais il ne lui laissa voir que le visage anxieux d'un homme prêt à écouter les paroles de la femme qu'il aime.

— Voyez, dit Éminé, ce cyprès qui, devant votre fenêtre, s'élève droit vers le ciel, pareil à un minaret sombre. Comprenez-vous, mon âme, ce qu'il vous enseigne? Il est l'emblème de l'Islam.

— Il me semble que nous allons avoir une conversation bien sérieuse! — interrompit-il en français, avec le léger accent railleur des Parisiens.

Il lui prit de nouveau la main, la baisa et, replaçant son

monocle, laissa tomber sur elle un regard d'admiration si intense qu'elle pencha la tête comme une fleur alourdie par une pluie d'orage.

— Moi aussi, je sais parler à la parisienne : mademoiselle de Méricourt m'a appris cette manière légère d'éluder les questions sérieuses par d'aimables plaisanteries. Mais laissez-moi, je vous prie, vous dire en turc ce que j'ai à vous dire, avec ce qu'il y a de meilleur dans mon âme. On a découvert votre complot, Noureddin-pacha; demain, peut-être, serez-vous dénoncé... Vous savez le châtiment qui vous est réservé.

Elle le regarda : la flamme de ses yeux s'était éteinte; il ferma les paupières, et une mortelle pâleur couvrit son front. Il ne bougeait pas, car le souffle de son cœur expirait sur ses lèvres tremblantes.

— Alors..., murmura Éminé.

Mais la certitude qu'il fût coupable ayant pénétré en elle, de ses yeux grands ouverts jusqu'à son âme, elle murmura plus bas encore, comme eût fait une complice :

— Sa Majesté ne sait rien, vous pouvez vous sauver.

Il la regarda de ses yeux sans vie. Reculant de quelques pas, elle s'arrêta très droite, entre les deux immenses flambeaux d'or où se consumaient des torches de cire jaune. Leur flamme mettait une grande clarté dans ses yeux et sur sa robe de cachemire orange, dont les plis tombaient lourdement de ses épaules jusqu'à ses pieds.

Ses longs bras, d'une blancheur de race sans mélange, pendaient inertes le long de son corps, et nulle autre attitude n'aurait pu si bien exprimer la douloureuse et poignante lassitude qui pénétrait son âme.

En ce moment de trouble profond, elle demandait à Dieu quel péché de sa vie la condamnait au cruel châtiment d'avoir aimé deux hommes indignes d'être musulmans. Elle sentait que, pour sauver celui qu'elle aimait aujourd'hui, elle était prête à vendre des lambeaux de sa chair palpitante aux crieurs d'agneaux sanglants qui passent le soir dans la rue.

La tête cachée dans ses mains, elle tremblait sous l'effroi de cette mort qui déjà tenait Noureddin ; mais, les écartant, elle voulut lui sourire afin d'éloigner l'épouvante qui les envahis-

sait tous les deux. Ses lèvres pâles s'entr'ouvrirent et un cri d'oiseau blessé s'échappa de son cœur.

Il la prit dans ses bras doucement, fit quelques pas, et la coucha sur son lit comme un beau lis qu'on dépose sur les marches d'un temple sacré.

Le sentiment de la décence musulmane n'étant pas mort en lui, il ramena les plis de son *intari* autour de ses pieds qu'il enveloppa chastement, d'une tension rigide : ainsi les draperies de marbre entourent les pieds des anges qu'on sculpte pour les tombes chrétiennes. Puis, il s'approcha de la baie ouverte et regarda l'obscurité intense de la nuit. Alors, revenant près d'elle, il lui dit :

— J'ai eu peur, tout à l'heure, peur de la mort bête et cruelle qu'il me faudra peut-être subir... Vous devez bien mal me juger. Mais admettez même que je sois gracié : j'ai le frisson de l'exil et de ses tortures morales... Le plus brave des hommes peut-il faire ouvertement la propagande de ses idées révolutionnaires ? Comment l'idée libératrice gagnerait-elle jusqu'au foyer de ceux qui sommeillent si les gardiens qui veillent en étaient avertis? Vous savez bien que Sa Majesté n'est pas un ennemi qu'on puisse combattre à armes égales. Ne m'accusez point de lâcheté, je vous en conjure : ce serait blesser mon cœur mortellement... Depuis longtemps, mes nuits sont agitées de rêves affreux, et le matin, au réveil, quand je perçois plus nettement les tristesses de la vie, je voudrais mourir portefaix, écrasé sous le fardeau de poids énormes qui broient le corps et laissent l'esprit en repos... Comprenez bien que si mes idées doivent, pour un temps, semer le désordre, de cet orage passager naîtra la liberté pour tous. Est-il possible que les hommes se courbent à jamais, comme un troupeau maudit, sous le joug de souverains qui se prétendent liés avec Dieu d'un pacte sacré, mais pourquoi? pour mieux terroriser ces misérables qui, de génération en génération, les subissent, le front alourdi d'une sueur sanglante !...

— Ce qu'il y a de terrible, c'est que vous soyez le gendre du Cheïk-ul-Islam et que vous lui demandiez asile pour mieux vous mettre à l'abri de tout soupçon... C'est cela que je trouve lâche, vil et hypocrite, — dit Éminé avec douceur.

Le pacha tressaillit comme si on l'eût frappé. Une expres-

sion d'atroce douleur passa sur son visage. Cela ne dura qu'un instant.

— J'en conviens, — dit-il fortement : — là, je suis coupable. Mais j'aime mon beau-père d'une réelle affection et pouvais-je lui briser le cœur, dans l'état de santé où il est, en lui refusant ce qu'il me demandait comme une grâce, de rester chez lui ?...

— N'importe, vous êtes un étranger pour nous, Noureddin ; votre âme ne comprend plus la nôtre ; vous êtes une plante vénéneuse, cultivée dans une capitale chrétienne et qui, brusquement transplantée dans un beau champ de blé, dévaste la moisson prochaine. Il faut que la main du laboureur vous arrache et vous jette au loin..., jnsqu'à la grande route où les passants de tous les pays marcheront sur vous, sans vous reconnaître.

Il lui répondit, très bas, comme un enfant qui prie un ange puissant de lui changer ses larmes en fleurs :

— Donnez-moi vos lèvres... leurs paroles sont trop cruelles !

Elle voulut lui résister, le repoussa de toutes ses forces ; mais, tout à coup, avançant la tête, elle lui donna sa bouche et l'entoura de ses beaux bras. Ils se considéraient en silence ; puis son regard à lui devint fixe. Il demanda :

— De qui tenez-vous vos renseignements sur les actes de ma vie ?

Mais elle, qui venait de perdre son âme pour cet homme, se rejeta en arrière, frissonnant comme si elle se réveillait du tombeau ; les yeux arrêtés sur les siens, elle dit d'une voix étrangement monotone :

— Ce que vous me demandez là si soudainement est inutile ; je ne vous dirai jamais le nom de la personne qui vous a dénoncé à moi.

— Mais c'est absolument fou de vouloir me le cacher ! Comment puis-je me défendre et me débarrasser de mon ennemi ? Qui vous dit qu'il ne va pas me livrer, qu'il ne m'a pas déjà livré ?

— Non, — fit Éminé, d'une voix nette et martelée par la volonté ; — il est incapable d'agir en espion. Il vous tuera peut-être, mais il ne livrera pas votre secret... Pacha, — continua-t-elle, d'un ton radouci, — je t'aime avec mon âme et

ma chair et ne puis m'empêcher de t'admirer, puisque tu es convaincu de la beauté de tes croyances. Mais écoute-moi : dès demain, quitte ce *yali* ; va t'installer à Stamboul et veille sur tes paroles... Surtout, détruis bien vite les papiers que tu dois cacher dans ton bureau, au *selamlec* ; puis, si tu veux cesser ta propagande, je te jure que ta vie sera sauvée.

— Tout cela est compliqué par votre refus de me dire le nom de mon dénonciateur, — fit-il en se penchant pour lui baiser encore les lèvres. — Quand je pense que deux de mes camarades les plus chers seraient compromis avec moi, c'est effrayant ! Je vais, à l'instant même, brûler tous les papiers du *selamlec*. Restez ici : je reviendrai avant le jour... Vous pourrez rentrer chez vous sans que l'on puisse vous apercevoir... Ne quittez pas ma chambre, je vous en supplie... Réfléchis aussi combien il est imprudent de vouloir me cacher le nom de mon ennemi.

Et, boutonnant son veston avec le soin de l'officier qui va paraître devant son supérieur, il prit la raideur de la tenue militaire et sortit de la chambre, allant vers le *selamlec*.

*
* *

Éminé, restée seule, s'approcha de la baie ouverte. Une glycine s'enroulait aux colonnes de marbre qui l'encadraient ; la jeune femme attira jusqu'à son visage brûlant une grappe de fleurs mauves.

Elle se sentait soulevée de la joie d'aimer. Un peu lasse de tant d'émotions, elle s'étira comme une jeune panthère, heureuse de vivre, et alla se coucher sur le lit. A peine étendue, il lui sembla que son amour se répandait en ondes mystérieuses autour d'elle et qu'elle était baignée de belles nappes d'eau claire qui montaient toujours. Ses paupières se fermèrent sous la sensation de ce rêve ; elle tira machinalement les rideaux de gaze et s'endormit.

Mais, bientôt, elle eut un autre rêve, et celui-là était horrible. Elle tenait dans ses mains la tête sanglante de Noureddin, que le sultan avait fait décapiter, et les cris qu'elle poussait ne pouvaient sortir de sa poitrine comme remplie d'ouate. Se réveillant, pleine de terreur, elle se mit sur son séant et

murmura : « *Bismillah*[1] ! » pour éloigner d'elle cette affreuse angoisse.

Puis elle prit la lourde masse de ses beaux cheveux, les tordit et les fixa sur le sommet de sa tête en y renfonçant hâtivement les épingles de diamant éparses sur l'oreiller.

Un léger bruit, derrière elle, la fit se retourner. A travers les rideaux, elle vit un homme enjamber doucement la fenêtre : une de ses mains tenait encore une des branches de la glycine dont les lourdes grappes de fleurs pliaient sous son poids. Il regarda autour de lui et, marchant vers le lit, appela à voix basse :

— Noureddin-pacha ! Noureddin-pacha ! levez-vous ! Les temps sont venus. Il faut rendre votre âme d'athée aux enfers d'où elle est sortie. J'ai deux haches dans les mains et l'un de nous doit tuer l'autre. Je ne veux pas vous assassiner, je veux me battre avec vous.

Si le cœur d'Éminé fut tout près de mourir en elle, sa pensée resta calme et, se souvenant du sentiment de décence qui interdit aux hommes de regarder la nudité entière d'une femme et d'y toucher sans manquer aux paroles sacrées, elle enleva vivement tous ses vêtements, écarta largement les rideaux de gaze mauve brochée d'or et se montra dans toute la splendeur de sa beauté.

L'homme s'arrêta, regarda cette apparition et, détournant la tête, resta sans mouvement.

— Dans mon trouble, je n'avais reconnu ni ta voix, ni ton visage, Ibrahim, et pourtant mon cœur aurait dû m'avertir que toi seul étais capable de venir la nuit, comme un voleur, proposer à un homme sans défense de se battre avec lui. Tes souvenirs t'ont trahi : cette chambre n'est pas celle de Noureddin, c'est la mienne. Du reste, Noureddin-pacha ne s'est jamais caché : tu pouvais l'assassiner au grand jour, sur les larges routes éclairées par la gloire du soleil ; tu pouvais t'embusquer derrière un mur ou derrière le tronc d'un arbre, surgir et lui couper les jarrets ; que sais-je, moi ?... Je n'ai pas ton âme, je ne trouve rien d'assez vil, d'assez misérable... Vois comme tu trembles. Ta tête se penche,

1. « Au nom de Dieu !... »

alourdie par la honte qui monte jusqu'à ton front. Maintenant, cette nuit même, pendant que les fleurs endormies embaument dans leur calice et que les oiseaux ont caché leur tête sous leurs ailes, tu vas marcher sur le corps entièrement nu de la femme que tu aimes pour arriver jusqu'à Noureddin. Car, tant qu'un souffle soulèvera mon sein, que tu n'oses regarder, je le défendrai contre ta haine.

— Vous vous trompez, je n'aime plus votre corps depuis de longs et tristes jours. Ce qui me fait trembler vient de la cruauté de votre âme pour la mienne; ma résolution est plus forte que les considérations humaines. Devrais-je marcher sur votre corps, Éminé-hanem, devrais-je marcher sur votre cœur, j'exterminerai celui qui cherche à tuer la foi de Mahomet!

Elle tendit ses bras vers lui.

— Ibrahim, — dit-elle d'une voix expirante, — Ibrahim! Je t'en supplie!... Ne gardes-tu plus le doux souvenir de notre enfance? Ta joue ne s'est-elle pas unie de caresses à la mienne? Mes doigts n'ont-ils pas baissé tes paupières pour que mes lèvres pussent les baiser longuement? N'as-tu pas été l'essence de ma vie? Ibrahim! pupille de mes yeux! vision très douce de mon enfance! chair tendre d'agneau innocent! Pourquoi es-tu devenu maintenant un homme qui commet le sacrilège de pénétrer comme un voleur, la nuit, dans le harem du Cheïk-ul-Islam?... Et des haches sont dans tes mains!... *Aman, effendim*! je t'en conjure, sors, va-t'en, fuis d'ici!

Et, s'avançant vers lui, elle resta immobile entre les deux immenses flambeaux où se consumaient les torches de cire jaune. Elle se trouvait si près de lui, maintenant, qu'il crut sentir la tiédeur de son corps. Il murmura d'une voix très faible :

— Ce sont des paroles perdues qui tombent de tes lèvres. Elles s'égarent en chemin et n'arrivent plus jusqu'à mon cœur.

Oubliant qu'elle n'était pas couverte, il se retourna pour rencontrer son regard, mais ne vit que la blancheur de ce corps qu'il s'était figuré assombri par les baisers d'Osman.

Or, voici qu'il était aussi blanc et aussi doux, sans doute, que celui des fées vivant dans des eaux limpides et glissant

comme des visions d'amour entre les bras des rares voyageurs qui les rencontrent dans les îles situées, dit-on, au bord de la fin du monde. Il brillait de l'éclat des perles fines teintées par les caresses du soleil naissant. Et, au bout des seins, une lueur s'empourprait.

Le sang lourd du désir monta lentement jusqu'au front d'Ibrahim ; il s'agenouilla devant la jeune fille et, saintement, baisa son flanc soyeux. Appuyant sa joue à cette blancheur qu'un souffle de vie remuait comme un berceau de volupté, il pleura de bonheur.

Alors, élevant vers Éminé un regard d'amour fluide qu'elle sentit couler sur toute sa nudité comme l'eau courante d'un fleuve qui s'empare de la terre, il l'enserra dans ses bras tremblants.

Soudain, une vie mystérieuse s'empara de l'âme d'Éminé : il lui sembla que le sang d'Ibrahim attirait le sien et que son corps, fait d'anneaux multiples, se déroulait pour glisser soyeusement jusqu'à lui. D'eux-mêmes, ses bras entourèrent le cou puissant, plein de chaleur. Au contact des artères gonflées de vie et de désir, ses doigts frémirent, elle ferma les yeux ; mais de tout son être monta l'avertissement du péché. Et ce fut, sur son beau visage, la rougissante et royale splendeur de son sang pourpre et vermeil.

Il pleurait toujours, la tête appuyée à ce corps qu'il voyait s'élever blanc et pur devant lui. Prise d'une pitié infinie, elle l'attira plus près encore, lui serrant le front contre la douceur de sa chair.

— Renonce à tuer Noureddin ! — dit-elle d'une voix tremblante. — Au nom de ton amour pour moi, aie pitié de nous tous !

Sans lever la tête, il répondit :

— Je ne suis plus libre ; je suis lié par mon serment à une secte qui s'est formée pour combattre l'invasion du sol musulman par les principes et les mœurs des peuples occidentaux.

— Renonce, Ibrahim, je t'en supplie !

— *Aman* ! tais-toi, — poursuivit-il, sans vouloir rencontrer son regard ; — tais-toi ! Que veux-tu que je te dise quand je t'ai devant moi dans toute ta nudité ? Dès demain, il va falloir que je t'épouse.

Ibrahim n'admettait pas qu'après avoir vu ainsi une femme entièrement nue, il fût possible de ne point l'épouser.

A cette pensée, il sourit comme un enfant qui, ne sachant rien de la vie, la croit heureuse.

— *Allah achekéna*[1] ! — dit-elle encore, — renonce à poursuivre Noureddin de ta haine !

— Un homme ne renonce jamais au serment qu'il a fait à Dieu et à son souverain. Tout ce que ton cœur dictera à tes lèvres sera sans force contre ma résolution. Ce n'est plus ton âme que j'aime maintenant, c'est ton corps, ton beau corps blanc et pur où tes seins éclosent comme des fleurs.

Avec la souplesse des bêtes qui se faufilent dans les fentes de la terre, Éminé ramassa une des haches qu'Ibrahim avait posées près de lui et l'éleva à la hauteur de son front.

Cependant il multipliait les baisers sur son flanc soyeux et, de ses genoux qu'il pressait contre lui, il semblait à Éminé, défaillante, qu'une vague d'amour se répandait magnifiquement sur tout son être.

Alors, révoltée de ne plus pouvoir se maîtriser, elle cria à Ibrahim :

— Je vais te tuer ! Allah ! je vais te tuer !

Il ne prit pas garde à ce qu'elle lui disait, parce qu'il trouvait une douceur infinie à laisser ses lèvres goûter la saveur de cette chair qu'il aimait.

Elle le regarda encore, indécise ; mais, le levain du désir impur ayant bougé pour la seconde fois en elle, elle trembla ; ses yeux, éclairés d'une lueur étrange, se fixèrent dans le vide.

— Renonce, Ibrahim ! dit-elle. Au nom d'Allah ! renonce !

— Tais-toi ! Devrais-je poursuivre Noureddin jusqu'aux pieds du Cheïk-ul-Islam, je le tuerai !

— *Allah il Allah*[2] ! C'est moi qui vais te tuer, avec la hache que je tiens dans ma main !

Il voulut, pour la troisième fois, ignorer ce qu'elle disait et, l'enserrant plus étroitement de ses bras qui tremblaient, il leva la tête et ferma les yeux, pris du vertige d'aimer.

Elle se baissa pour effleurer son front du baiser d'avant

1. « Pour l'amour de Dieu ! »
2. « Dieu est Dieu ! »

la mort; et, rapide, se redressant, elle frappa Ibrahim de la hache qu'elle tenait à la main.

La tête se brisa dans un éclaboussement de sang et de cervelle; et, de ses doigts crispés, elle repoussa les parcelles de vie pleines de chaleur qui s'attachaient à elle comme l'avaient fait les baisers de l'homme expirant.

S'enveloppant alors de son *intari*, elle prit une des torches de cire jaune qui brûlaient dans les flambeaux d'or et marcha vers les profondeurs du harem. Elle alla réveiller la hanem-effendi et, après lui avoir avoué l'horreur de son acte, elle lui saisit la main et la conduisit auprès du cadavre.

*
* *

Les deux femmes restèrent impassibles et silencieuses; puis, s'asseyant à la manière orientale, elles prirent l'attitude de recueillement que l'on prend devant les morts. Les torches brûlaient avec un crépitement très doux, les éclairant d'une pâle lueur de lieux saints, dans le silence funèbre.

Éminé pria humblement sa mère de l'aider à traîner le corps d'Ibrahim jusqu'au jardin du harem. La hanem-effendi soupira et, de ses mains chargées de bagues, pareilles à celles des momies précieuses, elle essuya les larmes qui coulaient lentement sur ses joues. Vêtue d'un *intari* fait de la laine grise et vaporeuse des agneaux du Thibet, elle semblait un être couvert de la cendre d'un bois rare que le moindre souffle aurait pu éparpiller en flocons légers.

Elle resta sans mouvement et dit :

— Je suis trop vieille pour t'aider à porter son corps de jeune taureau.

Éminé baissa la tête en frissonnant et, passant ses mains sur son visage, elle les glissa jusqu'aux plis de son *intari* qu'elle croisa sur sa poitrine. Alors, ayant fixé ses yeux sur le sang qui tachait la natte fine et dorée, — tel un effeuillement de coquelicots dans un champ de blé, — elle se résolut subitement à soulever le corps pour l'emporter au loin dans un endroit obscur.

Elle tâcha de l'attirer à elle, mais ses vains efforts la firent trembler violemment. La hanem-effendi vit cette angoisse et,

appelant Dieu à son secours, aida sa fille. Dans un commun et suprême effort, elles traînèrent le corps d'Ibrahim à l'entrée du jardin.

A la vue de la nuit limpide qui éclairait la terre assoupie dans une paix profonde, Éminé tourna son visage contre le mur du harem et se mit à pleurer avec des sanglots qu'elle étouffait en enfonçant les plis de son *intari* dans sa bouche.

Sa mère, sans chercher à lui dire de vaines paroles de reproche ou de consolation, alla s'asseoir aux pieds de l'homme mort pour égrener son chapelet en silence. Elle ramena ses vêtements sur ses genoux avec soin et décence et parut s'immobiliser dans l'oubli de la vie.

Quand les forces leur furent revenues, elles purent traîner le corps d'Ibrahim un peu plus loin, à l'ombre d'un jasmin fleuri. Là, elles le veillèrent jusqu'au matin et, le jour ayant lui, elles virent que ses yeux grands ouverts avaient gardé leur expression d'amour et que les fleurs du jasmin, tombées sur son corps, l'avaient jonché d'un blanc linceul.

Alors, leur douleur ayant déchiré l'enveloppe de leurs âmes obscures, elles tressaillirent, et de grands cris s'échappèrent de leur poitrine, réveillant les esclaves endormies.

UNE CIRCASSIENNE

(La fin au prochain numéro.)

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

EN ALLEMAGNE

Par l'instruction remarquable de ses négociants, par la supériorité et le nombre de ses commis intelligents et cultivés, l'Allemagne occupe dans le commerce du monde une situation privilégiée, dont l'Angleterre et la France se préoccupent à juste titre. Si l'on joint à cette instruction commerciale supérieure une merveilleuse puissance d'association, qui vient en partie de la culture intellectuelle avancée des commerçants, on a l'explication de la grande extension commerciale actuelle. L'école de commerce et l'union de négociants, la « Handelsschule » et le « Handelsverein », en sont les deux grands facteurs moraux.

L'unité politique enfin réalisée et l'abondance de capitaux résultant des guerres heureuses ont sans doute favorisé l'extension commerciale ; mais le grand mouvement d'aujourd'hui se rattache aux antiques traditions des cités germaniques. Certaines d'entre elles, comme la ville de Hambourg, possèdent une très vieille aristocratie de commerçants, très puissante et très fermée, qui n'a jamais eu son équivalent chez nous. Tout au contraire, en France, la noblesse érigea jadis en principe que se livrer au commerce s'était déroger et déchoir. Tandis que, de l'autre côté du Rhin, le négo-

ciant était très estimé, en France la profession qu'il exerça fut longtemps regardée, par un sot préjugé, comme un peu inférieure. En Allemagne il prétendit de bonne heure à une solide éducation, digne de son rang dans la société; chez nous, personne n'y songea pour lui avant la période toute contemporaine, sauf dans deux ou trois villes.

Les conséquences de cet état de choses dans les deux pays ont été considérables: tandis qu'en France on voit seulement à l'heure actuelle se multiplier les écoles et les Chambres de commerce, en Allemagne depuis longtemps existe tout un système d'associations et d'écoles. Leur but est de donner au peuple germanique le plus grand nombre possible de commerçants et de commis possédant une éducation générale et spéciale supérieure à celle de leurs concurrents sur les marchés du monde. Les écoles de commerce s'adressent là-bas à toutes les classes de la société. Un grand enseignement secondaire à tendances pratiques, l'enseignement réal, pousse les jeunes gens de la bourgeoisie vers les écoles moyennes et supérieures de commerce ; l'accès de ces écoles est préparé, d'autre part, aux jeunes gens moins fortunés par d'innombrables écoles dites de « perfectionnement » (*Fortbildungsschulen*). Les écoles spéciales de commerce sont très nombreuses et même, au summum de la hiérarchie, se trouvent des écoles des Hautes Études commerciales qui sont assimilées aux Universités. Enfin l'éducation des commerçants se poursuit et s'achève dans les musées commerciaux, les assemblées de commerce régionales, et le *Handelstag*, sorte de parlement commercial dont les assises se tiennent à Berlin. C'est toute une organisation complexe, déjà ancienne, d'un grand peuple commerçant sans équivalent chez les autres nations.

La dernière création, celle des Écoles de hautes études commerciales, assimilées aux Universités, est due à l'initiative et aux efforts de la grande « Association allemande pour le développement de l'enseignement commercial », dont le siège est à Brunswick et qui a été fondée en 1895. Au reste, toutes les questions qui intéressent l'enseignement commercial sont vivement discutées au delà du Rhin. L'Allemagne, à l'heure actuelle, pleinement consciente des moyens et des causes de son extension économique, cherche à les perfec-

tionner de toutes les façons. On dirait une nation mobilisée pour la conquête commerciale et industrielle du monde.

I

L'ENSEIGNEMENT RÉAL

C'est en Bavière, tout à fait au début du XIXe siècle, qu'apparurent les premières écoles où l'enseignement eut un caractère nettement pratique. A cette époque, une pléïade d'hommes remarquables, aujourd'hui célébrés avec enthousiasme par les Bavarois, s'attaquèrent au monopole des vieilles études classiques. Une citation de la brochure publiée sur la question par le recteur Rodolphe Hagen de Nuremberg nous fera bien saisir la différence qui existe entre notre pays et l'Allemagne dans les idées sur l'éducation ; le docteur Hagen compare la révolution intellectuelle qui s'accomplissait alors en Allemagne à celle du XVIe siècle. Nuremberg, dit-il, a deux fois, au cours de l'histoire, montré une grande activité novatrice en matière universitaire ; d'abord au XVIe siècle, lorsque la scolastique est tombée sous les coups de l'humanisme, ce qui a rendu à l'esprit humain sa liberté ; une seconde fois, au début du XIXe siècle, lorsque l'enseignement technique et « réal » a réclamé ses droits en face du monopole exorbitant des études classiques. Ce furent deux époques de liberté, d'affranchissement.

Les innovations qui se produisaient à cette époque en Allemagne n'étaient que la suite du mouvement d'idées suscité par les penseurs, qualifiés à la fin du XVIIIe siècle de philanthropes. Ils étaient des disciples de J.-J. Rousseau, et ils essayèrent de réaliser leur idéal dans la fameuse école des « philanthropins », qui fut saluée par Kant lui-même comme annonçant une ère nouvelle. Ce n'était qu'une utopie ; Kant lui-même le reconnut plus tard ; mais ces penseurs avaient créé un mouvement d'opinion, qui subsista, en faveur d'une instruction plus en rapport avec tous les besoins de la vie moderne : en Bavière, puis dans tous les États allemands,

leur idée fut reprise, débarrassée des utopies, et précisée. Elle aboutit à la création dans toute l'Allemagne, de 1810 à 1830, de l'enseignement réal.

L'école réale allemande est surtout une école d'enseignement secondaire, débarrassée du latin et du grec. Le mot école réale *(Realschule)*, difficilement traduisible en français, exprime cette idée que l'enseignement y est non pas purement spéculatif comme l'enseignement classique, mais capable de tourner l'esprit des élèves vers les réalités de la vie. Ce n'est donc pas un enseignement technique, ni un simple enseignement pratique : c'est quelque chose de plus complexe, un enseignement de culture générale à tendances utilitaires. Allemand, langues étrangères, sciences, histoire, quelquefois littérature latine, forment les programmes généraux de cet enseignement. Dans plusieurs villes, des cours de commerce sont adjoints aux dernières années de la *Realschule*, et l'enseignement y est si exactement suivi et si bien combiné que, dans quelques villes, il a suffi à l'instruction commerciale jusqu'à ces dernières années. La seule cause de l'édification en 1895 d'une grande école de commerce à Cologne a été l'insuffisance des bâtiments de l'école réale devant l'affluence des élèves. L'école de commerce ne fait guère qu'y doubler et continuer un peu l'école réale. Combien, d'ailleurs, l'enseignement de cette dernière prédisposait aux carrières commerciales, c'est ce que démontre une statistique du docteur Vogel, établissant que, de 1883 à 1895, 74 p. 100 des élèves sont devenus commerçants!

Le nombre, l'importance, les caractères particuliers des écoles réales sont très divers. Une statistique dressée par le ministère wurtembergeois ne les classe pas en moins de cinq catégories convenant à toutes les classes de la société; gymnases réaux, lycées réaux, écoles réales latines, écoles réales sans latin, écoles inférieures réales.

Ce qu'il y a de commun à toutes, c'est l'étude très développée de l'arithmétique, surtout du calcul mental, si utile au commerce, — et le temps consacré aux langues vivantes : partout on en trouve au moins deux, au programme, le français et l'anglais, et, dans les gymnases réaux, il existe en plus des cours facultatifs d'italien, d'espagnol et de russe.

Voilà une incontestable supériorité même sur notre enseignement moderne, où une seule langue vivante est obligatoire, et une autre facultative. Il n'est pas rare de voir non plus en Allemagne des cours spéciaux de commerce ajoutés au programme des établissements réaux, notamment en Saxe et à Hambourg. Mais le grand avantage de ce régime libre et souple, c'est qu'il s'y trouve une place pour un enseignement moyen. En France, le commerçant qui envoie son fils au lycée jusqu'à quatorze ans, c'est-à-dire jusqu'à la quatrième, retire celui-ci sans qu'il ait pu profiter d'un enseignement complet. L'enfant possède assez bien quelques matières, mais il a dans son instruction des lacunes terribles. En Allemagne, les écoles mineures de latin et les écoles réales donnent un enseignement complet, inférieur seulement en degré à celui des lycées et gymnases. Par là, au point de vue de la culture générale, le futur commerçant allemand possède déjà un avantage sensible sur son émule français. Aucune institution officielle en France ne correspond ni aux écoles réales moyennes, ni aux écoles réales de latin, ni aux écoles mineures de latin. Nos écoles primaires supérieures répondent plutôt aux écoles inférieures réales : en tout cas, elles ne donnent pas la culture générale dans les mêmes conditions que les *Realschulen*, et elles sont encore très rares.

Élevée comme elle est, la jeunesse allemande se porte vers les carrières commerciales, avec autant d'engouement que nos jeunes gens vers le fonctionnarisme. Riches et pauvres y trouvent leur fonction et leur place; les Allemands, en effet, sont arrivés à ce double résultat : préparer de bons chefs de maison grâce à un enseignement supérieur excellent du commerce; préparer par une instruction plus modeste, mais forte et bien adaptée, le petit commerçant et l'employé qui donnera son maximum d'utilité, et qui d'ailleurs pourra s'élever plus haut, en continuant à s'instruire. Cette participation de la classe moyenne et de l'élite de la classe pauvre au commerce national constitue certainement la partie la plus originale de la conception allemande des besoins du commerce moderne. C'est là, croyons-nous, ce qui assure à l'Allemagne sa supériorité commerciale actuelle.

II

L'ENSEIGNEMENT DU COMMIS ET DU PETIT PATRON

Le contrat d'apprentissage, dans le commerce allemand, se présente en effet sous une forme particulière, que définissent les mots mêmes dont on désigne le patron et l'employé, *Lehrer*, professeur, *Lehrling*, élève. Le patron est donc considéré comme ayant à l'égard de ses commis des devoirs d'éducateur. Dans toutes les villes d'Allemagne, ces devoirs se traduisent par la nécessité pour le patron de forcer ses jeunes commis à suivre les cours de l'école de perfectionnement (*Fortbildungsschule*). La législation saxonne est allée plus loin : elle a jugé inutile de laisser même au patron la liberté de faire ou de ne pas faire ce qui est considéré comme son devoir. Par l'article 120 de son règlement industriel, elle force les commis à suivre des cours jusqu'à l'âge de dix-huit ans, en leur laissant d'ailleurs le choix des cours à suivre.

L'école de perfectionnement, suivie de cours spéciaux de commerce, suffit à rendre l'employé allemand très supérieur à la moyenne des employés français. Fréquentée aussi par les futurs marchands en détail, elle élève également le niveau de leur éducation. Elle rend de grands services surtout au commerce d'exportation et au commerce colonial. Elle a donné à l'Allemagne des commis voyageurs et des colons d'élite. — Le voyageur français d'une maison française à l'étranger est presque toujours un personnage d'importance. Il fait payer à sa juste valeur cette chose, rare en France, qui est la connaissance de la langue et des habitudes commerciales du pays qu'il visite. En Allemagne une maison se procurera un voyageur pour l'étranger à bien meilleur compte parmi ses commis intelligents fréquentant les écoles de commerce, et sortant des cours spéciaux. Ceux-ci lui coûteront bien moins cher, et seront bien davantage sous la main de leur patron, étant sûrs d'être facilement remplacés ; enfin, ils auront une instruction technique plus forte que leurs émules français. L'excellence

des commis voyageurs allemands a été la source première de l'extension considérable de l'exportation germanique.

Ces résultats sont dus presque entièrement à l'initiative privée. Ce sont les chambres de commerce et les associations de commerçants qui ont pris l'initiative et la direction des écoles de perfectionnement et des cours spéciaux complémentaires. Les villes allemandes n'ont fait que fournir le local et quelquefois une petite subvention. L'État n'est guère intervenu. Les professeurs ont été recrutés presque tous parmi les professeurs des écoles de commerce et des écoles officielles dans la localité : on leur paie fort bon marché des cours supplémentaires.

Les heures de cet enseignement sont bien choisies, et les Allemands ont en effet résolu la question : « Comment instruire les commis sans se priver de leurs services quotidiens? » — D'abord ils ont établi, comme nous, des cours du soir. Mais, le soir, le commis est fatigué; il préfère ses plaisirs aux études, surtout s'il s'agit, comme pour les écoles de perfectionnement, d'études très régulières (deux heures de cours par jour en moyenne pendant trois ans). Aussi depuis peu, en Allemagne, les cours sont faits pour la plupart « avant l'heure des affaires », c'est-à-dire de sept à neuf heures du matin, ou bien, par exemple, pendant le jour. Les patrons donnent toujours à leurs commis l'autorisation de s'y rendre. En Saxe, ils la doivent.

Interviennent aussi, dans l'organisation des *Fortbildungsschulen*, des unions de commis pour l'instruction *(Schulvereine)* : ce sont des syndicats d'employés dont les fonds sont partiellement dépensés pour les écoles de perfectionnement. Quelques-unes de ces associations sont très puissantes. La plus remarquable est sans contredit le *Verein für Handlungskommis* de Hambourg, qui entretient à lui seul pour ses nombreux adhérents une école de perfectionnement à deux séries de cours où l'on enseigne jusqu'à six langues vivantes : danois, russe, anglais, français, espagnol et portugais !

La durée des cours, dans les *Fortbildungsschulen*, est variable suivant les villes ; en général cette durée est celle de l'apprentissage, soit trois ans; quelquefois, en Saxe, par exemple, elle est de quatre ans. Le prix de l'instruction est de 50 à 90 marks par an ; en Saxe, de 80 marks en moyenne

avec un droit d'entrée de 5 marks. Des réductions sont accordées pour les fils et les apprentis des membres des associations dirigeant l'école. Les cours varient de six à seize heures par semaine. La moyenne est de onze heures. On enseigne dans toutes les écoles de perfectionnement : l'anglais, le français, la tenue des livres, le calcul commercial, la correspondance commerciale, la géographie commerciale, souvent, en plus, d'autres langues vivantes, l'histoire, la connaissance des marchandises, quelquefois le change, le droit commercial, exceptionnellement la géométrie, le dessin, la littérature, l'économie politique, l'histoire naturelle.

L'enseignement des langues vivantes occupe généralement les deux tiers, toujours plus de la moitié de la durée des cours.

Le diplôme donné par ces écoles ne confère aucun droit spécial. Mais il est très estimé des commerçants et de plus en plus considéré comme à peu près obligatoire.

L'importance des *Fortbildungsschulen* est donc très considérable[1]. De plus, elles ouvrent l'accès d'écoles plus hautes.

L'institution d'un degré immédiatement supérieur est l'École de commerce à cours complet d'un an. L'un des types les plus parfaits de ce genre est la *Handelsklasse*, ou classe de commerce, de la ville de Cologne. Elle convient à ceux qui, possédant déjà une instruction commerciale rudimentaire, ne peuvent, pour des raisons quelconques, suivre les cours d'une grande école de commerce. On n'exige, à l'entrée, que de faire preuve de connaissances suffisantes pour pouvoir suivre. L'instruction y comprend : français (5 heures par

1. Sur les 89 écoles de commerce que possède actuellement le royaume de Saxe pour une population de 5 100 000 habitants, le chiffre des écoles de perfectionnement est de 67. Elles sont fréquentées par plus de 5 500 élèves. Une statistique récente, publiée sur 55 de ces écoles, établit que, sur les 10 à 12 heures de cours qu'elles donnent par semaine, 5 à 6 sont consacrées en moyenne aux langues étrangères, 3 à 4 aux sciences du commerce, 1 heure à la géographie, 1 heure à l'allemand et à l'histoire; 35 écoles font la majorité de leurs cours avant l'heure des affaires, de sept à neuf heures du matin.

L'État saxon ne dirige officiellement qu'une de ces 55 écoles, les Villes deux seulement; ceci n'est pas particulier au royaume de Saxe, mais général à toute l'Allemagne. C'est, nous l'avons dit, à l'initiative privée que l'Allemagne est redevable de tous ses progrès commerciaux. Les États et les villes n'ont fait que favoriser cette initiative. 46 des 55 écoles de perfectionnement dont il s'agit sont sous la direction des associations de négociants, corporations de marchands ou sociétés d'instruction *(Schulvereine)*, 6 appartiennent à des particuliers.

semaine), anglais (6 heures), allemand (3 heures), Histoire du commerce et géographie commerciale (3 heures), Technologie chimique (2 heures), Arithmétique commerciale (6 heures), Physique (1 heure), Législation (1 heure), Tenue des livres (1 heure), Calligraphie (2 heures) : total, 31 heures par semaine. Le prix de la *Handelsklasse* est de 100 marks par an ; le nombre des élèves est illimité.

Dans toutes les villes d'Allemagne, on trouve des institutions semblables; les grandes écoles de commerce, d'ailleurs, ont une division supérieure d'un an des apprentis; c'est le cas notamment pour Leipzig où l'on exige cependant, à l'entrée, le facile diplôme pour le service militaire d'un an[1]: les cours se font dans les bâtiments mêmes de l'école supérieure de commerce et représentent un abrégé de l'enseignement de cette dernière. Les innombrables institutions privées qui donnent dans toute l'Allemagne l'enseignement commercial ont toutes également ce cours de commerce d'un an.

Ces écoles privées ont naturellement des programmes un peu divers, suivant l'initiative de leurs directeurs. Mais toutes ont pour enseignement commun la connaissance des marchandises, le change et les langues vivantes. Toutes n'exigent que l'instruction suffisante pour suivre les cours, et même ont un système de cours spéciaux préparatoires et de répétitions. Les personnes d'un certain âge peuvent ainsi suivre les cours qui leur conviennent dans des chambres séparées. « Discrétion absolue! » disent même les prospectus de certains établissements berlinois! Ce fait démontre bien à quel point l'instruction commerciale est devenue en Allemagne un besoin général.

Quant au résultat de cette instruction dont l'initiative privée a doté l'Allemagne, on peut les voir dans les rapports de nos consuls, et surtout dans ceux des consuls anglais. Sur tous les marchés du monde la concurrence allemande lutte avec avantage contre le commerce anglais. Et en effet, écrivent les consuls de Sa Majesté britannique, les Anglais avaient l'habitude d'offrir leur marchandise en anglais, marquée en livres

1. Au point de vue du service militaire d'un an, les Allemands ont un régime analogue à notre ancien volontariat, mais sans qu'il soit besoin de payer, comme autrefois chez nous, 1 500 francs. Un diplôme très élémentaire suffit et le nombre des dispensés est considérable.

sterling, payable d'après les usages de Londres, et d'imposer au client étranger l'article tel qu'il convenait au client anglais. Les Français agissaient de même sorte pour leur commerce d'exportation. Aujourd'hui les Allemands envoient toujours des voyageurs parlant la langue du pays qu'ils visitent; les maisons allemandes connaissent la langue, les usages commerciaux des pays où elles expédient et s'y conforment : leurs marchandises sont offertes et marquées dans la monnaie de ces pays; enfin les voyageurs connaissent jusqu'à la fabrication de l'article qu'ils vendent : ils sont les premiers à proposer au client une modification, à lui faire le devis d'un changement dans l'article suivant ses goûts, et la maison toujours s'y conforme. Ce n'est pas dans la supériorité industrielle, c'est dans la supériorité commerciale des Allemands qu'il faut voir la source première du puissant développement économique de leurs pays. C'est à la diffusion et au développement de l'enseignement commercial qu'il faut d'autre part attribuer cette supériorité[1].

Tels sont en substance les rapports innombrables des consuls français et anglais : leur netteté se passe de commentaires. Et pourtant le système d'enseignement commercial que l'Allemagne s'était donnée est jugé par elle insuffisant. Il convenait, disent les Allemands, à l'Allemagne d'hier, non à celle de demain. Et c'est pourquoi, à côté des institutions privées, les États et les villes d'Outre-Rhin commencent à créer de nouvelles et très grandes écoles de commerce, dont plusieurs d'un genre nouveau.

III

LES UNIVERSITÉS COMMERCIALES ET LES MUSÉES COMMERCIAUX

Ces écoles, assimilées aux Universités, sont les hautes écoles commerciales, les *Handelshochschulen*.

Si l'Allemagne, disent les Allemands, veut remporter de

1. On se souvient des intéressantes études que M. Victor Bérard a publiées ici même sur ce sujet.

nouvelles victoires sur les champs de bataille économiques du monde, il est plus que jamais besoin qu'elle fasse de ses négociants des hommes intelligents et profondément cultivés. Or l'enseignement actuel des écoles de perfectionnement et des écoles de commerce, s'il suffit à donner à l'ensemble des commerçants une bonne éducation théorique et pratique, ne suffit pas à assurer au gros commerçant et au gros industriel allemand une supériorité marquée sur les grands commerçants du monde. Les États et les villes se préoccupent donc de cette question. Pour la résoudre, on a créé en 1898 les universités commerciales de Leipzig et d'Aix-la-Chapelle. A Francfort sur le Main, l'Institut pour la prospérité de l'État, la ville et la Chambre de commerce ont l'intention de fonder prochainement une grande académie pour les études commerciales et sociales ; à Cologne, le conseiller de commerce Mévissen a légué 700 000 marks pour une université commerciale. A Rostock, Hambourg, Hanovre et Düsseldorf, enfin, à Berlin, la question est à l'ordre du jour. Le docteur Apt de Berlin, Karl Simon, secrétaire général à Mannheim, dans de longs rapports, insistent sur la nécessité de créer des *Handelshochschulen* dans toute l'Allemagne. Le crédit, les tarifs de transports dans tous les pays et les langues vivantes, disent-ils, sont encore l'objet d'un enseignement incomplet. Un grand commerçant doit pouvoir s'exprimer en cinq ou six langues. Le mémoire sur la question de la Chambre de commerce de Cologne va plus loin ; il déclare : « Le grand négociant moderne doit accomplir la totalité du travail intellectuel nécessaire pour entretenir, étudier et fonder les relations les plus diverses dans toutes les parties du monde. Son regard doit embrasser la civilisation de l'Univers *(die ganze Kulturwelt)*. Et en effet, il doit suivre la législation industrielle et commerciale dans tous les pays, connaître leur histoire économique, leurs ressources, leur avenir, y épier tous les progrès de la fabrication et de la science ». — La création des universités commerciales est d'ailleurs, ajoute-t-on, une œuvre patriotique et nationale : l'élévation de la culture générale dans un État n'est pas sans dépendre du niveau moral et intellectuel de ses négociants ; un commerçant intelligent et cultivé représente le type moyen de l'homme cultivé d'au-

jourd'hui. Rien ne saurait être plus profitable à la patrie allemande que de voir le corps des commerçants gagner encore en influence et en valeur : Gœthe n'a-t-il pas dit : « Je ne sache pas qu'il puisse exister d'esprit plus cultivé et plus large que celui d'un grand commerçant. *Ich wüsste nicht wessen Geist grösser und gebildeter sein müsste, als der Geist eines echten Kaufmanns* » ?

Rien n'est plus juste que ces idées : elles ont été soutenues et répandues dans tout l'empire par la puissante « Association pour l'enseignement commercial » dont nous avons parlé. C'est elle qui a lancé l'idée des *Handelshochschulen*, qui a prescrit et fait exécuter les grandes enquêtes de ces dernières années sur toutes les écoles de commerce. Son but est de faire profiter de tous les progrès toutes les écoles allemandes et de donner en même temps un peu d'unité à ces établissements souvent trop disparates. A la suite des enquêtes et des congrès, non sans quelque résistance de la part du gouvernement saxon, la création d'une université commerciale fut décidée à Leipzig, bientôt suivie d'une seconde à Aix-la-Chapelle.

Dans une grande consultation du commerce allemand, une majorité formidable s'était prononcée pour cette création. Parmi les dissidents cependant figurait la Chambre de commerce la plus importante d'Allemagne, celle de Hambourg. Voici le texte de sa réponse du 15 février 1898. « La Chambre de commerce de Hambourg partage l'opinion de l'Union allemande en ce qui concerne la nécessité pour le négociant de posséder une instruction générale très complète ainsi qu'une connaissance approfondie des branches du savoir nécessaires à sa profession ; mais elle croit que l'instruction générale est suffisamment assurée par les établissements déjà existants et que, relativement au second point, le but recherché est atteint par l'expérience pratique comme par la fréquentation assidue des écoles de perfectionnement... Il est inexact d'affirmer (et rien ne justifie présentement au moins cette assertion) que le corps commercial ne participe pas dans la mesure à laquelle il a droit aux décisions administratives ou législatives ; on peut dire au contraire que jamais jusqu'ici le commerce et l'industrie n'avaient encore collaboré aussi

activement par leurs critiques autorisées à la confection des projets de loi et aux actes de l'administration, tout en espérant qu'à l'avenir l'opinion du commerçant puisse et doive être appelée à acquérir encore plus d'importance et de poids dans ces matières. Quant aux écoles spéciales de commerce et aux universités commerciales, le besoin ne s'en fait pas sentir; bien plus, on peut avancer que ces institutions donneraient à la formation professionnelle du négociant une base dangereuse et nuisible. La science du commerce est une science purement empirique qui ne s'apprend pas sur les bancs de l'école, mais seulement par l'exercice pratique. En sortant de l'école de commerce ou de l'université commerciale, le jeune homme entrera dans la vie pratique avec des opinions préconçues; malgré toute la théorie dont il sera imbu, il devra tout recommencer, et le temps précieux qu'il aura passé à l'école de commerce sera pour lui en grande partie du temps perdu; le plus souvent on ne saura qu'il a étudié les sciences commerciales qu'en remarquant les allures (ridicules) d'étudiant allemand auxquelles il restera fidèle. Le *Realgymnasium* de Hambourg a eu d'ailleurs l'idée d'élargir et de doubler les cours spéciaux qu'il a créés en 1896 pour les jeunes commerçants, et que la Chambre de commerce a chaudement recommandés. »

Ainsi donc, pour la Chambre de commerce de Hambourg, *l'enseignement réal supérieur complété par une année de cours spéciaux de commerce*, et d'autre part les écoles de perfectionnement complétées de quelques cours, suffisent à l'éducation commerciale.

Au reste, la Chambre de commerce de Hambourg est aujourd'hui revenue sur cette opinion; elle favorise les projets de l'Union allemande à Hambourg même; elle a été convaincue par les bons résultats obtenus à Leipzig; elle accède à la poussée d'opinion du commerce allemand, qui voit, dans les fondations nouvelles, en même temps qu'une œuvre de haute utilité, une affirmation décisive de l'importance sociale du commerçant devenu l'égal indiscutable du *Herr Doctor* des universités.

Mais ce qui est remarquable c'est le soin avec lequel les organisateurs des écoles nouvelles ont évité les critiques for-

mulées par la Chambre de Hambourg, et les graves dangers qu'elle signalait.

La première université commerciale *(Handelshochschule)* fut inaugurée solennellement à Leipzig au mois d'avril 1898. Dès sa fondation elle comprit 95 élèves dont 20 étrangers : aujourd'hui elle en compte plus du double ; le nombre des élèves est d'ailleurs indéterminé, ainsi que leur âge : on y trouve des jeunes gens de dix-huit ans et des négociants de trente.

La *Hochschule* a pour but :

1° De donner aux jeunes gens, ayant déjà une certaine maturité, qui se destinent au commerce (y inclus la Banque, la Librairie, etc.), une profonde culture générale et commerciale ;

2° De fournir aux professeurs de commerce les moyens de se perfectionner théoriquement et pratiquement.

En outre l'établissement est ouvert aux négociants et aux auditeurs de toute autre vocation pour leur fournir la possibilité de recevoir l'enseignement d'une ou plusieurs matières commerciales à leur choix.

Sont inscrits comme étudiants à la *Hochschule :*

1° Les élèves sortant des établissements d'enseignement allemand à neuf classes (Gymnases, Gymnases réaux, et Écoles de commerce).

2° Les élèves sortant des écoles supérieures de commerce *(höherer Handelsschulen)* ou écoles équivalentes dont la plus haute classe est du même degré que l'*Oberprima* des précédents établissements.

3° Les professeurs de commerce qui ont satisfait à l'examen de sortie.

4° Les commerçants *(Kaufleute)* qui ont passé l'examen pour le service d'un an et terminé leur apprentissage, sous la condition qu'il pourront suivre les cours.

5° Seront inscrits sur demande comme auditeurs les élèves des diverses facultés de l'Université de Leipzig.

On s'est donc efforcé d'avoir le moins possible de théoriciens étrangers à toute pratique, en ouvrant largement l'université commerciale aux jeunes apprentis sortant de l'école de perfectionnement et des cours spéciaux, puis en acceptant comme auditeurs les négociants de tout âge désirant acquérir des connaissances sur une matière spéciale.

On a de plus multiplié les travaux pratiques : visites industrielles, travaux de bureau. Parmi ces derniers, il faut donner une mention particulière aux travaux de commerce internationaux, opérations de commerce compliquées à faire avec un correspondant étranger. Ces exercices sont combinés de telle façon que l'élève puisse exécuter, pendant le cours de ses études, les opérations les plus diverses avec tous les pays du monde. C'est un système excellent qui donne de très bons résultats, au point de vue de la connaissance des habitudes commerciales des nations étrangères, ainsi que du change.

Au programme ordinaire des écoles de commerce, la *Hochschule* ajoute l'économie politique, des notions sérieuses de droit et de nombreux cours d'histoire, de langues, etc., etc., suivis à la vieille université.

La *Hochschule* commerciale n'est donc pas une école fermée comme nos grandes écoles de commerce. Ses prix sont inférieurs à ceux de ces établissements.

Les résultats ont été bons surtout pour la section des futurs professeurs de commerce, dont le recrutement était jusque-là difficile et inégal. Pour ces professeurs, le souci constant d'unir la théorie à la pratique reparaît dans l'obligation où il sont, avant de pouvoir enseigner le commerce, d'avoir été en apprentissage dans une grande maison de commerce.

Enfin, le gouvernement saxon, la Chambre de commerce, le professeur Raydt, directeur de la Haute École, ont fait à l'envi tous leurs efforts pour démontrer aux étudiants commerçants qu'ils ne devaient à aucun prix adopter les coutumes surannées et les allures de l'étudiant allemand. Ils ont enfin réussi. De ce succès dépendait celui de l'entreprise. Il y avait là un danger considérable, signalé par la Chambre de Hambourg, spécial à l'Allemagne et heureusement évité.

*
* *

L'instruction théorique et pratique du commerçant allemand s'achève dans les musées commerciaux. Comme les universités commerciales, ils sont de création récente. Leur magnificence symbolise le triomphe du commerce dans l'Alle-

magne contemporaine. Ceux de Stuttgart en particulier et de Nuremberg sont grandioses et comptent parmi les plus beaux monuments de ces villes. Presque toutes les grandes cités allemandes en possèdent de très vastes, construits par les municipalités, mais sous le patronage et avec le large concours des États.

Un musée industriel et commercial se compose de trois parties. La première, la moins vaste et la moins importante renferme des spécimens mis en vente de l'industrie locale, ou des collections se rapportant à cette industrie. La seconde, la plus considérable de beaucoup, renferme des collections d'objets (artistiques ou d'usage commun) de tous les pays du monde ; elle est destinée à donner une idée très exacte des diverses industries de ces pays et à proposer des modèles à imiter à l'industrie allemande. Ces collections présentent ceci de particulier que les objets qui les composent souvent ne sont pas terminés : ainsi en est-il des bronzes d'art français à Nuremberg, à demi sortis du moule et non finis. Ce que l'on cherche, ce n'est pas le seul plaisir des yeux, c'est aussi la découverte du procédé de fabrication. A Stuttgart, les porcelaines françaises et danoises, aux admirables nuances, sont toutes brisées en quelque endroit et les morceaux soigneusement placés auprès, afin de révéler si possible aux yeux expérimentés le secret de la pâte et de la cuisson.

La troisième partie du musée se compose d'une bibliothèque et d'une série de bureaux où puisse se renseigner et se documenter le commerçant allemand sur tous les objets exposés dans le musée. Le commerçant, après avoir admiré, par exemple, nos dentelles en point d'Alençon, trouvera au bureau tous les renseignements concernant la fabrication et la vente de ces dentelles.

Cette institution, si elle est utile surtout au fabricant, présente pour le négociant l'avantage de lui donner un aperçu de la concurrence qu'il rencontrera sur les marchés du monde et de lui suggérer les moyens de la vaincre en tâchant d'imiter ces articles à meilleur marché ; en outre, elle le documente merveilleusement sur tout ce qui concerne le commerce international.

L'achat des modèles et toutes les choses intéressant les

musées commerciaux sont discutés par les États, par les Chambres de commerce provinciales ou régionales que l'on trouve presque dans tout l'empire, et par les grandes associations de commerçants. Les principales de celles-ci sont l'assemblée commerciale badoise *(Badischer Handelstag)*, hessoise *(Hessicher Handelskammertag)*, saxonne, etc., l'Union (*Verein*) pour les intérêts économiques du commerce et de l'industrie (Berlin), l'Union centrale des industriels allemands (Berlin), les Unions pour les intérêts généraux du commerce et de l'industrie de Düsseldorf pour la Westphalie, d'Oldenbourg, de Mecklembourg, de Dessau, de Stuttgart, de Wurzbourg, etc.

Ces associations centralisent tous les vœux des Chambres de commerce allemandes, qui sont bien plus nombreuses qu'en France et souvent plus importantes ; la fonction de secrétaire général d'une chambre de commerce allemande est très considérée : un des avantages principaux attendus des universités commerciales sera de fournir d'excellents secrétaires de chambres de commerce. Ce sont toutes ces chambres et toutes ces unions commerciales qu'a consultées l'union allemande pour l'enseignement commercial, de Brunswick.

Au-dessus de toutes ces associations, leur donnant l'unité, se trouve à Berlin le fameux *Handelstag*, mot qu'il serait peut-être exagéré de traduire par parlement commercial, bien que ce soit le mot « parlement » qui rende le mieux l'idée. Le *Deutscher Handelstag* tient ses assises tous les deux ans. Il a pour but, dit l'article premier des statuts « de faire valoir les intérêts du commerce et de l'industrie de l'Allemagne ». Il compte parmi ses membres les représentants de toutes les Chambres de commerce et de toutes les grandes associations commerciales de l'empire. Elles paient une cotisation variable suivant leur importance, et le bureau règle les conditions de vote de chacune. Les séances sont publiques. Toutes les questions intéressant le commerce y sont discutées. Chaque membre a le droit de prendre la parole, mais ne peut la conserver plus de quinze minutes. L'assemblée peut entendre, en dehors de ses membres, les personnes compétentes à titre de renseignement. Dans l'intervalle des sessions siège à Berlin un bureau permanent, à la Nouvelle Bourse. Ce bureau se compose de trente-cinq membres choisis parmi les plus grands industriels

et les conseillers de commerce de tout l'empire. Plusieurs sont députés au Reichstag et présidents de Chambres de commerce[1].

L'éducation du commerçant s'achève dans ces assemblées où se discutent les grands intérêts du commerce allemand. Tant d'activité, une éducation et une énergie commerciales si forte exigent une presse spéciale. Tous les grands journaux allemands publient chaque jour un grand supplément commercial vendu avec le journal sans augmentation de prix. Enfin le succès des grands congrès triennaux organisés par l'Union de Brunswick s'affirme de plus en plus, et leurs vœux, longuement discutés dans cette presse spéciale, sont souvent écoutés.

Un exemple concret fera mieux saisir en terminant l'importance de ces associations de négociants éclairés. Sous la direction et aux frais de quelques-unes de ces associations s'imprime à Saint-Pétersbourg en langue russe une grande revue intitulée : « La Technique du temps présent ». C'est du moins ce qu'affirme le directeur de l'Académie de commerce de Hambourg dans sa brochure du jubilé de l'école en 1900. Cette revue est répandue et très lue dans toute la Russie. Tant par ses articles que par ses illustrations et ses annonces, elle tend à assurer à l'industrie allemande le monopole exclusif dans l'empire russe, en faisant voir toujours le progrès industriel accompli en Allemagne, en documentant le public russe de la façon la plus complète sur tout ce qui concerne l'industrie allemande.

Tels sont les résultats pratiques de la puissante organisation du commerce allemand. Leur source première est dans l'excellence de l'enseignement commercial à ses divers degrés. Le seul défaut qu'on pouvait reprocher à cet enseignement va disparaître : c'était le manque d'unité. L'Union allemande pour l'enseignement commercial et ses nombreux adeptes ont décidé d'y remédier désormais, et leur œuvre, signalée par des succès retentissants, se poursuit et s'achève. Et l'élan donné à l'enseignement commercial continue. Partout on crée de nouvelles écoles de commerce, ou l'on améliore celles

1. Les statuts de toutes ces associations et du *Handelstag* ont été publiés en 1890 par le secrétaire de la chambre de commerce de Halberstadt, Ch. Hager.

qui existaient déjà. Jusqu'ici l'initiative privée avait fait de grandes choses pour l'enseignement commercial. Maintenant c'est l'Allemagne entière — États, villes, associations, — qui, consciente de la valeur de cette œuvre, consciente de la formidable puissance commerciale qui en est la conséquence, poursuit, avec son ordinaire persévérance, l'achèvement de son système d'éducation commerciale, dans le but avoué de s'emparer du marché du monde.

***

De cette rapide esquisse de l'organisation commerciale de l'Allemagne que devons-nous conclure au point de vue français ?

Nous possédons en France un enseignement supérieur du commerce excellent. De fondation ou de réorganisation récentes, nos grandes écoles de commerce n'ont rien à envier aux écoles similaires d'Allemagne ni même aux *Hochschulen* d'Aix-la-Chapelle et de Leipzig. Les résultats qu'elles obtiennent sont excellents. Il n'y a qu'à encourager ces écoles, à faciliter la fondation d'établissements nouveaux, l'agrandissement de ceux qui existent.

Mais cela ne suffit pas. Nous avons procédé à l'inverse de l'Allemagne ; nous avons commencé par la fin. Les *Handelshochschulen* sont le couronnement de toute une éducation commerciale progressive ; nos grandes écoles de commerce sont des institutions isolées du reste de nos établissements scolaires, fermées par de difficiles examens d'entrée et par l'exigence de prix élevés. Il faut abaisser ces prix, permettre à des commerçants de suivre tout ou partie des cours, sous la seule condition qu'ils seront en état de les suivre. Il faut, d'autre part, orienter l'enseignement secondaire vers les écoles de commerce, donner à l'enseignement moderne un caractère plus pratique, créer un enseignement moyen qui corresponde aux écoles réales latines, enfin et surtout trouver l'équivalent de l'école de perfectionnement, qui est la base de l'enseignement commercial allemand.

Le plus pressé, c'est de donner à nos commerçants en détail et à nos futurs employés et commis la forte culture

que reçoivent leurs concurrents allemands. Des notions sérieuses sur les langues vivantes, des cours d'arithmétique commerciale, de tenue de livres, de correspondance, de change, de géographie commerciale, un cours d'histoire de la civilisation universelle depuis 1789, seraient répartis en trois années d'enseignement. Dans ces écoles, le commerçant français, qui est dès maintenant en état de s'instruire aussi bien que le commerçant allemand, trouverait des employés et des commis-voyageurs qui vaudraient ceux d'Allemagne. Il pourrait dès lors soutenir la lutte avec nos voisins.

Les modèles d'écoles de ce genre admirablement organisées sont innombrables en Allemagne. Les meilleures, peut-être, se trouvent en Saxe. On n'y exige à l'entrée qu'une instruction équivalente au certificat d'études primaires, et, nous l'avons vu, on y fait une heure et demie à deux heures de cours par jour, principalement le matin, avant l'heure des affaires, pendant trois ans. On utilise pour ces écoles les établissements d'instruction existant déjà et les professeurs des institutions de la localité. Mais une grave question se pose : doit-on comme en Allemagne laisser l'initiative privée créer et organiser ces écoles, ou bien l'État doit-il intervenir? La réponse ne saurait être douteuse. Il s'agit, pour nous, non seulement d'établir des institutions très utiles, mais de faire disparaître au plus vite la supériorité que ces institutions ont donnée à nos concurrents allemands. Pour obtenir « rapidement » ce résultat, l'intervention de l'État est nécessaire D'ailleurs, en Allemagne même, les États sont en train d'intervenir dans toutes les questions qui concernent l'enseignement commercial. L'article 120 du règlement industriel saxon, dont nous avons parlé, sera un jour ou l'autre introduit dans toute l'Allemagne, car il est réclamé par tous ceux qui s'intéressent au développement de l'enseignement commercial. Il est donc légitime que l'État français intervienne et crée les écoles de perfectionnement, obligatoires pour tous les apprentis commerçants, puis ensuite pour sanctionner par un diplôme les trois années d'études de cet enseignement. Au point de vue financier, l'intervention de l'État n'est pas nécessaire. En Saxe, où cet enseignement est obligatoire, non seulement l'État n'intervient guère pécuniairement, mais même les subventions des villes

sont insignifiantes. Le plus souvent, les prix très modestes que paient les élèves suffisent à équilibrer les budgets. Au besoin, en France, les villes et les Chambres de commerce combleraient les déficits, comme en Allemagne.

La création d'écoles de perfectionnement en France aurait pour résultat d'entraîner bientôt celle d'écoles moyennes de commerce et de doubler le nombre des écoles supérieures, car, si l'employé est instruit, le patron ne pourra souffrir longtemps de l'être moins que lui et voudra bientôt l'être davantage.

Réformer l'enseignement secondaire, au moins dans un grand nombre de nos collèges, y mettre, à côté ou à la suite de l'enseignement général, une instruction spéciale, qui prépare aux carrières commerciales, multiplier les écoles moyennes de commerce, doubler le nombre des écoles supérieures, imposer aux patrons l'obligation de faire suivre à leurs commis pendant trois ans les cours d'écoles commerciales de perfectionnement : telles sont, en résumé, les réformes que nous proposons. Les effets en seraient salutaires et considérables. Le niveau de l'instruction des classes moyennes en France s'élèverait naturellement au grand profit de la société française. Les derniers préjugés, si ridicules, contre le commerce disparaîtraient. Nos classes moyennes, en se détournant d'un fonctionnarisme stérile, prendraient de l'énergie avec l'esprit d'initiative. Le commerce français serait mis en état de lutter contre toutes les concurrences, et nous pourrions, sans inquiétude, envisager l'avenir. L'avenir, où les luttes économiques remplaceront les guerres, appartient aux nations qui sauront faire de leurs négociants une élite parmi les négociants de l'univers.

X. TORAU-BAYLE

LES LIVRES DE RAISONS

Nous sommes déjà bien loin du temps où, à l'étonnement de tous, on tirait des recueils de jurisprudence les vieux textes de lois pour les faire entrer dans l'histoire vivante, où Augustin Thierry retrouvait les Mérovingiens, perdus jusque-là dans des brouillards légendaires, rien qu'en traduisant les chroniques de Grégoire de Tours ou celles de Frédégaire. où Amans-Alexis Monteil montrait ce qu'on pouvait demander aux chartes, aux comptes, aux terriers, aux actes les plus insignifiants en apparence, tandis que Michelet, en des récits tramés de pièces d'archives, ressuscitait l'histoire. Depuis, les chercheurs se sont mis à l'œuvre et ne se sont plus arrêtés : chroniques, mémoires, documents de tous genres, ont été découverts, édités, commentés. On a fait appel à des sciences jusque-là négligées et que depuis on a nommées les sciences auxiliaires de l'histoire : l'archéologie, la sigillographie, l'art héraldique, la numismatique. Et le résultat de toutes ces recherches et de toutes ces découvertes forme un corps immense, prêt à fournir la plus riche et la plus somptueuse matière à des travaux d'ensemble.

Toutefois, on ne s'est pas jugé suffisamment informé, et voici qu'on fouille les minutes des notaires et qu'on va demander aux archives publiques et privées des documents nou-

veaux, et ce quelque chose que ni les chroniques, ni les actes ne laissent saisir complètement : l'histoire morale d'un pays. Cette histoire morale, on l'a trouvée en découvrant les « livres de raisons ». Mot nouveau, éléments d'informations nouveaux aussi, à l'aide desquels un peu de l'âme du passé pourra palpiter et revivre.

Ce n'est que d'hier qu'on parle des livres de raisons; en 1879, M. de Ribbe, sur leurs données pour la première fois utilisées, a composé le plus célèbre de ses ouvrages; en 1885, ils furent inscrits parmi les questions proposées par les comités des travaux historiques aux congrès des sociétés savantes, — et déjà le nombre de ces documents publiés est considérable. Des bibliographies en ont paru, celle de M. Tholin pour l'Agenais en 1880, celle de M. Tamizey de Larroque en 1898, celles de M. Guibert pour le Limousin et la Marche en 1888, en 1898 et en 1899. En considérant le grand nombre de ces « livres », leur caractère de documents essentiellement humains, les emprunts que le monde savant leur fait de jour en jour plus nombreux, il semble qu'un essai d'étude générale sur ce sujet ne sera pas sans utilité ni sans intérêt.

*
* *

Les livres de raisons — et non de raison, puisque l'étymologie est *liber rationum,* — tel est le nom sous lequel nous désignons les produits de cette littérature domestique et familiale.

Autrefois cette appellation était spécialisée à une catégorie distincte qui est, proprement, les livres de comptes. C'est ainsi que le Dictionnaire de Trévoux les définit : « Le *livre de raison* est un livre dans lequel un bon ménager ou un marchand écrit tout ce qu'il reçoit et dépense, pour se rendre compte et raison à lui-même de toutes ses affaires. *Codex impensi et accepti.* » Mais dans le sens que nous leur donnons aujourd'hui et qui embrasse non seulement les registres de comptabilité ménagère ou commerciale, mais aussi les notes domestiques et personnelles, on comprend ce que leurs auteurs appelaient indistinctement *livre-journal, livre de naissance, livre de famille, livre de mémoire, registre-journal, papier-*

journal, ou tout simplement *journal* ; ce qu'en latin — et c'est le titre de certaines chroniques — on dénommait *diarium*, ce qui est écrit au jour le jour.

A l'origine, c'étaient donc des livres de comptes. C'est sous cette forme que se présentent les premiers livres découverts, celui de Peyre de Serras (1354) dont M. Paul Meyer a publié des fragments, celui des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle, publié en trois gros volumes par M. Ed. Forestié, le livre de Jacme Olivier, marchand narbonnais de la même époque, le livre de Bernard Gros, commandeur du Temple de Breuil, en Agenais, au XVe siècle, et le plus curieux de tous, le livre de raisons d'un bourgeois de Lyon (1314-1344) édité par M. G. Guigue.

Ces documents, ne serait-ce qu'au point de vue linguistique, sont infiniment précieux, puisqu'ils sont presque tous écrits en langue vulgaire ; mais on devine ce qu'en matière d'histoire économique ou sociale peuvent être de pareils répertoires, notant, pour diverses parties de la France, et dans le même siècle : chez les Bonis, le compte, par doit et avoir, des clients de ces commissionnaires en gros et en détail qui échangeaient tous les objets d'habillement de luxe, d'orfèvrerie, les armes, qui étaient pharmaciens et qui furent banquiers ; chez Jacme Olivier, prêteur d'argent ou de denrées, curateur de successions, fabricant et commerçant de draps, exportant dans le Levant ; avec Bernard Gros, nous initiant à la gestion de grands domaines ruraux, et nous faisant pénétrer, avec l'auteur lyonnais Guillaume del Puei (du Puy), au détail de la dépense d'une famille riche, à l'occasion des grands actes de la vie, baptêmes, mariages et décès.

On voit quel parti pourrait tirer de la série ininterrompue de ces livres, pour les XIVe et XVe siècles, une histoire de ces grands négociants français, de ces puissants banquiers, de ces étonnants hommes d'affaires dont le plus célèbre et le plus connu fut Jacques Cœur ; puis pour les périodes plus rapprochées de nous, ces textes plus précis, plus suggestifs, plus exacts que des arrêts du conseil ou des édits, permettraient de tracer le tableau du commerce en France ainsi que celui des industries et de l'agriculture.

Mais dans quelques-uns de ces registres marchands, celui du Lyonnais del Puei surtout, d'autres préoccupations se font jour que celle d'inscrire des dépenses, des recettes, de balancer des comptes. Le sentiment profond et irrésistible qui pousse tout être pensant et réfléchissant à laisser derrière soi une trace de son passage, s'y manifeste, et ce sentiment fera dévier les livres de raisons de leur destination première.

Explicable quand il s'agit de soi — vain orgueil ou respectable fierté, — ce sentiment ne devient-il pas légitime quand il s'agit de la famille? L'ordre, l'économie, ont mis la plume à la main de tous ces marchands, qui sont aussi des pères. Sur ce papier blanc, objet rare et cher, aligneront-ils seulement des chiffres? Autre chose que leur commerce et que leurs revenus les touche : c'est leur famille, le souci sacré de la perpétuité de la race et du nom. Et les livres de comptes deviennent des registres de famille.

Les peuples où la famille a été puissamment constituée ont cédé aux mêmes besoins, et l'on constate chez eux la présence d'archives domestiques, auxquelles chaque génération ajoutait. La Bible, histoire sacrée d'un peuple constitué comme une famille, avec la longue suite de ses généalogies, n'est, à tout prendre, et dans quelques-unes de ses parties, que le livre de raisons des familles constitutives du peuple de Dieu. A Rome, Pline l'Ancien et Festus nous l'apprennent, chaque maison de quelque importance avait, près de l'atrium, une pièce spéciale, le *tablinum*, où étaient inscrits, avec les contrats juridiques utiles à conserver, la suite des ancêtres et leurs hauts faits dans les magistratures qu'ils avaient occupées.

Il se produisit en France quelque chose d'analogue, avec les livres de comptes et les registres domestiques.

Montaigne, dans un passage souvent cité, note ce fait : « En la police œconomique, mon père avoit cet ordre, que je sçois louer, mais nullement ensuyvre, c'est qu'oultre le registre des négoces du mesnage où se logent les menus comptes, payements, marchés, qui ne requièrent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnoit à celuy de ses gents qui luy servoit a escrire, un papier-iournal à insérer toutes les survenances de quelque remarque et, iour

par iour, les mémoires de l'histoire de sa maison : très plaisante à veoir quand le temps commence à en effacer la souvenance, et trez a propos pour nous oster souvent de peine : « Quand » feut entamée telle besongne, quand achevée ; quels trains » y ont passé, combien arresté ; nos voyages, nos absences, » mariages, morts ; la réception des heureuses ou malencon- » treuses nouvelles ; changement des serviteurs principaulx ; » telles matières. » Usage ancien, que ie treuve bon à refreschir, chascun en sa chascunière ; et me treuve un sot d'y avoir failly. » (I. 34.)

Il est impossible de souhaiter une meilleure définition, une analyse plus fidèle et un texte d'une pareille autorité.

Si Montaigne avait renoncé à l'usage antique, beaucoup l'avaient conservé : il alla même en se développant. Mince cahier de papier ou gros volume, solidement ou luxueusement relié, — en peau de daim, en basane ou en parchemin, ou simplement gardes de livres, marges de bibles ou de missels, — chaque famille eut son livre de raisons ; chaque personne même, et j'ai vu un manuscrit du XVIIIe siècle, resté immaculé, où une main de femme avait écrit l'invocation suivante ; « Livre-journal. Mon Dieu, faites moy la grâce de n'y rien insérer contre vos commandements. Ad gloriam Dei... » Les pages sont restées vierges de toute note, et la grâce de Dieu ne toucha point, sans doute, cette âme qui nous a privés de ses confidences.

La continuité de ces notes de famille par les descendants en augmente encore l'intérêt.

Le livre de raisons des sieurs de la Brunye de Rochechouart va de 1599 à 1788 ; celui des Lemaistre-Bastide de Limoges s'étend de 1558 à 1748 ; le « livre de famille » des Lamy de la Chapelle de Limoges commence en 1571 et se continue jusqu'à nos jours ; le « papier baptistaire » de la famille David de Limoges se poursuit sans interruption du 14 février 1703 au 16 juin 1809.

De 1556 à 1796, on trouve dans le « papier » de la famille Maurrat les mentions suivantes : « Papier contenant la date de mes enfants, fait le dix-huictiesme jour de novembre mil cinq cent cinquante-six. » En 1588, « continué pour les enffants qui sont sortis de Anne Gagery ma femme... » ;

plus loin, « continué pour les enfans qui sont sortis du mariage de Jean, filz de Pierre, et de dame Marguerite Aubugeois... Continué pour les enfans qui sont sortis du mariage de Pierre filz de Jean et dame Marie Junyen », et ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Un autre exemple nous est fourni par M. de Boislisle : c'est celui de la famille de Bagnols. Bertrandet de Bagnols, qui se maria en 1390 et testa en 1431, commença à tenir un livre en 1432 ; son fils Guillaume de Bagnols tint, à son tour, toute une série de livres de raisons depuis 1458 jusqu'à la fin de sa vie. Son petit-fils, Antoine de Bagnols, suivit le même exemple.

De l'universalité de leur usage et de leur continuité, les registres de famille reçurent une créance qui les fit admettre en justice et comme preuve valable et bonne. C'est ce qui arriva pour la date de la naissance d'un bourgeois de Paris du XVIe siècle, Nicolas le Gras, pour laquelle on produisit son livre de raisons, paraphé, *ne varietur*, par les gens de justice.

Avec son double caractère de registre de comptes et de livre de famille, le livre de raisons apparaît sous une forme qui est sensiblement la même pendant plusieurs siècles et qui permet de la réduire à des types principaux.

*
* *

Voici un type du XVIe siècle : le livre de raisons d'Antoine de Thélis, seigneur des Farges et de Cornillon dans le Roannais. C'est un gros registre de 270 feuillets, écrit entre les dates de 1514 et de 1551. Il porte en titre cet avertissement de la main de l'auteur : « Extrait du papier journal de noble Antoine de Theillis lequel il a escript de sa propre main, par lequel l'on pourra veoir beaucou de choses qui serviront de bon avertissement, tant à cause des rantes dudit seigneur que de ses domaines et acquetz qu'il a faictz ; aussi sont lez accords qu'il a faict avec ses frères et seur ; aussi y a d'autres advertissements qui pourront redresser et porter proffict en l'advenir au seigneur dudict lieu. » Puis, suivent différents chapitres. Le premier a trait aux constructions et aux plantations de bornes ; le second dénombre « le nombre de

linge fin que noble Anthoine de Theillis a fait blanchyr qui ne l'avait esté il y avait six ans passés » ; le troisième, qui porte en marge un arbre, assez grossièrement dessiné, regarde « le nombre des boys que le dict seigneur a achapté en la paroisse de Mably et advertissement pour garder iceulx ; les limittes se trouveront ». Le cinquième, illustré d'une grappe de raisin, s'occupe des vignes ; le sixième, entre les lignes duquel nagent plusieurs poissons, contient la description des étangs ; le septième traite des terres ; le huitième, décoré de deux crosses abbatiales, contient « l'eschange et aultres advertissements que Anthoine de Thellis a faict avec les gens d'esglise »[1].

Voici maintenant le livre de famille : « la nayssance des enfants naturels et légitimes ». Antoine de Thélis eut en quinze ans, de 1528 à 1543, douze enfants légitimes, et c'est assez rudement pour sa femme qu'il en note la venue au monde. Par exemple « l'an 1528 et le lundi 4e jour de mai, ladite damoiselle travailla de la Claude de Theillis ». Quant aux enfants naturels, il ne les dissimule nullement ; c'était pendant son veuvage, et il écrit avec une grossière gaillardise : « ledict seigneur Anthoine de Theillis dict que en aguisant ses couteaux pour se marier, que y lui fut donné trois enfans, ung masle et deux femelles ». Le livre se termine par un barème destiné à supputer l'intérêt de certaines sommes à certains taux, par un recueil d'apophtegmes moraux, réunis sous le titre pompeux de « les dogmes que Aristote envoya au roy Alexandre » et enfin « le nombre des reliques que l'ont a trouvées en la chapelle de Cornilhon » : singulières reliques où « le désert où jeunna Notre Seigneur Jésus Cript » côtoie « ung groz oussement des unze mille vierges », la « chaire de Marie Salomé » et le « bois que saint Fiacre a planté ».

Comme on le voit, ce sont bien là les diverses parties du livre tel que Montaigne définit le « Papier-Journal ».

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la plupart des livres de raisons perdent un peu de ce caractère économique pour prendre une allure plus familiale et plus intime.

1. Le noble seigneur, en son art primitif, fut imité par un maréchal du second Empire qui, en regard de chaque dépense, dessinait l'objet dont il venait d'inscrire le coût.

En voici deux, pris dans deux régions différentes : celui de Jean Maillefer, bourgeois et négociant de Reims de 1611 à 1684, comprenant, avec la biographie de l'auteur, cinquante chapitres de réflexions morales et pratiques, des comptes de négoce, des conseils à ses enfants, des poésies et des œuvres littéraires ; — celui de Jean Péconnet, bourgeois de Limoges (1644-1678), qui nous entretient de sa personne, de ses débuts, de ses études, de son mariage, de la dot de sa femme, de ses baux, de ses comptes, de son entrée dans les confréries, et de ses enfants mis en pension.

La transition est insensible, mais elle existe; au delà d'une certaine date les détails relatifs à la famille, à l'intimité, sont noyés dans les autres détails ou n'interviennent que pour préciser la descendance; en deçà, plus près de nous, ils prédominent, se font plus minutieux, plus tendres aussi, et s'étendent à la femme, comme aux collatéraux.

L'enfant tient la première place. Jeanne de Boyol, femme d'un sieur de Villelume, de Limoges (1587-1594) s'ingénie à faire de pieuse façon l'anagramme de son fils Pierre de Villelume. Elle trouve ceci, en ajoutant une lettre : *Dieu l'élu (t) premier*, et elle écrit au bas l'anagramme fait avec le nom de son mari et le sien : *L'élu de Dieu ayme la bonne joie*. Jacques le Gros, ce bourgeois parisien du XVIe siècle dont M. Léopold Delisle a retrouvé le livre relié avec deux incunables de la bibliothèque de Berne, note avec grand soin les mystères où son fils a joué ; il va même jusqu'à copier, comme choses précieuses, les rôles qu'il avait à débiter.

Tel membre de la famille Lamy de la Chapelle, dans un copieux journal en latin, relate les différentes circonstances des couches de sa femme et de la naissance de ses enfants, nous trace de ceux qu'il a perdus le portrait le plus détaillé, sans nous épargner les moindres phases de leurs maladies. Tel autre, comme Alexis Chorllon, en 1664, d'une prolixité tout aussi touchante sur les mêmes incidents de la naissance ou de la mort, pousse la religion paternelle jusqu'à insérer dans son livre de famille, « pour la garder autant qu'elle pourra se conserver », la pellicule dont son fils Jean-Baptiste est né coiffé.

Ce développement donné à la chronique familiale, faite la

plupart du temps de chagrins et de morts, jette une certaine tristesse sur les livres de raisons.

La douleur paternelle, sous toutes ses formes, s'y manifeste, tantôt contenue, tantôt froidement héroïque, le plus souvent voilée sous cette soumission aux ordres de la Providence, soumission factice qui évolue autour de ce verset de l'écriture : « *Dominus dedit; Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum!* » Mais parfois le visage contracté du père, frappé en plein cœur, se détend, et l'angoisse apparaît. Il y a, sur la mort de sa fille religieuse, dans le livre d'Alexis Chorllon publié par M. Guibert, des pages pleines d'une attendrissante émotion.

La mention de la femme, entourée de superlatifs affectueux (que le même mari en ait eu une ou plusieurs), se présente d'ordinaire sous la forme qu'a employée Jacques le Gros : « L'an de nostre salut 1525, le mardi, jour et feste de madame sainte Genevieſve troisième jour de janvier, je fus accordé et fiancé à ma très chère amye Katherine du Hamel... ; moyennant la grâce de Dieu, fumes espousés en l'église monseigneur Saint Germain le Vielz, le jour et feste de la conversion Saint Pol. »

D'aventure, un mot personnel, amusant comme celui de Pierre Boyer, médecin à Saint-Bonnet-le-Château, qui écrit : « Le quatrième jour de febvrier de l'année 1621, j'épousai la demoiselle Jane Berthon, nous couchâmes ensemble le dimanche suivant 7 febvrier »; comme encore celui de Pierre Henri de Ghaisne de Classé qui note, vers 1708, en parlant de sa femme : « Je lui ai fait l'amour dix ans, après quoy mon père et ma mère ont bien voulu consentir à notre union. »

En ce qui regarde la vie sociale et intime de nos aïeux, les livres de raisons constituent une source précieuse pour l'histoire des mœurs et de la société en France. Aussi n'est-il pas surprenant que M. de Ribbe ait composé, grâce à eux, son grand ouvrage sur *les Familles et la Société en France avant la Révolution*, où, d'ailleurs, il se place à un point de vue un peu étroit; que tout récemment il ait retracé, uniquement à l'aide d'extraits de livres de raisons, l'histoire de *la Société provençale à la fin du moyen âge*, et qu'enfin M. Babeau les ait largement utilisés dans ses *Bourgeois d'autrefois*.

Il est impossible, sans leur secours, sans avoir consciencieusement et méthodiquement dépouillé les registres de familles, d'entreprendre une étude sur la vie matérielle et morale de nos pères.

*
* *

L'usage des notes personnelles fut à un moment presque général. Des paysans, comme ce laboureur lyonnais du XVIIIe siècle, Hugues Mayet de Nuerces, près de l'Arbresle, eurent des livres de raisons contenant la liste obligatoire des naissances, des mariages et des morts, entremêlée de recettes vétérinaires, de remarques sur l'hiver de 1709, les épizooties et de mentions sur le passage des grands personnages.

Il se trouve aussi que des gens d'Église, que des moines, indifférents par définition aux choses du siècle, en ont composé, et ce ne sont pas les moins intéressants. Ils ont écrit, lorsqu'ils furent mêlés aux événements du monde, ce qui se passait autour d'eux ou ce qu'ils apprenaient, et ce sont les chroniques, si abondantes et si utiles, dont foisonnent nos grands recueils d'histoire et les collections de nos sociétés savantes. Tous n'ont pas pu ou n'ont pas voulu être des chroniqueurs, des annalistes, des historiens; mais beaucoup tinrent registre de ce qui les frappait. Les actes de l'état civil, institués par l'ordonnance de Villers-Coterets d'août 1559, à côté des inscriptions réglementaires des baptêmes, des mariages et des enterrements, portent des mentions sur les catastrophes atmosphériques, le prix des denrées, les meurtres, les excès d'ennemis ou de soldats, qui en font de véritables livres de raisons, au sens le plus large du mot.

D'autres, moins curieux du monde extérieur, se sont repliés sur eux-mêmes et, considérant leur cure, leur chapitre ou leur couvent comme une famille, en ont, au fur et à mesure qu'ils se produisaient, retracé les faits saillants, comme un père l'eût fait pour sa maison, pour ses biens, pour ses enfants ou pour ses parents.

Ici encore, il me faut choisir. Je prendrai quatre exemples : le journal de deux curés, celui d'un chanoine et celui d'un religieux.

Martial Robert, prêtre communaliste à Aixe-sur-Vienne dans le Limousin, tient ses notes de 1677 à 1702. Ses préoccupations sont purement ecclésiastiques. Il nous parle des bénédictions de chapelles, de la prise de possession de ses diverses charges; il compte les quartiers reçus et dus des arrérages des cens et servis dont il tirait profit; il nous entretient du baptême des cloches, de ses retraites, de ses missives.

Plus séculier, plus historien est Mammès Parisot, curé de Dinteville, dans la Haute-Marne (1709-1741), dont le journal a été publié par M. A. Daguin. Lui aussi nous donne la date de sa nomination à la cure, parle des mutations des cures voisines, remarque amèrement qu'en deux ans il n'a pas reçu « une goutte de vin de dîme », se plaint de ses déboires financiers, en ces termes : « Le chapitre de Langres me fit une injustice criante et me retrancha pour toujours mon supplément de 25 livres. Que Dieu soit ma récompense! » Mais il s'intéresse aux événements extérieurs : il s'occupe du tsar comme du roi d'Espagne, des grandes lignes de la politique, du système de Law, du Régent, gémit toutes les fois qu'il constate la diminution et la variation de la valeur des monnaies, prend parti pour son évêque monseigneur de Clermont-Tonnerre, dans les démêlés qu'il a contre les jésuites à propos du P. Quesnel et, surtout, nous en dit long sur la situation morale des curés de campagne au milieu du XVIIIe siècle, par cette note, écrite à la fin de sa vie : « Si l'on connaissoit les cruels chagrins que les pasteurs ont à essuyer tant de la part des patrons que des paroissiens, des parents et mesme des domestiques, on auroit beaucoup moins d'empressement à embrasser l'état ecclésiastique. Mon divin Sauveur, daignez leur accorder une sainte patience, l'amour de la retraite, la fuite des assemblées, si ce n'est pas une nécessité d'y paraître! Seigneur! accordez-le aux pauvres curés des campagnes pour supporter le poids du redoutable ministère et les cruels chagrins qu'ils ont à essuyer de la part des mauvaises langues et des ingrats! »

Le journal de François Grin, religieux de l'abbaye de Saint-Victor (1554-1570), qu'a édité M. de Ruble dans les Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris, nous donne

entrée dans un cloître. A part les grands événements politiques, — la mort de Henri II, celle de François II, l'assassinat du duc de Guise, — qu'en sa qualité de Parisien le moine connaît assez bien, sa fureur contre les huguenots, de longues descriptions sur les supplices, un minutieux détail de l'estrapade, alors nouvellement inventée, — tout son journal porte sur la vie du couvent.

Il raconte, jour par jour, les réceptions des novices, les admissions au surplis, les ordinations, les morts de ses confrères ; il relate les cérémonies religieuses, les achats d'ornements sacerdotaux, les visites faites au couvent, le départ de religieux pour « quelque infirmité empeschante le faiz de religion » ou « pour peu de literature ». François Grin ne manque pas, en parlant de frère Michel Grelot, convers, de dire qu'il trépassa brusquement « si tost qu'il eust desjeuné d'un pied de mouton à la cuisine » ; il ne nous fait grâce d'aucun détail sur frère Guillaume Tartereau, qui mourut « ayant eu la fiebvre tierce et la colicque venteuse », sur frère Jean Bernardin, décédé « ayant esté atténué d'une dissenterie telle qu'il gectait la gresse des vaisseaux de son ventre ».

Passons au chanoine. Mathieu Perrot, chanoine de la cathédrale de Bourges, dont le journal (1662-1703) fut donné par M. Ponroy dans les Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, est un bien curieux auteur. Figurez-vous le *Lutrin*, écrit par un prêtre ; non plus une satire, mais une peinture sans grand éclat, toutefois sérieuse, voulue, presque officielle de la vie des chanoines, et vous aurez une idée exacte du journal de Mathieu Perrot. A le lire, la raillerie paraît faible à côté de l'histoire.

L'archevêque Lévis de Ventadour vient à mourir; le bruit court que, par son testament, il avantage le chapitre, et celui-ci s'apprête à lui faire de somptueuses funérailles. Les chanoines en délibèrent, choisissent dans la cathédrale la meilleure place pour le tombeau monumental qu'on lui élèvera. Mais de mauvaises nouvelles circulent; quelques esprits sages émettent l'avis « que nous allions un peu vite en besogne »; on demande communication du testament. « Le lendemain, au chapitre, à l'issue de matines, on y fit lecture du testament,

qui surprit généralement tout le monde... Après le chapitre, on alla dans le chœur choisir une autre place pour mettre le corps. »

Puis ce sont des questions de préséances qui passionnent notre chanoine. Un de ses confrères meurt, vicaire d'une église et docteur de l'université ; les vicaires de l'église, les chanoines du chapitre, les dignitaires de l'Université se disputent à qui portera les coins du drap ; finalement ce sont les vicaires, mais les autres corps n'assistent pas à l'enterrement. En 1672, dispute au sujet d'une thèse sur le titre de laquelle les jésuites qui la présentaient n'avaient pas mis le nom du doyen ; celui-ci, piqué, refusa de la recevoir ; le grand archidiacre veut se substituer à lui, le chapitre ne le souffre pas parce qu'il n'est pas chanoine ; bref, la réception eut lieu, sans doyen, mais avec les chanoines, et non pas au chapitre, mais dans une maison particulière. Même aventure en 1673 entre les jésuites, « Messieurs de la ville », le chapitre et les prêtres de Saint-Étienne, parce qu'à une soutenance, ceux-ci s'étaient placés au milieu de la salle.

On prie, d'ailleurs, énormément à Bourges ; les *Te Deum* se succèdent pour toutes les victoires de Louis XIV : dans le seul mois de juin 1674, on en chante trois, un pour la prise de Besançon, un pour la prise de Dôle, le troisième pour une victoire remportée par M. de Turenne. Les prières de quarante heures se disent « pour l'heureux voyage du roy et la prospérité de ses armes », pour « le rétablissement de la santé du roy » ; on prie pour avoir de la pluie, ou, quand il pleut trop, on prie pour avoir le beau temps. Et les prières sont extrêmement variées : neuvaines des litanies de la Vierge autour de l'église après complies, prière des quarante heures, exposition du Saint-Sacrement, processions générales, exhibitions du « chef de Saint-Étienne et de celui de Saint-Ursin ». Le chapitre, souverain juge en pareilles matières, nuance à son gré les dévotions.

« Aujourd'huy mardy 7 février 1679, on s'est assemblé à l'issue des matines pour délibérer si l'on feroit des prières publiques à cause des gelées et du froid extraordinaires et fort aspres qui dure il y a longtemps : on a ordonné seulement qu'on diroit une collecte et que vendredy on en délibé-

rerait au chapitre, au cas que le temps continuast. » En revanche, pour une grande sécheresse, en 1685, on mit en œuvre tout le cérémonial. « Le vendredy 1er jour de juin 1685 on dit matines et la grand'messe tout de suite, et sur les neuf à dix heures tout le clergé séculier et régulier alla jusque dans l'église de Saint-Privé où étoit la châsse de sainte Solange et le chef de saint Palais que MM. les grands vicaires avaient donné ordre d'apporter sur la demande qui leur en avait été faite. Il y avoit vingt paroisses de la campagne qui assistoient ces reliques. Messieurs de la ville et du Présidial étoient à la procession ; les rues étoient tapissées. Comme il y avoit des gardes du corps en cette ville, quatre trompettes et les tymbales étaient après les reliques, qui jouaient à la fin de chaque verset chanté en faux-bourdon par le clergé... Il plut pendant toute la procession. »

Qui donc, faisant le tableau de ces villes provinciales du XVIIe siècle, endormies dans leur formalisme et leur religiosité, pourrait s'y essayer sans l'authentique et naïf journal de Mathieu Perrot, chanoine de la cathédrale de Bourges?

***

Tout aussi abondants en renseignements précis, curieux, topiques sur la vie séculière sont les livres de raisons laïques. Il n'y en a pas un où ne se rencontrent à foison traits de mœurs et faits intéressants ; avec leur secours, toutes les questions sociales de l'ancien régime peuvent être hardiment abordées et quelques-unes complètement traitées. Mais ils sont légion, et je ne sais pas si le nombre des livres inédits ne dépasse pas encore celui des registres publiés ; en outre, force m'est de procéder par larges coups de pinceaux, et de prendre seulement comme exemples les mémoires domestiques les plus variés et les plus remarquables.

Après la ville religieuse et métropolitaine de Bourges entrevue derrière les notes journalières du bon chanoine, voici la ville parlementaire de Dijon, dont le *Mercure dijonnais*, journal rédigé par les Micault de 1742 à 1789, et publié par M. G. Dumay dans les Mémoires de l'Académie de Dijon, nous dessine la silhouette.

On y voit, ainsi qu'il est naturel, le parlement dominer toute la grande ville, groupée autour de l'illustre compagnie, comme la ville de Bourges gravitait autour de ses églises. La réforme du chancelier Maupeou y est très vivement ressentie, les conséquences et la marche de cette révolution en sont notées avec minutie et un soin tout passionné. C'est donc à ce sujet un document historique de premier ordre. A l'égard des mœurs sa valeur n'est pas moindre.

Si l'on y voit la question des vendanges, grave préoccupation pour un Bourguignon, abondamment traitée — au point que l'éditeur a pu dresser un tableau statistique ; — si les mentions de mariages et de mort, la notation des éclipses, des événements météorologiques, des inondations, du prix du blé et des différentes denrées, nécessaires à tout livre de raisons s'y rencontrent, ce n'est point seulement en cela que le *Mercure* est intéressant. L'un des auteurs, M. J.-B. Micault, est professeur de droit à l'Université ; il nous raconte ses tribulations pour arriver aux places d'agrégé et de professeur, enregistre avec un calme apparent les passe-droits qu'il subit et ne se tient pas de noter : « J'ai descouvert des choses si singulières que je n'oserais les écrire », — et, tout au long de ce récit quotidien, nous ouvre de curieux horizons sur la vie universitaire du XVIIIe siècle.

Au courant de leur journal, Dijon nous apparaît comme une ville habitée par une société polie, très accueillante, amie des arts, prompte aux vers et à l'épigramme, émue de la moindre nouveauté et curieuse de tous les spectacles. Des sociétés de « dames et de messieurs » y jouent, pour le public, dans le jardin de la porte Saint-Nicolas, les pièces du répertoire. On y donne des concerts « bourgeois », dont « les gens de condition sont exclus » ; l'abonnement est de prix variables, tantôt trente-six livres, tantôt quarante-huit francs ; les abonnés peuvent amener gratuitement et à de certains jours des proches parents et même des gens de la ville ; les dames ne doivent aucune cotisation. Ces concerts ne sont pas le résultat d'un engouement passager, l'institution est durable : on la voit fonctionner de 1750 à 1774, et les Micault espèrent même qu'il en sortira une véritable « école de musique ».

Portée aux spectacles et aux curiosités, Dijon s'amusa

pendant plusieurs mois après Paris, « environ le temps du mariage de Mgr le dauphin », des pantins qu'on venait d'inventer. « Il était du bel air d'avoir son pantin », et tout le monde était du bel air. La ville s'engoua des ballons en 1783 et en 1784. D'abord des « étudiants en phisique » font partir un ballon en papier dans le jardin des Capucins ; foule énorme : « on eut un pied de nez et le ballon creva ». Messieurs de l'académie recommencèrent l'expérience de la « machine aérostatique » un dimanche de février ; nouvelle expérience en mars, avec un ballon qui a coûté 25 000 livres, « dont 9 000 ont été fournies par le public ». Enfin, le 25 avril, a lieu la grande ascension de Guyton de Morveau et de l'abbé Bertrand. « Toute la ville fut en mouvement », on croit « qu'il y eut environ 18 000 personnes qui furent à même de jouir de ce spectacle » ; les cordes étoient tenues par plusieurs personnes de distinction », et ce fut du délire lorsque « le globe se perdit dans les nues ». Les ascensionnistes rentrent le lendemain en triomphe. « Ils étoient précédés par tous les tambours de la ville qui étaient allés les attendre à l'entrée de l'allée d'Auxonne ; il y avoit ensuite une vingtaine de cavaliers à la tête desquels étoient les trompettes et les timbales. MM. de Morveau et Bertrand suivoient dans une voiture à six chevaux, devant eux des torches étaient allumées. On crioit *Vivat* et on battoit des mains. Toutes les rues où ils passoient étoient illuminées ; ils étoient suivis de vingt ou trente cavaliers, et ils furent accompagnés jusque chez M. de Morveau, où tout le monde s'empressa de les complimenter. » En 1784, de Morveau et le président de Virely renouvellent avec succès leur première tentative « avec un grand concours d'étrangers de toute la province, de celles de Champagne et de Comté ».

A la fin du XVIIIe siècle, Dijon se rue au jeu avec impudeur. La tenue des États est le signal de l'apparition des cartes ; la passion est telle que la ville regorge de filous, et qu'on y triche au point qu'un avocat est rayé « de la matricule » et que le fils d'un négociant est attaché au carcan.

Malgré cela, Dijon est une ville charmante et pleine de cordialité : pour la nomination d'un agrégé, d'un maire, d'un premier président, tous les voisins illuminent avec empressement.

Il n'est pas jusqu'à des artistes qu'on ne voie figurer sur la liste des auteurs des livres de raisons. Dans ses mémoires généalogiques, Jacques Charles Dutillieu, un Parisien, outre qu'il nous fait découvrir l'histoire d'une branche peu connue de la famille des le Pesant, nous fournit sur les arts mineurs du XVIIIe siècle d'amusants détails. Son père, peintre de fleurs, était parvenu à une certaine réputation, parce qu'après la débâcle de Law « le goût s'introduisit de faire tous les dessus des portes en tableaux de fleurs »; la mode s'en mêlant, on exigea, pour ces travaux décoratifs, une rapidité extraordinaire. Notre auteur rapporte le texte d'un contrat passé entre Servandoni et son père, pour la décoration d'une salle à manger que Samuel Bernard fait construire à l'occasion du mariage de sa fille; il s'engageait à peindre, « selon les règles de l'art », « quarante festons peints en fleurs d'un coloris naturel, de plusieurs grandeurs, entre cinq pieds de large et onze de long, y compris le ruban qui les attache et d'un pied et demi dans son plus large », et Dutillieu promettait d'exécuter le travail du 1er au 12 septembre. Et, très fier, il rapporte un propos d'Oudry, « qui offrait de parier que son père était capable de faire une guirlande de fleurs de Paris à Versailles, dans l'espace d'un mois. » Cette direction industrielle donnée à l'art incline très rapidement le jeune peintre vers l'industrie. Courtois avait conçu, vers 1730, des appareils pour tisser en dégradé les fleurs des soies lyonnaises ; Revel, un élève de Lebrun, perfectionna le procédé et trouva « les points rentrés » ; ces perfectionnements « firent une révolution dans la fabrique, et l'on ne voulut plus comme premiers dessinateurs que des artistes capables de faire exécuter leurs compositions avec les teintes naturelles que produisent sur les choses les jeux de la lumière. « Plusieurs bonnes familles lyonnaises qui, selon leur usage, destinaient leurs enfants au commerce de leur ville, les envoyèrent alors à Paris pour étudier le dessin et surtout la peinture de fleurs. Je vis donc arriver à Paris, dans l'atelier de mon père, ces jeunes gens bien parés, faisant sonner dans leur gousset les écus paternels. Ils menaient bonne et joyeuse vie. Cela me donnait une haute idée de la manufacture de Lyon, et j'eus bientôt formé le projet de m'établir à Lyon. » Ce qu'il fit, et il y forma pépinière de dessinateurs.

Plus modestes, dans leur volume ou par la qualité de leurs auteurs, sont la grande majorité des livres de raisons. Les plus insignifiants d'entre eux en apparence n'en ont pas moins une grande importance pour saisir des états ou des transitions dans la société que, sans eux, on devinerait, on affirmerait peut-être, mais ne prouverait que difficilement. Tel est le passage de la bourgeoisie à la noblesse et la lente poussée qui transforme les fils d'un paysan en propriétaires, les rend bénéficiaires de charges et les mène au fief. A cet égard le livre de raisons des Nazarier, étudié par M. l'abbé Reure, nous laisse surprendre l'évolution de cette famille d'un petit bourg des montagnes de l'Allier, dont les membres, simples paysans au XIVe siècle, comptent parmi eux un notaire, Étienne Nazarier, au XVIe siècle, et deviennent, au XVIIe siècle, nobles Nazarier de la Fayolle, ont acheté le fief de la Fayolle, ont château, pont-levis, des fossés, et vivent « noblement », au point que leur nom patronymique disparaît pour faire place au surnom.

L'embarras le plus grand dans une semblable étude n'est pas de trouver les citations intéressantes et les détails pittoresques c'est de savoir se restreindre. Pour finir par une révélation curieuse, c'est le livre de raisons d'Isaac Tourton, avocat à Annonay, qui nous révèle que dès 1694 les pommes de terre, sous le nom de « truffes », nom qu'elles ont conservé dans beaucoup de patois, étaient d'une vente courante sur le marché de cette ville ; le prix moyen en était de « 22 sols la quarte ».

*
* *

Ces histoires de famille, ces documents intimes, ces notes journalières sur la vie, sont parfois, dans leur texte même et sans besoin d'aucun commentaire, de véritables livres d'histoire, même s'ils ne prétendent pas aux titres de chroniques ou de mémoires.

Je ne crois pas qu'on puisse trouver ailleurs, mieux que dans les livres de raisons, le récit des malheurs et des misères causés par les gens de guerre, des excès de la soldatesque, récit que Callot a illustré par avance dans ses célèbres eaux-fortes, et sur lesquels M. Alphonse Feillet a écrit un chapitre

saisissant dans sa *Misère au temps de la Fronde*. Il faudrait les citer tous, depuis ceux du XVIe siècle jusqu'aux plus récents, pour comprendre toute l'étendue du mal quotidien dont a souffert la France de l'ancien régime, du fait des guerres, comme du fait de ses propres troupes.

Toutes les calamités générales qui ont désolé le royaume sont notées, au nord comme au midi, à l'ouest comme au centre, et il suffirait de rassembler des fragments épars pour avoir dans toute son horreur la chronique de cet hiver de 1709, par exemple, qui fit tant de ruines dans un pays déjà ruiné.

Les événements politiques, à part le passage de grands personnages, et certains faits locaux, ne transparaissent que rarement dans les livres de raisons; on ne s'y occupe point de droit public; on est muet sur les questions qui font de nos jours l'objet de nos préoccupations : si d'aventure on blâme un ministre, on sauvegarde la personne royale; les raisons et les causes des guerres n'y sont point déduites, pas plus que l'importance ou la non-valeur des traités de paix : la paix seule, quelle qu'elle soit, parce qu'on y voit la fin momentanée de charges et de peines y est enregistrée, et toujours avec plaisir. Mais il est des faits qu'on a notés avec grand soin, je veux parler surtout des faits préparatoires de la Révocation de l'édit de Nantes.

Exception faite pour Saint-Simon, cet acte, qui eut de si terribles et de si graves conséquences, n'a été jugé par les annalistes du règne de Louis XIV que d'une manière injuste ou toute superficielle. Les volumineux recueils des actes du clergé de France, le texte et la succession des arrêts, la correspondance des intendants sont là pour combler la lacune des mémoires, et surtout les ouvrages des protestants eux-mêmes. Ceux-là sont tout naturellement tenus pour suspects. L'un d'eux notamment, est le livre où le pasteur Claude a fait, sous le titre de *Plaintes des Protestants cruellement opprimez dans le royaume de France*, une histoire des préparations de la Révocation, où l'acte final paraît si peu de chose au regard des mesures restrictives et vexatoires de trente années, qu'il en semble, par cela même, exagéré.

Les livres de raisons en sont la justification éclatante.

A Rochechouart, en 1653, le pasteur du bourg de Saint-Cloud vient pour bénir le mariage de deux protestants. La marquise de Rochechouart avertie, en l'absence de M. de Pompadour son mari, « envoie quérir les anciens, leur défendit de s'assembler le jour extraordinaire et d'avoir eu un pasteur nouveau sans sa permission ». Forts des édits du roi, ils passent outre. « Dans ce temps, la dicte dame fait sonner le tocsin et battre un tambour par les rues...; la dicte dame arrive au temple accompagnée des dicts consuls, curé et autres habitans de la dicte ville et ses serviteurs armés d'espées et fusils, ayant trois cors de chasse qui jouoient dans la porte et fenestre dudit temple, avec les cris et voix du peuple, ce qui empescha l'office divin... Il fallut cesser et parler à la dicte dame; et luy fut accordé que le prêche ne se fairait ny les mariages. » (Livre de famille des sieurs de la Brunye).

Cette violation de toutes les lois établies — racontée dans les mêmes termes par Élie Benoit dans son *Histoire de l'Édit de Nantes* — amena un procès qui aboutit à un arrêt du Conseil d'État donnant gain de cause aux protestants.

Ce qui était dans les mœurs, hostilité systématique et persécution voulue, passa bientôt dans les lois. Grâce à un notaire catholique, A. Borrelly, nous allons voir appliquer à Nîmes cette nouvelle législation qui refusait le bénéfice du droit commun aux malheureux de la « Religion Prétendue Réformée ».

1673. « Par arrêt de S. M. les consuls faisans profession de la R. P. R. ont été inhibés de porter chaperon et robes rouges que lorsqu'ils seront avec les consuls catholiques, faisans fonctions de leurs charges. Ainsi, ils sont allés au prêche, ce dimanche premier janvier, sans chaperon et par conséquent sans robe. Tous les religionnaires ont esté dans la plus grande consternation; mesme il leur a esté enjoint de fere oster du presche toutes les fleurs de lys qui étoient au banc des consuls. »

1676. « M. Henri d'Aguesseau est arrivé en cette ville, et le lendemain il est parti, estant allé à Uzès, où, en vertu d'un arrest de S. M., il auroit fait tous les consuls catholiques. Les Huguenots sont consternés de voir que les deux consuls de leur religion ont esté déchaperonnés. »

Le 1er janvier 1679, même exécution à Nîmes, et Borrelly

note que « tout ce jour là on ne vit aucun des religionnaires dans les rues, s'estant tenus cachés dans leurs maisons ou dans leurs presches ».

1679. Août. « Depuis cette année les religionnaires ont esté tenus en éveil. Le commencement a esté la création des consuls tous catholiques, ensuite la suppression de tous les commis de la religion qui estoient employés dans la douane, gabelle et foraine, plus l'abatement des bancs de Temple de cette ville... plus la remise des provisions et titres des notaires et procureurs, apothicaires et chirurgiens entre les mains de M. de Grilhe, commissaire subdélégué de M. l'Intendant, ayant obligé les catholiques aussy d'en faire de mesure, mais cela n'a esté que forme de *simagrée*. On croit qu'au premier jour tous les notaires, procureurs, huissiers de la religion seront cassés et qu'il n'y aura que le tiers de la religion dans le corps des apothicaires, chirurgiens et autres mestiers.

» Nous sommes en estat de voir, s'il plaît à Dieu, tous les jours des changements. Ce qui obligera notre grand Roy d'aller vite en besogne pour destruire les religionnaires, comme ils le sont quasy, c'est que les catholiques en Angleterre sont très mal traictés. On les a mesme chassés. Dieu soit béni de tout. »

Voici les conversions et le fonctionnement de la « caisse ».

« Cette année comme l'année dernière il s'est converty un nombre infini de religionnaires de cette ville et du diocèse peut-estre en considération de l'argent que notre grand Roy donne, car il a affecté aux nouveaux convertis les rentes des abbayes de Cluny et de Saint-Germain-des-Prés. Il se donne pour chaque personne vingt-cinq, trente livres et plus suivant la qualité des personnes. Ces dons là ne sont que pour le petit peuple, et ce petit secours fait que toute cette sorte de gens fait abjuration de l'hérésie. Je le puis mieux assurer que tout autre, parce que je fais toutes les quittances que je remets à monseigneur de Nismes qui est le distributeur des fonds. Monseigneur les remet à M. l'Intendant et M. l'Intendant à M. Colbert, surintendant des finances, les rentes des dites abbayes estant pour les diocèses de cette province qui sont infestés de calvinistes. »

La révocation s'approche : elle est souhaitée.

« On dit que l'assemblée générale du clergé de France qui se tient présentement a fait que notre grand Roy a donné tous les susdicts édits. D'ailleurs notre grand monarque a dessein d'anéantir petit à petit la dite religion : il n'a pires ennemis que les religionnaires quelles façons qu'ils fassent. Dieu le bénisse. »

Au chapitre de ce que Claude intitule « les infractions de l'Édit, sous le titre d'explications », on peut ajouter ce qui suit : 1680. « Déclaration de Louis XIV portant que les catholiques ne pourront se fere de la religion prétendue réformée. C'est le coup le plus rude que les religionnaires puissent recevoir. » — 1681, janvier. « Dans ce mois a été publiée, par tous les carrefours, la déclaration du Roy portant deffances aux sages-femmes de la R. P. R. de servir les femmes dans leurs couches à peine de mille livres d'amende. Cela consterne si fort les religionnaires qu'ils ne savent de quoy devenir. Depuis cette publication, on voit porter journellement au presche les petits enfants pour être baptisés par les marraines ou parentes des accouchées. Mesmes les dames les portent. On se doute que lorsque les femmes de ladicte religion accouchent, il n'y ait dans leurs maisons des sages-femmes que l'on fait entrer en cachette à quoy l'on veille soigneusement. Sans doute il y aura ordre portant qu'il faut de toute nécessité que l'on se serve des sages-femmes catholiques. »

« Le mardy 12 aoust a esté publié et enregistré à la cour du Sénéchal l'arrest du conseil portant que les notaires et procureurs de la R. P. R. seront tenus de se démettre de leurs offices. Faute de quoy s'ils ne se font pas catholiques leurs offices tomberont dans les parties casuelles. »

Enfin voici les dragonnades réclamées.

« 1683, juillet. Nous sommes à la veille de voir de grandes et fâcheuses choses en cette ville et province, car les huguenots contreviennent journellement aux ordres S. M. Ils font des assemblées dans les Sévenes et y prêchent séditieusement mesme depuis que le Roy a fait abatre le temple de Saint-Hipolite, nonobstant interdiction de la religion dans ce lieu là. Hormis qu'il y vienne ses gens de guerre, nous ne sommes pas quasy assurés dans cette ville. Les malheureux ont quitté

entièrement le négoce et il ne se fait du tout rien de quelle profession que l'on soit. Jamais temps plus misérable. »

Qu'on compare le livre de Claude et le récit de Borrelly dans ses détails, et l'on verra si le pasteur exagère et s'il s'est complu à noircir le tableau.

*
* *

Les approches de la Révolution, du moins dans les livres de raisons publiés jusqu'ici, ne paraissent pas avoir ému les contemporains. En sera-t-il de même de la Révolution et de l'Empire?

Nous sommes tellement habitués aux divisions exactes et aux coupures nettes que nous n'admettons qu'avec peine la continuation des mœurs de ce que nous dénommons l'ancien régime dans ce que nous appelons le régime moderne. Le livre de raisons étant habitude d'autrefois, nous ne le recherchons pas pour les temps voisins du nôtre. Il est vrai qu'il y a quelque apparence de fondement dans cette négligence. Les registres domestiques ne se conçoivent qu'avec une existence localisée en un point de nos provinces, avec la rareté du livre et l'absence de ce papier quotidien qui apporte des idées : le journal. Or la Révolution multiplia le livre et la brochure et fonda le journal; donc plus de motifs pour tenir un journal personnel et intime, à moins qu'on n'ait été un témoin bien informé ou un acteur dans les événements de la Révolution et de l'Empire, d'où l'abondance des mémoires et des souvenirs sur cette époque.

Cependant la tradition du livre de raisons s'est perpétuée de la façon la plus intéressante, et cela, dans le peuple des campagnes. De sa grosse écriture tracée par la main que la pioche alourdit, avec son orthographe phonétique, le paysan inscrivit les bonnes et les mauvaises récoltes, le prix du blé, celui du vin, jusqu'au jour où la Révolution le surprend dans cette traditionnelle notation. Alors les doigts se dérouillent, la pensée s'aiguise, et il s'opère dans ces intelligences, hier fermées à bien des lumières, une merveilleuse transformation. J'avais toujours cru impossible de rencontrer, des faits de la Révolution et de l'Empire, un récit autre que celui d'un lettré ou celui d'un auteur, ou du moins un récit qui ne fût pas d'une prolixité

désolante ou manifestement inspiré par « les feuilles publiques ». Le hasard me l'a fait rencontrer sous la forme d'un petit cahier de quelques pages d'une orthographe fantaisiste, sans ponctuation, mais d'une extraordinaire précision de jugement. L'auteur est un vigneron, Bergeron, d'une commune voisine de Roanne, Saint-Haon-le-Châtel. Évidemment, les faits, il les tient d'autrui, conteur ou gazette ; mais, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'un homme comme lui, écrivant au jour le jour, débordé par la masse des événements qui se précipitaient, ait eu l'esprit assez synthétique pour les noter dans leurs traits essentiels, dans la mesure exacte où les générations futures les ont retenus. Ce récit, qui embrasse vingt-neuf ans, est un sommaire très complet des faits principaux accomplis de 1788 à 1817. Non seulement il est très complet, mais il est très exact : le mot juste vient naturellement sous sa plume.

Je voudrais pouvoir citer ce récit en entier ; je dois me contenter de quelques extraits.

Voici le début : « Les États généraux du royaume, composés de députés du clergé, de la noblesse et du tiers État s'assemblent dans la ville de Versailles au commencement de mai, sous la nomination d'assemblée nationale. Une révolution éclata à Paris le 12 juillet ; les Parisiens prirent les armes, et le 14 juillet, un mardi, ils prirent la Bastille ; la cocarde tricolore devint la marque des soldats garde nationale française, uniforme de gouvernement. »

Le travail de mise au point est ici remarquable ; le fait saillant, la prise de la Bastille, le jour, un mardi, sont mis en lumière, et le jugement porté par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt est confirmé par un homme du peuple : ce n'était pas une émeute, mais bien une révolution. Après le 14 juillet, le vrai gouvernement n'était plus aux mains de la royauté ; l'Assemblée constituante le détenait en réalité ; du fond de son village, notre vigneron l'a compris ; « uniforme de gouvernement » indique que les partisans de la cocarde blanche commençaient à être des insurgés, — ils allaient devenir les émigrés, — que la cocarde tricolore était arborée par les partisans des idées nouvelles, du nouveau « gouvernement ».

Ce mot, d'usage tout récent, nous le retrouvons plus loin : « Les biens du clergé et de la noblesse sont au profit du gouvernement », écrit-il. Idée populaire très claire qu'il exprime d'une manière concise : désormais, les biens des deux ordres privilégiés rentrent dans la masse commune et servent à ceux qui dirigent, aux besoins généraux, au gouvernement, en un mot ; avant, on disait au roi.

De même, à propos du coup d'État du 18 brumaire, il écrit : « La République change de face. » Quel mot mieux approprié à la chose? L'image nous paraît terne, parce qu'on l'a depuis fréquemment employée ; chez Bergeron, elle est neuve.

Cette faculté de marquer d'un trait net ce qu'il résume est constante chez lui ; par exemple : « 1791. Douze rois sont contre la France. On engage volontairement partout les garçons ; ils partent avec plaisir, on forme des bataillons de volontaires sous le commandement de du Mourié et Daugustine (Custine), deux générales qui ont trahi au fond de l'Allemagne. » Tout l'important y est, même le mot de la fin, jugement *a posteriori* nécessaire pour achever la figure des deux personnages qu'il met en scène.

Bergeron a aussi le pittoresque et la couleur. Parlant des massacres de Septembre, il note « le massacre des chapelets de prisonniers de Paris ». Sur Robespierre et Marat, il condense d'un mot l'opinion commune : « Robespierre, lâche et rusé ; Marat, vil et sanguinaire » ; le tableau de la Terreur, il le fait en ces termes : « Les échafauds furent dressés, les églises fermées, les croix abattues, les cloches pour faire du canon, le schisme dans les églises, les prêtres en fuite, les échafauds, la guillotine en permanence. »

Il n'a pas échappé à la magie impériale ; on sent qu'il a un faible pour l'empereur, on devine qu'il est mûr pour sentir et propager la légende napoléonienne. Lorsque Bonaparte débarque d'Égypte, il écrit « qu'on a voulu l'assassiner » ; quand il est vaincu, il ne le croit pas à Sainte-Hélène : « Napoléon a abdiqué sa couronne à son fils, il est parti pour la Turquie et l'Amérique. »

Notre vigneron reste cependant, tout au long de ses mémoires, fidèle à son origine. Paysan il est, paysan il reste,

ne laissant échapper aucun des faits qui intéressent l'homme de la terre : disette et mauvaise récolte en 1789, grêle la même année, « les dîmes sont supprimées, les commis et les gapians sont cassés », — ces agents du fisc, ces « gapians » contre qui les ruraux avaient tant à dire, — création des assignats, variation de leur valeur, établissement du maximum, publication du Code civil, vaccination du roi de Rome, dotations charitables de Marie-Louise, apparitions de comètes : tout cela, ce sont choses qui intéressent les paysans.

Puis, aux temps moins vivants de la Restauration, il ramène ses regards sur le pays ; il écrit que le cardinal Fesch est venu à Saint-Haon, qu'il a fait don d'un christ à l'église, qu'après son départ on a changé de catéchisme et pour cause, s'occupe des pommes de terre et des haricots, interrompu seulement dans cette notation terre à terre par l'invasion du Roannais par les Autrichiens. « Les Autrichiens arrivent à Roanne pour Pâques, et un détachement des cosaques et de hussards hongrois sont venus à Saint-Haon, dans la ville. Ils ont bivouaqué près de la fontaine ; trois jours après, ils se sont retirés à Roanne et on a fait beaucoup de réquisitions de vin. »

*
* *

La tradition des livres de raisons, des registres domestiques, des notes intimes, depuis si longtemps persistante, s'est-elle perdue ? Je ne le crois pas ; l'humanité ne renonce pas ainsi à ses habitudes.

Le *Journal* des Goncourt, les notes d'Alphonse Daudet, bien qu'œuvres de littérateurs, participent du même sentiment que le plus obscur livre du plus ignoré des cultivateurs. La publication récente des *Souvenirs et Impressions d'un Bourgeois du Quartier Latin* (1854-1869), dont M. Henri Dabot est l'auteur, prouve que quelques-uns de nos contemporains, moins empêchés et moins affairés que la majorité d'entre eux, notent, pour l'avenir, les événements mémorables de la famille et de la vie, ainsi que les faits qui les frappent et les transformations qu'ils voient s'accomplir.

Il est donc à souhaiter, pour l'histoire future, que l'usage des livres de raisons se perpétue, mais qu'il se perpétue dans

les mêmes conditions que par le passé. Pour être intéressants, pour être utiles, il est nécessaire qu'on n'y sente aucune convention ; si leur auteur, en écrivant, pose pour l'avenir, son œuvre est dès le début faussée. La sincérité est, en effet, la qualité maîtresse des anciens livres de raisons. On n'a pas à se défier d'eux, car ils n'ont pas été écrits pour le public, ni en vue de justifications posthumes ou de gloriole vaniteuse. L'inscription brutale de la somme dépensée et reçue a amené l'inscription d'autres mentions, mais conçues dans le même esprit intime et sincère. La critique historique n'a pas à s'exercer sur eux, comme pour les chroniques — livres de raisons amplifiés et devenus moins personnels, — sauf pour expliquer quelques ignorances : le document qu'on en tire a toute la valeur d'une pièces d'archives.

« Chascun dans sa chascunière » a apporté à l'histoire, sans s'en douter, la plus animée des contributions qu'elle ait reçues depuis longtemps. C'est l'honneur de notre époque d'avoir découvert cette source vive ; c'est l'honneur des modestes et admirables savants de province de se dévouer, ainsi qu'ils le font, à amasser patiemment les matériaux d'où sortiront les œuvres maîtresses, lorsqu'un ouvrier capable de les assembler se présentera. C'est un devoir aussi d'informer le grand public du travail qui s'accomplit en cette matière et de solliciter sa curiosité.

A qui n'est-il pas arrivé, en voyant apparaître au coin de la rue, dans quelque ville antique, la silhouette d'une vieille maison, ou en visitant l'intérieur d'un logis célèbre, de se prendre à regretter que quelque chose de l'âme disparue ne vive plus dans les choses demeurées intactes ? Cette âme, les livres de raisons l'ont rendue aux vieilles maisons, comme aux vieilles coutumes.

MAURICE DUMOULIN

LES FÊTES DE BEETHOVEN

A MAYENCE

Le souvenir de Beethoven est plus intimement lié aux rives du Rhin qu'à tout autre pays allemand. Vienne, où il a passé presque toute sa vie et écrit ses chefs-d'œuvre, a moins gardé sa trace. Je l'ai en vain cherché à Döbling, à Heiligenstadt, à Nussdorf, sur le Kahlenberg même, auprès du petit ruisseau de la *Symphonie pastorale*. Ses pas se sont effacés dans la grande ville frivole et ses tristes faubourgs. A peine ai-je eu le sentiment de sa présence dans le vieux cimetière abandonné de Währing, où n'est plus que son nom sur une fosse vide : car on a retiré son corps, pour le porter au grand cimetière banal, — section des musiciens.

Mais l'image de Beethoven flotte toujours dans la vallée du Rhin, où se sont écoulées ses vingt premières années, auprès du grand fleuve qui lui ressemble, « *unser Vater Rhein* », comme il l'appelle, « notre père le Rhin », si vivant en effet, presque humain, pareil à une âme gigantesque, où passent des pensées et des forces innombrables, — nulle part plus beau, plus puissant et plus doux qu'en la délicieuse Bonn, dont il baigne les pentes ombragées et fleuries, avec une violence caressante.

Là Beethoven est né, dans une rue obscure de la petite ville princière. Là se sont formés les rêves de son cœur adolescent, — dans ces prairies qui flottent languissamment

sur l'eau, avec leurs peupliers enveloppés de brouillards, les buissons, et les saules, et les arbres fruitiers, qui trempent leurs racines dans le courant silencieux et rapide, — et, penchés sur le bord, mollement curieux, les villages, les églises, les cimetières même, — tandis qu'à l'horizon, les Sept Montagnes bleuâtres dessinent sur le ciel leurs profils orageux, que surmontent les maigres et bizarres silhouettes des vieux châteaux ruinés. — Je retrouve aussi la mémoire de Beethoven à Coblenz, où demeurait son ami Wegeler et la gentille « Lorchen », sa compagne d'enfance, Eléonore de Breuning, où encore aujourd'hui les petits-fils du « bon cher Wegeler » *(guter lieber Wegeler)* conservent dans une châsse précieuse les reliques du « vieux fidèle ami » *(alter treuer Freund)*, ses portraits et ses lettres, dont quelques-unes ne sont pas moins fameuses, ni moins belles peut-être[1], que sa musique. — Enfin, le souvenir de ses derniers jours est associé pour moi à celui de Mayence, où parurent ses dernières grandes œuvres : la *Messe en ré* et la *Neuvième Symphonie*, et où sont adressées ses dernières lettres, la dernière dictée et signée par lui, sept jours avant sa mort. — A ce pays, son cœur resta éternellement fidèle; jusqu'au dernier instant, il rêva de le revoir, sans jamais y parvenir : « Ma patrie, la belle contrée, où j'ai vu la lumière du jour, toujours aussi belle, aussi claire devant mes yeux, que lorsque je la laissai[2]. »

Aussi le culte de Beethoven est-il demeuré profondément ici. Chaque année, au mois de mai, le *Verein Beethoven-Haus* donne à Bonn une série de concerts de musique de chambre. Le festival rhénan, qui aura lieu à la fin du mois, à Cologne, est en partie consacré à Beethoven; et, tout récemment, du 14 au 21 avril, des fêtes de Beethoven ont été données à Mayence, par deux associations musicales de la ville : la *Mainzer Liedertafel* et le *Damen Gesangverein*. La direction des concerts avait été confiée à Félix Weingartner.

1. La lettre du 29 juin 1801, où il fait l'aveu de sa lutte désespérée contre la surdité qui le gagne; — et la dernière, du 17 février 1827, si tendre, si tragiquement émouvante, où l'on sent les approches de la mort : « Combien je voudrais te parler encore aujourd'hui ! Mais je suis trop faible; je ne puis rien de plus que t'embrasser dans mon cœur, toi avec ta Lorchen. »

2. *A Franz Gerhard Wegeler*, 29 juin 1801.

*
* *

Weingartner est maintenant trop connu à Paris pour qu'il soit utile de faire son portrait. Il a excité parmi nous une admiration presque unanime. On commence aussi à connaître ses livres, dont quelques-uns ont été traduits en français[1]. Il est impossible de ne pas éprouver de sympathie pour l'intelligence claire et la franche nature que l'on sent dans tout ce qu'il écrit, surtout dans le petit traité sur l'art de diriger l'orchestre. « J'ai toujours été droit devant moi, dit-il lui-même; ce que j'ai atteint jusqu'à présent, je ne le dois à aucune protection, — même féminine, — mais à moi exclusivement. Éloigné de tout parti et de toute coterie, je me suis jalousement tenu à l'écart, même de la camaraderie, de toute clique et claque, comme disait Liszt; et ainsi je pense faire à l'avenir[2]. »

Cette liberté d'allure lui a permis de prendre une position indépendante en Allemagne, entre le parti de Wagner et celui de Brahms, et de juger sans ménagements les idoles consacrées. Il a beaucoup réfléchi sur son art, et étudié de près, de façon personnelle, les œuvres des grands musiciens. Il a une haute idée de son rôle de chef d'orchestre, qu'il regarde comme une mission. Il écrit à la fin de son traité : « Le directeur d'orchestre doit avoir constamment la pensée qu'il est, dans la vie musicale du pays, la personnalité la plus considérable, celle qui porte la plus lourde responsabilité. Par de bonnes exécutions et un bon style, il peut former le public et épurer le sentiment artistique. Par des exécutions mauvaises, dont le seul objet est de se mettre soi-même en valeur, il rend le sol incapable de produire aucun art vrai. »

Une telle conscience de son devoir donne à sa direction un caractère de droiture hautaine. Comme chef d'orchestre, il frappe par sa prodigieuse énergie, sa force de commandement.

1. *Die Lehre von der Wiedergeburt und das Musikalische Drama*, Leipzig. Lipsius et Tischer. — *Ueber das Dirigiren*, 1896. Berlin, S. Fischer. — *Bayreuth*. Berlin. S. Fischer. — *Die Symphonie nach Beethoven*, 2e édition, 1901. Berlin, S. Fischer.

2. *Ueber das Dirigiren*, p. 65.

Il se dégage de lui une sorte de puissance magnétique, qui subjugue l'orchestre et le public. On a dit que cette force n'était pas entièrement sincère, qu'elle songeait à l'effet, plus qu'à la vérité ; et, bien que Weingartner fasse de la vérité la première règle de l'art[1], la nature humaine est si faible qu'on peut croire qu'il ne se contente pas toujours d'être le directeur de l'œuvre, et que parfois il se laisse aller à en être le principal acteur. Mais son jeu est d'une contagion irrésistible, et je ne crois pas qu'on ait jamais obtenu d'un orchestre des ensembles d'une puissance aussi formidable, ces accords qui tranchent comme des coups de sabre, ou se prolongent comme des grondements d'orgue.

Et malgré cette énergie, malgré cette conscience, malgré sa culture classique et sa franchise de pensée, son interprétation de Beethoven ne m'a pas entièrement satisfait. Il y a deux écoles opposées de chefs d'orchestre, dont Weingartner se déclare également ennemi : ceux qu'il nomme les *Eleganten*, dont le type était Mendelssohn, plus attentifs à la pureté du jeu et à la précision des mouvements, qu'au sentiment de l'œuvre ; et ceux qui s'inspirent des exemples de Wagner et de Bülow, qui cherchent partout des intentions morales et dramatiques, et, pour les souligner, brisent la forme musicale, la disloquent, la tordent au gré de leurs idées. Weingartner les appelle les *tempo-rubato Dirigenten*. Comme ils sont maintenant à la mode, c'est surtout à eux qu'il s'attaque ; et le danger du jour lui semble, comme il dit, « l'hypertrophie du sentiment[2] ». En principe, il n'a point tort : il n'y a rien de plus désagréable que la fausse exaltation. Mais quand il s'agit d'interpréter Beethoven, il ne faut pas avoir peur des passions exaltées. Si jamais âme a porté au paroxysme toutes ses émotions, c'est bien celle que nous montrent les lettres et les symphonies, celle qu'un mot suffit à plonger dans l'abîme du désespoir ou de la fureur, ou à rejeter jusqu'au délire de la joie. Or le loyal dégoût d'une agitation mensongère ou malsaine conduit souvent Weingartner à une simplicité froide ou pompeuse, dont la tiédeur secrète est mal

1. « Que le directeur d'orchestre soit avant tout *vrai* envers l'œuvre qu'il dirige, *vrai* envers lui-même, *vrai* envers le public. » *Ueber das Dirigiren*, p. 76.

2. *Ibid.*, p. 59.

dissimulée par la vigueur tout extérieure de l'exécution. Au fond, la volonté seule est passionnée chez lui ; le sentiment est faible. Presque jamais il ne donne l'aspect intime des Symphonies de Beethoven. Il les voit du dehors. Il rend surtout les oppositions de tons, de *forte* et de *piano*, de noir et de blanc. Ses noirs et ses blancs sont d'ailleurs beaux. Dans la demi-teinte, en revanche, le nuancé laisse un peu à désirer, en partie par la faute d'un orchestre (l'orchestre Kaim de Munich) dont les éléments sont jeunes, et dont aucun, pris à part, n'a de supériorité réelle ; mais c'est aussi le fait d'une certaine modération de cœur, surtout sensible dans les adagios ou les andantes des Symphonies. A vrai dire, Weingartner ne rend bien de Beethoven qu'un seul sentiment, parce qu'il l'éprouve lui-même : la force, la force toute nue, dépouillée de toute émotion, cette fougue de vie, qui atteint son apogée d'expression dans le finale de la Septième Symphonie. Aussi triomphe-t-il surtout dans les introductions et les conclusions, où cette force s'étale magnifiquement. Mais quand commence le grand monologue tragique, avec ses douleurs, ses espoirs, ses soubresauts forcenés et ses saillies héroïques, il semble que nous lisions l'ode d'un grand poète au travers d'une traduction intelligente. Le sens est exact : l'œuvre n'est plus la même.

*
* *

Le principal intérêt des fêtes de Mayence était d'entendre la suite des Symphonies, qu'on ne peut juger d'ordinaire qu'isolées l'une de l'autre. Impression d'une ironie mélancolique, que celle de cette grande vie — tant de souffrances, tant de luttes, — ramassée en une poignée d'heures, pour la distraction de quelques centaines d'oisifs. Mais ce résumé d'une vie m'en a mieux fait sentir l'unité et la progression constante ; et je voudrais tâcher de l'évoquer à mon tour, telle que je la voyais passer, emportée sur le flot des heures qui la menèrent, par une route de douleur et de gloire, de la mansarde de Bonn à la fosse de Währing.

Je le revois, non tel que le représentent des idéalisations menteuses, mais tel que le font revivre le masque farouche,

moulé sur son visage par Franz Klein en 1812, et les descriptions des contemporains.

Il était petit et trapu, de forte encolure, de charpente athlétique. Une large figure [1], de couleur rouge brique, sauf vers la fin de sa vie, où le teint devient maladif et jaunâtre, surtout l'hiver, quand il reste enfermé, loin des champs [2]. Un front puissant et bosselé. Des cheveux extrêmement noirs, bleus à force d'être noirs [3], extraordinairement épais, et où il semblait que le peigne n'eût jamais passé, hérissés de toutes parts, « les serpents de Méduse » [4]. Les yeux brûlaient d'une force prodigieuse, qui a saisi tous ceux qui l'ont vu; mais la plupart se sont trompés sur leur nuance. Comme ils flambaient d'un éclat sauvage dans une figure brune et tragique, on les a généralement vus noirs; ils ne l'étaient pas. Le peintre Klœber, qu'il faut évidemment croire, dit qu'ils étaient bleu-gris. Petits et très profondément enfoncés, ils s'ouvraient brusquement dans la passion ou la colère, et alors, roulaient dans leurs orbites, reflétant toutes leurs pensées avec une vérité merveilleuse [5]. Souvent ils étaient tournés vers le ciel, avec un regard mélancolique [6]. Le nez était court et carré, large, un mufle de lion [7]. Une bouche délicate, mais dont la lèvre inférieure tendait à avancer sur l'autre [8]. Des mâchoires redoutables, qui auraient pu broyer des noix [9]. Une fossette profonde au menton, du côté droit, donnait une étrange dissymétrie à la face [10]. « Il avait un bon sourire, dit Moscheles, et dans la conversation, un air souvent

1. « Un peu comme celle de Fichte, dit Rochlitz (1822), mais plus grosse et plus ronde. »

2. Moscheles.

3. Klœber (1816).

4. J. Russel (1822). — Charles Czerny, enfant, qui le voit en 1801, avec une barbe de plusieurs jours, une crinière sauvage, vêtu d'un veston et d'un pantalon en poil de chèvre, pense à Robinson Crusoé.

5. « Ses beaux yeux parlants », dit le Dr W. C. Müller, « tantôt gracieux et tendres, tantôt égarés, menaçants et terribles » (1820).

6. Klœber (1816).

7. Julius Benedict (1823).

8. Dr Müller (1820).

9. Julius Benedict.

10. Masque de Klein; Moscheles, etc.

aimable et encourageant. En revanche, le rire était désagréable, violent et grimaçant, du reste court, » — le rire d'un homme qui n'est pas accoutumé à la joie. Son expression habituelle était la mélancolie, « une tristesse incurable » [1]. Rellstab, en 1825, dit qu'il a besoin de toutes ses forces pour s'empêcher de pleurer, en voyant « ses doux yeux et leur douleur poignante ». Braun von Braunthal, un an plus tard, le rencontre à une brasserie; il est assis dans un coin, il fume une longue pipe, et il a les yeux fermés, comme il fait habituellement, à mesure qu'il approche de la mort. Un ami lui adresse la parole. Il sourit tristement, tire de sa poche un de ses petits carnets de conversation, et, de la voix aiguë que prennent souvent les sourds, il lui dit d'écrire ce qu'il veut demander. — Son visage se transfigurait, soit dans ses accès d'inspiration soudaine qui le prenaient à l'improviste, même dans la rue, et qui frappaient d'étonnement les passants [2], soit quand on le surprenait au piano. « Les muscles de sa face saillaient, ses veines gonflaient; les yeux sauvages devenaient deux fois plus terribles; la bouche tremblait; il avait l'air d'un enchanteur vaincu par les démons qu'il avait évoqués [3]. » Telle une figure de Shakespeare [4]; Benedict dit : « Le roi Lear. »

Mais malgré soi, on est amené, en réunissant ces traits, à donner plutôt l'aspect des dernières années, que l'image vivante de ce qu'il fut, au cours des jours qui pétrirent lentement son visage et son âme, creusant ces grands plis colères et douloureux dans les joues et le menton. Je voudrais chercher cette image dans le miroir des Neuf Symphonies [5].

*
* *

Quand parut la première (2 avril 1800), il avait déjà trente ans. La gravure que Stainhauser fit de lui à cette époque, est

1. Daniel Amadeus Atterbohm (1819).

2. Moscheles.

3. Russel.

4. Klœber dit : « d'Ossian ».

5. Il serait désirable qu'on illustrât chacune des grandes œuvres de Beethoven avec l'un des portraits si nombreux et si intéressants faits à la même époque.

aux portraits suivants ce que le Buonaparte de Guérin, rongé de fièvre ambitieuse, est aux autres effigies de Napoléon. Il semble plus jeune que son âge, maigre, droit, raidi dans sa haute cravate, le regard défiant et tendu. Il sait ce qu'il vaut[1]. Madame de Bernhard et Gelinck disent qu'il est très fier, de manières rudes et maussades, et qu'il parle avec un très fort accent provincial. Mais ses intimes seuls connaissent l'exquise bonté qu'il cache sous cette gaucherie orgueilleuse. Écrivant à Wegeler tous ses succès, la première pensée qui lui vient à l'esprit, est celle-ci : « Par exemple, je vois un ami dans le besoin ; si ma bourse ne me permet pas de lui venir aussitôt en aide, je n'ai qu'à me mettre à ma table de travail, et en peu de temps, je l'ai tiré d'affaire... Tu vois comme c'est charmant[2]. » La souffrance a déjà fait son apparition. Depuis trois ans, la surdité a commencé ses ravages. Il évite le monde, pour qu'on ne la remarque point. Les oreilles lui bruissent nuit et jour ; il est miné par des douleurs d'entrailles. Et pourtant, la Symphonie en *ut majeur* paraît d'une insouciance juvénile. C'est encore une œuvre du Rhin, bien qu'il soit à Vienne depuis 1792. Sa pensée est toute pleine de ses souvenirs de Bonn[3]. Elle est gaie, langoureuse, elle a le désir de plaire, et déjà de conquérir. Mais quand on regarde mieux, dans l'introduction, dans le clair-obscur de quelques sombres basses, dans le scherzo fantasque, on aperçoit, avec quelle émotion ! dans cette figure d'enfant le regard du génie à venir. Ce sont les yeux du *Bambino* de Botticelli, ces yeux où l'on croit lire la tragédie prochaine.

La Deuxième Symphonie est de 1803. La miniature d'Hornemann montre Beethoven mis à la mode de l'époque, avec des favoris, les cheveux à la Titus, l'air fatal d'un héros byro-

1. Dès 1793, il écrit : « Si je deviens un jour un grand homme... » En 1795, on l'appelle déjà « maître ». En 1796, il note sur son carnet : « Courage !... Malgré toutes les défaillances du corps, mon génie triomphera... Vingt-cinq ans ! les voici venus ! je les ai... Il faut que cette année même, l'homme se révèle tout entier.» — Il fait, à cette époque, des tournées artistiques à Prague, à Nuremberg, à la cour de Berlin, qui l'ont rendu quasi célèbre.

2. A Wegeler, 29 juin 1801. — Dans la même lettre : « Mon art doit se consacrer au bien des pauvres. » *(Dann soll meine Kunst sich nur zum Besten der Armen zeigen.)*

3. La même année, Beethoven prend pour thème de l'andante à variations du Septuor un *Lied* rhénan.

nien, mais avec cette tension de volonté napoléonienne, qui ne désarme jamais. Il vient de passer par les espoirs et les chagrins du premier grand amour. « Une chère, charmante fille m'aime, et je l'aime. Le mariage pourrait me rendre heureux; mais elle n'est pas de ma condition. » La Symphonie en *ré majeur* est le poème de ce premier amour. L'âme orageuse prend conscience d'elle-même et de ses destinées dans un jour de rêverie amoureuse. Elle sent sa solitude et sa force naissante, et son jeune héroïsme est aux prises avec une langueur passionnée. Certes on ne se douterait pas que, quelques mois avant, en octobre 1802, il venait de traverser une crise désespérée, celle qui nous est restée connue par le *testament d'Heiligenstadt*, cri de révolte et de douleur poignante[1]. Mais ce désespoir est encore passager. Beethoven est trop pris par le monde, pour avoir le temps de s'absorber dans sa souffrance; il a fallu un isolement de quelques mois, l'été, à la campagne, pour faire éclater cette crise, trop violente même pour durer. Une force irrésistible balaye toutes les tristes pensées. Un bouillonnement de vie soulève le finale de la Symphonie. Beethoven veut être heureux; il ne peut consentir à croire son infortune irrémédiable; il espère la guérison, il espère l'amour; il déborde d'espoirs de tendresse et de grandeur.

Dès ces deux Symphonies, je suis frappé par l'énergie et l'insistance des rythmes de marche et de combat. Cela est surtout sensible dans l'allegro et le finale de la seconde. Un caractère guerrier, spécial à cette musique, rappelle l'époque d'où elle est sortie. Beethoven a quitté Bonn juste au moment où la guerre y arrivait. Sur la route de Vienne, il a traversé les armées hessoises marchant contre la France. En 1796 et 1797, il a mis en musique des poésies belliqueuses de Friedberg : un *Chant du départ*, et un chœur patriotique : *Nous sommes un grand peuple allemand (Ein grosses deutsches Volk sind wir)*. En vain a-t-il voulu chanter les ennemis de la Révolution ; la Révolution conquiert le monde, et Beethoven. Depuis 1798, il entre en rapports intimes avec les Français, avec le général Bernadotte. Romain révolutionnaire, nourri

1. A ses frères Carl et Johann Beethoven, 6 et 10 octobre 1802.

de Plutarque, il rêve d'une République héroïque, fondée par le dieu de la Victoire : le Premier Consul ; et, coup sur coup, il forge la symphonie : *Bonaparte*, l'Iliade de l'Empire, et le finale de la Symphonie en *ut mineur*, l'épopée de la Gloire. Première musique vraiment révolutionnaire : l'âme du temps y revit avec l'intensité et la pureté qu'ont les grands événements dans les grandes âmes solitaires, dont les impressions ne sont pas amoindries par le contact de la réalité. La figure de Beethoven s'y montre colorée des reflets de ces guerres héroïques. Partout elles s'expriment, peut-être à son insu, dans les œuvres de cette période[1]. Comment s'en étonner? S'il ignorait sans doute, en écrivant dès 1801 la *Marche funèbre sur la mort d'un héros*[2], que le héros le plus digne de ses chants, celui qui plus que Bonaparte s'approcha du modèle de la Symphonie Héroïque, Hoche, venait de mourir près du Rhin, que domine encore son monument funèbre, du haut d'une petite colline, entre Coblenz et Bonn, — à Vienne même, il a vu deux fois la Révolution victorieuse. Ce sont les officiers français qui assistent, en novembre 1805, à la première de *Fidelio*. C'est le général Hullin, le vainqueur de la Bastille, qui s'installe chez Lobkowitz, l'ami de Beethoven, celui à qui sont dédiées l'*Héroïque* et l'*ut mineur*. Et le 10 mai 1809, Napoléon couche à Schœnbrunn. Bientôt Beethoven haïra les conquérants français. Mais il n'en a pas moins senti la fièvre de leur épopée; et qui ne la sent pas comme lui ne comprendra qu'à demi cette musique d'actions et de triomphes impériaux.

Beethoven interrompit brusquement la Symphonie en *ut mineur*, pour écrire d'un jet, sans ses esquisses habituelles, la Quatrième Symphonie. Le bonheur lui était apparu. En mai 1806, il se fiançait avec Thérèse de Brunswick. L'œuvre écrite cette année est une pure fleur, qui garde le parfum de ces jours les plus calmes de sa vie. On y a justement remarqué « la préoccupation de Beethoven, à cette époque, de concilier autant que possible son propre génie avec ce qui

1. Jusque dans ses Concertos pour piano, dans ce Concerto en *mi bémol*, op. 73 (1809), où la virtuosité même se fait héroïque, où passent des armées.

2. De la Sonate pour piano, op. 26.

était généralement connu et aimé dans les formes transmises par ses prédécesseurs[1] ». Le même esprit conciliant, issu de l'amour, agissait sur ses manières et sur sa façon de vivre. Ignaz von Seyfried et Grillparzer disent qu'il est plein d'entrain, vif, joyeux, spirituel, courtois dans le monde, patient avec les importuns, vêtu de façon recherchée ; et il leur fait illusion, au point qu'ils ne s'aperçoivent pas de sa surdité, et disent qu'il est bien portant, sauf sa vue qui est faible[2]. C'est aussi l'idée que donne de lui un portrait d'une élégance romantique et un peu apprêtée, que peignit alors Mähler. Beethoven veut plaire ; il sait qu'il plaît. Le lion est amoureux : il rentre ses griffes. Mais on sent sous ses jeux, sous les fantaisies et la tendresse même de la Symphonie en *si bémol*, la redoutable force, l'humour capricieuse, les boutades colériques.

Cette paix profonde ne pouvait durer ; mais l'influence bienfaisante de l'amour se prolongea jusqu'en 1810. Beethoven lui dut sans doute la maîtrise de soi qui fit alors produire à son génie ses fruits les plus parfaits : cette tragédie classique, la *Symphonie en ut mineur*, — et ce divin rêve d'un jour d'été : la *Symphonie pastorale* (1808).

*
* *

En 1810, l'amour de Thérèse l'abandonne. Il se retrouve seul ; mais la gloire est venue, et le sentiment de sa puissance. Il est dans la force de l'âge. Il se livre à son humeur violente et sauvage, sans plus se soucier de rien, sans égards au monde, aux conventions, aux jugements des autres. Qu'a-t-il à craindre ou à ménager ? Plus d'amour et plus d'ambition. Sa force, voilà ce qui lui reste, la joie de sa force et le besoin d'en user, presque d'en abuser. Il est retombé dans la négligence de sa mise, et sa liberté de manières est devenue bien plus hardie qu'autrefois. Il sait qu'il a le droit de tout dire, même aux plus grands. « Je ne

1. Nohl.

2. Beethoven était myope, en effet. Ignaz von Seyfried dit que sa faiblesse de vue avait été causée par la petite vérole, et qu'elle l'obligeait, tout jeune, à porter des lunettes. La myopie devait contribuer au caractère égaré de ses yeux.

reconnais pas d'autre signe de supériorité que la bonté », écrit-il le 17 juillet 1812. De cette époque sont ses séjours aux bains de Bohême, sa fameuse promenade avec Gœthe, et cette rencontre des princes, qu'il affecte de ne pas saluer, pour donner une leçon au conseiller aulique du grand-duc de Weimar, qui ne le lui pardonna point. De cette époque sont ses Septième et Huitième Symphonies, écrites en quelques mois, à Teplitz, en 1812 : l'Orgie du Rythme et la Symphonie humoristique, les œuvres où il s'est montré peut-être le plus au naturel, et comme il disait, le plus « déboutonné » *(aufgeknöpft)*, avec ces transports de gaieté et de fureur, ces contrastes imprévus, ces saillies déconcertantes et grandioses, ces explosions titaniques qui plongent Gœthe et Zelter dans l'effroi[1], et font dire de la Symphonie en *la*, dans l'Allemagne du nord, que c'est l'œuvre d'un ivrogne. D'un homme ivre, en effet, mais de force et de génie. « Je suis, a-t-il dit lui-même, je suis le Bacchus qui broie le délicieux nectar pour l'humanité. C'est moi qui donne aux hommes la divine frénésie de l'esprit. » Je ne sais si, comme l'a écrit Wagner, il a voulu peindre dans le finale de sa Symphonie une fête dionysiaque[2]. Je reconnais surtout dans cette fougueuse kermesse la marque de son hérédité flamande[3], de même que je retrouve son origine dans son audacieuse liberté de langage et de manières, qui détonne superbement dans le pays de la discipline et de l'obéissance. Nulle part plus de franchise et de libre puissance que dans la Symphonie en *la*. C'est une dépense folle d'énergies surhumaines, sans but, pour le plaisir, un plaisir de fleuve qui déborde et submerge. Dans la Huitième Symphonie, la force est moins grandiose, mais plus étrange encore, et plus caractéristique de l'homme, mêlant la tragédie à la farce, et une vigueur herculéenne à des jeux et des caprices d'enfant.

1814 marque l'apogée de la fortune de Beethoven. Au

1. Lettre de Gœthe à Zelter, 2 sept. 1812. — Zelter à Gœthe, 14 sept. 1812 : « *Auch ich bewundere ihn mit Schrecken.* »

2. C'est en tout cas un sujet auquel Beethoven a pensé, car nous le trouvons dans ses notes et, en particulier, dans ses projets d'une Dixième Symphonie.

3. Les Beethoven étaient originaires de Flandre. Le grand-père Ludwig était né à Anvers, et ne s'établit à Bonn que vers sa vingtième année.

Congrès de Vienne, il fut traité comme une gloire européenne. Il prit une part active aux fêtes. Il était devenu furieusement ennemi de Napoléon. « Quel malheur que je ne me connaisse pas à la guerre comme à la musique! je le battrais! » criait-il, après Iéna. En 1813, il avait écrit une Symphonie de *la Victoire de Wellington* et, au commencement de 1814, un chœur guerrier : *Renaissance de l'Allemagne (Germanias Wiedergeburt)*. Le 29 novembre 1814, il dirigea, devant un public de princes, une cantate patriotique : *Le glorieux moment (Der glorreiche Augenblick)*, et il composa pour la prise de Paris, en 1815, un chœur : *Tout est consommé! (Es ist vollbracht!)* Ces œuvres de circonstance firent plus pour sa réputation que tout le reste de sa musique. La gravure de Blasius Höfel, d'après un dessin du Français Letronne, nous donne une excellente image de Beethoven, au temps du Congrès de Vienne. C'est de tous ses portraits celui que lui-même estimait le plus. C'est aussi celui qui se rapproche le mieux du masque de Klein. Il s'y ajoute la violence farouche des yeux.

A cette heure de gloire succède l'époque la plus triste et la plus misérable. Ses amis et ses protecteurs meurent ou se dispersent[1]. Vienne change complètement de caractère après le Congrès. La société est distraite par la politique; le goût musical est gâté par l'italianisme, et la mode, toute à Rossini, traite Beethoven de pédant. Seul[2], réduit à une quasi misère[3], il se consume dans des difficultés domestiques, dans des procès afin de se faire payer les pensions qu'on lui doit, ou de conserver la tutelle d'un neveu, pour qui il s'est pris d'une affection absurde et touchante. La surdité est devenue complète. Depuis l'automne de 1815, il n'a plus de relations que

1. Le prince Kinsky en 1812, Lichnowsky en 1814, Lobkowitz en 1816. Le dernier concert Rasumowsky a lieu en février 1815. En 1815, il s'est brouillé avec Stephen von Breuning.

2. « Je n'ai point d'amis et je suis seul au monde. » (1816.) — « *Miser et pauper sum* ». 1819 (Carnets de Beethoven).

3. « La sonate op. 106 a été écrite dans des circonstances pressantes. C'est une dure chose de travailler pour se procurer du pain. » (1818.) — « Je suis presque réduit à la mendicité, et je suis forcé d'avoir l'air de ne pas manquer du nécessaire. » (5 mars 1818, à Ries.)

par écrit avec le reste des hommes[1]. — C'est alors qu'il entreprend de célébrer la Joie.

C'était le projet de toute sa vie. Dès 1793, il y pensait, à Bonn[2]. Toute sa vie, il voulut chanter la Joie, et en faire le couronnement de l'une de ses grandes œuvres. Toute sa vie, il hésita à trouver la forme exacte de l'hymne, et l'œuvre où il pourrait lui donner place. Même dans sa Neuvième Symphonie, il était loin d'être décidé. Jusqu'au dernier instant, il fut sur le point de remettre l'Ode à la Joie à une dixième ou onzième symphonie. On doit bien remarquer que la Neuvième n'est pas intitulée, comme on dit : *Symphonie avec chœurs*, mais *Symphonie avec un chœur final sur l'Ode à la Joie*. Elle aurait pu, elle a failli avoir une autre conclusion. En juillet 1823, Beethoven pensait encore à lui donner un finale instrumental, qu'il employa ensuite dans le quatuor op. 132. Czerny et Sonnleithner assurent même qu'après l'exécution (mai 1824), Beethoven n'avait pas abandonné cette idée.

Il y avait à l'introduction du chœur dans une symphonie de grandes difficultés techniques, que nous attestent les cahiers de Beethoven et ses nombreux essais pour faire entrer les voix autrement, et à un autre moment de l'œuvre. Dans les esquisses de la deuxième mélodie de l'*adagio*[3], il a écrit : « Peut-être le chœur entrerait-il convenablement ici. » Mais il ne pouvait se décider à se séparer de son fidèle orchestre. « Quand une idée me vient, disait-il, je l'entends dans un instrument, jamais dans les voix. » Aussi recule-t-il

1. Le plus ancien cahier de conversation connu est de 1816. — Remarquer que de cette époque date, dans sa musique, un changement de style, inauguré par la sonate op. 101.

2. Lettre de Fischenich à Charlotte Schiller (janvier 1793). L'ode de Schiller avait été écrite en 1785. — Le thème actuel apparaît en 1808, dans la Fantaisie pour piano, orchestre et chœurs, et en 1810, dans le *Lied* sur des paroles de Gœthe : « *Kleine Blumen, kleine Blätter.* » — J'ai pu voir dans un cahier de notes de 1812, aujourd'hui dans la possession du docteur Erich Prieger, à Bonn, entre les esquisses de la Septième Symphonie et un projet d'ouverture de *Macbeth*, un essai d'adaptation des paroles de Schiller au thème qu'il utilisera plus tard dans l'ouverture op. 115 *(Namensfeier)*. Quelques-uns des motifs instrumentaux de la Neuvième Symphonie se montrent vers 1815 et 1817. Enfin le thème définitif de la Joie est noté en 1822, ainsi que tous les autres airs de la Symphonie, sauf le *trio* qui vient peu après, puis l'*andante moderato*, et enfin l'*adagio* qui paraît le dernier.

3. Bibliothèque de Berlin.

le plus possible le moment d'employer les voix; et il va jusqu'à donner d'abord aux instruments, non seulement les récitatifs du finale[1], mais le thème même de la Joie.

Mais je crois qu'il faut aller plus avant encore dans l'explication de ces hésitations et de ces retards : la cause en est plus profonde. Ce malheureux homme, toujours tourmenté par le chagrin, a toujours aspiré à chanter l'excellence de la Joie; et, d'année en année, il remettait sa tâche, sans cesse repris par le tourbillon de ses passions et par sa mélancolie. Ce n'est qu'au dernier jour qu'il y est parvenu. Mais avec quelle grandeur !

Au moment où le thème de la Joie va paraître pour la première fois, Weingartner arrête brusquement l'orchestre, et fait un bref silence : ce qui donne à l'entrée du chant un caractère mystérieux et divin. Et cela est vrai : ce thème est proprement un dieu. La Joie descend du ciel, enveloppée d'un calme surnaturel : de son souffle léger elle caresse les souffrances ; et la première impression qu'elle fait est si tendre, quand elle se glisse dans le cœur convalescent, qu'ainsi que cet ami de Beethoven, « on a envie de pleurer, en voyant ses doux yeux ». Lorsque le thème passe ensuite dans les voix, c'est à la basse qu'il se présente d'abord, avec un caractère sérieux et un peu oppressé. Mais peu à peu, la Joie s'empare de l'être. C'est une conquête, une guerre contre la douleur. Et voici les rythmes de marche, les armées en mouvement, le chant ardent et haletant du ténor, toutes ces pages frémissantes, où je crois entendre le souffle de Beethoven lui-même, le rythme de sa respiration et de ses cris inspirés, tandis qu'il parcourait les champs, en composant son œuvre, transporté d'une fureur démoniaque, comme un vieux roi Lear au milieu de l'orage. A la joie guerrière succède l'extase religieuse ; puis une orgie sacrée, un délire d'amour. Toute une humanité frémissante tend les bras au ciel, pousse des clameurs puissantes, s'élance vers la Joie et l'étreint sur son cœur.

1. « *Also ganz so als ständen Worte darunter.* » (« Tout à fait comme s'il y avait des paroles dessous. »)

*
* *

Il s'est donc emparé de l'objet de toute sa vie. Il a saisi la Joie. Saura-t-il rester à ce sommet de l'âme, qui domine les tempêtes? — Certes il dut retomber bien des jours dans les anciennes angoisses. Certes ses derniers quatuors sont pleins d'ombres étranges. Pourtant il semble que la victoire de la Neuvième Symphonie ait laissé en lui sa glorieuse marque. Les projets qu'il a pour l'avenir : la Dixième Symphonie[1], l'ouverture *sur le nom de Bach*, la musique pour la *Mélusine* de Grillparzer[2] et le *Faust* de Gœthe, l'oratorio biblique, montrent son esprit attiré vers la lumière du Midi, vers cette Italie qu'il rêvait de parcourir[3], ou vers la sérénité puissante des grands vieux maîtres allemands : de Bach et de Haendel. — Le docteur Spiller, qui le voit en 1826, dit que sa figure est devenue joyeuse et joviale. La même année, quand Grillparzer lui parle pour la dernière fois, c'est Beethoven qui rend de l'énergie au poète accablé. « Ah ! écrit celui-ci sur le carnet de Beethoven, si j'avais la millième partie de votre force et de votre fermeté ! » Quatre mois avant sa mort, le dernier morceau qu'il termine, en novembre 1826, le nouveau finale à l'op. 130, est très gai. A la vérité, cette gaieté n'est

1. Nous trouvons dans ses notes : « Adagio cantique. — Chant religieux pour une symphonie dans les anciens modes (*Herr Gott dich loben wir. — Alleluja*), soit d'une façon indépendante, soit comme introduction à une fugue. Cette deuxième symphonie pourrait être caractérisée par l'entrée des voix, soit dans le finale, soit dès l'adagio. Les violons de l'orchestre, etc., décuplés pour les derniers mouvements. Faire entrer les voix une à une. Ou répéter en quelque sorte l'adagio dans les derniers mouvements. Pour texte de l'adagio, un mythe grec [ou] un cantique ecclésiastique. Dans l'allegro, fête à Bacchus. » (1818.)

Comme on voit, la conclusion chorale était alors réservée pour la Dixième et non pour la Neuvième Symphonie.

Plus tard, il dit qu'il veut accomplir dans sa Dixième Symphonie « la réconciliation du monde moderne avec le monde antique, ce que Gœthe avait tenté dans son second *Faust* ».

2. M. A. Ehrhard a montré dans son très intéressant ouvrage sur *Franz Grillparzer* (1900) la ressemblance du poème de *Mélusine* avec celui de *Tannhäuser*. C'est la légende d'un chevalier, qui est amoureux et captif d'une fée, et qui souffre de la nostalgie de la liberté. Beethoven y travailla de 1823 à 1826.

3. « Tu n'as pas d'autre moyen de salut que de partir d'ici. A cette seule condition, tu pourras de nouveau t'élever dans les hautes régions de ton art... Une symphonie, puis partir, partir, partir... L'été, travailler pour le voyage... Parcourir l'Italie, la Sicile avec quelque autre artiste. » (Carnets de Beethoven.)

pas celle de tout le monde. Tantôt c'est le rire âpre et saccadé dont parle Moscheles; tantôt, le sourire émouvant, fait de tant de souffrances vaincues. N'importe, il est vainqueur. Il ne croit pas à la mort. Sur son lit d'agonie, le 17 février 1827, après trois opérations, attendant la quatrième, il écrit avec sérénité : « Je prends patience, et je pense : Tout mal amène avec lui quelque bien. »

Le bien fut la délivrance, « la fin de la comédie », comme il dit en mourant, — disons : de la tragédie de sa vie.

Cher Beethoven ! Assez d'autres ont loué sa grandeur artistique. Mais il est bien davantage que le premier des musiciens. Il est la force la plus héroïque de l'art moderne. Il est le plus grand et le meilleur ami de ceux qui souffrent et qui luttent. Quand nous sommes attristés par les misères du monde, il est celui qui vient auprès de nous, comme il venait s'asseoir au piano d'une mère en deuil, et, sans une parole, consolait sa peine au chant de sa plainte résignée. Et quand la fatigue nous prend de l'éternel combat inutilement livré contre la médiocrité des vices et des vertus, c'est un bien indicible de se retremper dans cet océan de volonté et de foi. Il se dégage de lui une contagion de vaillance, un bonheur de la lutte [1], l'ivresse d'une conscience qui sent en elle un Dieu. Il semble que, dans sa communion de tous les instants avec la nature [2], il ait fini par s'en assimiler les énergies profondes. Grillparzer, qui admirait Beethoven avec une sorte de crainte, dit de lui : « Il alla jusqu'au point redoutable, où l'art se fond avec les éléments sauvages et capricieux. » Schumann écrit de même de la Symphonie en *ut mineur* : « Si souvent qu'on l'entende, elle exerce sur nous une puissance invariable, comme ces phénomènes de la nature, qui, si fréquemment qu'ils se reproduisent, nous remplissent toujours de crainte et d'étonnement. » Et Schindler, son confident : « Il s'empara

1 « Je suis heureux toutes les fois que je surmonte quelque chose. » *(Lettre à l'Immortelle Aimée)* (*An die unsterbliche Geliebte.*) « Je prendrai le destin à la gorge; il ne me courbera pas ». — « Je voudrais vivre mille fois la vie... Je ne suis pas fait pour une vie tranquille. » (A Wegeler, 16 nov. 1800.)

2. « Beethoven m'enseigna la science de la nature, et me dirigea dans cette étude comme dans celle de la musique. Ce n'étaient pas les lois de la nature, mais sa puissance élémentaire qui l'enchantait. » (Schindler.) — « La nature, sa seule confidente. » (Comtesse Thérèse de Brunswick.) — « Personne sur terre n'aime plus que moi la nature... J'aime un arbre plus qu'un homme... » (Beethoven.)

de l'esprit de la nature. » Cela est vrai : Beethoven est une force de la nature ; et c'est un spectacle d'une grandeur homérique, que ce combat d'une puissance élémentaire contre le reste de la nature. Toute sa vie est pareille à une journée d'orage.

Au commencement, un jeune matin limpide. A peine quelques souffles de langueur. Brusquement, les grandes ombres passent, les grondements tragiques, les silences bourdonnants et menaçants, les coups de vents furieux de *l'Héroïque* et de l'*ut mineur*. Cependant la pureté du jour n'en est pas encore atteinte. La joie reste la joie ; la tristesse garde toujours un espoir. Mais, après 1810, l'équilibre de l'âme se rompt. La lumière devient étrange. Des pensées les plus claires, on voit comme des vapeurs monter ; elles se dissipent ; elles se reforment ; elles obscurcissent le cœur de leur trouble mélancolique et capricieux ; parfois l'idée musicale semble disparaître tout entière, noyée, après avoir une ou deux fois émergé de la brume ; elle ne ressort à la fin du morceau, que par une bourrasque. La gaieté même a pris un caractère âpre et sauvage. Une fièvre, un poison se mêle à tous les sentiments[1]. L'orage s'amasse, à mesure que le soir descend. Et voici les lourdes nuées gonflées d'éclairs, noires de nuit, pleines de tempêtes, du commencement de la Neuvième. — Soudain, au plus fort de l'ouragan, les ténèbres se déchirent, la nuit est chassée du ciel, et la sérénité du jour rendue par un acte de volonté.

Quelle conquête vaut celle-ci, quelle bataille de Bonaparte, quel soleil d'Austerlitz atteignent à la gloire de cet effort surhumain, de cette victoire, la plus éclatante qu'ait jamais remportée l'Esprit : un malheureux, pauvre, infirme, solitaire, la douleur faite homme, à qui le monde refuse la Joie, crée la Joie lui-même pour la donner au monde. Il la forge avec sa misère, comme il l'a dit en une fière parole, où se résume sa vie, et qui est la devise de toute âme héroïque : « La Joie par la Souffrance... *Durch Leiden Freude...* »

ROMAIN ROLLAND.

1. « Oh ! si belle est la vie ; mais la mienne est pour toujours *empoisonnée (vergiftet)*. » (Lettre du 2 mai 1810, à Wegeler.)

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

GRANDS ÉCRIVAINS D'OUTRE-MANCHE,
par **Mary Duclaux (Mary James Darmesteter).**

Elle a beau, dans une aimable et spirituelle préface, diminuer à plaisir, elle-même, le titre un peu considérable et général sous lequel aujourd'hui se rassemblent ces études, notre *authoress* n'en saurait diminuer la valeur : les lecteurs de la *Revue* n'ont oublié ni les *Brontë*, ni *Thackeray*, ni les *Browning*; ils voudront connaître enfin *Rossetti*. Quelles figures plus vivantes que ces portraits, comme peints de souvenir par une artiste inspirée qui aurait fréquenté familièrement ses modèles? Aux dessous les plus solides une verve légère ajoute une fleur de fantaisie ; et voici que la toile s'anime d'une gaîté ou d'une mélancolie merveilleusement humaine: de quelque nom qu'elle soit signée, la manière est personnelle et demeure. L'artiste peut signer, en effet, le nom hautement estimé de qui l'a faite ou maintenue Française : on jugera toujours qu'elle en est digne. Et, s'il fallait en croire sa modestie malicieuse, elle ne saurait, chez nous, « gazouiller qu'un patois d'hirondelle barbare » ; mais, si l'on se rappelle aujourd'hui que ses premiers chants furent des mélodies étrangères, c'est en observant qu'elle néglige de citer, parmi les gloires de l'ère « victorienne », un autre nom, — celui de Mary Robinson.

[CHANSONS LÉGÈRES,]
par le **baron Jacques d'Adelsward.**

Ce sont rêves de seize ans que ces poèmes, ces musiques sur l'eau, cette viole d'amour, ces berceuses, ces « flûtes en fleurs » et ces « pipeaux d'Avril », ce livre « de baisers, de fumées et de masques. » Le volume est charmant, avec des images de Louis Morin, délicieusement « dix-huitième siècle ». M. Edmond Rostand trouve ce livre « de la plus tendre couleur zinzoline » ; il en a aimé « les vers exquis de grâce précieuse et de langueur mignonne ». M. Fernand Gregh l'a trouvé « plein de poésie fraîche et spontanée, et, déjà, de talent ». Voila un début qui promet.

HISTOIRE DES RELATIONS DE LA CHINE AVEC LES PUISSANCES OCCIDENTALES, 1860-1900 — L'EMPEREUR T'OUNG-TCHÉ (1881-1875), par **Henri Cordier.**

Au moment où les représentants des grandes puissances essaient d'obtenir de la Chine un nouveau traité de paix et des garanties sérieuses, il faut lire tous les nombreux ouvrages que M. Henri Cordier, le distingué professeur à l'École des langues orientales vivantes, a consacrés à l'histoire de la Chine et de l'Extrême-Orient. Cette nouvelle étude, la première d'une importante série, embrasse tout le règne de l'empereur T'oung-Tché. M. Henri Cordier nous présente les faits et les documents avec une compétence minutieusement informée.

LA JUSTICE EN FRANCE PENDANT LA RÉVOLUTION (1789-1792),
par **Edmond Seligman.**

A la fin du XVIIIe siècle, la Constituante, l'Assemblée législative, la Convention, le Directoire s'efforcèrent successivement de donner à la France des institutions définitives. Toutes les difficultés furent examinées pendant cette période révolutionnaire, à plusieurs reprises et sous des aspects différents. Si l'on veut aujourd'hui reformer le système de lois définitivement établies par le Consulat, et qu'ont respectées jusqu'à ce jour les gouvernements successifs du dernier siècle, on a le devoir de ne rien ignorer de l'époque et des circonstances où ces lois furent élaborées. M. Edmond Seligman a entrepris cette étude. C'est là un ouvrage d'érudition solide; mais nos lecteurs ont pu se rendre compte qu'il restait toujours d'accès facile, de forme élégante et toujours simple.

NOTES SUR LA RUSSIE, par **André Beaunier.**

Dans une préface fort spirituelle, M. André Beaunier nous présente modestement ces notes sur la Russie comme une série de « quelques impressions très simples et point ambitieuses, le souvenir de paysages variés, le journal authentique de plusieurs visites au comte Tolstoï, des promenades au jour le jour ». Mais M. André Beaunier sait voir vite et bien; et surtout il sait réfléchir sur ce qu'il voit. Ses premières impressions, même les plus rapides, sont déjà un peu systématiques; elles se classent d'elles-mêmes en son esprit; si nouvelles qu'elles y puissent être, elles n'y sont jamais tout à fait imprévues. Ce livre composé de fragments divers a son unité de ton et de pensée : on sent que l'auteur a toujours dominé ce qu'il écrivait ; il lui a suffi d'ajouter, çà et là, quelques pages à ses notes de voyage pour avoir aussitôt une étude complète et tout à fait à jour.

SOUVENIRS DU LIEUTENANT GÉNÉRAL VICOMTE DE REISET (1810-1814),
publiés par son petit-fils, le **vicomte de Reiset.**

Le premier volume de ces *Souvenirs* a ému la curiosité du public : on attendait cette nouvelle série de documents et de lettres que M. le vicomte de Reiset, petit-fils de l'auteur, nous présente ingénieusement. Nous avons donné un important extrait de ce volume, un tableau vivant et pittoresque de la rentrée à Paris de Louis XVIII. On y trouvera maintes autres pages où abondent les renseignements et les descriptions heureuses. Reiset continue à se distinguer aux armées, à Neumarck, à Forchheim, plus tard en Espagne, de nouveau en Saxe à la tête d'une brigade. Ces papiers de famille, ces notes rapides, prises au jour le jour, sans aucun souci du public, apportent une riche contribution à l'histoire militaire et politique de la France au commencement du XIXe siècle.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8860-5-01. — (Encre Lorilleux).